



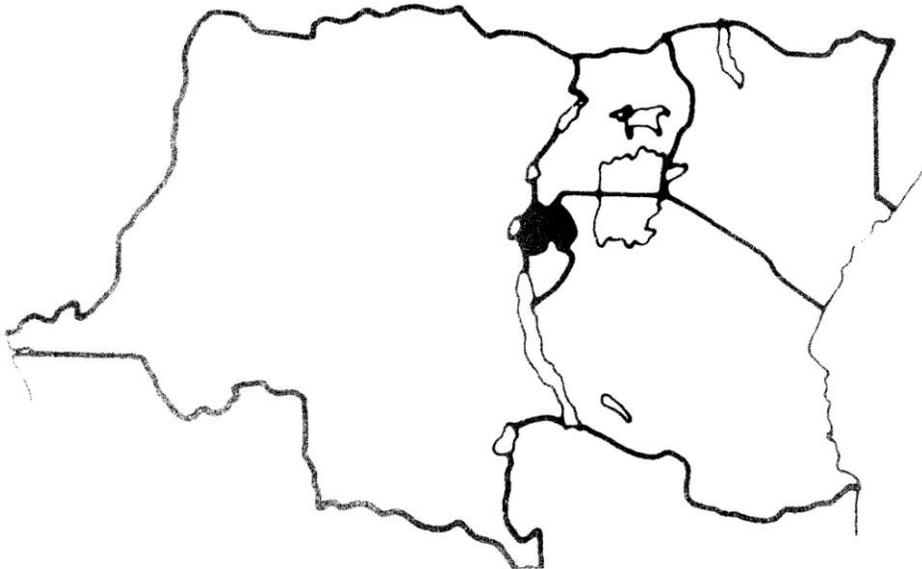
**Laurien UWIZEYIMANA**

Université Nationale du Rwanda

**OCTOBRE ET NOVEMBRE 1990**

**LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS A L'ASSAUT DU MUTARA**

*Essai d'analyse d'une géopolitique régionale en crise*



EDITIONS UNIVERSITAIRES DU RWANDA

Ruhengeri Septembre 1992



Publié avec le concours financier  
du Campus Universitaire de Ruhengeri

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction  
par tous procédés réservés pour tous pays.  
(Lois n°27/1983 du 15 novembre 1983)

1992 © Editions Universitaires du Rwanda et  
UWIZEYIMANA Laurien

B.P. 44 Ruhengeri, RWANDA

Montage, Tirage de la couverture :

Imprimerie Universitaire

Campus de Ruhengeri

## **Avant-propos**

L'objectif ultime de ce travail est de permettre aux compatriotes de voir un peu plus clair dans les événements qui ont endeuillé le Rwanda depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1990. Ce n'est pas chose facile car les risques de parti pris sont grands, faute de recul suffisant. C'est pour cela que tous les avis et commentaires seront accueillis avec joie par l'auteur qui en tiendra compte.

En outre, par manque de financement, les moyens du bord ont été utilisés et la forme n'est pas des meilleurs à certains endroits. Nous espérons alors que le fond compensera certaines déficiences de la forme.

Le texte reproduit ici correspond exactement à celui qui a été publié en septembre 1992 avec des affirmations qui sont devenues parfois caduques mais qui avaient leur pertinence à l'époque et qui peuvent servir de base de réflexion pour la recherche de solutions à la situation actuelle. Un seul paragraphe a été ajouté, le 1.3. qui discute de l'origine des Hutu et des Tutsi.

## TABLE DES MATIERES

### Introduction générale

## 1. Les prodromes de la guerre

### 1.1. Le problème des réfugiés rwandais

- 1.1.1. La Révolution Sociale de 1959, base des institutions actuelles du Rwanda
- 1.1.2. L'indépendance et la radicalisation du problème des réfugiés
  - 1.1.2.1. Le terrorisme « Inyenzi »
  - 1.1.2.2. La 1<sup>ère</sup> République et le problème des réfugiés
  - 1.1.2.3. L'approche de la 2<sup>o</sup> République
- 1.1.3. La marche vers l'inévitable affrontement
  - 1.1.3.1. Les Réfugiés rwandais au début des années 1980
  - 1.1.3.2. Le drame des réfugiés rwandais en Uganda
  - 1.1.3.3. La prise de position du gouvernement rwandais face au problème des réfugiés en 1986
  - 1.1.3.4. La création du FPR ou l'imminence d'une confrontation
  - 1.1.3.5. L'action du Comité ministériel conjoint rwando-ugandais sur le problème des réfugiés rwandais vivant en Uganda
- 1.1.4. Hutu et Tutsi au Rwanda : sont-ils issus de races différentes ?

### 1.2. Marasme économique et malaise politique

- 1.2.1. L'euphorie de la fin des années 1970
  - 1.2.1.1. Une production de cultures vivrières en augmentation
  - 1.2.1.2. Des cours mondiaux favorables pour l'étain et le café
  - 1.2.1.3. Une gestion prudente de l'économie
- 1.2.2. Dégradation de l'économie rwandaise avec les années 1980
  - 1.2.2.1. La faillite de l'industrie minière
  - 1.2.2.2. La fin de l'Organisation Internationale du Café
  - 1.2.2.3. Gestion imprudente de l'économie du pays
  - 1.2.2.4. Détérioration des conditions de vie de la population
  - 1.2.2.5. Les Institutions de Bretton-Woods et la Politique d'Ajustement Structurel
- 1.2.3. Le malaise politique
  - 1.2.3.1. Détérioration du climat politique et social
    - L'assassinat de la classe politique de la 1<sup>ère</sup> République
    - Le dossier des « assassinats »
    - Le scandale de la nomination reportée de l'Abbé Félicien Muvara comme Evêque Auxiliaire de Butare
    - Le trafic du chanvre et l'escroquerie de la Foire aux Gorilles
    - Le problème de l'équilibre ethnique et régional
  - 1.2.3.2. De timides promesses de réformes

### 1.3. Hutu et Tutsi au Rwanda : sont-ils issus de races différentes

- 1.3.1. Le contexte de l'analyse

- 1.3.2 Mais en fait, que contient réellement le concept d'ethnie ?
- 1.3.3 Hiérarchisation de la société rwandaise et naissance du sentiment d'appartenance ethnique
- 1.3.4 Et pourtant, les Hutu et les Tutsi ont toujours vécu en interaction permanente

## **Conclusion partielle**

## **2. L'Assaut du Mutara et l'opération « Hirondelle »**

### **2.2. Les forces en présence**

- 2.1.1. L'Armée rwandaise
  - 2.1.1.1. Création et missions
  - 2.1.1.2. Formation et effectifs
  - 2.1.1.3. Valeur opérationnelle des unités et du commandement
- 2.1.2. Les combattants de la Rwandese Patriotic Army
- 2.1.3. L'environnement régional
  - 2.1.3.1. Le Zaïre et le Kenya, les deux alliés régionaux du Rwanda
  - 2.1.3.2. La Tanzanie et le Burundi, une neutralité hostile ?

### **2.2. De Kagitumba à Lyabega**

- 2.2.1. Le baptême du feu de l'Armée rwandaise
  - 2.2.1.1. La prise de Kagitumba : pourquoi le Mutara ?
  - 2.2.1.2. Les cafouillages du 3 octobre 1990
  - 2.2.1.3. La nuit du 4 au 5 octobre 1990
- 2.2.2. La contre-attaque dans le Secteur de Gabiro : la phase zaïroise du conflit
  - 2.2.2.1. La prise de Gabiro par les Zaïrois
  - 2.2.2.2. Les pertes militaires au cours de la phase zaïroise
  - 2.2.2.3. Quelques effets positifs de la présence militaire zaïroise au Rwanda
  - 2.2.2.4. L'action du Lieutenant-colonel Rwanyagasore
  - 2.2.2.5. Le Secteur de Ngarama
- 2.2.3. Vers une contre-attaque couronnée de succès
  - 2.2.3.1. Nyakayaga et Kabarore
  - 2.2.3.2. Le tournant de Lyabega
  - 2.2.3.3. La reprise de Kagitumba

### **2.3. Les tractations diplomatiques**

- 2.3.1. Recherche d'un appui diplomatique et militaire
- 2.3.2. Le marathon belge à la recherche d'un cessez-le feu
- 2.3.3. La phase africaine de la diplomatie
  - 2.3.3.1. Gbabolité I et II
  - 2.3.3.2. Le Secrétariat Général de l'OUA

## **Conclusion partielle**

### **3. Le reflux et le début d'une guérilla déconcertante**

#### **3. Le reflux et le début d'une guérilla déconcertante**

##### **3.1. Mort et légende de Fred Rwigema**

##### **3.2. Le piège de l'Akagera**

3.2.1. Le Parc de l'Akagera

3.2.2. Le Secteur de Gabiro

3.2.3. La mort du Major BEMS Rwendeye

3.2.4. Le Secteur de Kibungo

##### **3.3. Gatuna et Kaniga : une nouvelle phase de la guerre**

3.3.1. L'influence obscure de Museveni le Crocodile

3.3.2. La prise de Gatuna et Kaniga

3.3.3. Les combats en Commune Kivuye

##### **3.4. Effets intérieurs de la crise et leur exploitation médiatique**

3.4.1. Les heurts interethniques

3.4.2. Le dossier des arrestations

### **Conclusion générale**

### **Bibliographie**

Liste des Tableaux

Tables des figures

## INTRODUCTION GENERALE

Les institutions rwandaises actuelles tirent leur légitimité de la Révolution sociale de 1959. Je n'ai pas personnellement vécu les événements qui ont été à la base de cette révolution mais mon père en parlait tous les soirs, surtout quand il avait vidé quelques gourdes de vin de banane. Ses plaintes avaient pour objet les huit coups de chicotte (umunani w'ikiboko) qu'il recevait tous les mercredis de toutes les semaines avec un devoir de rappel si jamais il manquait un seul mercredi. Il recevait tous ces coups parce qu'il avait osé trainer en justice un sous-chef qui l'avait dépouillé d'une partie de ses terres.

Quelques temps après en 1948, la chicotte cessa parce qu'on avait donné à mon père un nouveau métier d'un type particulier. Pour souffler un peu, il avait en effet accepté avec trois autres malheureux de tirer gratuitement le vélo du même sous-chef, avec celui-ci-dessus évidemment, à l'instar des pousse-pousse chinois. Sur les montées, ils devaient entrainer le vélo avec des cordes attachées au guidon et sur les descentes, ils se plaçaient derrière pour servir de frein. Quand on connaît le relief pentu du Rwanda, on peut se rendre compte que ce genre de métier n'était pas du tout de tout repos.

Mais les récriminations de mon père n'avait pas le moindre cachet ethnique car deux de ses compagnons étaient tutsi : ils sont d'ailleurs morts des suites de ce métier singulier. Mon père prétend que c'était inévitable car, dit-il, ils n'avaient pas la vigueur nécessaire pour supporter ce genre de travail. Il faisait sans doute allusion au préjugé alors répandu qui affirmait que les Tutsi étaient inaptes au travail manuel! En fait, la plupart des Tutsi vivaient dans les mêmes conditions d'exploitation que les Hutu et pourtant la Révolution de 1959 se fit contre les Tutsi qui furent tous pourchassés.

La plupart des rwandais profita alors de cette Révolution mais une partie des citoyens fut obligé de se réfugier à l'étranger, certains pour échapper aux menaces réelles dont ils avaient fait l'objet, d'autres parce qu'ils n'acceptaient pas l'ordre nouveau. Ceux-ci tentèrent alors de renverser par les armes le nouveau pouvoir grâce à un mouvement de guérilla appelé « Inyenzi » (cancrelat). Les attaques meurtrières des commandos « inyenzi » cristallisèrent les tensions interethniques de telle façon que même après l'apaisement des passions consécutives à l'instauration de la 2<sup>e</sup> République, le problème ethnique ne put être abordé avec toute la sérénité voulue. L'épineux dossier des réfugiés rwandais vivant dans les pays voisins fut laissé en suspens, alors que ces mêmes réfugiés, après avoir abandonné leurs prétentions aristocratiques, voulaient rentrer dans leur pays à tout prix.

Comme le régime rwandais trainait les pieds en alléguant les contraintes, bien réelles celles-là, dues à la pression démographique, les réfugiés décidèrent au Congrès de Washington en août 1988 de rentrer par la force. C'est qu'entretiens le maquis de Museveni leur en avait offert une occasion en or car il leur avait permis de se forger une force de frappe considérable, du moins à l'échelle du Rwanda.

Au Rwanda justement, la situation politico-économique était très favorable à l'assaillant car le pouvoir politique, empêtré dans ses contradictions, avait sombré dans des pratiques de concussion, de népotisme et de régionalisme sous des apparences de libéralisme. La paupérisation de la population avait atteint des niveaux alarmants et les promesses de démocratisation restaient superficielles.

Saisissant l'occasion au vol, le FPR créé en 1986 se lança à l'assaut du Rwanda et, profitant de ses succès initiaux, il fit un tapage extraordinaire au niveau mondial. Au Rwanda par contre, la surprise fut totale et l'équipe au pouvoir, affolée, prit des mesures qui se souciaient très peu des droits du citoyen. Il est vrai que le choc avait été tel qu'il fallait des médications de cheval !

L'armée rwandaise, submergée au départ, parvint à rétablir la situation pendant que la diplomatie tentait de résoudre le conflit. Ce n'était pas chose facile parce que les tentations extrémistes restaient puissantes de part et d'autre.

C'est toute cette trame que ce travail se propose d'analyser en se limitant aux mois d'octobre et novembre 1990 parce qu'au cours de ces mois, tous les éléments du drame rwandais actuel peuvent être appréhendés. Ce programme relève cependant d'une gageure, parce que d'une part les événements sont très récents et les passions restent encore vivaces. Dans ces conditions, il n'est pas facile de recueillir des témoignages objectifs, sans oublier que je suis moi-même profondément impliqué dans les événements. D'autres parts, il ne me sera pas possible, pour des raisons évidentes, de présenter correctement le point de vue du FPR car pour le moment ce mouvement agit à partir de l'Uganda. Nous avons pensé pouvoir remédier à cette faiblesse en utilisant la littérature émanant des milieux du FPR, essentiellement des revues et des livres.

Du côté rwandais, en ce qui concerne les événements militaires, nous avons pu avoir accès à une grande partie des messages échangés entre l'Etat-major et les commandants des secteurs opérationnels. Nous avons également utilisé les dépêches de l'Agence France Presse, ainsi que les journaux belges qui couvrirent les événements du Rwanda avec une assiduité sentimentale. D'autres documents ont été glanés ici ou là mais nous avons surtout pu effectuer des enquêtes sur le terrain. Malgré le caractère passionnel du sujet, nous avons tenté de présenter les événements avec le plus d'objectivité possible mais évidemment on se rend compte que ce n'est pas facile du tout. Cependant, les faits ont été présentés sans la moindre altération et le lecteur se fera une opinion lui-même.

En outre, faute d'une documentation complète pour les raisons d'accessibilité évoquées plus haut, de nombreuses hypothèses seront lancées et nous considérons que c'est autant de pistes de recherche possibles, recherches qui confirmeront ou infirmeront le contenu de nos périphrases. Nous espérons malgré tout que ce travail est une contribution sérieuse à la recherche de solutions aux problèmes de ce pays. C'est dans ce cadre que certains dossiers ont été présentés avec une franchise parfois téméraire. Ainsi le comportement de certains personnages sera sérieusement mis en cause, non pas pour attirer sur eux la vindicte populaire mais plutôt pour baliser le chemin qu'il nous faudra dorénavant suivre, en pointant du doigt les écueils dont il est parsemé.

Ce travail s'articule justement autour de trois parties : la première tente de disséquer les racines du mal rwandais mais en retenant essentiellement les faits saillants car d'autres écrits ont déjà abordé ce sujet. La 2<sup>o</sup> partie se propose de raconter les péripéties des affrontements tandis que la 3<sup>o</sup> partie présente les drames qui en ont résulté. Une petite conclusion ouvrira peut-être des perspectives.

Il faut dire enfin qu'au cours de ces conflits on a entendu des affirmations horribles comme « Tutsi, retournez chez vous en Ethiopie » ou encore « On va vous envoyer chez vous en Ethiopie par la rivière Nyabarongo ». Toutes ces aberrations ont été lancées avec cette conviction que les Tutsi ont été des envahisseurs qui ont conquis le Rwanda et asservi les populations hutu et twa. Cela suppose que Hutu et Tutsi soient de races différentes. Qu'est ce qu'on peut en dire raisonnablement?

## I. LES PRODROMES DE LA GUERRE

Ce chapitre a pour objectif de tenter d'analyser les processus qui sont à l'origine du conflit qui a secoué le Rwanda à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1990. Nous pensons pouvoir les situer dans les événements qui ont été à la base de la Révolution Sociale de 1959 ainsi que dans les gouvernements républicains successifs qui n'ont pas pu aborder les diversités ethniques et régionales avec toute la sérénité voulue.

### 1.1. Le problème des réfugiés rwandais

L'origine des événements qui ont endeuillé le Rwanda depuis une trentaine d'années a été analysée par d'éminents spécialistes, chacun éclairant à sa façon une certaine facette de cette histoire. Qu'on nous permette de citer entre autres Filip Reyntjens (1985), Alexis Kagame(1974), Emmanuel Ntezimana (1976), Jean Gualbert Rumiya (1983), Jean Paul Harroy (1984), Guy Logiest (1988), Gamaliel Mbonimana (1982), Nkundabagenzi Fidèle (1962) et Murego Donat (1974). Nous ne prétendons pas apporter des éléments nouveaux sur ces événements malheureux mais nous en retiendrons quelques faits susceptibles d'éclairer notre problématique sur les réfugiés rwandais avant d'esquisser les phénomènes récents qui ont rendu la confrontation inévitable.

#### 1.1.1. La Révolution sociale de 1959, base des institutions actuelles du Rwanda

Le Rwanda précolonial avait pu mettre en place un certain équilibre, fragile certes, entre les trois ethnies – nous discuterons plus tard de l'opportunité d'utiliser ou non ce terme- du Rwanda par un système complexe de promotions sociales. En outre, le système de trois chefs sur une même circonscription administrative – chef de la terre, chef du bétail et chef de l'armée- avait renforcé cet équilibre car l'un des trois chefs au moins était hutu. Dans l'ensemble, le pouvoir appartenait essentiellement aux Batutsi mais en réalité à une infime minorité de ceux-ci, comme le constatait le Dr. Richard Kandt étonné par le fait que 3% de la population avait pu dominer le pays pendant plusieurs siècles (Kandt, 1921).

Quoi qu'il en soit, le pouvoir colonial brisa bien vite ce fragile équilibre en mettant en place des auxiliaires indigènes issus d'une seule ethnie en excluant catégoriquement les autres. Le principal artisan de ces bouleversements sociaux fut incontestablement Mgr Léon Classe. En effet, comme le signale F.Reyntgens, la résistance passive des chefs et sous-chefs tutsi vis-à-vis de la réforme administrative de 1926 avait poussé l'administration coloniale à vouloir remplacer un certain nombre de chefs et de sous-chefs tutsi par des Hutu qui seraient sans doute plus réceptifs vis-à-vis de la politique belge. Mgr Classe réagit vigoureusement en condamnant cette politique et les lettres qu'il adressa à la Résidence sont célèbres car elles sont citées dans tous les documents sur l'histoire du Rwanda. La première lettre adressée au Résident Morteau le 21/09/1927 était libellée en ces termes : « *Si nous voulons nous placer*

*au point de vue pratique et chercher l'intérêt vrai du pays, nous avons dans la jeunesse mututsi un élément incomparable de progrès, que tous ceux qui connaissent le Rwanda ne peuvent sous-estimer. Avides de savoir, désireux de connaître ce qui vient d'Europe, ainsi que d'imiter les européens, entreprenants, se rendant suffisamment compte que les coutumes ancestrales n'ont plus de raison d'être, conservant néanmoins le sens politique des anciens et le doigté de leur race pour la conduite des hommes, ces jeunes gens sont une force pour le bien et l'avenir économique du pays. Qu'on demande aux Bahutu s'ils préfèrent être commandés par des roturiers ou par des nobles, la réponse n'est pas douteuse : leur préférence va aux Batutsi, et pour cause. Chefs nés, ceux-ci ont le sens du commandement... C'est le secret de leur installation dans le pays et de leur mainmise sur lui ».*

Ayant appris que le Résident Morteihan voulait quand même nommer des responsables hutu sans suffisamment tenir son opinion en considération, Mgr Classe lui adressa une seconde lettre en le mettant en garde car, disait-il, *« le plus grand tort que le gouvernement pourrait se faire à lui-même et au pays serait de supprimer la caste mututsi. Une révolution de ce genre conduira le pays tout droit à l'anarchie et au communisme haineusement antieuropéen. Loin de procurer le progrès, elle annihilera l'action du gouvernement, le privant d'auxiliaires nés capables de le comprendre et de le suivre... En règle générale, nous n'aurons pas de chefs meilleurs, plus intelligents, plus actifs, plus capables de comprendre le progrès et même plus acceptés du peuple, que les Batutsi ».*

A l'époque, il y avait très peu d'agents belges au Rwanda et ils connaissaient mal les réalités du pays ; dans les grandes décisions, ils s'en tenaient presque exclusivement aux avis des missionnaires censés mieux connaître le milieu. C'est ainsi que le Résident Morteihan adopta le point de vue de Mgr Classe et les Bahutu furent systématiquement exclus de toutes les fonctions politiques, même inférieures.

Qui est finalement Mgr Classe qui a joué un rôle aussi néfaste sur l'histoire du Rwanda ? Plusieurs études ont été effectuées sur la personnalité de ce prélat. L'étude la plus fouillée fut sans doute celle de Rutayisire Paul (1984) mais elle est malheureusement plus une apologie qu'une analyse objective. Celle qui fut faite par le Père A. Van Overschelde (1946), un ami personnel du Père Classe, est encore moins objective. Quant à nous, nous nous contenterons d'ajouter à cette riche collection un fait en soi anodin mais qui, s'il était vérifié, serait riche d'enseignement sur le comportement de Mgr Classe. Dans les archives de la Maison Généralice des Pères Blancs à Rome, on trouve en effet un certain nombre de lettres de Pères Blancs compagnons de Classe, lettres adressées à leurs supérieurs et qui s'étonnaient de voir souvent sortir de la chambre de Mgr Classe de jeunes éphèbes batutsi.

On sait bien que parmi les missionnaires régnait alors un climat de rivalités sordides (le retour précipité du Père Brard en Europe serait dû à ces mésententes) et ces affirmations peuvent relever de la mauvaise foi mais il n'est pas impossible non plus que l'Honorable Mgr Classe se soit adonné à l'amour grec avec de jeunes batutsi. On comprendrait alors pourquoi ce prélat a tenu des propos si peu en rapport avec l'Évangile de Jésus Christ qu'il était censé mettre en pratique, propos exaltant la théorie du Super Homme qu'en d'autres lieux et à la même

époque un certain Adolf Hitler était en train de mettre en pratique et dont les effets furent si tragiques pour l'Humanité entière!

Au niveau du Rwanda, les Bahutu, pourtant majoritaires à 85%, furent systématiquement exclus de toutes les fonctions politiques. Filip Reyntjens a correctement mis en évidence les conséquences de cette réforme qui visait « *la rationalisation de la structure administrative* » mais sans assurer « *la protection des Hutu contre des exactions de toutes sortes* », l'administration s'étant montrée incapable de comprendre « *l'essence des concepts normatifs sur lesquels la relation entre les chefs et leurs sujets était basée* » (Reyntjens, 1985)

C'est ainsi qu'au point de vue des fonctions politiques, même si on se réfère à l'année 1959 – tout juste avant la Révolution- où quelques sous-chefs hutu venaient d'être désignés, on constate qu'il n'y avait aucun chef hutu et quelques sous-chefs appartenant à cette ethnie, sur un total de 559 sous-chefs.

Tableau n°1 : Répartition des chefs et des sous-chefs par ethnie à la veille de la Révolution de 1959

Nombre de chefferies	45	Nombre de sous-chefferies	559
Chefferies vacantes	2	Sous-chefferies vacantes	-
Chefs batutsi	43	Sous-chefs batutsi	549
Chefs bahutu	-	Sous-chefs bahutu	10

De même, le système éducatif fut lui aussi monopolisé par les Batutsi. En effet, d'après la Commission Spéciale des Relations Sociales du Rwanda qui fut créée par le Roi Mutara le 30 mars 1958, sur un échantillon de 29 écoles primaires sur 114 recensées au Rwanda à l'époque (soit 25%) et 29 établissements secondaires sur 49, on trouve les proportions ethniques suivantes :

Tableau n°2 : Proportions ethniques dans quelques écoles du Rwanda en 1958

	Bahutu		Batutsi		Batwa	
	Total	%	Total	%	Total	%
Ecoles primaires	29 953	67.81	14 211	31.7	32	0.01
Ecoles secondaires	1 116	39.2	1 740	60.8	-	-

(Source : RUMIYA, 1991)

Ces chiffres montrent clairement que les Bahutu étaient sous-représentés, surtout dans les écoles secondaires. On ne les trouvait d'ailleurs que dans les Séminaires et les noviciats paradoxalement moins enclins à respecter les consignes du Vicaire Apostolique du Rwanda comme on appelait alors Mgr Classe. On se rend donc compte que l'application de ces recommandations se traduisit par l'exaspération des clivages ethniques en mettant le pouvoir et donc la richesse entre les mains d'une seule ethnie.

D'autres parts, en vue de réduire les charges qui pesaient sur les Bahutu, l'administration berge entreprit des réformes sur les différentes prestations qui pesaient sur les masses populaires (akazi, uburetwa, ikiboko, ibihunikwa...). Malheureusement ces réformes se

traduisirent plutôt par une augmentation de ces mêmes charges. D'après les calculs de F.Reyntjens, les réformes du système de l'Ubutwa par exemple (corvées de travail ou journées de prestation rendues par les Bahutu aux chefs et sous-chefs) portèrent ces prestations de 37 jours par an et par homme adulte à 107 jours, soit 70 jours en plus.

Pour échapper à une situation devenue intenable, beaucoup de rwandais s'enfuirent vers les pays voisins en grand nombre. D'après J.P. Chrétien que cite F.Reyntjens, en 1959 350 000 rwandais étaient partis en Ouganda et 35 000 au Tanganyika. Quand on sait que ces départs concernaient surtout les « hommes adultes valides », on se rend compte de l'ampleur du phénomène, surtout si on sait que la population rwandaise était alors estimée à 2 624 990 personnes avec environ quelques 600 000 hommes adultes valides! De nombreuses autres sources affirment que 75% des jeunes hommes partaient à un moment ou un autre, ce qui avait pour conséquence d'augmenter les charges qui pesaient sur ceux qui restaient.

Plus grave encore, l'action du colonisateur était parvenue à abattre tout esprit nationaliste car aucun notable tutsi ne put se rendre compte du danger que courait le pays, empêtrés qu'ils étaient dans la course aux honneurs et aux richesses. Le même scénario se reproduira d'ailleurs à la veille d'octobre 1990, mais cette fois pour les Hutu !

Pourtant, les décisions de l'administration coloniale étaient mises en application par les notables indigènes, donc tutsi, qui servaient d'intermédiaires et ce sont ceux-là que la population voyait, ce sont eux qui donnaient la chicotte et fatalement c'est sur eux que se portèrent toutes les rancœurs accumulées pendant plusieurs décennies et cette haine s'étendit par ricochet à tous les membres du groupe tutsi.

Certains membres de la diaspora de réfugiés prétendirent à un certain moment que le roi Mutara avait senti le danger et qu'il avait initié des réformes profondes. Il est vrai que le peuple avait crédité ce Monarque de la suppression des corvées uburetwa, de la chicotte ikiboko et du système de clientèle ubuhake, ce qui lui avait d'ailleurs procuré une popularité considérable auprès de la masse hutu, de sorte que certains de ces collaborateurs tutsi l'avaient appelé « roi des Bahutu ». Mais ces réformes lui furent attribuées abusivement car l'initiative revient aux différentes missions du Conseil de Tutelle de l'ONU, notamment celle de 1948 qui recommanda entre autres choses la suppression des prestations en travail qui devaient être remplacées par une taxation en numéraire, la suppression du fouet comme peine disciplinaire... Sous la pression de l'ONU, la Belgique entreprit toutes ces réformes et c'est le roi qui les mettaient en application, c'est lui qui, aux yeux de la population, en était le promoteur.

Seulement, ces réformes ne furent pas assez profondes ou alors elles arrivèrent trop tard car elles ne purent empêcher la Révolution Sociale de 1959 de se déclencher avec tous les drames humains qui en résultèrent.

Notre propos n'est pas de raconter les péripéties de cette Révolution, car les auteurs précités l'ont très bien fait. Qu'il nous suffise de dire que les principes qui l'ont guidée, la démocratie et la justice sociale, sont à la base des institutions républicaines qui en ont résulté. On verra

dans la suite que les dirigeants du régime républicain ont pris beaucoup de libertés avec ces mêmes principes en cultivant des méthodes ethniques et régionalistes.

Nous ajouterons ensuite que cette Révolution se déroula dans un climat de violences inouïes et beaucoup d'auteurs estiment à quelques 15 000 victimes la rançon de la libération des masses populaires. En même temps, d'après les chiffres du HCR, environ 153 000 citoyens rwandais, presque exclusivement des Batutsi, s'étaient réfugiés dans les pays limitrophes en 1964. A ce moment, les spécialistes estimaient que les Batutsi représentaient 15% d'une population de 3 069 000 personnes, soit 460 350 individus. Cela veut dire que près de 5% de la population rwandaise quitta le pays, cette proportion s'élevant à 33% quand on ne considère que les seuls Batutsi. Les jalons du drame rwandais sont alors en place.

### **1.1.2. L'Indépendance et la radicalisation du problème des réfugiés**

Nous avons vu qu'une infime minorité de Batutsi participaient au pouvoir tandis que la plus grande partie vivaient dans des conditions aussi misérables que celles des Bahutu. On penserait alors qu'à priori tous les déshérités allaient faire cause commune et balayer la classe des exploités par une même Révolution. Pourtant, par un amalgame déconcertant, tous les Batutsi furent groupés dans le même panier et pourchassés par les Bahutu. Il est vrai que par un réflexe de groupe, presque tous les Batutsi avaient adhéré en masse au parti UNAR (Union Nationale Rwandaise) qui, sous un masque progressiste, recherchait en réalité le maintien du statu quo social. C'est ainsi que beaucoup de Batutsi partirent pour l'étranger et de 1960 à 1968, ils cherchèrent à reconquérir le pouvoir les armes à la main. Cette menace continuelle radicalisa rapidement le problème des réfugiés qui furent présentés par la propagande du régime républicain comme l'ennemi public à abattre. Dans ces conditions, malgré quelques tentatives infructueuses, il était difficile d'envisager sereinement leur retour pacifique.

#### **1.1.2.1. Le terrorisme « Inyenzi »**

La Révolution sociale de 1959 et son cortège de violences devait fatalement entraîner une réaction tout aussi violente de la part des anciens tenants du pouvoir qui s'étaient pour la plupart réfugiés à l'étranger. Dans ce cadre, tous les réfugiés furent invités à rester prêts au combat contre le nouveau régime républicain.

Pour cela, sous la pression de leurs leaders, les réfugiés installés dans différents camps refusèrent de cultiver les parcelles qui leur avaient été distribuées. C'est qu'en culture rwandaise, on ne plante des cultures pérennes comme le bananier par exemple que dans sa propriété dont on a la jouissance pour toujours. Ainsi à Nyamata, ils ne consentirent à se mettre aux champs que sous la menace du gouvernement et des organismes d'aide de leur couper les subsides.

De même, en juillet 1963, le Secrétaire parlementaire du cabinet du Vice-président du Tanganyika, Mr John Nzunda, invita les réfugiés à travailler et ne pas continuer à vivre aux crochets du gouvernement du Tanganyika. En Ouganda, les réfugiés se mirent au travail sous la menace de rapatriement. En fait, ils espéraient reconquérir le pouvoir perdu par les armes et

dans ces perspectives, il était inutile de se mettre aux champs dans les pays d'accueil dans lesquels ils ne comptaient pas séjourner longtemps.

Les premières attaques débutèrent dès le coup d'état de Gitarama (28/01/1961) qui mit fin à la Monarchie et instaura la République. Au départ, les commandos partaient de l'Uganda qui était encore sous domination britannique. Ainsi entre le 19 mars 1961 (début des coups de main terroristes) et le 25 mars 1962, 21 attaques furent effectuées à partir de l'Uganda. Au cours de ces attaques, 42 personnes ont été massacrées, la moitié brûlée vive dans leurs huttes dont une centaine furent incendiées ; le nombre des blessés était évidemment encore plus élevé. Signalons ici que les commandos visaient uniquement les familles hutu, surtout les leaders politiques qui étaient accusés d'avoir trahi le roi. En réaction, la population hutu de la Préfecture de Byumba, exaspérée et terrorisée, massacra un millier de tutsi soupçonnés d'héberger et protéger les assaillants.

Dans la suite, du 03 avril 1961 au 04 mai 1962, 15 attaques provoquèrent la mort de 20 victimes civiles, plusieurs centaines de huttes incendiées, sans compter les assaillants tués au cours des attaques. En fait, les attaques ont été beaucoup plus nombreuses et plus meurtrières : nous n'avons signalé que celles qui ont été retenues par les autorités belges.

Les Européens isolés dans les campagnes furent particulièrement visés par les commandos et ils étaient chaque fois sauvagement massacrés. Nous avons choisi quelques cas susceptibles de mettre en évidence la violence de ces attaques :

- Le 30 mars 1961, un certain Furisonne fut tué à Shonga en Préfecture de Byumba sur la frontière ougandaise
- Le 21 novembre 1961, Monsieur Audulaire fut laissé pour mort à Kinigi en Préfecture de Ruhengeri et sa voiture emportée. Grace à cette voiture, le même commando arriva à Rutongo et massacra plusieurs familles « indigènes ». A Kabuye près de Kigali, il croisa la famille Francotte qui rentrait Kigali. Monsieur et Madame Francotte furent assassinés et leur petit enfant blessé agonisa sur la route jusqu'au matin.
- Le 10 janvier 1962, Ngurumbe Aloys tua à Gabiro le conservateur du Parc National de l'Akagera, Monsieur Deleyn et quatre autres blancs furent blessés
- Le 16 janvier à Mubuga, Préfecture de Kibuye, Mr Fontaine fut attaqué chez lui par le commando mais il parvint à repousser les agresseurs.
- Le 14 avril 1962, à Rutongo de nouveau, Mr Geens et sa femme rwandaise furent tués tandis que A.Geens, son frère qui était ingénieur à la SOMUKI, une société minière, était blessé.

Le commando s'entraînait à Kamwezi en Uganda, les armes étant fournis par Mungarurire Michel qui les acheminait jusqu'à Kizinga. Les coups de main étaient effectués par Kayitare Jean, fils de Rukeba, Numa André, Mpambara Alexis et surtout par Ngurumbe Aloys, ancien sous-chef à Byumba. Le même Ngurumbé fut enlevé de Goma (Zaïre) en 1981 par la Sûreté rwandaise, c'est-à-dire 20 ans après. Condamné à la prison à vie, il fut libéré le 04 février 1992 lors de l'amnistie générale qui effaça tous les crimes politiques commis par les réfugiés. Approché par Kanguka, un journal pro-FPR, il raconta tous ses forfaits en affirmant que lui et

ses compagnons avaient l'intention d'exterminer tous « *les mauvais blancs* » qui poussaient les gens à s'entretuer (Kanguka n°52 du 12 février 1992). Il avait reçu une formation de maquisard en Chine et à Cuba. Ses compagnons Numa André et Mpambara Alexis furent extradés par la Tanzanie où ils s'étaient réfugiés et ils furent fusillés à Ruhengeli en 1963. D'après Ngurumbe, le terme « *Inyenzi* » qui se traduit par « *cancrelat* » en français est l'abréviation de « *Ingangurarugo yiyemeje kuba ingenzi* », c'est-à-dire « *le combattant de la milice royale Ingangurarugo qui s'est donné comme devise d'être le meilleur* ». La milice Ingangurarugo était l'une des meilleures unités du Roi Rwabugiri à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Le terrorisme Inyenzi se poursuivit jusqu'en 1968 mais l'attaque la plus violente se produisit les 21-22-23 décembre 1963 car les assaillants s'emparèrent du petit camp militaire de Gako au Bugesera. Tout le Bugesera fut conquis et les réfugiés tutsi de la région s'enrôlèrent ; leur progression les porta au pont de Kanzenze sur la Nyabarongo, à quelques 20 km de Kigali et c'est là qu'ils furent stoppés par la jeune Garde Nationale. La fuite des assaillants fut aussi rapide que leur éphémère avance mais malheureusement les victimes de cette aventure furent innombrables. C'est ainsi qu'un peu partout dans le pays, des populations hutu, terrorisées par la perspective d'un retour à l'ancien régime, massacrèrent en l'espace de quelques jours des milliers de tutsi, accusés d'avoir pactisé avec l'envahisseur.

On estime actuellement que de 10 à 15 000 personnes furent assassinées, surtout en Préfecture de Gikongoro tandis que d'autres prirent le chemin de l'exil. Les Batutsi de l'intérieur, traumatisés par cet holocauste, renoncèrent pour longtemps à héberger les assaillants, ce qui rendit plus difficile les attaques ultérieures. Cependant, ces agressions inyenzi accentuèrent considérablement les clivages ethniques qui auraient pu être plus facilement colmatées.

#### 1.1.2.2. La 1<sup>ère</sup> République et le problème des réfugiés

La jeune République instaurée le 28 janvier 1961 était obsédée par la possibilité d'une restauration de l'ordre ancien à l'occasion d'une attaque inyenzi. Le carnage aurait été alors affreux. C'est pour cela que le premier objectif du gouvernement fut d'empêcher à tout prix le rétablissement du pouvoir tutsi et toute la propagande officielle visait à mobiliser la population dans cette optique. Malheureusement, comme l'assaillant était essentiellement tutsi, même ceux de l'intérieur lui étaient assimilés. De cette façon, par la force des choses, une série de mesures vexatoires qui aboutirent à une certaine marginalisation furent petit à petit appliquées aux tutsi. Le fossé se creusait encore plus entre les deux ethnies du fait du terrorisme inyenzi.

En même temps, le Président Kayibanda appelait les réfugiés à ne pas prêter l'oreille à ceux qui les poussaient à la lutte armée et à rentrer pacifiquement au Rwanda, pourvu qu'ils acceptent l'ordre nouveau. Nous allons passer en revue les principales interventions de Mr Grégoire Kayibanda à l'adresse des réfugiés.

Dans une déclaration gouvernementale prononcée le 26 octobre 1961 devant l'Assemblée législative, le Président de la République qui venait tout juste d'être élu à ce poste affirma que « *le problème des réfugiés, que j'appellerais plutôt le problème des personnes déplacées, nous préoccupe vivement... le problème est insoluble si l'on continue à se placer dans une*

*perspective « politique ». Je demande, spécialement à l'opposition, de ne pas se servir de ces personnes pour défendre l'une ou l'autre politique, souvent d'ailleurs dépassée par les événements de l'histoire nationale. Mon gouvernement demande que tous se placent dans une vision plus « humaine » et aident le gouvernement à réduire la faim, le vagabondage, la misère, le fanatisme dont sont malades beaucoup de ces personnes déplacées ».*

Il continua en affirmant que pour celles d'entre elles qui ne pourront pas rejoindre leurs communes d'origine, il faudra trouver « *des régions saines, aptes au peuplement... chacun des Ministères dans le cadre de ses compétences contribuera à aider les personnes déplacées à se reclasser et à retrouver une vie normale* ». Ce discours retraçait le programme du gouvernement républicain et comme on peut s'en rendre compte, le problème des réfugiés et des déplacés figurait dans les priorités.

Un mois après l'attaque du Bugesera et les massacres qui l'ont suivie, le Président Kayibanda prononça un discours à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire de la Démocratie au Rwanda, le 28/01/1964. Dans ce discours, il expliqua à la Nation ce qui s'était passé tout en fustigeant en termes assez violents les médias étrangers qui, pour lui, avaient déformé les faits, ainsi que le néocolonialisme qui avait armé les agresseurs.

A l'adresse des réfugiés, il déclara : « *Messieurs et Mesdames les réfugiés, nous vous invitons une fois de plus à rentrer pacifiquement, ou à vous installer définitivement dans les pays qui vous ont hébergé, en obéissant aux lois et règlements des autorités de ces pays. Cette invitation, très réaliste, que nous vous avons maintes fois répétée, est la seule qui puisse vous sauver et assurer à vos enfants un avenir souriant. Dégagez-vous de vos actuels meneurs détraqués et inhumains, dégagez-vous du néocolonialisme dont vous ne devenez que l'instrument peut-être inconscient, mais à coup sûr inefficace en ce qui concerne la République rwandaise. Et vous, mes chers concitoyens, pendant que les forces nationales de sécurité font leur devoir, restez calmes, vaquez tranquillement à vos occupations, laissez toute tentative ou manœuvre de vengeance...* »

Quelques jours après, le 11 mars 1964, Grégoire Kayibanda prononça un important discours à l'adresse des rwandais émigrés ou réfugiés à l'étranger. Ce discours, prononcé avec la sincérité qui caractérisait le Président Kayibanda, invitait les réfugiés à rentrer pacifiquement au pays et participer à son essor démocratique. Il leur rappelait que leurs agissements commandités par le néocolonialisme mettaient en danger la vie des tutsi restés au pays « *qui ont peur d'une fureur populaire que font naître vos incursions, sont-ils heureux de vos comportements ? En effet, ceux-ci jouissent non pas évidemment du titre de seigneur à statut spécial mais de tous les droits reconnus au citoyen dans n'importe quel pays démocratique. Ne les trompez plus* ».

Dans ce discours, le Président Kayibanda dressa une typologie des réfugiés :

- *Certains d'entre vous en grand nombre ne demandent que la tranquillité pour se faire à leur état nouveau à l'étranger, s'installer et chercher des moyens pour faire vivre honorablement leur famille. Ils sont raisonnables et ce sont ceux-là que nous n'avons cessé d'inviter à rentrer au pays s'ils le veulent.*

- *Un petit nombre d'entre vous sont des fanatiques et ne peuvent pas mesurer les grands pas qu'a réalisés l'histoire du Rwanda et de l'Afrique depuis les derniers trois ans. Ces féodaux impénitents se livrent à une propagande qui tend à convaincre que le régime mwami pourra être réinstauré : erreur grave et si grave que non seulement le régime mwami est condamné définitivement, mais encore ceux qui, dans un aveuglement inouï persistent à « combattre pour le mwami » se condamnent à périr eux-mêmes... A supposer par impossible que vous veniez à prendre Kigali d'assaut, comment mesurez-vous le chaos dont vous seriez les premières victimes... Vous le dites entre vous : « ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi »...*

Il invitait alors les réfugiés à déposer les armes et à rentrer pacifiquement, car les services d'accueil étaient en place pour les accueillir. Pour ceux qui voulaient rester et s'établir dans les pays qui les avaient hébergés, ils pouvaient s'établir en paix et les services diplomatiques rwandais étaient invités à leur fournir toute l'aide nécessaire. Quant à ces « *féodaux impénitents* », ils étaient invités à déposer les armes car ils ne parviendraient jamais à battre une armée régulière bien entraînée et bien motivée.

Telle était donc la position de la 1<sup>ère</sup> République, position qui fut codifiée par l'Arrêté présidentiel n°25/01 du 26/02/1966 portant mesure de réintégration des réfugiés. Cet arrêté présidentiel, composé de 8 articles, était censé régler la réintégration des réfugiés jusqu'à l'agression d'octobre 1990 mais on verra dans la suite que le Colonel Kanyarengwe, alors Ministre de l'Intérieur, a pris beaucoup de libertés dans son interprétation. Au terme de cette loi, le réfugié qui rentrait au pays devait présenter au Préfet de la Préfecture dans laquelle il voulait demeurer des pièces d'identité qui lui auraient été fournies par le pays d'asile, ainsi qu'un billet de recommandation du H.C.R. du pays de provenance. Il devait également faire connaître le chef de famille chez lequel il logerait provisoirement.

En plus, le réfugié rentrant ne pouvait en aucun cas réclamer ses terres au cas où celles-ci avaient fait l'objet d'une affectation par les autorités publiques. Ainsi donc tout réfugié qui voulait rentrer au Rwanda pouvait le faire sans la moindre condition, sauf que « *le réfugié de retour ne doit posséder aucune arme à feu ou des documents de propagande subversive* ».

Ainsi fut défini le cadre dans lequel le réfugié était invité à rentrer au pays mais en fait personne n'est rentré car la guérilla continuait et le fossé entre les Hutu et les Tutsi s'était creusé encore davantage. De surcroît, une crise politique avait commencé à partir de 1968, crise qui aboutit au coup d'état du 08/07/1973 : le problème des réfugiés fut alors relégué au second plan, d'autant plus que des tensions d'ordre ethnique aboutirent au départ de nouveaux réfugiés, surtout des intellectuels.

### 1.1.2.3. L'approche de la 2<sup>e</sup> République

Après le coup d'état du 05/07/1973, il semble que le Président Habyalimana ait voulu résoudre sincèrement le problème des réfugiés rwandais comme en témoigne la mise sur pied d'une Commission Ministérielle mixte Rwanda-bugandaise pour le rapatriement des réfugiés rwandais vivant en Uganda. Cette commission s'est réunie à Kampala du 21 au 28 juillet 1974

mais elle n'a pas pu continuer ses travaux à cause des problèmes conjoncturels qui ont suivi. En effet, les réfugiés ont préféré tenter leurs chances avec le régime d'Amin Dada, d'autant plus que le Rwanda était alors frappé par une grande disette.

En outre, des divisions importantes commençaient déjà à apparaître au sein de l'équipe dirigeante, car le Colonel Kanyarengwe, Ministre de l'Intérieur et de la Fonction Publique, était farouchement opposé au retour des réfugiés. C'est dans ce cadre qu'il édicta, en collaboration avec le Ministre de la Justice, Monsieur Habimana Bonaventure, la circulaire n°2420/A.09 du 25/10/1973, relative à l'Arrêté Présidentiel n°25/01 du 26/02/1966 portant mesures pour réintégration des réfugiés et réclamations diverses.

Cette circulaire avait théoriquement pour objectif d'explicitier les dispositions à prendre devant les problèmes posés par la réintégration des réfugiés, notamment les éventuelles réclamations de ceux-ci. Mais en réalité elle rendait plus difficile leur retour en soumettant cette possibilité au bon vouloir du Préfet qui lui-même connaissait les dispositions de son autorité directe, le Ministre de l'Intérieur.

De plus, se basant sur l'interprétation de cet arrêté présidentiel, le Colonel Kanyarengwe fit dépouiller les familles tutsi d'une partie de leurs terres sous le fallacieux prétexte que si le frère ou le cousin réfugié à l'étranger n'était pas parti, ils auraient dû partager ! Ainsi des ménages tutsi qui avaient un vague parent à l'étranger furent obligées de diviser en deux leurs propriétés, une partie étant récupérée par la Commune qui la vendit aux enchères. Devant le tollé soulevé par cette injustice, l'application de cette mesure se limita à quelques communes du pays, comme la Commune Nyaruhengeri dont le bourgmestre était à la solde de Kanyarengwe.

Toujours dans l'interprétation de l'arrêté présidentiel de 1966, le Colonel Kanyarengwe exigea du réfugié une demande individuelle de rapatriement à partir du pays d'asile, alors que cela n'était stipulé nulle part dans l'arrêté de 1966. C'est ainsi que les portes du Rwanda furent fermées aux réfugiés qui ne pouvaient plus rentrer librement d'exil alors que le climat intérieur s'était considérablement détendu et que ceux-ci avaient abandonné leurs prétentions aristocratiques.

En réalité, le Colonel Kanyarengwe qui publia les « *Règlements et instructions relatives à la réintégration des réfugiés et réclamations diverses destinés aux autorités communales, préfectorales et judiciaires* » dans un petit document de 54 pages en 1979, avait fait partie de la 1<sup>ère</sup> promotion de l'Ecole d'Officiers, en compagnie de Habyalimana. Il figurait donc parmi ces jeunes officiers qui avaient repoussé les agressions Inyenzi. On raconte que, capturé par ceux-ci, il aurait été attaché par les jambes sur une jeep et trainé par terre. Ses cheveux auraient été arrachés sur une partie de sa tête. Il aurait alors juré de ne pardonner aux tutsi que quand ses cheveux auraient repoussé. En fait, ses cheveux avaient été arrachés par la teigne mais cette anecdote peut aider à caractériser l'individu. Il semble même que ses démêlés avec le Président Habyalimana ont eu pour origine des divergences sur le problème ethnique et régional. C'est ainsi que le Colonel Kanyarengwe ne voulait pas entendre parler de la grâce présidentielle donnée au Président déchu, Grégoire Kayibanda dont la condamnation à mort

avait été commuée en prison à perpétuité. Finalement, Mr Kanyarengwe participa à la tentative de coup d'état du sinistre Lizinde et il s'enfuit du pays en 1980.

On peut donc conclure que la résolution du problème ethnique avec en corollaire celui des réfugiés fut rendu impossible par les incursions inyenzi et sous la 2<sup>o</sup> République par quelques politiciens anti-tutsi.

### 1.1.3. La marche vers l'inévitable affrontement

Par une exceptionnelle conjonction des circonstances, c'est à partir de l'Uganda que le problème des réfugiés se posa au Rwanda avec avec grande acuité. En effet, la prise du pouvoir par Yoweri Museveni leur permit de mettre sur pied une force considérable qui leur servit de pression sur le Rwanda. Les négociations sur le retour des réfugiés trainèrent en longueur, rendant par là l'affrontement inévitable, le FPR créé entretemps se sentant en position de force.

#### 1.1.3.1. Les réfugiés rwandais au début des années 1980

Le nombre total des réfugiés rwandais n'est actuellement pas connu avec toutes les précisions voulues. On ne peut se baser uniquement sur les chiffres du HCR qui ne concernent que ceux qui sont secourus par cet organisme. D'autres parts, les données fournies par les pays d'asile sont exagérées vers le haut pour avoir plus d'aide et les différences peuvent aller parfois du simple au triple. Dans cette étude, nous avons préféré présenter les chiffres les plus élevés, c'est-à-dire ceux présentés par les pays hôtes et pour les chiffres les plus récents (1990), nous présentons les données fournies au Comité Exécutif du HCR lors de sa session d'octobre 1990 à Genève.

Tableau n°3 Effectif des réfugiés rwandais dans les pays limitrophes

Réfugiés	Année	1982	1989	Octobre 1990
Burundi		234 000	242 280	267 455
Uganda		80 000	118 000	74 372
Tanzanie		14 000	21 000	22 300
Zaïre		22 000	11 000	75 294
Kenya		-	1 960	1 966
Total		350 000	393 960	441 387

Comme on peut le constater, le nombre total des réfugiés est extrêmement fluctuant mais il oscille sans doute autour du demi-million. En plus, les réfugiés sont surtout concentrés dans les pays voisins du Rwanda mais un certain nombre a pu se caser dans des pays lointains jusqu'aux USA ou en Europe occidentale, essentiellement des intellectuels. C'est donc sur le statut de ces personnes que vont porter les réflexions suivantes.

Au début des années 1980, la législation rwandaise sur les réfugiés se basait sur la loi de 1966 mais qui avait été manipulée, on se le rappelle, par le Colonel Kanyarengwe. Ainsi, les réfugiés ne pouvaient rentrer au Rwanda que sur une demande individuelle mais le

rapatriement était accordé à compte goutte ; très peu de réfugiés purent en bénéficier. La procédure était la suivante d'après le rectificatif publié par le Ministère des Affaires Etrangères en mars 1983:

- Le réfugié doit exprimer par écrit le désir de rentrer
- Cette demande est adressée au pays d'origine via le HCR et le gouvernement du pays d'asile
- Le gouvernement du pays d'origine se prononce sur la demande, sa réponse est transmise à l'intéressé via le HCR et le gouvernement du pays d'asile
- Le réfugié dont la demande est rejetée reste dans le pays d'asile à moins qu'il ne soit accepté dans un autre pays.

Dans l'examen du dossier, en plus de considérations purement arbitraires, on n'acceptait que ceux qui pouvaient prouver leur aptitude à subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire en fait les intellectuels alors que ceux-ci pouvaient se débrouiller facilement ailleurs. La porte du pays était ainsi pratiquement fermée pour la majorité des réfugiés, surtout les couches les moins favorisées qui avaient le plus besoin de protection.

Cependant, beaucoup de réfugiés, surtout ceux de 1973, rentrèrent illégalement au Rwanda et retrouvèrent leurs familles. Quand ils n'avaient pas de problème avec les autorités locales, l'affaire en restait là et après quelques mois, ils obtenaient leurs pièces d'identité leur permettant d'obtenir un emploi. Dans le cas contraire, ils étaient transférés au Service Central de Renseignement qui les mettait en prison pour un mois ou deux, au terme desquels ils retournaient dans leurs familles au Rwanda. Plus tard, vers les années 1986, la situation avait beaucoup évolué et plus aucun réfugié rentré clandestinement n'était inquiété.

En fait, les autorités rwandaises, alléguant les problèmes de pauvreté et de surpopulation, aurait préféré la naturalisation dans les pays d'accueil, comme cela fut fait en Tanzanie où 4 796 rwandais furent naturalisés en 1980. Malheureusement, dans nos contrées, la naturalisation confère un statut extrêmement précaire car il est soumis aux aléas de la politique et aux caprices des autorités des pays d'accueil. Le cas des rwandais vivants au Zaïre prouve à suffisance la véracité de cette affirmation.

En effet, des populations d'origine rwandaise avaient été installées au Congo pour diverses raisons comme les territoires rwandais rattachés à l'Etat Indépendant du Congo en 1908. La main d'œuvre transférée par le pouvoir colonial vers l'Union Minière du Haut Katanga, les populations transférées dans le Nord Kivu par la colonisation ainsi que les réfugiés politiques de 1959.

Le statut juridique et politique de ces personnes fut modifié à plusieurs reprises chaque fois au détriment de leurs intérêts. En effet, le 26 mars 1971, le Président Mobutu promulgua une ordonnance-loi libellée en ces termes : « *les personnes originaires du Ruanda-Urundi établies au Congo à la date du 30 juin 1960 sont réputées avoir acquis la nationalité congolaise à la date susdite* ». (Rukatsi, 1988)

Il est clair que cette ordonnance donnait la nationalité congolaise aux ressortissants rwandais établis au Congo avant l'indépendance de ce pays. Pourtant, comme le montre avec brio Hakiza RUKATSI (1988), la loi 72/002 du 5/01/1972 prit deux dispositions particulières concernant des personnes originaires du Rwanda. Le premier accorda la nationalité zaïroise à toutes les personnes originaires du Rwanda et du Burundi installées au Congo avant le 01/01/1950. En effet, l'article 15 de cette loi stipulait que « *les personnes originaires du Ruanda-Urundi et qui étaient établies dans la province du Kivu avant le 01/01/1950 et qui ont continué depuis lors à résider dans la République du Zaïre jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi ont acquis la nationalité zaïroise à la date du 30 juin 1960* ». (Rukatsi, 1988)

On constate que par rapport à l'ordonnance-loi du 26 mars 1971, la loi n°72/002 du 05/01/1972 retirait la nationalité zaïroise aux rwandais et aux burundi installés au Zaïre entre 1950 et 1960 : ils devenaient de ce fait des apatrides. La 2<sup>e</sup> disposition annula l'ordonnance-loi du 26 mars 1971.

Dans la suite, le Conseil Législatif (Assemblée Nationale) du Zaïre vota en juin 1978 une loi portant abrogation de l'article 15 de la loi 72/002 du 05/01/1972 car, pour les parlementaires zaïrois, des réfugiés politiques des années 1960 avaient profité de la médiocrité des services de l'Etat civil du Zaïre pour usurper la nationalité zaïroise en se basant sur cet article. Cette loi ne fut pas directement promulguée par le Président Mobutu mais elle le sera dans le cadre de la loi n°81/002 du 29 juin 1981 qui stipulait que : « *est zaïrois, aux termes de l'article 11 de la Constitution, à la date du 30 juin 1960, toute personne dont un des descendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République du Zaïre dans ses limites du 1<sup>er</sup> août 1908 telles que modifiées par les conventions subséquentes* ». (Rukatsi, 1988)

Ainsi donc, par un simple trait de plume, tous les citoyens zaïrois d'origine rwandaise installés au Zaïre après 1908 et qui n'avaient plus de lien avec le Rwanda devenaient automatiquement des apatrides. On comprend dès lors que les perspectives de naturalisation comme solution au problème des réfugiés ne pouvaient séduire ceux-ci car cette alternative restait très aléatoire et incertaine. Cette gymnastique pour le moins étrange du législateur zaïrois traduit en réalité l'hostilité grandissante des populations autochtones vis-à-vis des immigrants rwandais en général et des réfugiés en particulier. C'est que les réfugiés rwandais, poussés par l'instinct de survie, avaient pu pénétrer en grand nombre les sphères politiques et économiques des pays d'accueil où ils occupèrent des postes importants, au grand dam des nationaux. C'est ainsi que par exemple, pour ne citer que quelques uns de ces typiques, Monsieur Bisengimana Rwema fut pratiquement le n°2 au Zaïre après Mobutu, que les commerçants rwandais comme Rujugira, Mutangana et beaucoup d'autres dominèrent l'économie du Burundi pendant quelques années. En réaction, le Président BAGAZA du Burundi fit promulguer une loi qui interdisait aux étrangers d'investir dans les secteurs-clés de l'économie du Burundi, comme l'import-export.

#### 1.1.3.2. Le drame des réfugiés rwandais en Uganda.

En Uganda, les ressortissants rwandais, persécutés sous le régime d'Obote, accueillirent avec soulagement le coup d'état d'Idi Amin Dada qu'ils soutinrent massivement car il mit fin aux

persécutions du régime précédent. En effet, en 1969, Mr Obote avait élaboré un projet de loi visant à mettre fin aux prestations des ressortissants étrangers. Ce projet de loi visait surtout les Rwandais, majoritaires parmi les étrangers car en 1970, l'Uganda comptait environ 500 000 ressortissants d'origine rwandaise. Après le coup d'état, les rwandais s'engagèrent en grand nombre dans les unités d'élite de l'armée ugandaise comme le Simba Battalion basé à Mbarara, le Malile Mechanized battalion, le Suicide Commando...

Cette armée comptait d'ailleurs de nombreux officiers d'origine rwandaise, comme le Colonel Jacques Bunyenyezi, frère du futur Major Chris Bunyenyezi qui commandera les opérations au Mutara et qui sera tué à Lyabega le 23/10/1990. En plus, des officiers d'origine rwandaise coiffaient le sinistre « State Research », la sûreté ugandaise qui compte à son palmarès plusieurs centaines de victimes tuées dans des conditions atroces. Le Major Kameya présidait d'ailleurs les tribunaux militaires d'Amin Dada.

Au moment de la guerre avec la Tanzanie en 1978-1979, de nombreux ressortissants rwandais se battirent dans les rangs de l'armée du redoutable dictateur. A la défaite, les Rwandais furent accusés d'avoir soutenu le régime sanguinaire d'Amin Dada et d'avoir ainsi participé aux massacres d'Ugandais.

Cependant, d'autres ressortissants rwandais comme Fred Rwigema avaient rejoint les rangs du FRONASA et avaient combattu aux côtés des Tanzaniens contre le dictateur. En fait, les réfugiés étaient prêts à s'engager dans n'importe quelle armée, pourvu qu'à la victoire, ils aient la possibilité d'entrer en force au Rwanda, ce Rwanda qui refusait de les accueillir et qui voulait, pensaient-ils, les rendre apatrides. Ils venaient d'ailleurs de créer en 1979 la Rwandese Refugees Welfare Foundation (R.R.W.F.) qui avait un objectif essentiellement socioculturel mais aussi la Rwandese Alliance for National Unity (R.A.N.U.) avec un programme nettement politique. Son organe de presse s'appelait « The Alliancer ». D'après le dossier sur le Programme Politique du FPR, le RANU « *n'eut pas d'impact pour plusieurs raisons, notamment le manque de leadership expérimenté et l'absence de contact entre le groupe des initiateur pour la plupart des intellectuels et la masse des réfugiés. Cependant, des membres du RANU parvinrent à rejoindre la lutte armée du National Resistance Movement (N.R.M.) dès 1981. Ils profitèrent de l'expérience ainsi acquise durant la guerre de libération* ».

En fait, la situation des réfugiés rwandais allait de mal en pis et nous allons tenter de la présenter brièvement en nous basant sur l'article d'Ananie Nkurunziza paru dans Dialogue n°127 de mars-avril 1988. Rappelons tout d'abord que les réfugiés rwandais avaient été installés par le HCR dans divers camps comme ceux de Nshungerezi et Nakivala dans l'Ankole, Gahunge et Kyaka dans le Toro ainsi que Kyangwale dans le Bunyoro. La chute de Milton Obote à la suite du coup d'état d'Amin Dada le 25/01/1971 soulagea les rwandais jusqu'alors persécutés par Obote. On a vu qu'ils avaient soutenu le régime Amin jusqu'à se compromettre dans ses autodafés. Ils ne furent pourtant pas inquiétés lors des gouvernements éphémères de Godfrey Binasisa et Yusuf Lule.

Malheureusement, en décembre 1980, l'Uganda People's Congress, le parti de Milton Obote gagna les élections législatives –élections contestées par toutes les parties et par la majorité de

la population- et Obote fut investi Président de la République. Les ressortissants rwandais qui n'avaient pas oublié les projets d'Obote, avaient adhéré dans les mêmes proportions à l'U.M.P. (Uganda Patriotic Movement) de Yoweri Museveni et au Democratic Party (DP) de Semogerere, ce qui eut comme effet de réveiller les vieilles rancœurs anti-rwandais de Milton Obote.

Entretemps, en mars 1981, Yoweri Museveni échappa à un attentat à Kampala ; il rejoignit aussitôt le maquis et créa le National Resistance Movement (N.R.M.). Beaucoup de jeunes rwandais le rejoignirent dans la brousse et pour Milton Obote, tout rwandais devint l'homme à abattre, d'autant plus que Yoweri Museveni était lui-même qualifié de rwandais, pays dont il parle la langue.

C'est ainsi qu'en mai 1981, dans un discours prononcé à Soroti au Nord de l'Uganda, Milton Obote attribua aux rwandais l'origine de tous les maux de l'Uganda, comme les massacres d'Idi Amin Dada, la déliquescence de l'économie... et il les invita à rentrer chez eux. Le Président de l'Uganda lançait en réalité une invitation à la chasse à l'homme et les protestations du HCR et de l'opinion internationale ne feront que retarder l'échéance.

Le prétexte pour lancer l'hallali contre les rwandais se présenta le 15/09/1981 quand de jeunes rwandais des camps de réfugiés de Nshungerezi et Nakivala volèrent des vaches de Banyankole alors que ceux-ci avaient adhéré massivement au parti UPC de M.Obote. Les Banyankore portèrent plainte à la police de Mbarara qui dépêcha des policiers et des membres de la jeunesse de l'UPC pour récupérer le bétail volé. L'expédition trouva les voleurs de bétail dans le district de Rakaï et ceux-ci furent dispersés, laissant leur bétail aux assaillants. Mais la station de police de Kalisizo, en voyant les bandes de fuyards, se figura qu'il s'agissait d'une attaque des guérilleros de Museveni et cette unité se porta à la rescousse des fuyitifs. Dans la confrontation, la police de Mbarara perdit trois hommes et un jeune de l'UPC fut tué. Comble de malheur, le jeune de l'UPC était le propre frère du Docteur Rubaihayo, un ministre du gouvernement Obote. Aussitôt, la nouvelle que des réfugiés rwandais avaient tué trois policiers et un jeune de l'UPC se répandit comme une trainée de poudre et un appel à la vengeance fut lancé.

Ce fut le 02/10/1982 que débuta l'opération d'expulsion des rwandais dans le district de Mbarara, la sale besogne étant effectuée par les jeunes de l'UPC sous la surveillance des forces de l'ordre. Comme les Rwandais s'attendaient déjà à ces événements, la panique les gagna et ils partirent rapidement. Le premier contingent arriva le 06/10/1982 au poste frontalier de Kizinga dans le Mutara. Les hommes étaient accompagnés de leur bétail et ils se déplaçaient dans une mêlée inextricable. Le mouvement d'expulsion des rwandais s'étendit aux districts de Bushenyi mais celui de Kigezi refusa de s'y associer. Au total, quelques 43 000 réfugiés rwandais franchirent la frontière nord du Rwanda en poussant devant eux un cheptel de 70 000 têtes de bétail.. Le gouvernement rwandais fut stupéfait par l'ampleur du phénomène mais il réagit rapidement et les réfugiés furent installés dans les camps de Kibondo et de Nasho, dans des conditions de dénouement extrême.

Heureusement, les secours furent rapidement organisés mais la situation restait précaire, étant donné les mauvaises conditions hygiéniques et le manque d'eau potable. En tous cas, on

s'étonnait du côté rwandais car parmi les expulsés, on ne trouvait que des femmes, des vieillards et des enfants : on pensait que les jeunes avaient été massacrés. En réalité, tous les jeunes avaient rejoint en masse le maquis de Yoweri Museveni avec, pointant à l'horizon, l'espoir de revenir au Rwanda les armes à la main et mettre ainsi fin à l'odyssée des réfugiés.

Entretemps, le Président Obote rentra d'Italie où il était en convalescence. Il lança un message de pacification qui condamnait la persécution sous toutes ses formes mais en fait la mal était déjà fait. La situation se stabilisa tout de même car les gouvernements et les organismes internationaux s'étaient mis en branle.

Restait alors le délicat problème de ceux qui avaient été installés dans les camps de Kibondo et Nasho. Les gouvernements des deux pays initièrent des négociations en vue de trouver des solutions équitables à cette situation dramatique. En effet, lors des entretiens à Arusha en Tanzanie, le Président Habyalimana et Monsieur Paulo Mwanga, Vice-président de la République de l'Uganda décidèrent de créer une commission mixte chargée de se réunir le plus tôt possible et faire des recommandations pratiques devant servir de base à une solution durable au problème des réfugiés. La première réunion de la « Commission Ministérielle Mixte » se tint à Gabiro du 22 au 27 octobre 1982. La délégation ugandaise était conduite par :

- Monsieur Wilson Okwenje, Ministre de la Fonction Publique et des Affaires du Cabinet,
- Le Colonel William Omaria, Ministre d'Etat chargé des Affaires Intérieures
- Monsieur Olanya Olenge, Vice-ministre de la Culture et du Développement communautaire, ainsi que d'autres fonctionnaires du gouvernement.

Le Rwanda était représenté par Félicien Gatabazi, alors Ministre des Affaires Sociales et du Développement communautaire, Monsieur Joseph Nsengiyunva, Secrétaire Général au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Monsieur Kanyarushoki Pierre Claver, Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur ainsi que d'autres fonctionnaires du gouvernement.

Les divergences de vue étaient totales car la délégation rwandaise demandait le retour des réfugiés en Uganda alors que les Ugandais ne voulaient pas en entendre parler. D'après un commentaire fait à Radio Rwanda le 28/10/1982 par le Ministre Gatabazi, les deux délégations ne purent même pas dresser un procès-verbal commun des travaux. Néanmoins, après d'âpres échanges de vue sur les facteurs historiques qui sous-tendent le problème actuel des réfugiés, sur la nature du mouvement des réfugiés à travers la frontière, sur les mesures prises par les deux gouvernements pour maîtriser la situation, sur la nationalité des réfugiés... les deux délégations publièrent un communiqué conjoint que nous nous permettons de commenter.

D'après ce communiqué, le gouvernement ugandais s'engage d'abord à arrêter le flux de réfugiés et à assumer ses responsabilités envers les ressortissants rwandais, les réfugiés de 1959 devant être placés dans des zones déterminées conformément aux lois et procédures

internationales. En outre, les deux pays s'engageaient à maintenir la loi et l'ordre à la frontière en appliquant la législation en matière d'immigration et de douane aux frontières.

En fait, les Ugandais affirmaient que toutes ces personnes qui avaient traversé la frontière étaient des réfugiés rwandais qui rentraient chez eux, le Rwanda quant à lui contestant cette position. C'est pour cela qu'on décida de procéder à l'identification individuelle des réfugiés afin de déterminer leur nationalité. Le gouvernement rwandais prit l'engagement de garder au Rwanda ceux qui auraient présenté des pièces prouvant leur citoyenneté rwandaise. Aussitôt après la rencontre de Gabiro et prenant prétexte de l'engagement de l'Uganda d'arrêter le flux de réfugiés, le gouvernement rwandais, manifestement dépassé par les événements, décida de fermer sa frontière avec l'Uganda.

Seulement, les Ugandais n'avaient pas la moindre envie de respecter leurs engagements et de nombreux réfugiés continuèrent à affluer vers la frontière. C'est ainsi que des milliers de réfugiés furent bloqués dans le « no man's land » de la frontière et ils furent plaqués à Mirama Hill en face de Kagitumba, à Gakamba et à Musenyi : ils ne pouvaient ni entrer au Rwanda ni retourner en Uganda ! Estimés également à quelques 40 000 personnes, ils vivaient dans des conditions atroces, en proie à des maladies et des carences de toutes sortes. Les enfants mourraient comme des mouches et on pouvait voir de nombreux cadavres jonchant la terre. Le bétail fut exterminé et les boucheries de Kigali firent des bénéfices substantiels, les vaches étant bradées pour une bouchée de haricots.

Finalement, sous la pression internationale, le gouvernement Oboté accepta de les laisser retourner chez eux. Le gouvernement rwandais par contre décida d'accélérer les opérations d'identification de toutes les personnes déplacées. Mais comment distinguer ceux qui étaient rwandais de ceux qui ne l'étaient pas, étant donné que tous parlaient le kinyarwanda ? Comment déterminer leurs statuts et leur nationalité, alors que tous voulaient rentrer dans ce Rwanda pauvre mais en paix ? En effet, le conseil du gouvernement rwandais, réuni le 29/10/1982 entendait « *faire une nette distinction entre, d'une part, les rwandais émigrés en Uganda pour des raisons économiques et les réfugiés rwandais porteurs de la carte de réfugiés délivrée par le HCR et d'autres parts les ressortissants ugandais d'expression rwandaise* » (d'après le Communiqué du Conseil du Gouvernement du 29/10/1982).

A la fin, on décida de considérer comme rwandais celui qui pouvait présenter une pièce quelconque prouvant que l'intéressé avait eu à un certain moment la citoyenneté rwandaise, ensuite le réfugié ayant la possibilité de présenter une carte du HCR. Il est évident que peu de personnes étaient en possession de ces pièces car elles avaient toutes quitté leur domiciles en catastrophe ; de plus, la plupart avaient quitté le Rwanda depuis de nombreuses années et ces pièces ne leur servaient plus à rien : ils les avaient alors, soit perdus, soit déposés à un endroit où ils n'eurent pas le temps de les récupérer lors de la fuite. Finalement, environ 5 500 personnes furent reconnues comme rwandaises et elles seront installées un peu partout dans le pays mais surtout dans les paysannats du Mutara.

Le Communiqué de Gabiro avait mis en évidence les divergences entre les deux pays mais il invitait les deux gouvernements à poursuivre les négociations pour éviter d'aboutir à une impasse. Les négociations se poursuivirent alors à Kabare du 6 au 8 mars 1983. La délégation

rwandaise était de nouveau conduite par Félicien Gatabazi qui était accompagné par Charles Nkurunziza, Ministre de la Justice, par Jean Marie Viannéy Mugemana, Procureur Général près la Cours de Cassation ainsi que d'autres fonctionnaires du gouvernement rwandais.

La délégation ougandaise était conduite par le Docteur John Luwuliza-Kirunda, Ministre des Affaires Intérieures et Secrétaire Général du parti UPC. Comme Ministre des Affaires Intérieures, il était le patron de la « Special Branch » du Criminal Investigation Department (CID), la Sûreté ougandaise. Il était connu comme un anti-rwandais notoire. La délégation comprenait ensuite Stephen Ariko, Ministre Délégué à la Culture et au développement communautaire et par d'autres fonctionnaires ougandais. La délégation du HCR était conduite par Michel Moussali, Directeur de la Protection Internationale ; il était accompagné par Antoine Noel, Chef du Bureau Régional pour l'Afrique et par d'autres fonctionnaires du HCR.

D'après le communiqué conjoint publié à l'issue des travaux de la commission, les engagements pris à Gabiro furent confirmés. Il s'agissait donc, comme le stipulait le point 2 du communiqué, de procéder à une « *opération d'identification pour distinguer les catégories de, personnes se trouvant dans les camps de réfugiés ainsi que les personnes déplacées à la suite de mouvements qui ont affectés les réfugiés et les personnes déplacées à la fin de l'année 1982* ». Ceux-ci furent alors regroupés en quatre catégories :

- Les réfugiés rwandais enregistrés auprès du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR)
- Les personnes qui se disent être des réfugiés rwandais mais qui ne sont pas enregistrées comme tel auprès du HCR
- Les personnes qui se disent être des nationaux de l'Uganda
- Les étrangers

Le gouvernement ougandais accepta le rapatriement volontaire en Uganda des personnes dont il aura déterminé la nationalité ougandaise dans les camps au Rwanda. En contrepartie, le gouvernement rwandais en coopération avec le HCR devait élaborer une solution pour les réfugiés et les personnes déplacées au Rwanda qui ne souhaitaient pas retourner dans les pays d'origine ou de nationalité et installer définitivement ceux d'entre eux qu'il aura reconnu comme ses propres nationaux.

Mais le Gouvernement ougandais, harcelé par les guérilleros de Museveni, ne put jamais tenir ses engagements et les réfugiés de 1982 ne furent rapatriés vers l'Uganda qu'en 1985 sous l'action de Yoweri Museveni qui contrôlait déjà le sud de l'Uganda. On se rappelle que tous les jeunes rwandais avaient déjà rejoint la National Resistance Army (NRA) et c'est essentiellement grâce à eux que Museveni put s'emparer de Kampala : ils avaient saisi l'occasion de se venger de la soldatesque de Milton Oboté et de Tito Okello. En contrepartie, Museveni leur promit de les aider à rentrer au Rwanda par les armes une fois le pouvoir conquis à Kampala. Leur encadrement politique était assuré par le RANU.

En conclusion, du point de vue strictement humanitaire, le gouvernement rwandais se comporta correctement dans l'ensemble envers les réfugiés entrés au Rwanda en 1982,

emportant même l'estime internationale. Il y eut sans doute des bavures comme ce sous-officier de l'armée rwandaise qui, le 29 mai 1984, tira aveuglément sur les réfugiés de Kibondo, tuant un père de famille et blessant six réfugiés. Il n'est pas impossible non plus, comme l'affirme The Alliancer, l'organe du RANU, que des responsables rwandais des camps de Nasho et Kibondo aient utilisé l'intimidation pour pousser les gens à retourner en Uganda, étant donné l'obsession de la surpopulation (The Alliancer, n°3 de décembre 1985). En plus, certains politiciens profitèrent de l'occasion pour éliminer leurs adversaires, comme Monsieur Nsekaliye Aloys, alors Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui parvint à éliminer Félicien Gatabazi qui fut mis incontinent en prison sous le fallacieux prétexte d'avoir détourné les secours destinés aux réfugiés.

Le grand reproche qu'on doit faire à l'endroit des responsables rwandais est de n'avoir pas profité de la situation pour régler convenablement le problème des réfugiés. En effet, on constate dans les autres pays que les gouvernements mettent leur point d'honneur à protéger leurs compatriotes où qu'ils se trouvent et dans toutes les circonstances. Le gouvernement rwandais au contraire s'évertua à refouler des citoyens talonnés par des bandes déchaînées. Le fait d'avoir verrouillé la frontière nord du Rwanda pour empêcher les fuyards d'entrer est une opération pour le moins criminelle ! Le Ministère des Affaires Etrangères publia plutôt plusieurs rectificatifs démentant les informations diffusées par Radio Kampala et reprises par la Deutsche Welle le 10 mars 1983. Radio Kampala avait en effet affirmé que le Rwanda avait accepté le rapatriement volontaire des réfugiés rwandais se trouvant en Uganda.

C'est le désespoir consécutif à ces événements malheureux qui convainquit les réfugiés qu'il n'y avait d'autres solutions que la lutte armée. La guérilla de Museveni leur en fournit une occasion inespérée et le gouvernement rwandais n'avait plus qu'à se bien tenir.

#### 1.1.3.3. La prise de position du gouvernement rwandais face au problème des réfugiés en 1986

Le gouvernement rwandais était conscient des menaces qui se profilaient à l'horizon du ciel ugandais. Il lui fallait couper au plus tôt le fil de l'épée de Damoclès suspendu sur le Rwanda et permettre ainsi une plus grande stabilité dans la région. Mais les responsables rwandais restaient obnubilés par les problèmes de surpopulation du pays par ailleurs bien réels et se refusaient à envisager le retour massif des réfugiés dans le pays. Ils redoutaient de rompre le fragile équilibre social en laissant venir un grand nombre de Tutsi étant donné que le problème ethnique n'avait jamais été abordé avec toute la sérénité voulue. Le problème des réfugiés rwandais était devenu un sujet tabou que personne n'abordait jamais en public.

Plusieurs personnes commençaient déjà à murmurer que le régime avait laissé les Tutsi dominer l'économie du pays. Il fallait donc que les pouvoirs publics se prononcent sur ce sujet délicat. La première allusion officielle au problème des réfugiés date du 01/07/1982, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale. A cette occasion, le Chef de l'Etat affirma que son gouvernement estimait que le problème des réfugiés devait être abordé « *d'une manière essentiellement humanitaire mais en tenant compte des impératifs de paix et de sécurité* ». D'après lui, pour les réfugiés rwandais qui avaient réussi à s'établir dans les pays d'asile, « *le gouvernement rwandais soutient l'idée qu'ils puissent s'installer*

*définitivement et contribuer au développement économique et social de ces pays ».* Le Chef de l'Etat réitérait à cette occasion la position du Gouvernement rwandais face au problème des réfugiés qui désiraient rentrer au pays, leur cas serait « *examiné à la lumière des dispositions de la législation et des règlements en vigueur depuis 1966, tels que complétés à ce jour et inspirés par les conventions internationales dont le Rwanda est partie prenante* ».

Mais comme les menaces se précisaient de plus en plus en Uganda, le Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (M.N.R.D.) rendit public le 27/07/1986 un document qui définit la position officielle du Rwanda à l'égard des réfugiés. Nous ne reprendrons pas ce texte in extenso mais nous en résumerons le contenu dans les points suivants que nous avons emprunté au Mémoire présenté à la délégation ougandaise le 15 février 1989 :

- Le problème des réfugiés rwandais est d'ordre humanitaire et il trouvera une réponse à travers la solidarité internationale et dans l'esprit des instruments internationaux sur la question
- La contrainte de la pression démographique que subit le Rwanda et le manque subséquent de terres cultivables, l'absence de ressources naturelles génératrices d'emplois rémunératrices ainsi que les difficultés qu'éprouve le pays à instruire et à soigner ses enfants, mettent le Rwanda dans l'incapacité d'assurer ne serait-ce que la sécurité alimentaire d'un surcroît de population qui proviendrait d'un retour massif des réfugiés rwandais. Or l'absence de la sécurité alimentaire est génératrice de toutes les autres insécurités.
- Le Rwanda exprime sa gratitude vis-à-vis de pays et gouvernements amis qui ont facilité l'établissement, voire la naturalisation des réfugiés rwandais qu'ils hébergent. Dans le cadre de sa politique de bon voisinage, le Gouvernement rwandais continuera à faire appel à pareille solidarité internationale pour l'intégration de ces réfugiés dans les populations autochtones. Les organismes internationaux tels que le HCR ont été priés de faire leur cette option et en faire partager la logique et la justesse aux intéressés.
- Le Gouvernement rwandais a de son côté accordé et accordera toujours à ceux des réfugiés établis, naturalisés ou non, les facilités de venir visiter leurs familles et compatriotes pour autant que leur entrée et séjour au Rwanda ne constituent pas des germes d'insécurité.
- Le Rwanda continuera à examiner avec bienveillance les demandes de rapatriement individuel, libre et volontaire à la lumière des conventions dont le Rwanda est partie et des règlements en vigueur au Rwanda.
- La politique africaine de promouvoir les ensembles régionaux intégrés avec notamment la libre circulation des personnes et des biens permettra de nous rassembler tous et constituera un cadre supplémentaire de règlement définitif du problème des réfugiés.

Ainsi donc pour le Comité Central du MRND, la seule solution possible pour résoudre de façon durable le problème des réfugiés rwandais réside dans leur intégration par naturalisation ou par établissement dans les pays d'accueil. On se doute de prime abord que cette position

n'emportera jamais l'assentiment des réfugiés car comme nous avons tenté de le montrer dans les paragraphes précédents, ils risquaient de devenir des apatrides. Nous avons estimé pouvoir refléter le point de vue des réfugiés en nous basant sur le travail de François Ndagijimana qui a été publié à Genève en 1990 et intitulé « *L'Afrique face à ses défis. Le problème des réfugiés rwandais. Contribution à la recherche d'une solution* ». L'auteur lui-même réfugié, analyse avec une grande objectivité le document du Comité Central du MRND et présente d'autres alternatives.

Pour François Ndagijimana, ce document contient des aspects positifs. En effet, il reconnaît officiellement et solennellement l'existence du problème qui est national, urgent et préoccupant mais aussi difficile. Cet aspect est positif car jusqu'alors « *une certaine croyance populaire largement répandue avait plutôt tendance à considérer les réfugiés rwandais comme des criminels* ». L'auteur signale ensuite comme aspects positifs :

- La confirmation de la normalisation de la situation intérieure du pays
- La décision de trouver une solution adéquate
- Le souci de se conformer aux dispositions du droit international
- Aborder le problème dans un esprit calme et serein
- La nécessaire collaboration des parties prenantes avec notamment la coopération régionale et internationale.

Mais pour l'auteur, la solution préconisée « *à savoir le refus du retour massif, refus assorti de conditions trop sélectives et quelque peu curieuses d'acceptation du rapatriement ainsi que la demande de réintégration et d'assimilation dans les pays d'accueil, conserve au problème toute son intégralité quand elle ne le complique pas encore davantage* » (Ndagijimana, 1990).

Dans une présentation quelque peu caricaturale, bien qu'il s'en défende, Monsieur Ndagijimana dissèque le scénario proposé de manière suivante :

« - *A l'adresse de la Communauté internationale : la situation intérieure au Rwanda s'est tout à fait améliorée. Les causes qui ont été à l'origine des exodes successifs des réfugiés rwandais ont bel et bien disparu. En principe, tous ceux qui voudraient revenir pourraient très bien le faire. Mais voici plutôt comment il faut résoudre le problème*

« - *A l'adresse des réfugiés : renoncez à la nationalité rwandaise. Demandez celle des pays qui vous hébergent.*

« - *A l'adresse des pays d'asile impliqués : naturalisez-les*

« - *A l'adresse du HCR :*

- *Expliquez aux uns et aux autres le bien-fondé de notre solution. Elle se justifie par le fait que le pays est trop petit pour tous.*
- *N.B. Une petite réserve : s'il y en a qui insistent pour revenir, ils seront gentiment soumis un à un à un test, notamment de capacité d'épanouissement et devront remplir un certain nombre d'autres conditions que nous jugerons utiles. Et nous arrêterons quand nous l'estimons nécessaire* » (Ndagijimana, 1990)

Cette présentation bien caricaturale quoique véridique de Monsieur Ndagijimana montre clairement que la solution préconisée par le Rwanda ne pouvait en aucun cas satisfaire les réfugiés qui risquaient de signer la mort de leur identité propre. D'ailleurs, les arguments avancés par les responsables rwandais pour refuser le retour des réfugiés sont tout simplement inacceptables car il est indéfendable de réduire à l'exil éternel une partie des citoyens sous prétexte de pauvreté.

Il est vrai que les difficultés qui résulteraient d'un retour massif sont proprement titanesques et il serait illusoire de se figurer que le Rwanda pourrait à lui seul en venir à bout. Ainsi donc la prise de position du Comité Central du MRND qui se voulait aussi conciliante que possible ne pouvait satisfaire les réfugiés qui exigeaient un retour sans condition dans leur pays natal, au besoin les armes à la main. Au lieu de désamorcer la tension, la déclaration du Comité Central réussit plutôt à l'exaspérer car les réfugiés sont désormais convaincus que leur pays voulait les rejeter définitivement. Dans ces conditions, le recours aux armes devient légitime.

#### 1.1.3.4. La création du F.P.R. ou l'imminence d'une confrontation

Nous avons déjà signalé que les militants de la Rwandese Alliance for National Unity (RANU) avaient rejoint le maquis du National Resistance Movement de Yoweri Museveni. Les persécutions du régime Obote vont grossir leurs rangs et après la victoire de Museveni, les réfugiés rwandais disposent d'une force armée considérable et très expérimentée car ils constituaient le fer de lance de la NRA, l'armée de Museveni. Il va sans dire que tous les sacrifices ont été consentis dans l'espoir et dans le but de tourner leurs armes le moment venu contre le Rwanda pour, non seulement rentrer dans le pays mais encore y entrer en position de force et pourquoi pas, reconquérir le pouvoir perdu en 1959.

C'est dans cette optique qu'en 1986, le RANU fut transformé en Rwandese Patriotic Front (FPR) et les combattants furent regroupés dans une « Task Force » qui s'appellera plus tard la Rwandese Patriotic Army (RPA) ; Mr Fred Rwigema qui s'était illustré dans la guerre de libération de l'Uganda et qui jouissait d'un charisme extraordinaire parmi les réfugiés fut placé à la tête du FPR et même de la RPA. Le FPR tint en 1987 son premier congrès au cours duquel son programme politique fut adopté. Dans une introduction où il présente à sa façon la genèse des problèmes actuels du Rwanda, le FPR propose son programme politique en huit points :

- la consolidation de l'unité nationale
- le renforcement des institutions démocratiques
- l'édification d'une économie nationale dynamique
- l'élimination de toutes les formes de corruption et de détournement des fonds publics
- la sécurité des biens et des personnes
- la solution du problème des réfugiés
- l'institution des services sociaux
- la coopération avec tous les pays sur base de rapports mutuellement bénéfiques et le soutien aux mouvements nationaux de libération.

On se rend compte que le FPR avait dépassé le simple cadre de réclamation du droit de retour au pays natal car il se présente comme une véritable alternative politique au Rwanda. Mais une analyse objective du programme du FPFR fait ressortir une profonde méconnaissance des réalités rwandaises et tout observateur admettra que ce n'est pas avec ce programme que les problèmes du Rwanda peuvent être résolus. En effet, ce texte n'aborde par exemple pas clairement le problème de la pression démographique avec la paupérisation qui en découle. Comment remédier à la carence dramatique de ressources ? Par quel miracle trouvera-t-on les moyens de mettre en place cette économie dynamique ? Au fait, quels mouvements nationaux de libération le Rwanda va-t-il soutenir ? S'agira-t-il plutôt de déstabiliser les voisins ?

Comment assurer la formation de cette nombreuse jeunesse rwandaise et lui trouver des emplois non agricoles ? Comment désengorger les campagnes ? Comment assurer à manger à tous les citoyens et comment les soigner ? Autant de questions auxquelles le FPR ne cherche pas à trouver des solutions alors qu'ils sont au cœur du drame rwandais.

Les aspects qui se rapportent à la corruption et au retour des réfugiés ainsi que les problèmes ethniques et régionaux peuvent être faciles à aborder si la volonté politique existe. C'est donc un programme léger de contenu mais qu'à cela tienne, le handicap n'était pas insurmontable pour le FPR qui estimait pouvoir réadapter son programme aux réalités du pays une fois le pouvoir conquis.

Le grand problème était que le monde des réfugiés restait extrêmement dispersé et leurs associations étaient innombrables. Comme nous pouvons le lire par exemple dans Impuruza n° 15 de décembre 1989, on comptait à ce moment 22 associations de réfugiés rwandais, le FPR n'étant même pas cité alors que c'est lui qui disposait d'une force armée. Cette formation n'avait alors aucune audience dans la diaspora rwandaise et quand Mr. Alexandre Kimenyi, dans Impuruza n° 16 de Juin 1990, présente le programme du parti politique idéal pour lui, il ne fait pas la moindre allusion au FPR ; d'ailleurs les douze points qu'il considère comme fondamentaux n'ont rien à voir avec le programme du FPR. Cela veut donc dire que le programme politique de cette formation ne traduisait pas nécessairement les aspirations de tous les réfugiés rwandais mais tous sont d'accord au moins sur un point, à savoir le retour inconditionnel dans leur pays natal : cette assertion ressort clairement du compte-rendu du Congrès de Washington tenu en août 1988. Rappelons que ce congrès a réuni les délégués des réfugiés rwandais venus de tous les coins du monde et il avait pour objectif principal d'unir toutes les tendances des réfugiés et uniformiser leurs stratégies, cela en réaction contre la prise de position du Comité Central du MRND.

Les positions paraissaient alors inconciliables aux deux parties concernées et chacun commença déjà à fourbir ses armes, les combattants de la Rwandese Patriotic Army (RPA) étant impatients d'en découdre avec l'armée rwandaise. D'autres démarches seront tout de même entreprises pour tenter d'éviter l'affrontement mais comme on le verra, elles n'aboutiront pas, le recours aux armes étant devenu inévitable.

#### 1.1.3.5.L'action du Comité ministériel conjoint rwando-ugandais sur le problème des réfugiés rwandais vivant en Uganda

Mr Yoweri Museveni s'était engagé à aider les réfugiés à s'emparer du pouvoir au Rwanda et il était résolu à tenir ses promesses. Mais il ne pouvait pas le faire aussitôt après son accession au pouvoir car il ne maîtrisait pas encore totalement la situation : les combats se poursuivaient au Nord de l'Uganda et la Prêtresse Alice Lakwena venait de soulever l'Est du pays. C'est pour cela que des éléments rwandais avec Fred Rwigema à leur tête furent envoyés guerroyer au Nord de l'Uganda, ce qui poussait Museveni à temporiser. Aussi, lors de sa visite au Rwanda en 1986, il affirma solennellement que nul n'attaquerait le Rwanda à partir de l'Uganda.

Mais quand son pouvoir se fut suffisamment consolidé, il songea à honorer ses engagements envers les réfugiés rwandais qui l'avaient si bien servi. Pour ce faire, il mit en demeure le gouvernement rwandais à accueillir ses réfugiés sans condition alors que celui-ci, on se le rappelle, avait opté pour un rapatriement individuel. Sous la pression de l'Uganda, le Président Habyalimana, lors de sa visite à Kampala du 4 au 6 février 1988, accepta de créer un comité ministériel conjoint chargé d'examiner les voies et moyens de trouver une solution au problème des réfugiés rwandais vivant en Uganda. Ce comité tint sa première réunion à Kigali du 15 au 17 février 1989. La délégation ougandaise était conduite par Monsieur Ibrahim Mukibi, Ministre de l'Intérieur et elle comprenait Monsieur Joseph N.Mulenga, Ministre de la Coopération régionale, Monsieur John Katatumba, Ambassadeur de l'Uganda à Kigali ainsi que d'autres fonctionnaires ugandais.

La délégation rwandaise avait à sa tête Monsieur François Ngarukiyintwali, Président de la commission spéciale sur le problème des émigrés rwandais qui venait d'être créée. Elle comprenait également le Professeur Pierre Claver Karenzi, un tutsi membre du Comité central du MRND, Monsieur Casimir Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Monsieur Jean Marie Mugemana, Ministre de l'Intérieur et du Développement communal, Monsieur Antoine Ntashamaje, un tutsi Ministre des Relations Institutionnelles ainsi que neuf autres hauts fonctionnaires rwandais. On remarquera que les plus hauts responsables du Rwanda faisaient partie de la commission mais il n'y avait aucun représentant des réfugiés et cette lacune sera lourde de conséquences car ceux-ci ne se sentiront pas concernés par des décisions prises sans leur participation.

Lors de cette première rencontre, la délégation rwandaise présenta un mémorandum axé sur trois points principaux :

- Narration des efforts du gouvernement rwandais dans la recherche d'une solution durable au problème des réfugiés rwandais
- Principales contraintes du Rwanda dans la recherche de solutions au problème des réfugiés, à savoir : la pression démographique et le manque subséquent de terres cultivables, l'absence de ressources naturelles génératrice d'emplois rémunérateurs.

- Propositions concrètes pour une solution durable au problème des réfugiés rwandais en Uganda : intégration par naturalisation ou par établissement dans les pays d'accueil.

En somme, rien de nouveau sous le soleil et en réponse à ce mémorandum, la délégation ougandaise fit remarquer, non sans raison, que tout Etat a le devoir de protéger ses citoyens et de subvenir à leurs besoins dans les limites des ressources disponibles, celles-ci étant toujours limitées. Pour elle, le rapatriement volontaire constitue non seulement la solution idéale mais aussi la plus pratique et la plus permanente.

La divergence de vues était donc totale mais on décida tout de même de se retrouver à Kampala du 14 au 17 novembre 1989. Les travaux de la 2<sup>o</sup> réunion débutèrent dans l'après-midi du 14 novembre 1989 dans la salle du Centre de Conférence International de Kampala. C'est le même Ibrahim Mukibi qui conduisait la délégation ougandaise qui comprenait également Monsieur Bidandi Ssali, Ministre de l'Administration locale, Monsieur Georges Kanyeihama, Ministre de la Justice et Monsieur B.Katureebe, Vice-ministre des Affaires étrangères et régionales ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. Celle du Rwanda comprenait les membres de la commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais et d'autres fonctionnaires.

Au cours des travaux, la délégation rwandaise est revenue sur les problèmes et les contraintes qui ne permettent pas au Rwanda d'envisager un retour massif des réfugiés. Ces problèmes et ces contraintes se rapportent à la sécurité intérieure et extérieure, à l'emploi et à la formation, à la santé, à la situation démographique et alimentaire, ainsi qu'à la situation économique du Rwanda, car un peuple exposé au chômage et à la faim ne recule devant aucun moyen pour survivre, créant par là une insécurité permanente. Elle fit également remarquer que le problème des réfugiés rwandais dépasse le cadre bilatéral : il doit être envisagé dans sa globalité étant donné que le nombre de réfugiés dépasse largement ceux qui vivent en Uganda. Elle souhaitait que les réfugiés disposent d'informations complètes sur les véritables réalités prévalant au Rwanda.

La délégation ougandaise a réaffirmé les mêmes principes du droit inaliénable au retour des réfugiés, retour qui ne saurait être subordonné aux conditions économiques prévalant dans le pays d'origine. Si le retour massif pose problème, il y a lieu d'envisager un rapatriement par étapes, après évaluation de l'ampleur de la situation. Finalement, les deux parties se mirent d'accord sur un certain nombre d'actions à entreprendre. La plus significative demande au HCR de mettre sur pied un comité d'experts indépendants chargé de déterminer et étudier tous les contours du problème des réfugiés vivant en Uganda avec entre autres comme missions :

- La détermination du nombre de réfugiés rwandais vivant en Uganda
- La détermination du nombre de réfugiés désireux de retourner au Rwanda
- La détermination du nombre de réfugiés désireux de rester en Uganda pour y être naturalisés
- Le recensement des biens dont dispose chaque réfugié

En outre, les deux parties devaient se retrouver en avril 1990 pour examiner le rapport du comité d'experts indépendants.

A travers la mission confiée à ces experts du HCR, on se rend compte que le Rwanda commence à lâcher du lest et à envisager sérieusement la possibilité d'un retour massif des réfugiés. Il était temps car l'examen des comptes-rendus de ces deux rencontres montre que le Rwanda tient une position juridique intenable même si les réserves qu'il exprime sont compréhensibles. En fait, quand on se souvient des difficultés que l'Allemagne a éprouvé pour accueillir les quelques 50 000 personnes venues de l'Europe de l'Est en 1989-1990, on peut comprendre qu'un pays comme le Rwanda puisse hésiter à accueillir près de 500 000 personnes tout d'un coup ! Mais pouvait-il s'y soustraire ?

La 3<sup>e</sup> et dernière réunion du comité ministériel conjoint se tint à Kigali du 27 au 30 juillet 1990. On adjoignit aux délégations de l'Uganda et du Rwanda des représentants du HCR et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). A l'issue des travaux, la mission qui avait été confiée au HCR lors de la 2<sup>e</sup> réunion fut confirmée. Le HCR devait donc mener une enquête auprès des réfugiés vivant en Uganda pour déterminer ceux qui voulaient retourner au Rwanda, rester en Uganda avec le souhait d'y être naturalisés ou alors être réinstallés ailleurs. En plus de cela, il fut recommandé au HCR d'entreprendre une étude sur la capacité d'absorption du Rwanda en recourant aux services d'experts crédibles et impartiaux.

Le Rwanda s'engagea alors à respecter les conclusions de l'enquête et à les mettre en application en accueillant les réfugiés ayant choisi de rentrer au pays. Mais pour permettre aux réfugiés de se décider en connaissance de cause, il fut également décidé qu'un groupe représentatif de la communauté des réfugiés accompagné par le HCR viendrait effectuer une visite au Rwanda avant l'enquête proprement dite. Cette visite devait être effectuée du 27 septembre au 10 octobre 1990. Elle n'eut évidemment pas lieu car le premier octobre 1990, le FPR s'était lancé à l'assaut du Rwanda.

Les résultats de cette 3<sup>e</sup> réunion prouvent à suffisance que le Rwanda avait enfin accepté de remplir ses responsabilités envers les réfugiés et de mettre fin à leur odyssee, cela dans des conditions acceptables par tous. La première question qui vient à l'esprit est de savoir pourquoi les réfugiés ont juste attaqué à ce moment alors qu'ils venaient d'obtenir ce pour quoi ils s'étaient battus pendant tant d'années. Mais d'abord les résultats de ces travaux ont-ils été portés à leur connaissance puisque, comme on l'a vu, ils n'avaient pas été associés aux débats ? Est-ce pour cette raison qu'ils ont jugé qu'ils n'étaient pas concernés ?

Quoi qu'il en soit, il était apparemment inutile de porter à la connaissance des réfugiés les résultats de la 3<sup>e</sup> réunion car le 16 mars 1990 s'était tenue à Nakasero (Kampala) une réunion extraordinaire du groupe FPR-Inkotanyi qui avait décidé de faire la guerre. Cette réunion regroupait les chefs du FPR et de nombreux autres délégués :

- Général Fred Rwigema, Président de la réunion
- Major Bayingana, coordinateur
- Monsieur Paul Kagame, Directeur du Service militaire de renseignement
- Capitaine Kayitare

- Monsieur Kabanda, membre du comité d'organisation
- Trois étudiants de l'Université Nationale du Rwanda, Butare
- 75 autres personnes venues de part et d'autre de l'Uganda

Au cours de cette réunion, on a fait état de la situation de la collecte de fonds qui se présentait ainsi :

- 1 500 000 francs rwandais récoltés au Mutara
- 200 000 francs récoltés à Kigali
- 100 000 shillings récoltés à Gashenyi

D'après un rapport confidentiel fait sur cette rencontre, le fond alloué à l'opération attaque était gardé et géré dans les camps des réfugiés de Toro. Cette réunion avait en fait pour objectif de décider, non s'il fallait attaquer le Rwanda mais plutôt quand il faudrait le faire, comme le demanda Fred Rwigema à l'assistance. Il semble que ce seraient les étudiants de l'U.N.R. qui auraient affirmé que c'était le moment ou jamais car « *le Président Habyalimana, les membres de sa famille, ses proches et les hauts responsables du pays* » étaient entrain de puiser dans le trésor public et de retirer de l'argent des banques pour le placer en Occident, en vue de préparer leur fuite à la moindre alerte.

Ce serait d'ailleurs à cette occasion que le capitaine Kayitare aurait demandé à Rwigema : « *Si Dieu nous aidait à livrer et à gagner le combat, pourrions-nous cohabiter avec les gens qui avaient usurpé nos propriétés ou seront-ils à leur tour des réfugiés dans d'autres pays ?* » Fred Rwigema lui aurait affirmé qu'ils allaient quand même cohabiter, même si le Rwanda est petit. Un autre officier aurait rétorqué que dans ces conditions, il vaudrait mieux ne pas attaquer et rester en Uganda avec l'étiquette d'éternel réfugié.

Cette réunion semble s'être terminée sans décider de la date de l'attaque mais ce n'était que partie remise, d'autant plus que le projet d'attribuer des terres vacantes à des « squatters » avait soulevé beaucoup d'indignation au sein des populations autochtones et avait ravivé l'incertitude des réfugiés quant à leur sort futur. En effet, les populations ougandaises, surtout les Baganda, étaient convaincues que ce projet était un subterfuge pour donner leurs terres aux réfugiés tutsi. On se souvient que les terres ne sont jamais vacantes en Afrique et les anglais l'apprirent à leurs dépens lors de la révolte des MAU MAU au Kenya.

N'oublions pas que plusieurs de ces réfugiés occupaient des places de choix dans l'armée ougandaise alors qu'il était inconcevable qu'ils rentrent armés au Rwanda : en cas de retour, ils risquaient de redevenir de simples citoyens. Si on ajoute à cela que l'armée rwandaise avait été affaiblie au point de n'avoir aucun effet dissuasif, que la situation sociopolitique et économique au Rwanda était difficile, on peut comprendre que le FPR ait pensé avoir la tâche facile et décider d'attaquer.

Certaines personnes affirment que les Occidentaux ont poussé le FPR à attaquer pour forcer la main au Président Habyalimana récalcitrant à adopter le multipartisme. Ce n'est pas impossible car comme nous pouvons le lire dans le Vif l'Express du 12 octobre 1990, Monsieur Serge Dumont affirme que le Service Général de Renseignement de l'armée berge

était au courant de l'attaque que le Rwanda allait subir, sur base d'informations en provenance de l'OTAN. Il ajoute que l'attaque n'avait en tout cas pas surpris certains cercles militaires proches de l'OTAN et certains responsables belges avaient été avertis à l'avance. On peut penser que les Occidentaux étaient sans doute au courant de l'imminence de l'agression mais de là à affirmer qu'ils ont poussé à le faire, il y a un pas que nous hésitons à franchir.

Toutefois, la détérioration de la situation intérieure au Rwanda a sans aucun doute pesé lourd dans la décision du FPR en lui faisant croire que le mécontentement de l'intérieur lui apporterait des milliers de partisans et que l'attaque ne serait qu'une simple promenade d'agrément!

## **1.2. Marasme économique et malaise politique**

Après des débuts prometteurs, la II<sup>e</sup> République sombra rapidement dans une gestion économique imprudente qui, soumise à des chocs d'origine externes conduisit pratiquement le pays à la banqueroute. Comble de malheur, les conditions climatiques défavorables se mêlèrent de la partie et la disette frappa une partie du pays. Pour tenter de se maintenir en place, le régime recourra à des pratiques de culte de la personnalité du Chef de l'Etat par l'intermédiaire de l'«animation». Malgré tout, le malaise politique était profond et il fut aggravé par une série d'«accidents» qualifiés d'assassinats par l'opinion publique, ainsi que par des scandales politico-financiers qui éclaboussèrent la famille et les proches collaborateurs du Chef de l'Etat.

### **1.2.1. L'euphorie de la fin des années 1970**

D'après le PNUD (1991), au cours de la période 1975-1980, l'économie rwandaise a connu une forte expansion grâce à une combinaison de facteurs positifs externes et internes. Le document du PNUD cite notamment des conditions climatiques favorables aux cultures vivrières et de rente, des cours mondiaux du café et du thé assez favorables, des entrées importantes de capitaux extérieurs et une gestion prudente de l'économie par les autorités rwandaises. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer une étude de l'économie rwandaise de cette période mais nous choisirons quelques exemples qui peuvent illustrer ce processus

#### **1.2.1.1. Une production de cultures vivrières en augmentation**

Il faut d'abord rappeler que l'économie rwandaise est basée sur une agriculture centrée sur les cultures vivrières de subsistance : plus de 90% de la population est agricole!

Quand on considère les statistiques agricoles du MINAGRI entre 1975 et 1980, on constate que le volume total de la production agricole a augmenté à un rythme annuel moyen de 4.1%. Au même moment, la population est passée de 4 420 466 habitants à 5 256 000, soit une croissance annuelle de 3.15%. Cela veut dire que la production agricole a légèrement augmenté plus vite que la population, le phénomène se traduisant sans doute par une plus grande disponibilité alimentaire par habitant.

Cette augmentation de la production vivrière a été considérable pour certains produits comme le riz (11.9% par an), le sorgho (8.2%), la pomme de terre (7.49%), les patates douces

(6.57%) et le manioc (6.25%). Elle a été relativement faible pour les haricots (3.1%) et les bananes (3.18%).

Tableau n°4 : Evolution de la production des cultures vivrières principales de 1975 à 1980 (en tonnes)

Années	1975	1980	Accroissement annuel moyen (%)
Culture			
Haricot	152 744	181 164	3.1
Sorgho	114 321	170 903	8.2
Maïs	67 457	85 059	4.3
Riz	2 583	4 430	11.9
Pomme de terre	149 745	217 060	7.49
Patate douce	624 587	870 857	6.57
Manioc	394 400	542 360	6.26
Banane	1 734 070	2 063 067	3.16
TOTAL	3 311 264	4 134 900	<b>4.1</b>
Population	4 420 466	5 257 000	<b>3.15</b>

Mais cette augmentation relativement satisfaisante de la production vivrière ne doit pas faire oublier qu'elle s'est faite, non pas par l'augmentation des rendements mais par l'extension des surfaces cultivées. En effet, comme le montre le tableau n°5, les superficies exploitées pour ces mêmes cultures sont passées de 723 200 ha à 891 947 ha, soit une augmentation annuelle moyenne de 3.88% : la différence n'est donc pas grande avec les 4.1% de la production.

Pour certaines cultures, l'extension des surfaces cultivées est de loin supérieure à celle de la production, ce qui signifie qu'en réalité les rendements ont baissés. C'est le cas des haricots dont les superficies ont augmenté de 5.8% alors que la production l'a été de 3.1% seulement, le riz (15.12 contre 11.9%), la banane (3% contre 3.16%), le manioc (7% contre 6.25%). Pour les autres cultures, l'augmentation moyenne de la production est supérieure à celle des surfaces cultivées.

Tableau n°5 : Evolution des superficies consacrées aux principales cultures vivrières de 1975 à 1980 (en ha)

Année	1975	1980	% moyen d'accroissement annuel
Cultures			
Haricot	190 600	257 154	5.8
Sorgho	132 782	144 591	1.48
Maïs	62 745	71 820	2.41
Riz	1 016	1 938	15.12
Pomme de terre	26 676	32 040	3.35
Patate douce	86 992	114 176	6.2
Manioc	32 034	45 589	7
Banane	190 358	224 640	3
Total	723 203	891 947	3.88

Dans ces conditions, on peut dire que la situation alimentaire du pays ne se détériorera pas tant qu'il y aura encore des terres libres et que le ciel sera clément. La situation s'inversera aussitôt que les surfaces agricoles seront épuisées, surtout si à cela s'ajoutent des irrégularités climatiques.

#### 1.2.1.2. Des cours mondiaux favorables pour le café et l'étain

Les cours mondiaux du café dépendent en grande partie de la production brésilienne, la plus importante du monde. Quand celle-ci est bonne, le marché est inondé et les cours s'effondrent. Cependant, l'orientation méridienne du relief du continent américain avec des chaînes de montagnes jeunes à l'Ouest (Rocheuses, Andes), des plaines au centre et des plateaux anciens à l'Est (Appalaches, Nordeste brésilien), permet la remontée de masses d'air froid d'origine polaire jusqu'à l'Equateur, d'où des gelées périodiques des caféiers brésiliens. A ce moment, les cours mondiaux remontent et les pays producteurs autres que le Brésil vivent des périodes de vaches grasses.

Justement, au mois de juin 1975 se produisit une grande gelée au Brésil et les cours mondiaux du café se mirent à grimper à un rythme vertigineux. C'est ainsi que le prix du café qui était inférieur à US 50 cents/livre au mois de mai 1975 remontèrent à 150 US cents/livre en juin 1976 et à 310 US cents/livre en avril 1977 (fig. n°1). Pendant ce temps, la production brésilienne avait repris alors que les consommateurs avaient réduit leur consommation du café, de sorte que les prix retombèrent à moins de 115 US cents/livre en février 1979.

Heureusement car à ce moment-là la guerre entre la Tanzanie et l'Uganda battait son plein et le Rwanda ne put exporter la production de la campagne 1978, justement quand les cours étaient bas. C'est en avril 1979 qu'une petite gelée eut lieu au Brésil et les cours remontèrent à un peu moins de 200 US cents/livre en juillet 1979. Le Rwanda en profita alors pour écouler la production de 1978 et 1979 au moment où les cours étaient intéressants. Les recettes furent substantielles mais comme on peut s'en rendre compte, ces opérations relèvent de la spéculation et ne reposent pas sur une base saine. En effet, les cours du café ne firent que dégringoler depuis lors, surtout qu'il n'y eut plus de gelée au Brésil. (Fig. n°1)

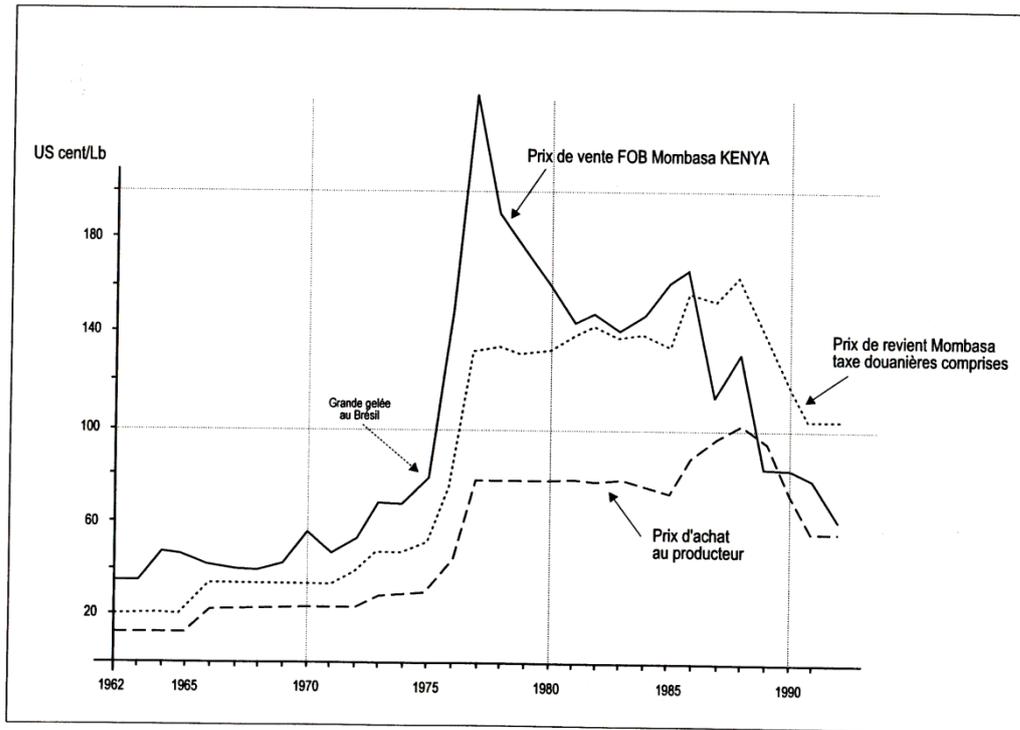


Figure n°1. Evolution du prix de vente du kilo de café type « Arabica standard » de 1962 à 1990

L'évolution des cours de l'étain sur le marché mondial fut sensiblement la même que celle du café car ils se caractérisent par une progression en dents de scie mais avec une tendance générale à la hausse. Il faut dire que la politique de contingentement pratiquée alors que l'International Tin Council (ITC) qui fixait des prix planchers et des prix plafonds a permis de maintenir des prix élevés. Quand les prix plafonds étaient atteints, le stock régulateur était écoulé sur le marché ; par contre, quand les prix descendaient jusqu'aux prix planchers, le stock régulateur achetait de l'étain sur le marché. (Figure n°2)

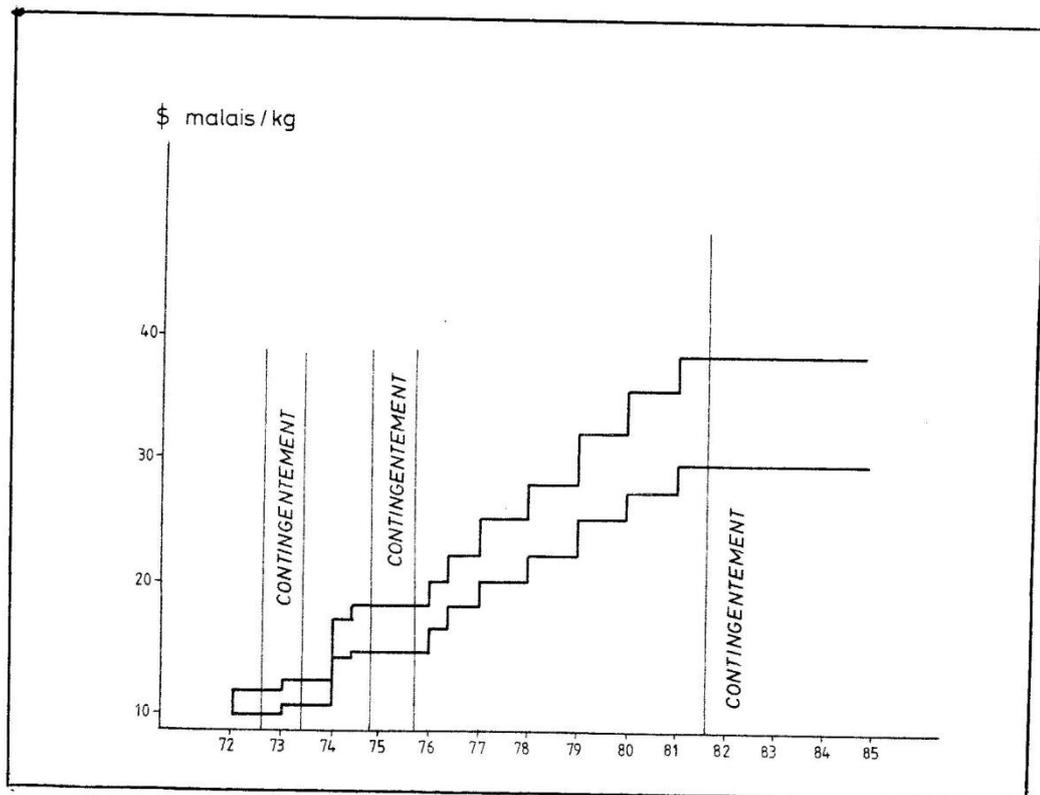


Figure n°2. Pris-planchers et prix- plafonds au Conseil International de l'Étain de 1972 à 1985

En plus de ces prix planchers et plafonds, les exportations des pays producteurs étaient limitées par la fixation de quotas en fonction de la consommation. Le résultat de toutes ces mesures fut une augmentation régulière des prix de l'étain qui passèrent de 3 107£/tonnes en 1975 à 7 550£-tonnes en 1980 au London Metal Exchange (L.M.E.). Les cours étaient alors tellement intéressants que le Rwanda exportait son étain par avion.

Tableau n°6 : Evolution des cours de l'étain au LME de 1975 à 1980 (en £/tonne)

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Cours	3 107	4 733	6 376	6760	7 344	7 550

La conjonction de tous ces facteurs favorables fit que les recettes en francs courants passèrent de 3 918 496 400 rwandais en 1975 à 10 573 300 000 francs en 1979 ! C'était la période des vaches grasses mais les mêmes recettes tombèrent l'année suivante à 7 025 090 800 francs, ce qui aurait dû faire réfléchir et pousser à plus de prudence et moins d'optimisme. En tout cas, les réserves en devises passèrent de 2 283 millions de francs rwandais à 14 842 millions en 1980, c'est-à-dire l'équivalent de près de 8 mois d'importations.

Tableau n°7 : Evolution des réserves en devises de 1975 à 1980 (en millions de francs rwandais)

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Réserves	2 283	4 673	6 664	7 028	13 693	14 842
Augmentation par rapport à l'année précédente	+ 1 234	+ 2 390	+ 1 991	+ 364	+ 6 665	+ 1 149

(Source : Banque Nationale du Rwanda)

### 1.2.1.3. Une gestion prudente de l'économie

Pendant la même période qui va de 1975 à 1980, la gestion de la chose publique a été dans l'ensemble assez prudente car le gouvernement a évité le piège de ces dépenses publiques ostentatoires qui proliféraient ailleurs. C'est ainsi que comme le montre le graphique n°3, le déficit de la balance des paiements est resté dans des limites raisonnables, même s'il est passé de 5 004 à 7 282 millions, différence qui fut facilement comblée par l'aide extérieure (Figure n°3).

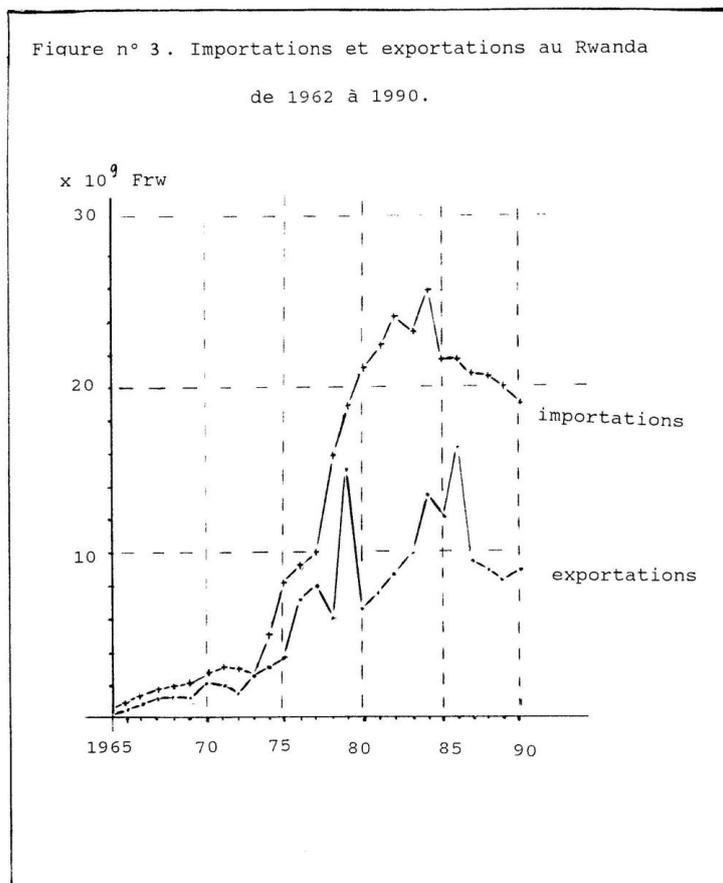


Figure n°3. Evolution des importations et des exportations de 1964 à 1985 (en valeurs absolues)

De même, le budget ordinaire de l'Etat qui était déficitaire de 15 millions en 1975 devint largement positif à partir de 1976, le solde étant de 1 474.2 millions, 1976.9 millions en 1977, 981.5 millions en 1978, 2 235.4 millions en 1979 et 1755.1 millions en 1980. Cependant, la dette extérieure fut multipliée par 3.6 car elle passa de 4 534.1 millions en 1975 à 16 368.4 millions en 1980 mais cela ne représentait alors que 15.1% du PIB. Celui-ci était justement passé de 52 767 millions à 107 955 en 1980, ce qui veut dire qu'il a été multiplié par 2 en francs courants. En effet, d'après le Ministère du Plan, le taux de croissance annuel moyen du PIB pour cette période a atteint 7% en termes réels et plus de 3% en termes de revenus par habitant (MINIPLAN, 1989).

Cette situation apparemment favorable était de nature à attirer le capital étranger qui ne cherchait qu'à se placer, étant donné l'afflux de pétrodollars dans les banques occidentales. Justement la géopolitique régionale était alors favorable au Rwanda car le Zaïre venait d'effectuer sa désastreuse « zairianisation », l'Uganda était sous la coupe d'Idi Amin Dada, la Tanzanie poursuivait son processus de villagisation « Ujamaa » pendant que l'ombre des massacres de 1972 planaient encore sur le Burundi.

### **1.2.2. Dégradation de l'économie rwandaise avec les années 1980**

Le second volet de l'analyse du PNUD (1991) est beaucoup moins enthousiaste car avec les années 1980, la situation s'est renversée et l'économie rwandaise connut une dégradation progressive, particulièrement à partir de 1987. Depuis cette année, affirme le PNUD, les difficultés économiques et financières du Rwanda sont essentiellement dues aux effets combinés de la chute brutale des cours mondiaux du café, de la fin de l'industrie minière, de la surévaluation du franc rwandais, de conditions climatiques défavorables et de problèmes structurels. Mais comme le PNUD ne fait pas de politique, il se garde de parler de la mauvaise gestion de la chose publique qui caractérisa ces années, se contentant de parler de « problèmes structurels ». Ce paragraphe se propose de retracer les grandes lignes de ce processus.

#### **1.2.2.1. La faillite de l'industrie minière**

La création de la Société des Mines du Rwanda (SOMIRWA) en 1973 avait pour objectif principal de tenter d'améliorer la productivité par l'augmentation des moyens investis. Malheureusement, les objectifs des deux partenaires de la SOMIRWA, la multinationale belge GEOMINES et l'Etat rwandais, ne convergeaient pas. La GEOMINES, une société spéculative avec une assise financière très fragile, était parfaitement consciente du caractère marginal de l'activité minière au Rwanda et elle voulait en tirer le maximum possible pour tenter d'éponger les nombreux déficits de ses autres succursales.

A ce moment, elle avait d'ailleurs à sa tête M. Jean Luc Van den Branden, une sorte d'escroc international qui parvint à bernier les responsables rwandais, sans doute peu récalcitrants après de substantiels pots de vin judicieusement distribués ici et là. Cette divergence d'intérêts et d'objectifs, jointe à un environnement international défavorable avec la montée des cours du dollar, entraîna la faillite de la SOMIRWA qui déposa son bilan le 12 août 1985. Le Tribunal de Première Instance de Kigali prononça le jugement déclarant la faillite le 22/10/1985. Par

un simple trait de plume, cette décision délestait le trésor public d'environ 20% de ses recettes d'exportation, rien ne pouvant combler ce manque à gagner.

Tableau n°8 : Valeurs des exportations minières par rapport aux exportations totales (en millions de francs rwandais)

Années	Valeur des exportations totales	Valeurs des exportations minières	Rapport en %
1969	1 423.5	699.6	42.12
1970	2 480.5	858.9	34.6
1971	2 233.3	853.6	38
1972	1 795.4	645	35.9
1973	2 786.9	591	21
1974	3 459.1	541.2	15.6
1975	3 918.5	706.7	18
1976	7 535.2	666.3	8.8
1977	10 785	2 135	19.8
1978	8 160	2 080	25.5
1979	17 303	2 428	14
1980	10 163	2 295	22.5
1981	9 826	1 790	18
1982	9 611	1 468	15.2

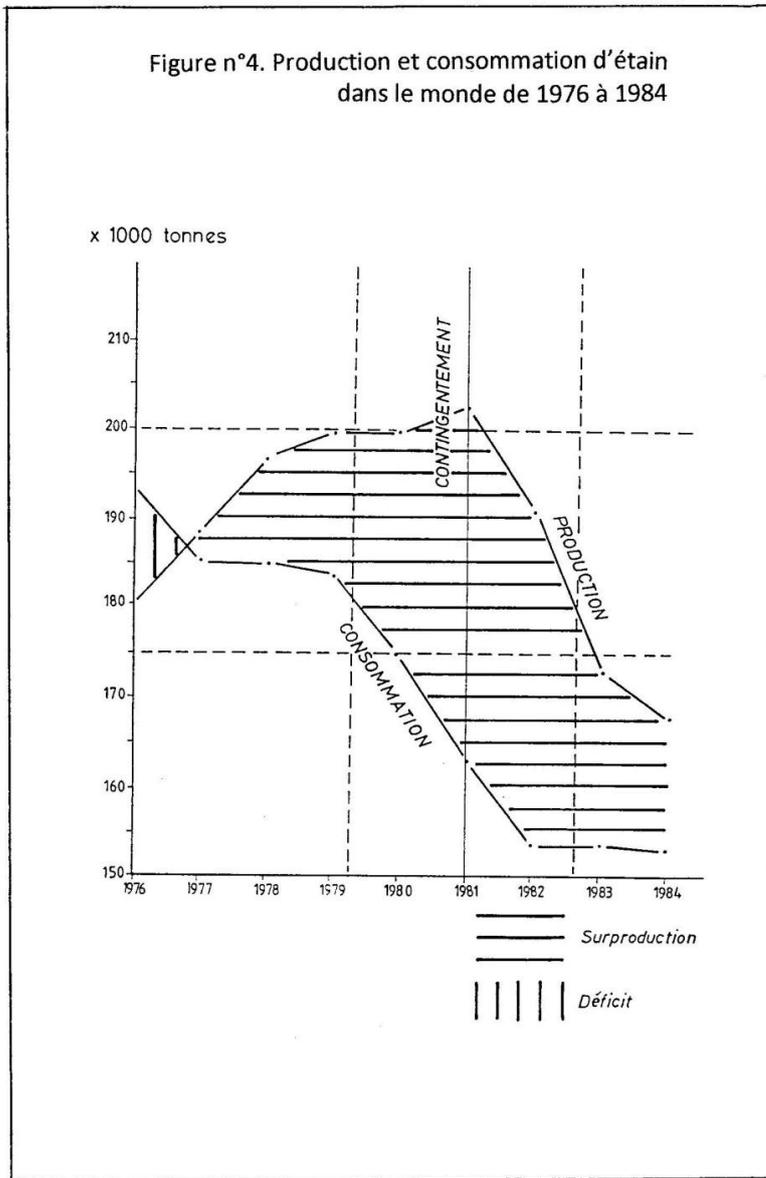
Cependant, en dépit de la faillite de la SOMIRWA, l'industrie minière au Rwanda pouvait se restructurer rapidement et reprendre son rang dans l'économie rwandaise. Il se fait que, quelques jours après la déclaration de faillite de la SOMIRWA, le marché mondial de l'étain s'effondra subitement le 24/10/1985 et il n'y eut plus de cours de l'étain. C'est que, comme signalé plus haut, le Conseil International de l'Etain, avec sa politique de protection des prix par la fixation d'un prix plancher et d'un prix plafond, par la constitution d'un stock stratégique régulateur du marché et par le contingentement de la production, avait maintenu les prix de l'étain à un niveau deux fois plus élevé que le prix réel du marché (Uwizeyimana, 1988).

Tableau n°9 : Evolution des cours de l'étain de 1981 à 1985 au London Metal Exchange (en £/tonnes)

Années	1981	1982	1983	1984	1985
Cours	7 142	7 448	8 765	8 987	9 273

Ce processus eut un double effet : d'une part, les prix élevés de l'étain rendirent possible l'exploitation de gisement auparavant non rentables et la production augmenta considérablement. D'autres parts, la cherté de l'étain poussa les consommateurs à lui trouver des substituts moins chers tout en ayant une qualité identique, ce qui se traduisit par une chute progressive de la consommation. On assista alors à un curieux phénomène malheureusement fréquent sur le marché mondial, où le producteur est encouragé par les prix à produire plus, alors que ceux-ci découragent le consommateur. Au moment où ce déséquilibre entre

consommation et production atteignait des niveaux inquiétants, le marché fut inondé par les stocks stratégiques américains et par les productions des pays non membre du Conseil International de l'Étain. La fin de l'effondrement des cours qui s'en suivit est difficile à prévoir dans un avenir prochain (Figure n°4).



#### 1.2.2.2. La fin de l'Organisation Internationale du Café (O.I.C.)

Le début des années 1980 a vu les cours du café, qui avaient atteint leurs niveaux les plus élevés en 1977, s'effondrer progressivement. C'est ainsi que la valeur des exportations du café, qui étaient de 12 milliards de francs rwandais en 1979 retomba à 6 milliards en 1982. La situation s'améliora en 1986 car les prix mondiaux du café ont de nouveau atteint des valeurs élevées. Le Rwanda exporta cette année-là 46 043 tonnes de café pour une valeur de 13 903.5 millions de francs rwandais. Cependant, l'exportation de 46 404 tonnes l'année suivante ne

rapporta que 8 495.1 millions car les cours du café étaient descendus à 103 cents/Lb ! Le déficit de la balance commerciale grimpa jusqu'à 11 596 millions mais à 20 152 millions si on considère la balance constante en excluant les transferts officiels.

Tableau n°10 : Exportation du café usiné de 1981 à 1988

Années	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Exportations en tonnes	20 956	27 029.7	30 075	31 418	34 064	46 043	46 404
Valeur en millions de francs rwandais		5 864.3	5 191.7	-	9 711.0	13 903.5	8 495.1

Le cours moyen mondial du café connut une légère amélioration en 1988 car il remonta à 135.1 cents/Lb et les fluctuations furent peu marquées cette année avec d'ailleurs une ascension régulière à partir du mois d'août

Cette évolution laissait présager une situation encore plus favorable en 1989. C'est ainsi que sur base de ces signes de redressement apparent, les exportations de 1988 furent suspendues en attendant que les prix atteignent leur niveau optimal. De la sorte, sur 42 836 tonnes de café usiné en 1988, seulement 29 927 ont été commercialisés ; le reste a contribué au gonflement des stocks qui passèrent de 5 080 tonnes fin 1987 à 16 270 tonnes en 1988.

Entre temps, des divergences inconciliables étaient apparues au sein de l'O.I.C. qui n'est pas parvenu à un accord entre producteurs et consommateurs pour stabiliser le marché d'exportation. Le Brésil constituait alors la pomme de discorde car sa production de café avait augmenté de 40% et il n'était pas prêt à respecter les quotas qui lui avaient été assignés.

Effectivement, pour le Brésil, la vente de toute sa production à bas prix rapportait plus que le respect des quotas et son intérêt immédiat prévalut. En conséquence, les stocks mondiaux de café gonflèrent considérablement alors que la demande était en stagnation (augmentation de 0.9% en 1988) et les cours mondiaux du café furent cassés. Malgré d'interminables négociations, on ne put aboutir à un accord et le 03/07/1989, l'O.I.C. cessa de fonctionner car on n'avait pas pu s'entendre sur le système des quotas.

Les cours mondiaux du café s'effondrèrent alors et le manque à gagner pour le Rwanda fut considérable, d'autant plus que la qualité du café rwandais avait sensiblement baissé puisque le cours moyen du café rwandais en 1988 (132.9 cents/Lb) était inférieur à la moyenne mondiale (135.1 cents/Lb). Comme on peut le voir avec la figure n°5, le prix de réalisation du café rwandais était inférieur au seuil de rentabilité de ce produit à partir de 1989, ce qui veut

dire que le pays perdait de l'argent chaque fois qu'il mettait du café sur le marché mondial.

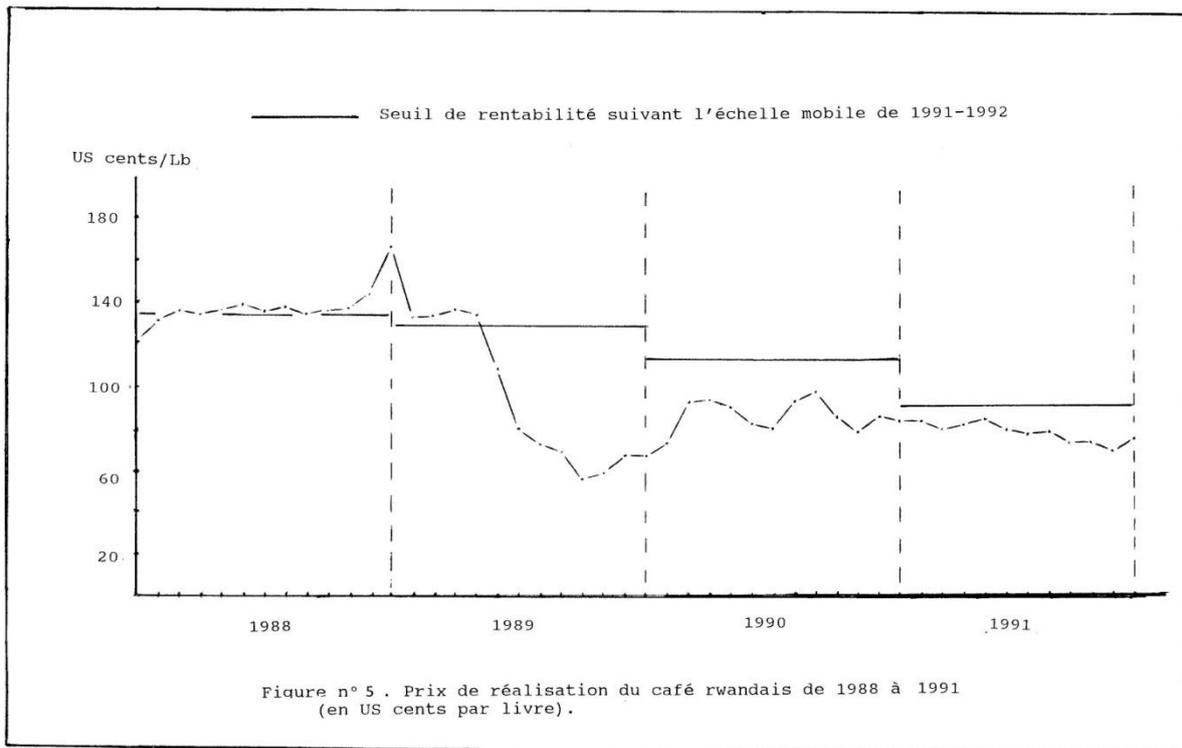


Figure n°5 : Prix de réalisation du café rwandais de 1988 à 1991 (en US cents par livre)

Le déficit de la balance commerciale atteint des niveaux impressionnants comme le montre le tableau n°11 et la figure n°5 bis.

Tableau n°11 : Balance des paiements au Rwanda de 1985 à 1990 (en millions de francs)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Exportations FOB	12 767	16 360	9 675	9 007	8 380	9 026
Importations CAF	22 183	22 719	21 271	21 292	20 326	19 334
Balance commerciale	-9 416	-6 583	-11 596	-12 285	-11 946	-10 308
Balance courante exclus transferts officiels	-17 810	-16 321	-20 152	-20 121	-18 601	-20 593
Balance courante inclus transferts officiels	-6 461	-6 070	-10 702	-9 470	-8 401	-8239

(Source : PNUD Rwanda, Rapport 1990, décembre 1991)

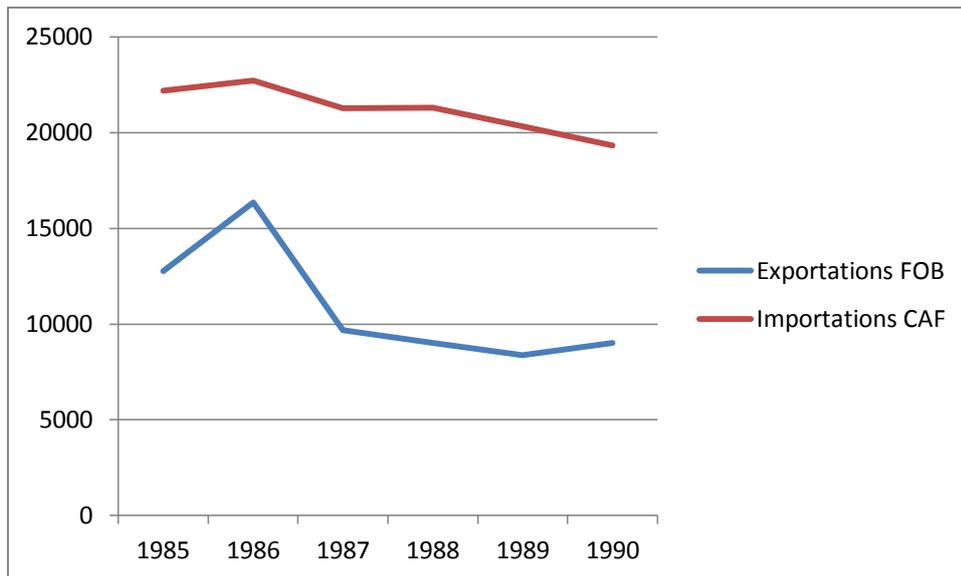


Figure n°5 bis : Balance des paiements au Rwanda (1985-1990) en millions de francs rwandais

### 1.2.2.3. Gestion imprudente de l'économie du pays

Dès le début des années 1980, l'économie rwandaise avait déjà commencé à manifester des signes d'essoufflement, surtout à cause de la baisse des cours du café. Cependant, obnubilé par le gonflement temporaire des recettes à cause des cours intéressants du café et de l'étain de la fin des années 1970, le gouvernement pratiqua une politique beaucoup moins prudente que par le passé. Cette politique entraîna l'augmentation des dépenses publiques alors que les recettes diminuaient. Mais pouvait-il faire autrement dans ce contexte d'effondrement généralisé de l'économie coloniale ?

C'est ainsi qu'en 1980 par exemple, le gouvernement décida d'augmenter les salaires des fonctionnaires de 15% en moyenne, ce qui augmentait d'autant la masse salariale totale. En plus, les quelques rares ressources furent investies dans des secteurs administratifs, spéculatifs ou d'infrastructure (commerce d'importation, transports, constructions, administration, projets publics, import-substitution surprotégé, infrastructure générale) au détriment des secteurs d'activités productrices de biens échangés sur le marché mondial (production agricole, industries potentiellement exportatrices, tourisme, artisanat) (PNUD, 1991). C'est ainsi que le gouvernement finança la constriction des centres administratifs de toutes les communes du pays, de toutes les préfectures ... alors que les projets visant l'augmentation de la productivité agricole était négligés. On pensa également pouvoir encourager le processus d'industrialisation en exonérant de toutes les taxes pendant cinq ans toutes les petites industries naissantes dans l'import-substitution pendant que l'importation d'articles identiques était prohibée.

La tentation d'investir dans des secteurs de prestige gagna également l'équipe au pouvoir. C'est ainsi que furent par exemple construits le palais du Conseil National de Développement, l'Hôpital du Roi Fayçal... qui n'avaient aucun intérêt réel pour le pays mais qui coûtèrent chacun près de 2 milliards de francs rwandais. Pourtant, l'exploitation du gaz méthane du lac

Kivu ne demandait pas plus de fonds ! On vit même certaines projets de développement comme le projet GBK engloutir des milliards mais être accaparés par une sorte de « pègre » composée d'individus proches du pouvoir. La plupart de ces projets publics étaient d' ailleurs confiés, pour des raisons de népotisme, à des individus incompétents mais qui n'avaient de comptes à rendre à personne. Aussi des entreprises publiques potentiellement rentables furent conduites à la faillite alors que, mieux gérées, elles auraient pu générer une plus-value considérable.

Paradoxalement, au moment où les recettes de l'Etat se réduisaient comme peau de chagrin, la demande d'importation de biens de consommation et d'équipement augmentait dans de grandes proportions, ce qui se traduisait par le déficit du compte courant extérieur. En réaction, le gouvernement adopta en 1983 une politique budgétaire et monétaire restrictive : la situation de finances publiques s'améliora un peu, particulièrement en 1986 où elles furent excédentaires. Cependant, ces ajustements ne furent pas assez profonds, surtout à partir de 1985 avec la faillite de l'industrie minière qui privait l'Etat de 20% de ses recettes d'exportation. Plus grave encore, la chute des cours mondiaux du café se confirma à partir de 1987 pendant que de l'autre côté les malversations et les détournements des fonds publics s'intensifiaient.

#### 1.2.2.4. Détérioration des conditions de vie de la population

La conjugaison de tous ses facteurs avec d'autres que nous n'avons pas évoqués comme la surévaluation du franc rwandais de 30% en termes réels entre 1980 et 1989, des conditions climatiques défavorables... entraîna une situation économique qui frisait la banqueroute. Le déficit du compte courant extérieur fut financé par des transferts officiels nets sans contrepartie (5.9% du PIB en 1989), par des emprunts à l'étranger à des conditions concessionnelles et par une ponction sur les réserves officielles de change nettes. C'est ainsi qu'à la fin de 1989, celles-ci ne représentaient plus que deux mois d'importations et en 1990, il n'y avait plus rien dans les caisses de l'Etat. Cela veut dire en termes plus clairs que le pays a eu de plus en plus recours à l'aide extérieure pour résoudre ses problèmes de trésorerie : cela transparaît à travers le tableau n°12 relative à l'aide extérieure.

Tableau n°12 : Evolution de l'aide extérieure de 1986 à 1990 (en milliers de dollars US)

Années	Coopération technique	Projets d'investissements	Aide programme appui balance paiements	Aide alimentaire	Assistance et secours d'urgence	Total
1986	90 951	135 781	-	-	-	226 732
1987	70 637	113 133	-	-	-	183 970
1988	87 438	130 755	-	-	-	218 193
1989	115 980	105 494	21 780	2 916	2 155	248 325
1990	112 701	122 908	35 758	5 236	3 723	280 326
TOTAL	477 907	608 071	57 538	8 152	5 878	1 157 546

(Source : PNUD Rwanda, 1991)

Cette aide provient de donateurs multilatéraux (46.3% en 1990) et bilatéraux (53.7% en 1990). Parmi tous ces donateurs, la C.E.E. occupe la première place avec une contribution de 37 279 000 dollars US en 1990 contre 31 285 000 en 1989. Vient ensuite la France qui, en 1990, déboursa 36 703 000 dollars US contre 20 948 000 en 1989. La Banque Mondiale fournit au Rwanda 23 298 000 dollars en 1990 et elle fut suivie par l'Allemagne dont la contribution s'éleva à 21 213 000 US dollars en 1990 (contre 18 181 000 en 1989) Les ONG participèrent à l'aide extérieure à concurrence de 7.7% en 1990 (contre 10.03% en 1989) (Figure n°6).

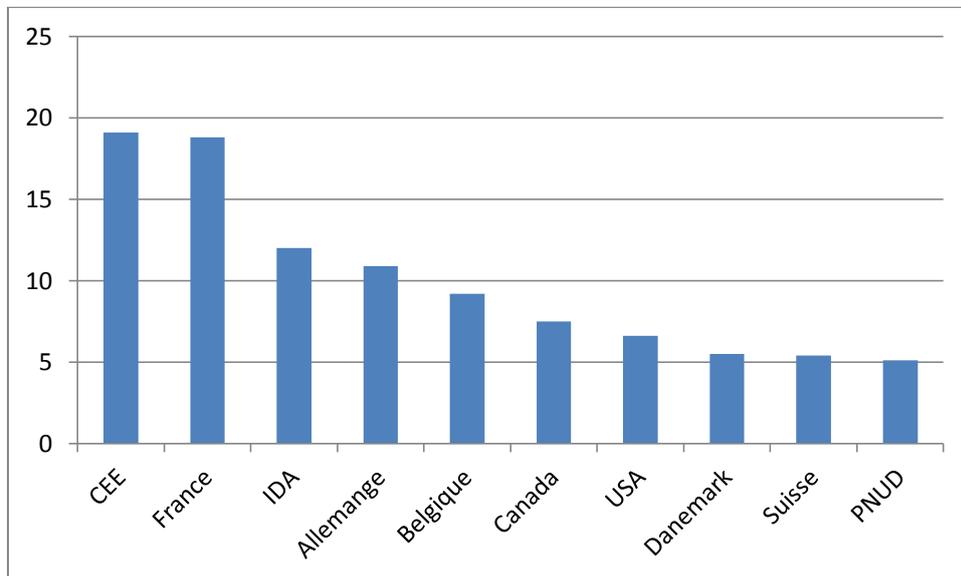


Figure n°6. Déversements de l'aide extérieure en 1990 suivant les dix principaux donateurs (en %)

On constate alors que le pays ne parvenait plus à fonctionner qu'au rythme de l'aide extérieure qui, naturellement, s'accompagnait de nombreuses exigences dans le domaine de la démocratisation par exemple. Malgré un volume aussi impressionnant de l'aide extérieure, le niveau de vie de la population ne cessa de se détériorer, le PIB par habitant passant de 29 436 francs en 1986 à 20 496 en 1990, soit une baisse de 28% en l'espace de 4 ans

Tableau n°13 : Evolution globale du PIB de 1985 à 1990

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990
PIB au prix du marché (en milliards de francs)	173.7	170.3	171.9	177.9	174.2	176.1
PIB par habitant (en francs courants)	27 964	28 436	27 368	26 283	23 040	20 496
Part des cultures d'exportations (en milliards de francs)	6.2	6.7	3.9	5.1	2.9	1.5

(Source : PNUD Rwanda, 1991)

Il est intéressant de noter la chute vertigineuse de la part des cultures d'exportation dans le PIB qui est passée de 6.7 milliards en 1986 à 1.5 milliards en 1990 ! Ceci nous permet

d'affirmer que l'aide extérieure servait de ballon d'oxygène dans les grands équilibres macroéconomiques mais elle atteignait très peu les milieux ruraux dont l'appauvrissement s'accroissait. Habituellement, les revenus monétaires des campagnes proviennent essentiellement de la vente du café ainsi que de la mise sur le marché de quelques produits agricoles.

Jusqu'alors, le prix du café était garanti par l'Etat à 125 francs par kilo de café parche. Cependant, les pesticides utilisés dans les caféiers ne purent être livrés en 1989 par une de ces escroqueries qui se répandaient dans le pays. En effet, un individu parvint à convaincre les responsables qu'il pouvait importer ces pesticides à des prix inférieurs à ceux du fournisseur habituel. La Présidence somma le Ministère des Finances et la Banque Nationale à changer de fournisseur et à prendre leur protégé. Malgré les protestations du Ministère des Finances qui connaissait la moralité de l'individu, celui-ci fut chargé d'importer les pesticides et à la fin de l'année, il n'avait fourni que quelques sacs !

C'est ainsi que la production paysanne de café s'effondra et le paysan rwandais fut privé d'une partie essentielle de ses revenus. Comble de malheur, des conditions climatiques catastrophiques avec des pluies torrentielles et donc mal réparties dans l'année, la grêle, les épizooties, provoquèrent l'effondrement de la production agricole et la disette frappa le sud du pays.

D'après Pie Ntavyohanyuma, chercheur au Centre IWACU, cette famine a provoqué la mort de 1053 personnes et 33 801 réfugiés (voir Imbaga n°1, Kigali, mai 1991, pp.8-9). Les secours furent lents à être rassemblés car, trompés par la récolte excédentaire de 1986, les autorités avaient suspendu toutes les organisations caritatives qui fournissaient de l'aide alimentaire. On pensait alors que le Rwanda pouvait atteindre son autosuffisance alimentaire.

C'est pour perpétuer cette illusion que les autorités refusèrent de reconnaître l'existence de cette famine. On peut citer comme exemple d'aveuglement le Préfet de Butare, Mr Frédéric Karangwa, un individu nommé préfet parce qu'il s'était illustré dans l'animation et l'umuganda. Monsieur Karangwa proclama partout qu'il n'y avait pas de famine dans sa préfecture et il menaça de prison quiconque oserait affirmer le contraire. Il entra alors rapidement en conflit avec une équipe caritative qui s'était créée spontanément pour venir en aide aux sinistrés.

Cette équipe, dénommée « Action Butare » était composée de Sœur Gratia Kangofero de la Caritas Butare, de Claver Buzizi, de l'Union des Eglises Baptistes du Rwanda, de l'Abbé Modeste Mungwarareba, Recteur du Petit Séminaire de Karubanda et de Monsieur Michaël Loevinsohn. Ce groupe de bienfaisance avait pour but la lutte contre la faim et il avait organisé des campagnes de collecte car l'aide alimentaire internationale d'urgence restait insuffisante, étant donné l'ampleur des besoins.

En réaction, Monsieur Karangwa écrivit au groupe la lettre n°621/04.09.01/4 du 10 mars 1990 qui ordonnait au groupe de stopper les activités de collecte, sous prétexte qu'elles avaient commencé sans son autorisation. Le groupe refusa d'obtempérer et adressa le 14 mars 1990 une lettre de protestation au Ministre de la Justice. Par l'intermédiaire de son Directeur

Général de la Législation et des Affaires Administratives , Monsieur Cyubahiro Constantin, le Ministre de la Justice désavoua l'action du groupe de Butare sous prétexte que toutes les collectes devaient être autorisées par le Préfet de préfecture (Lettre n°2040/05.14 du 14 avril 1990.

L'équipe put malgré tout poursuivre ses activités car les choses avaient entretemps évolué. En effet, le Chef de l'Etat avait été amené à intervenir lui-même et à visiter certaines des familles éprouvées pour constater l'ampleur du désastre. Il prétendra d'ailleurs aussi que ses services ne l'avaient pas informé de la situation alors que par sa lettre n°5029/09.30 du 30 octobre 1989, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, Monsieur Anastase Ntezilyayo, lui avait envoyé un rapport détaillant la situation alimentaire catastrophique du pays. C'est que le mythe de l'autosuffisance alimentaire restait vivace et les autorités se refusaient à reconnaître que c'était une illusion qui sanctionnerait l'échec global de leur politique économique.

Signalons pour mémoire que l'Abbé Modeste Mungwarareba fut qualifié de subversif par les autorités locales pour avoir joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la famine. Il fut effectivement arrêté au moment de l'agression d'octobre 1990 et il passera six mois en prison avec l'accusation d'être de connivence avec les assaillants.

#### 1.2.2.5. Les Institutions de Bretton-Woods et la politique d'Ajustement Structurel.

Au cours des années 1989-1990, le Rwanda avait frôlé la banqueroute : des déficits colossaux (du moins à l'échelle du Rwanda) dans les finances publiques et la famine constituaient alors la principale caractéristique de l'économie rwandaise. L'année 1990 vit même l'épuisement des réserves de change : il ne restait plus qu'à recourir aux remèdes de cheval du F.M.I. et de la Banque Mondiale. En fait, les recettes du FMI sont bien connues et elles sont les mêmes pour tous les pays.

Moyennant un apport de ressources en devises, le FMI impose une politique économique destinée à réaliser l'ajustement structurel des économies nationales aux nouvelles conditions de l'économie mondiale. Monsieur Christian Comélieu a bien décrit ce processus :

*- ... Au nom de la philosophie libérale qui domine leurs conceptions économiques, les pays industrialisés et les organisations financières internationales exigent la réduction au minimum du rôle économique de l'Etat et le respect scrupuleux des seuls critères du marché dans la mise en œuvre des politiques économiques*

*«- D'abord résorber les principaux déséquilibres : les pays endettés vivent au dessus de leurs moyens, ils doivent réduire leurs déficits externes et internes.*

*- Déficit de la balance des paiements : en dévaluant leurs monnaies, en réduisant leurs importations au minimum incompressible, en réorientant au maximum leur appareil productif vers l'exportation sur les marchés mondiaux*

- *Déficit des finances publiques : en accroissant la pression fiscale et les tarifs des entreprises publiques, en réduisant autant que possible l'emploi et les salaires dans la fonction publique, ainsi que les subventions» (Comélieu, 1988).*

C'est en octobre 1990 que le gouvernement rwandais signa les accords d'ajustement structurel avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International mais son application fut un peu retardée à cause de l'agression d'octobre 1990. Les objectifs du PAS sont les suivants :

« - *réaliser une croissance économique durable avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 4% vers 1993*

- *Réaliser un taux d'inflation modéré (environ 5%)*
- *Accélérer le retour à une situation viable de la balance des paiements et des finances publiques » (PNUP, 1991)*

Pour cela, les politiques suivantes devaient être appliquées :

- *Dévaluer le franc rwandais et instaurer un système libéral d'allocation des devises*
- *Libéraliser les échanges extérieurs et le commerce intérieur*
- *Pratiquer une politique budgétaire restrictive avec une réforme du système fiscal et l'amélioration de la programmation des dépenses publiques en protégeant les secteurs sociaux et en réduisant le déficit des finances publiques*
- *La privatisation, le désengagement de l'Etat ou la liquidation des entreprises publiques non viables*
- *La mobilisation des ressources intérieures*
- *Une politique monétaire restrictive et des modifications des taux d'intérêt pour maintenir des taux positifs en termes réels.*
- *La mise en place des services de planification familiale dans tous les centres de santé » (République Rwandaise : Programme d'Ajustement Structurel, septembre 1990)*

En plus des actions, un Programme National d'Action Sociales (PNAS) fut élaboré en théorie pour atténuer les répercussions sociales négatives de certaines mesures d'ajustement et pour protéger les groupes socio-économiques les plus vulnérables. Toutes ces mesures paraissent en apparence extrêmement logiques mais en réalité elles entraînent la paupérisation progressive d'une grande partie de la population. En effet, le PAS risque d'achever un malade déjà agonisant et encore ces mesures sont relativement clémentes envers le Rwanda si on les compare avec les autres pays africains qui ont été proprement étranglés.

### **1.2.3. Le malaise politique**

L'effondrement progressif de l'économie rwandaise s'est traduit sur le plan intérieur par la détérioration croissante du climat politique, le pouvoir en place étant évidemment rendu responsable de toutes les difficultés. Il est vrai que plusieurs affaires louches ainsi que des scandales politico-financiers émaillèrent la vie politique du pays. Le régime Habyalimana se rendait parfaitement compte de la situation et il esqua des réformes politiques. Ces

réformes qui étaient au demeurant très superficielles n'eurent pas le temps d'être appliquées car la guerre éclata entretemps.

#### 1.2.3.1. Détérioration du climat politique et social

Nous tenterons d'aborder ce thème à partir de quelques dossiers qui rendent compte du profond malaise qui rongait la société rwandaise. La plupart de ces dossiers aboutissaient dans l'antichambre du pouvoir qui fut dangereusement éclaboussée, spécialement la famille du Chef de l'Etat. Tout ce processus sapa insidieusement l'unité nationale qui fut mise à mal, le pouvoir en place étant incapable d'opérer les réformes indispensables.

##### 1.2.3.1.1. L'assassinat de la classe politique de la première République

Le coup d'état du 05/07/1973 s'est déroulé dans des circonstances obscures mais il paraît actuellement admis que les troubles ethniques de 1973 furent provoqués au départ par les responsables de la première République qui voulaient revigorer le parti MDR Parmehutu alors déchiré par des dissensions internes. Ils furent cependant pris de court par les officiers originaires du Nord conduits par le Colonel Kanyarengwe Alexis et le Commandant Lizinde. Ces deux individus étendirent les troubles à tout le pays et le contrôle de la situation échappa au pouvoir.

Quand le contexte fut suffisamment mûr, ces officiers sommèrent le Général Habyalimana de diriger le coup d'état ; dans le cas contraire, il serait effectué sans lui et donc contre lui. Monsieur Habyalimana aurait accepté d'être placé à la tête de la junte militaire, devenant de ce fait prisonnier de ces jeunes Turcs qui avaient sans aucun doute l'intention de le renverser à la première occasion. Ils constituèrent par là une certaine opposition, malsaine il est vrai, car en cherchant à les ménager, le Chef de l'Etat écoutait des avis émanant de plusieurs horizons.

La tentative de coup d'état de la fin de l'année 1979 permit au Chef de l'Etat d'éliminer cette opposition car le Major Lizinde et ses compagnons furent mis en prison tandis que le Colonel Kanyarengwe, au retour d'une mission qu'il avait dirigé à l'occasion de l'indépendance du Zimbabwe, s'enfuit en Tanzanie en décembre 1980. Le Général Habyalimana devint alors prisonnier d'une autre clique, celle de sa belle-famille et des officiers originaires de sa région, avec le Colonel Nsekaliye en tête. Cette clique mit le pays en coupe réglée car elle se plaça au dessus de la loi et les pires exactions furent commises.

Cependant, on apprenait entretemps que le Tribunal de Première Instance de Ruhengeri avait été saisi d'une affaire macabre qui concernait le massacre de toute la classe politique de la première République. Le Major Lizinde, ancien Directeur du Service Central de Renseignement, avec onze compères, furent accusés d'avoir perpétré ce forfait. Le verdict fut rendu le 29 juin 1985.

On se rappelle en effet qu'après le coup d'état du 05/07/1973, tous les anciens dignitaires du régime déchu avaient été arrêtés et mis en prison. Trente cinq d'entre eux, embastillés à la sinistre prison de Ruhengeri, avaient été jugés et condamnés par une Cours de Sûreté de l'Etat dont Lizinde était membre. Il y avait eu quelques condamnations à mort, dont celle du Président Kayibanda et du Capitaine Bizimana mais elles furent commuées en détention à

perpétuité par le nouveau Chef de l'Etat, auparavant pratiquement le filleul de Kayibanda. Les gens racontent que c'est de là que date la première brouille entre Habyalimana et Kanyarengwe qui aurait voulu que les sentences soient exécutées sans la moindre pitié !

Ceux qui n'avaient pas encore comparu, au nombre de 21, étaient gardés dans la prison de Gisenyi dont le directeur, Monsieur Ntibandeba Joachim était un homme de main de Lizinde, de même d'ailleurs que celui de la prison de Ruhengeli, Sembagare Théodomir. Les deux prisons étaient devenues leur chasse-gardée et nul ne pouvait y entrer sans l'autorisation expresse de Lizinde : le Ministre de la Justice, Monsieur Nkurunziza Charles, fut éconduit quand il voulut y entrer.

D'après le tribunal, 55 personnes furent assassinées dans des conditions horribles, sur l'ordre de Lizinde. Celui-ci présentait une liste des condamnés à mort au chef de la sécurité de Ruhengeli, Sebahunde Jean Maurice qui la transmettait au Commandant Biseruka Stanislas, commandant de place à Ruhengeri et à Sembagare, directeur de la prison. Les malheureux étaient alors privés d'eau et de nourriture pendant une longue période et quand ils étaient à bout, -l'un d'entre eux put subsister pendant 59 jours- le commandant Biseruka fournissait une escorte de militaires qui les conduisait à Gisenyi où des fosses communes avaient été creusées. Toujours d'après le tribunal, quand ils n'avaient pas été achevés en cours de route, ils étaient tout simplement enterrés vivants! Ceux qui étaient emprisonnés à Gisenyi furent assassinés dans les mêmes conditions d'une sauvagerie bestiale. Certains d'entre eux, terrassés par la soif, déchiraient leurs habits et trempaient les morceaux dans les canalisations des ordures des autres prisonniers pour avoir un peu d'eau !

C'est dans ces conditions que six ministres, trois députés, deux dirigeants du parti, sept officiers de l'armée, onze fonctionnaires, de nombreux fonctionnaires subalternes et plusieurs commerçants furent massacrés alors que leur crime n'était pas évident. Le Président Kayibanda lui-même mourut dans des circonstances obscures et les gens racontent qu'il est lui aussi mort de faim.

Bien qu'on se douta un peu du sort de ces prisonniers, la proclamation du verdict provoqua la consternation de tout le pays et un gouffre profond sépara le Sud (le Nduga) du Nord (les Bakiga) rendu collectivement responsables de l'holocauste. Le verdict du Tribunal crédita le Major Lizinde et son équipe d'avoir organisé le forfait à l'insu des autorités et ils furent condamnés à des peines très sévères.

Malgré tout, de nombreuses interrogations subsistèrent dans l'esprit de la population qui soupçonnait le pouvoir d'avoir trouvé en Lizinde et ses compagnons des boucs-émissaires. Il est en effet inconcevable que de telles forfaitures aient pu être commises sans que le Chef de l'Etat par exemple en soit informé, surtout que son propre beau-frère, Monsieur Zigiranyirazo Protais, un redoutable personnage, était Préfet de Ruhengeli. Justement des révélations récentes affirment que le Docteur Rusizana Janvier, alors Directeur du Centre de Formation en Nutrition de Ruhengeli (C.F.N.R.) a été mis en prison en 1981 dans l'affaire du coup d'état Lizinde-Kanyarengwe par Protais Zigiranyirazo, en réalité pour avoir refusé de signer des attestations de décès bidons des personnes assassinées. Monsieur Zigiranyirazo aurait

d'ailleurs cyniquement cherché à séduire l'épouse du Docteur Rusizana qu'il venait de faire emprisonner.

Beaucoup de personnes affirment que le Président Habyalimana, depuis le début prisonnier des officiers qui avaient organisé le coup d'état du 05/07/1973, était bien au courant du massacre mais qu'il n'avait pas osé réagir, de peur d'être liquidé lui-même à l'occasion d'un coup d'état. C'est ce qu'affirma Monsieur Habyalimana en termes voilés dans son discours du 1<sup>er</sup> juillet 1990 quand il déclara que s'il ne sévit pas contre certains délits, c'est qu'il n'a pas la tâche facile.

A propos de ces assassinats, une information stupéfiante m'a été donnée par des personnes pourtant bien informées. Cela n'a pas été facile de la reproduire dans ce document tant elle est invraisemblable mais comme on nous l'a souvent répété, on ne doit pas repousser une hypothèse tant qu'elle n'est pas infirmée. D'après les sources évoquées plus haut, la décision d'exterminer les membres du précédent régime, c'est-à-dire Kayibanda et ses compagnons, aurait été « soufflée » à Habyarimana par Monseigneur Bigirumwami, Evêque de Nyundo qui lui aurait dit que « deux têtes de chèvres ne peuvent pas être cuites dans la même marmite »! On se rappelle que celui-ci était un descendant direct des anciens rois du Gisaka, vaincus et tués par les rois du Rwanda. Il connaissait donc très bien les pratiques de l'époque dans les cours des petits Royaumes de l'Afrique interlacustre ! On se rappelle également que le Président Kayibanda avait reçu le soutien de Monseigneur Perraudin, ce qui n'aurait pas plu à Bigirumwami. Le Général Habyalimana par contre avait suivi sa formation au Séminaire de Kabgayi dans le contingent du Diocèse de Nyundo et son père avait été catéchiste à la paroisse de Rambura : c'était en somme son dauphin. C'est hallucinant et incroyable mais qui sait ?

Quoi qu'il en soit, l'opprobre consécutif à de telles abominations planera toujours sur la 2<sup>e</sup> République qui en portera éternellement le cachet.

#### 1.2.3.1.2. Le dossier des « assassinats »

A partir de 1988, une série d'assassinats et de curieux accidents de route frappèrent des personnalités très en vue dans le pays. Les enquêtes entreprises à ce propos aboutirent souvent à des impasses et toute une série d'« histoires » furent brodées par la rumeur publique qui attribua ces morts à de simples éliminations politiques.

Le Colonel Mayuya, commandant du camp Kanombe et surtout du Bataillon para commando qu'il avait personnellement mis sur pied, fut la première personnalité à être assassinée. Il faut dire que le Président Habyalimana, pour échapper un peu à la tutelle de son entourage immédiat, avait mis toute sa confiance dans cet homme intègre et loyal qui dirigeait le camp militaire le plus puissant du pays. On racontait qu'il avait même l'intention de le nommer chef d'état-major de l'armée, en remplacement du colonel Serubuga dont il se méfiait beaucoup. Par ce fait même, le colonel Mayuya devenait dangereux pour le groupuscule qui entourait le Chef de l'Etat et il était condamné à brève échéance.

On tenta d'abord de l'emprisonner comme semble le prouver la cure de désintoxication qu'il subit en Belgique au mois de février 1988. A son retour, des rumeurs sur son empoisonnement par des émissaires du colonel Serubuga circulait déjà au sein du bataillon para. L'enquête commandée à cet effet aurait réveillé révélé que ces rumeurs provenaient de la 2<sup>e</sup> compagnie du bataillon para qui fut aussitôt dissoute, certains éléments étant même mis en prison. La presse privée affirma par la suite que cette compagnie était surtout composée de gens originaires de Gitarama, ce qui alimenta la controverse sur le régionalisme dans l'armée.

On remarquera ici que cette unité d'élite fut supprimée à quelques deux ans de l'attaque d'octobre, alors qu'il faut beaucoup plus de temps pour la reconstituer. Des bruits coururent d'ailleurs qui affirmaient que certains éléments de cette compagnie furent recrutés par le Front Patriotique Rwandais.

Ce fut le 19 avril 1988 que le sergent Birori abattit à bout portant le Colonel Mayuya qui sortait de son bureau vers 13 heures. Le meurtrier en fuite fut arrêté par la gendarmerie à Gitarama mais il mourut sous la torture avant d'avoir fait la moindre révélation. La rumeur publique affirma cependant que le sergent Birori avait accepté de faire des révélations au Chef de l'Etat lui-même mais il fut étouffé sous un oreiller à l'hôpital de Kigali où ses blessures étaient soignées.

La même rumeur affirma que le Colonel Mayuya avait été assassiné par la belle-famille du Chef de l'Etat avec la complicité du Colonel Serubuga. Dans un article intitulé « *Une atmosphère de fin de règne* » paru dans la Libre Belgique, la journaliste Marie France Cros se fit l'écho de ces rumeurs qui ne sont évidemment étayées par aucune preuve tangible. Le fait est cependant que la famille du Chef de l'Etat fut gravement éclaboussée par cette affaire qui n'a pas encore été élucidée.

Puis ce fut le tour de madame Félicula Nyiramutarambirwa, député au Conseil National de Développement, qui fut écrasée par un véhicule à Kigali le 29/04/1989 alors qu'elle marchait sur le trottoir. Transférée d'urgence dans un hôpital de Bruxelles, elle devait décéder le 08/05/1989. Qualifiée de « femme forte » comme dans l'Evangile par Mgr André Perraudin, Madame Nyiramutarambirwa, morte à 45 ans, s'était rendue célèbre par son intelligence et son franc-parler. Elle n'avait justement pu rester que pendant deux ans (1988-1989) membre du Comité Central du parti au pouvoir (MRND) car ses critiques indisposaient bon nombre de barons du régime. Sa mort fut alors interprétée par le public comme une liquidation pure et simple.

La 3<sup>e</sup> personne à mourir dans les circonstances douteuses fut l'Abbé Silvio Sindambiwe qui fut écrasé dans sa voiture par un camion remorque le 7/11/1989. L'Abbé Sindambiwe avait été directeur du journal Kinyamateka à partir de 1980, c'est-à-dire au moment où des dissensions au sein de l'équipe au pouvoir avaient éclaté au grand jour. C'est sous sa direction que ce journal se mit à fustiger les tares du régime, comme le culte de la personnalité, la corruption, la dilapidation du patrimoine, la violation des droits de l'homme. Il avait introduit un entrefilet intitulé BAZUMVALYALI, un personnage qui jetait un œil critique, une critique impitoyable, sur tout ce qu'il rencontrait. Il devint alors la cible de tout un cortège de

pressions et de menaces de la part notamment du Service Central de Renseignement qui l'interpella à plusieurs reprises.

Le 10 octobre 1985, on alla même jusqu'à lui jeter au visage dans son bureau un sceau de 5 kg d'excréments humains qu'il put éviter de justesse. Découragé car il n'était pas soutenu par ses autorités hiérarchiques, spécialement l'archevêque de Kigali, Mgr Nsengiyunva, l'abbé Sindambiwe présenta sa démission le 28 décembre 1985, démission qui fut acceptée par la Conférence épiscopale dans sa réunion du 08/01/1986. C'était donc un personnage redoutable pour le régime et sa mort fut interprétée comme un assassinat politique.

De nombreux autres exemples de ce type peuvent être répertoriés et les esprits s'échauffaient progressivement, surtout que la rumeur dispose d'une audience extraordinaire au Rwanda. Comme l'a si bien décrite Virgile, « *mobilitate viget, vires acquirit eundo* », elle atteignit tout les coins du Rwanda car « *elle vit de mobilité et ses forces augmentent par ses déplacements* ».

#### 1.2.3.1.3. Le scandale de la nomination reportée de l'Abbé Félicien Muvara comme évêque auxiliaire de Butare

Depuis 1981, dans la paroisse catholique de Kibeho, la Sainte Vierge aurait apparu à plusieurs reprises à un groupe de jeunes filles de l'école des Lettres auxquelles elle donnait des messages pour les croyants. Avant les apparitions, elle leur donnait des rendez-vous qu'elle respectait avec une régularité d'horloge –et pour cause, personne d'autre ne la voyait- et des foules immenses venaient des quatre coins de l'Afrique centrale pour écouter ces jeunes gens. Vraies apparitions ou simple charlatanerie, ce phénomène qui se poursuivit jusqu'en 1990 fut à la base d'un renouveau de la foi extraordinaire et des associations charismatiques se développèrent sur toutes les collines du pays.

Toutefois, l'histoire de l'Eglise nous apprend que ces manifestations ne se produisent que quand l'Eglise est moralement décadente. Serait-ce le cas pour celle du Rwanda ? En tout cas, la nomination reportée de l'Abbé Félicien Muvara semble s'inscrire dans ce processus de décadence. En effet, le 30 décembre 1988, la communauté chrétienne du Rwanda apprit que l'Abbé Félicien Muvara avait été retenu par le pape pour être nommé évêque auxiliaire du diocèse de Butare. Il devait être sacré le 01/04/1989 mais trois jours avant, c'est-à-dire le 29 mars, un communiqué laconique radiodiffusé annonça que l'abbé Muvara avait renoncé à son sacre pour des raisons personnelles. Ce communiqué ne portait pas de signature et l'évêque de Butare, Mgr Jean Baptiste Gahamanyi accepta d'en endosser la responsabilité.

La communauté chrétienne stupéfaite ne reçut aucune explication supplémentaire, ce qui donnait libre cours à toutes les imaginations et toutes les suppositions. En réalité, le clergé catholique paraissait profondément divisé, semble-t-il, pour des raisons ethniques. Pour tenter de désamorcer cette tension, l'évêque de Butare convoqua le 10 avril 1989 une réunion de tous les prêtres du diocèse. Toutefois, il ne put rien leur dire de concret car, disait-il, le secret professionnel lui interdisait toute forme de commentaire.

Le surlendemain 12 avril 1989, dix prêtres du diocèse de Butare révoltés par ces pratiques, envoyèrent une lettre ouverte au Nonce apostolique Mgr Morandini et aux évêques catholiques du Rwanda. Dans cette lettre, ils exprimèrent leur indignation et leur soutien à leur collègue, car, disaient-ils, « *depuis plus de douze ans que Muvara sert l'Eglise du Rwanda... nous n'avons qu'à nous louer de ses bons et loyaux services* »... Seulement, le fait que ce texte ne porte que dix signatures alors que le diocèse compte plusieurs dizaines de prêtres montre à quel point ce clergé était divisé.

Petit à petit cependant, on devait connaître approximativement ce qui s'était réellement passé. En effet, le 20 avril 1989, l'abbé Muvara envoya une lettre aux évêques du Rwanda dans laquelle il protestait de son innocence tout en dénonçant la responsabilité de ceux-ci dans cette affaire : « *J'aurais voulu dire mon innocence à mes confrères prêtres dans la réunion du 10 avril 1989 à Butare. Si je ne l'ai pas fait, c'était par égard pour vous, Excellences. J'ai évité le scandale...* ». Ainsi donc en termes à peine voilés, il accusait les évêques du Rwanda d'être à la base du scandale.

Mais de quoi l'accusait-on au fait ? Dans la même lettre adressée aux Evêques du Rwanda, l'Abbé Muvara écrivait : « *Je suis innocent devant l'accusation portée contre moi. Je ne suis pas père de l'enfant de Véronique Nyirandegeya... Ce qui m'étonne davantage, c'est l'empressement avec laquelle elle a été crue sur parole sans prendre la précaution de vérifier ses dires...* ». C'est que des inconnus avaient soudoyé une femme de mœurs légères, nommée Nyirandegeya qui avait attesté par écrit avoir eu un enfant avec l'Abbé Muvara. Cette femme, tenaillée par le remord, était plus tard revenue sur son témoignage mais le mal était déjà fait.

L'Archevêque de Kigali, Mgr Nsengiyumva, une fois en possession de ce document, se rendit en compagnie du Nonce apostolique à Gihindamuyaga où l'Abbé Muvara était en retraite : celui-ci fut conduit illico presto à Rome, une semaine avant la date de son sacre ! Le calcul était bon car Rome, faute de temps, serait forcée de prendre des mesures dans la précipitation, l'accusation étant très grave. Plus subtil encore, cette affaire fut portée à Rome au moment où le Préfet de la Sacrée Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples était absent alors que c'était lui qui s'occupait des dossiers de ce type.

La décision fut alors prise par le Secrétaire Général de la Sacrée Congrégation, Mgr Sanchez, qui n'avait pas le sang-froid voulu en ces circonstances. L'Abbé Muvara affirma dans la lettre précitée qu'il avait été surpris par la tournure des événements devant Mgr Sanchez et il considérait cet épisode comme une ruse de la part de ses supérieurs hiérarchique.

A l'heure qu'il est, tout le monde s'accorde pour affirmer que l'Archevêque de Kigali, le Nonce Apostolique et l'Evêque de Byumba, Mgr Ruzindana, alors Président de la Conférence Episcopale, ont joué un grand rôle dans cette ténébreuse et scandaleuse affaire. Nos enquêtes révèlent que Messieurs Nsengiyumva et Morandini, très proches du pouvoir politique de Kigali jusqu'à se compromettre avec lui, avaient accepté de marcher dans la combine échafaudée par un groupe lié à la belle-famille du Chef de l'Etat pour contrecarrer le sacre de Félicien Muvara, un Tutsi, comme évêque auxiliaire de Butare. Pourtant, le Chef de l'Etat avait envoyé personnellement un message de félicitation et on ne réalise pas clairement les

intérêts politiques qu'aurait pu menacer la nomination de l'Abbé Muvara, surtout que Rome consulte toujours auparavant les autorités politiques qui doivent donner leur accord.

Pour le moment, les différentes responsabilités ne sont pas clairement établies mais on ne se tromperait pas beaucoup en affirmant que des rivalités d'ordre ethnique sont à la base de ce scandale qui accentua le désarroi moral de la population. On raconte d'ailleurs que les problèmes de santé morale de l'évêque de Byumba résultent de l'affaire Muvara dont le dernier mot n'est pas encore dit. L'Eglise Catholique au Rwanda, de même d'ailleurs que l'Eglise Episcopale avec les démêlés épiques entre Mgr Ndandali, Evêque de Butare et Mgr Sebununguli, Evêque de Kigali, sont encore plus malades que la société qu'elles devraient éclairer. Qu'on n'attende pas d'elles des paroles prophétiques puisqu'elles sont incapables de faire la lumière sur elles-mêmes.

#### 1.2.3.1.4. Le trafic du chanvre et l'escroquerie de la Foire aux Gorilles

La lutte contre le « Cartel de Medeline » entreprise par le Président américain Georges Bush eut ses répercussions au Rwanda. En effet, les enquêtes des équipes internationales de lutte contre la drogue révélèrent qu'au Rwanda se trouvait une importante antenne de ce trafic. Le Ministère de la Justice fut saisi de la situation et ordonna en mai 1989 à tous les parquets d'arrêter préventivement tous les suspects et de l'informer régulièrement. C'est ainsi qu'en juin 1989, 300 détentions préventives avaient été enregistrées dans tout le pays.

Mais entretemps, en mai 1989, on apprenait que la Forêt Naturelle de Nyungwe abritait 150 hectares de plantation de cannabis. L'émoi fut grand dans le pays car ce chanvre était cultivé de façon intensive avec engrais chimique, pesticides, culture en ligne..., ce qui supposait toute une logistique d'agronomes, de travailleurs agricoles et de transporteurs. En effet, les plantations de chanvre situées au centre de la forêt de Nyungwe, se trouvaient à 5 heures de marche à pied à partir de la piste la plus proche. Il fallut alors tout un branle-bas pour mobiliser les militaires, les magistrats et les porteurs pour aller détruire la plantation.

Il était cependant évident que le chanvre produit dans la seule forêt de Nyungwe dépassait de loin la consommation nationale, ce qui suppose qu'il était exporté. Mais par qui ? Vers quelle destination ? Qui en supervisait la production ? On procéda bien sûr à l'arrestation de quelques commerçants et petits fonctionnaires, de même d'ailleurs que le Bourgmestre de la Commune Kivu. Les autorités judiciaires lui reprochaient d'avoir connu à l'avance l'existence de ces plantations et de ne pas les avoir dénoncées ; il aurait par contre protégé certaines personnes qui en faisaient la culture et la commercialisation, moyennant de substantiels pots-de-vin. En réalité, personne n'était dupe car le bourgmestre de la commune Kivu a servi de bouc émissaire à une équipe de mafiosi qui s'adonnait au commerce de la drogue. Mais quels étaient les membres de ce groupe ? La population soupçonnait un certain nombre d'officiers supérieurs, ainsi que des hauts fonctionnaires proches du pouvoir. On raconta d'ailleurs que le chanvre était exporté dans les tonnelets de thé avec la complicité du directeur de l'OCIR-Thé.

Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier l'authenticité d'une lettre adressée le 02/08/1990 au Chef de l'Etat par la « Section Antidrogue de Paris » et qui a circulé un certain moment dans Kigali. Cette lettre affirmait que le chanvre était entreposé et préparé dans la

prison de Butare dont le directeur aurait été « *un maillon très actif du réseau international de la drogue* ». Mais quel crédit accorder à ce document ?

Signalons pour terminer que la trentaine de jeunes porteurs qui avaient été mobilisés pour participer à la destruction des plantations de la forêt de Nyungwe revinrent de la forêt avec des provisions de drogue pour leur propre compte. Ils furent cependant attrapés et 24 d'entre eux furent condamnés à une année de prison et neuf à six mois. Décidément, la drogue, c'est comme l'argent et personne ne peut prévoir les réactions de ceux qui sont exposés à son contact !

Ce fut l'année suivante qu'éclata le scandale de l'escroquerie de la Foire aux Gorilles. En effet, le Rwanda avait pensé organiser du 18 au 25 août 1990 « *la Première Foire Internationale pour la Protection des Gorilles* » avec comme objectif premier la promotion du tourisme au Rwanda. On avait alors invité 260 américains et 100 français, ce contingent étant composé d'hommes d'affaires, de journalistes et de stars internationales comme la célèbre chanteuse sud-africaine Myriam Makeba à laquelle on avait promis des honoraires de 40 000 US dollars. A la tête du comité organisateur, on plaça un jeune guinéen de 22 ans, Monsieur Mamadou Dury Barry qui était parvenu à s'introduire dans la famille du Chef de l'Etat par l'intermédiaire d'un de ses fils.

Malencontreusement, Monsieur Mamadou Barry ne se présenta pas le 16 août à l'aéroport de Paris pour accueillir les invités et les orienter vers Kigali. La disparition de Mr Mamadou Barry, -disparition toute relative car il est revenu tranquillement à plusieurs reprises à Kigali-, coûta très cher au pays. D'après un article de Munyarugerero François Xavier paru dans Jeune Afrique n°1549 du 5 au 11 septembre 1990, le bilan fut le suivant :

- Un million de dollars subtilisés à différentes associations américaines
- Deux millions de francs rwandais d'appels téléphoniques non payés au Rwanda
- 200 000 francs français de factures impayées à Paris et Washington
- 145 000 dollars américains payés par le Rwanda pour affréter un charter destiné à transporter vers Kigali quelques 97 invités.

Madame Makeba ne put venir car le pays ne pouvait pas lui payer les 40 000 dollars. Ce scandale a considérablement éclaboussé la famille du Chef de l'Etat dans laquelle Monsieur Barry avait ses entrées pendant ses séjours au Rwanda.

#### 1.2.3.1.4. Le problème de l'équilibre ethnique et régional

Nous avons déjà signalé que l'une des causes de la Révolution de 1959 résidait dans la monopolisation de l'emploi salarié et de l'enseignement par les Tutsi. En réaction contre cette situation, le Manifeste des Bahutu du 24 mars 1957 avait souhaité que : « *l'enseignement soit particulièrement surveillé. Que l'on soit plus réaliste et plus moderne en abandonnant la sélection dont on peut constater les résultats dans le secondaire. Que ce souci soit dès les premières années, de façon que l'on n'ait pas à choisir parmi presque les seuls Batutsi en cinquième année. Il faudrait que pour éviter la sélection de fait, caeteris aequalibus, s'il n'y a pas de places suffisantes, l'on se rapporte aux mentions de livrets d'identité pour respecter*

*les proportions. Non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire en bantouisant là où l'on a hamitisé. Que les positions sociales actuelles n'influencent en rien l'admission aux écoles ».*

En clair, les leaders hutu souhaitent l'instauration d'un système de quotas par ethnie, étant donné que les places disponibles étaient insuffisantes. Curieusement, après la victoire des partis hutu et l'indépendance, cette politique ne fut jamais mise en pratique et en 1973, des déséquilibres considérés comme graves étaient apparus. Nous lisons alors dans Reyntjens (1985) que « *loin de se cantonner dans 10% des emplois rémunérés, les Tutsi avaient repris de plus en plus d'importance dans les rouages économiques, sociaux et administratifs du pays. Les institutions d'enseignement secondaire et supérieurs comptaient souvent près de 50% d'enseignants et d'étudiants tutsi... 120 tutsi (ou 46%) sur 260 élèves au Groupe scolaire de Butare et 200 tutsi (ou 40%) sur 500 étudiants à l'Université Nationale en 1972, pour ne citer que ces deux exemples ».*

Filip Reyntjens estime qu'appliqué objectivement, le système d'examens nationaux de classement sans référence ethnique aboutit fatalement à ce déséquilibre, étant donné que « *la pression de réussite exercée sur eux était plus grande ».* Pour lui, les Tutsi étaient obligés de travailler davantage car la chance de faire des études secondaires ou supérieures était exceptionnelle pour eux. Nous rappelons tout de même simplement que ce déséquilibre fut en partie à la base des troubles de 1973 au cours desquelles les Hutu s'en prirent aux étudiants, aux élèves et aux fonctionnaires tutsi car le Président Kayibanda voulait rétablir des proportions normales. Mais il fut lui-même dépassé par les événements qui aboutirent au coup d'état du 05/07/1973.

La 2<sup>o</sup> République quant à elle pensa que le meilleur moyen d'éviter ces déséquilibres serait d'institutionnaliser le système de quotas ethniques. Mais entretemps avait surgi le problème du régionalisme car les officiers qui avaient pris le pouvoir étaient presque tous originaires du Nord. Ils estimaient alors que leurs régions avaient été négligées par le régime Kayibanda et ils voulaient eux aussi rétablir l'équilibre. Le système des quotas devait pour cela être appliqué non pas uniquement aux ethnies mais aussi aux régions, c'est-à-dire que les places disponibles devaient être distribuées suivant le poids démographique des ethnies et des régions.

En soi, ce principe n'est pas répréhensible car il tient de la justice distributive. Mais sa mise en pratique exige une transparence sans faille et une réadaptation continue pour tenir compte de réalités nouvelles. Par malchance, les départements de l'enseignement secondaire et supérieur furent confiés à partir de 1981 et 1983 à des individus sans moralité, le Colonel Aloys Nsekaliye et Monsieur Charles Nyandwi.

Le Colonel Nsekaliye, peut-être le personnage qui a le plus contribué à saper l'unité nationale, désorganisa l'enseignement secondaire au profit du Nord, sous prétexte que cette partie du pays devait réparer les torts qui lui avaient été faits par le régime précédent. Il distribua les places de l'enseignement secondaire, un secteur extrêmement sensible dans le pays, comme il l'entendait, en avantageant Gisenyi, sa préfecture d'origine. Il ne changea jamais de ligne de conduite malgré les protestations continues des autres parties du pays. On raconte qu'il en a

même tiré des profits financiers considérables car il était parvenu à monnayer les places de l'enseignement secondaire.

Nous présentons en exemple les données des admissions en première année secondaire de l'année scolaire 1989-1990, la première année où ces données furent publiées par le nouveau ministre de l'Enseignement primaire, Monsieur Mbangura Daniel. A ce moment, Monsieur Mbangura n'avait pas encore pu maîtriser la machine administrative laissée par son prédécesseur Nsékalije et les déséquilibres antérieurs subsistaient, bien qu'atténués.

Tableau n°14 : Admission à l'enseignement secondaire public en septembre 1989 par préfecture.

Préfectures	Places disponibles suivant le poids démographique	Places attribuées	Différence
Butare	836	696	-140
Byumba	722	662	-60
Cyangugu	461	443	-18
Gikongore	514	466	-48
Gisenyi	649	1 046	+396
Gitarama	836	792	-44
Kibungo	501	426	-76

Kibuye	468	412	-56
Kigali	970	1 005	+35
Ruhengeri	736	747	+11
Total	6 693	6 693	442- 442 = 0

(Source : Kinyamateka n°1308 d'octobre 1989)

Ce tableau montre que la préfecture de Gisenyi dont le poids démographique représente 9,7% de la population s'est vu attribuer 15,61% des places, soit 5,9% en plus (396 places) ! La préfecture de Butare a été malmenée car elle a perdu 140 places contre 76 pour Kibungo, 60 pour Byumba et 56 pour Kibuye. Ainsi donc trois préfectures (Gisenyi, Kigali et Ruhengeri) se sont partagé les 442 places qui revenaient aux autres.

Quand on considère les places attribuées par commune, on constate que sur 13 communes qui ont reçu les quotas les plus élevées, huit sont de Gisenyi et quatre de Kigali. Par contre, sur les 13 communes les moins favorisées, huit sont de Butare et quatre de Byumba. On constate également que la commune de Ramba qui est la moins favorisée à Gisenyi (58 places) a reçu plus que la commune la plus favorisée de Cyangugu (Kamembe avec 56 places), de Gikongoro (Nyamagabe : 44 places) et de Kibungo (Rukara : 56 places). Les quatre premières communes de Gisenyi (Karago : 146, Giciye : 143, Satinski : 97 et Kayove : 94, soit 480 places) ont pu disposer de plus de places que les préfectures de Gikongoro (466), Cyangugu (443) Kibungo (425) et Kibuye (412).

Tableau n° 15 Effectif attribuées aux 13 communes les plus favorisées.

Communes	Préfectures	Places attribuées
1. Karago	Gisenyi	146
2. Giciye	Gisenyi	143
3. Nyarugenge	Kigali	125
4. Satinski	Gisenyi	97
5. Kayove	Gisenyi	94
6. Nkuli	Ruhengeri	90
7. Rubungo	Kigali	89
8. Kanombe	Kigali	88
9. Bicumbi	Kigali	82
10. Mutura	Gisenyi	82
11. Rubavu	Gisenyi	81
12. Kibilira	Gisenyi	79
13. Gaseke	Gisenyi	78

Tableau n°16 : Effectifs attribués aux 13 communes les plus défavorisées

Communes	Préfecture	Places attribuées
1. Kivu	Gikongore	23
2. Rutare	Byumba	24
3. Huye	Butare	24
4. Gituza	Byumba	25
5. Kivuye	Byumba	25
6. Ndora	Butare	25
7. Muganza	Butare	25
8. Kibayi	Butare	27
9. Kigembe	Butare	27
10. Muyaga	Butare	28
11. Ruhashya	Butare	29
12. Mugusa	Butare	29
13. Muhura	Byumba	29

Monsieur Charles Nyandwi quant à lui mit l'Université Nationale du Rwanda en coupe réglée et nul ne pouvait éternuer sans son autorisation! Il distribua les bourses de 2<sup>o</sup> cycle de l'UNR sans tenir compte des compétences et très souvent les bourses étaient données aux moins bons. Il nommait et démettait les professeurs sans consulter personne (qu'on se rapporte pour cela au cas de Rutayisire Antoine, un tutsi recruté par le Département d'anglais mais chassé par Charles Nyandwi parce que tutsi), tout en rançonnant les entrepreneurs qui construisaient les bâtiments de l'UNR, dit-on.

Toutes ces pratiques contribuèrent à saper l'unité nationale, l'accès à l'enseignement secondaire entre autres étant très sensible au Rwanda, cela d'autant plus que le Chef de l'Etat, saisi à plusieurs reprises par les instances du MRND, n'osa pas réagir à temps. Le régionalisme fut alors exaspéré mais ce processus s'accompagna du recul de l'ethnisme, car

les deux phénomènes ne peuvent pas avoir en même temps la même vigueur. C'est pour cela que les Tutsi poussaient discrètement les Hutu du Sud au régionalisme car de cette façon, on les oubliait.

### 1.2.3.2. De timides promesses de réforme

Tous les problèmes que nous venons d'évoquer entraînent un mécontentement général de la population qui attribuait ces maux à la corruption et à l'incapacité de l'équipe au pouvoir, spécialement les proches parents du Chef de l'Etat qui étaient détestés par le peuple. Madame Marie France Cros aura justement beau jeu de parler d'atmosphère de fin de règne. Le Président Habyalimana était conscient des problèmes et il aurait voulu leur trouver des solutions. Cependant, les tentatives de réforme furent superficielles alors que s'exaspérait le culte de la personnalité par l'intermédiaire de l'animation.

Dans une rencontre en 1976 avec Sœur Moulart, Responsable de Kinyamateka, Monsieur Habyalimana lui a demandé : *« Pourquoi avez-vous écrit que l'Animation qui veut dire « sensibilisation des gens », signifie faire du tapage ? Parce que je savais que parmi les rédacteurs de Kinyamateka et ses lecteurs, beaucoup croient en Dieu, je lui ai posé la question suivante : est-ce que nous faisons du tapage lorsque nous sommes à l'Eglise en train de chanter que « là où sont l'amour et la concorde, Dieu y est présent ? » Moi j'estime que quand nous chantons Dieu, nous louons l'amour de Dieu et nous louons notre concorde qui fait que Dieu vient vivre parmi nous. Voilà comment nous devons considérer l'animation au sein de notre mouvement »*

(Cité d'après Jean Marie Vianney Higiro dans Dialogue n°155 de juin 1992)

On constate donc que le Chef de l'Etat comparait l'animation à la prière et le MRND à Dieu ! Comme la prière est inséparable du chrétien, l'animation devrait être une activité quotidienne de chaque rwandais embrigadé dans le MRND. On remarquera ici que cette pratique est courante dans les régimes totalitaires et le Président Habyalimana l'avait copiée chez son voisin Mobutu qui l'avait lui-même apprise de Corée du Nord.

Au départ, l'animation visait effectivement la « sensibilisation des gens » mais petit à petit elle glissa vers le culte de la personnalité, après être devenue obligatoire. Les concours d'animation préoccupèrent singulièrement les chefs de services car les promotions dépendaient du classement obtenu. C'est ainsi que des fonctionnaires désertèrent les bureaux pour s'entraîner, que des sommes considérables étaient gaspillées dans l'achat de costumes ou les déplacements, alors que beaucoup de gens mourraient de faim un peu partout dans le pays.

On verra ainsi des ministres, des professeurs d'université... tous en culottes, sautiller en chantant la gloire et les hauts faits de Monsieur Habyalimana, proclamé Sauveur de la Nation. Malheur à celui qui faisait un faux pas, comme ce Directeur général de l'administration centrale qui défila en première ligne avec une photo du Chef de l'Etat à l'envers ou comme ce Préfet de préfecture qui glissa et tomba par terre alors qu'il sautait à la gloire de Monsieur Habyalimana. Le pouvoir espérait consolider ses assises dans le pays mais en réalité il obtint un résultat contraire, car ces extravagances le ridiculisaient plutôt.

Plus sérieuse peut-être furent les promesses de démocratisation contenues dans le discours du Chef de l'Etat prononcé le 05/07/1990 à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance. Rappelons d'abord qu'au sommet de La Baule en juin 1990, le Chef de l'Etat français, Monsieur François Mitterrand avait imposé « la conditionnalité » de l'aide française à la mise en place d'une démocratie multipartite. Monsieur Habyalimana s'était alors rebellé en affirmant que le système démocratique rwandais était aussi valable que celui du monde occidental !

Quelques jours après, Monsieur Habyalimana changea de langage car dans le discours précité, il annonça l' « *aggiornamento* » politique avec trois grandes réformes :

- D'abord la révision de la Constitution de 1978 qui affirmait la prééminence du MRND sur les institutions de l'Etat. Il s'agira alors d' « *envisager la séparation des organes du MRND de ceux de l'Etat* » et « *donner aux institutions de l'Etat la suprématie sur la ou les formations politiques* ».
- La révision de l'organisation interne du MRND qui doit faire son « *auto-évaluation* » et proposer des améliorations à son fonctionnement, étant donné le contexte politique nouveau.
- L'élaboration d'un nouveau projet de manifeste politique ou Charte Politique Nationale qui redéfinit les règles du jeu démocratique selon les aspirations du peuple rwandais. Cette Charte devrait servir de garde-fou aux futures formations politiques pour éviter « *les forces centrifuges régionales ou ethniques* ». En tout cas, « *toute formation politique qui voudrait se constituer, y compris le cas échéant, le MRND nouvelle formule, pourrait le faire en adhérant à cette charte* »

Pour mettre en place cet *aggiornamento* politique, le Président Habyalimana annonça la constitution prochaine d'une « Commission Nationale de Synthèse » chargée d'engager le dialogue avec toutes les forces vives du pays, sur tous les aspects de la problématique politique. La commission était invitée à faire son rapport au 7<sup>e</sup> Congrès Ordinaire du MRND prévu en décembre 1990. Le 21 septembre 1990, Monsieur Habyalimana nomma les trente membres de la commission de synthèse qui devait fonctionner en dehors du MRND et qui avait un mandat large. Le Décret présidentiel du 24/09/1990 précisa en son article 2 les objectifs de la Commission Nationale de Synthèse :

« 1. Identifier ce que le concept de la démocratie signifie pour la majorité de la population rwandaise

2. définir et approfondir les nouvelles règles du jeu démocratique

3. préparer la Charte Politique Nationale fixant les règles qui garantiront le respect du jeu démocratique et la cohésion nationale et qui préciseront les principes auxquels la constitution de toute formation politique sera subordonnée

4. élaborer un avant-projet de révision de la constitution. »

Les futurs partis devront dépasser, d'après le discours du 21/09/1990, les clivages habituels, de religion, d'ethnie, de région et de classe. Le problème du financement des partis,

l'organisation du système électoral, l'accès à l'information et les conditions de la compétition politique devront également être résolues. L'échéance de la mise en place de ce système démocratique fut fixée en 1992 mais entre temps la guerre éclata et le processus fut accéléré, au détriment du parti au pouvoir auquel on dut forcer la main.

### **1.3. Hutu et Tutsi au Rwanda : sont-ils issus de races différentes ?**

En octobre 1990 débuta au Rwanda une guerre civile qui opposait les deux ethnies majoritaires du Rwanda, les Hutu et le Tutsi et qui se termina en 1994 par l'extermination d'une grande partie du groupe ethnique Tutsi. Ces hécatombes furent qualifiées de génocide par les Nations Unies. Décidément, l'Afrique semble maudite et il est évident que le phénomène ethnique dominera certainement la vie politique de ce continent pour plusieurs années encore, dans la mesure où la popularité d'un leader politique se mesure, non pas à son projet de société mais plutôt à son appartenance ethnique. Pourtant, le fait ethnique reste une réalité peu évidente et les drames qui ont ensanglanté le Rwanda et le Burundi voisin pendant plusieurs décennies semblent reposer sur un terrible malentendu. Le présent paragraphe a pour ambition de proposer une lecture différente de celle qui a été développée par l'anthropologie coloniale au début du 20<sup>e</sup> siècle à propos des ethnies au Rwanda et au Burundi.

#### **1.3.1. Le contexte de l'analyse**

Le problème de l'origine des Hutu et des Tutsi a été longuement discuté mais jusqu'à présent, c'est la lecture de l'anthropologie coloniale qui s'est imposée. Que pourrait-on en dire raisonnablement ? En effet, dès l'arrivée des premiers explorateurs européens au Rwanda, les deux principales composantes de la société rwandaise, les Hutu et les Tutsi, ont été catégorisées comme appartenant à des races différentes. Les Tutsi furent apparentés aux Hamites, peuplade mythique qui serait originaire d'Ethiopie ou d'Egypte et qui aurait essaimé dans toute l'Afrique orientale, avec des branches importantes en Somalie, ainsi qu'au Kenya et en Tanzanie : les Masai en seraient des cousins proches. En Ouganda, ils seraient représentés par les Hima.

Au Rwanda et au Burundi, ils se seraient imposés par la force ou la ruse aux peuplades bantoues (les Hutu) qui s'étaient installées avant eux et qui étaient pourtant plus nombreux. Les Tutsi auraient alors construit un ordre hiérarchisé à leur avantage, avec une organisation sociopolitique qui n'avait rien à envier au modèle occidental. Il suffisait tout simplement de leur apporter l'Evangile pour qu'ils soient identiques aux Blancs !

L'administration coloniale et l'Eglise catholique, pour asseoir leur domination, ont rapidement conclu avec eux une alliance qui a rendu caduques les différentes formes de solidarité horizontales qui contribuaient à l'équilibre de la société rwandaise. Le poids des redevances et des prestations qui pesaient sur les Hutu, auparavant extrêmement légères, est devenu insupportable en l'espace de quelques décennies de la présence belge. Des différences que j'ai qualifiées de sociales ont été cristallisées en races différentes et antagonistes.

Cependant, les revendications pour l'autonomie après la Conférence de Bandoung en 1955 se traduisirent par la rupture de l'alliance qui liait les Tutsi à l'administration belge et à l'Eglise catholique. Avec leur soutien, la révolte des Hutu aboutit au renversement du système dominé par les Tutsi au profit des Hutu, au prix de centaines de morts et de milliers de réfugiés dans les pays voisins. Tous ces réfugiés n'avaient alors qu'une envie, revenir au pays au besoin par les armes. C'est ce qui est arrivé avec l'attaque des réfugiés venus d'Ouganda en octobre 1990.

En tant qu'acteur plus ou moins impliqué dans les événements qui ont parsemé toutes ces péripéties, j'ai été conduit à donner mon point de vue sur ce qui se passait. Les Hutu et les Tutsi proviennent-ils de races différentes ? Question délicate s'il en fut, dans la mesure où les processus qui ont conduit à cette hiérarchisation sociale sont très anciens et ont laissé peu de traces. En plus, le climat est tellement passionnel que toute discussion constructive paraît impossible. Pouvait-il en être autrement après tant d'horreurs ?

Et pourtant des indices pertinents m'ont conduit à postuler que l'existence des deux groupes n'est pas le fait de races différentes mais plutôt le résultat d'un processus de différenciation sociale étalé sur plusieurs générations. Mais alors comment expliquer la violence et l'horreur des massacres d'avril-mai 1994 ? J'ai proposé de situer une partie des explications dans la contradiction entre un processus de démocratisation irrésistible de la société rwandaise face à un système politique peu disposé à faire des concessions. L'effondrement de ses recettes d'exportation qui lui permettait de se légitimer avait affaibli un Etat par ailleurs gangrené par le clientélisme et la prévarication. Pour se maintenir au pouvoir ou pour y accéder, les responsables politiques en place ou de l'opposition n'hésitèrent pas à recourir aux manipulations ethniques, au risque de conduire la société rwandaise à son autodestruction.

### ***1.3.2. Mais au fait, que contient réellement le concept d'ethnie ?***

Les malheurs qui ont endeuillé le Rwanda et auxquels j'ai assisté impuissant, comme tant d'autres, m'ont poussé forcément à m'interroger sur ce phénomène<sup>1</sup>. Le problème réside dans le fait que les ethnologues ne sont jamais parvenus à donner un contenu conceptuel à cette notion d'ethnie, du fait de sa grande complexité. Il s'agit en fait d'un concept d'origine occidentale<sup>2</sup> qui a été plaqué sur l'Afrique avec des aberrations méthodologiques évidentes. S'agirait-il d'un ensemble culturel et territorial d'une certaine importance ? On rencontre pourtant en Afrique des groupes partageant la même langue, les mêmes mœurs et le même territoire mais qui ne partagent pas la même filiation identitaire.

La difficulté d'appréhender ce concept par les anthropologues date déjà des années 1960. Pour illustrer ce propos, nous nous baserons sur le travail de Frédéric Barth et spécialement

---

<sup>1</sup> Mes réflexions ont été enrichies par les travaux de François Gaulme, alors rédacteur en chef de *Marchés tropicaux et méditerranéens*, avec notamment son article sur " Tribus, ethnies, frontières " paru dans *Afrique contemporaine*, n°164, octobre-décembre 1992 et surtout par le travail d'Y. DROZ sur les migrations Kikuyus au Kenya.

<sup>2</sup> D'après F. GAULME, le terme tribu aurait une origine juive avec les douze tribus d'Israël et romaine avec les trois tribus primitives, tandis que le terme ethnie, d'origine grecque, traduirait l'expression du sentiment commun à tous les grecs de l'époque classique à l'opposé des barbares, c'est-à-dire tous les non grecs.

sur sa contribution dans le document dont il a assuré la direction en 1969<sup>3</sup>. F.Barth part de la définition donnée par les anthropologues au terme de groupe ethnique et généralement reprise par la plupart des scientifiques pour mettre en évidence la complexité de cette notion. En effet, en 1964, Naroll avait désigné le groupe ethnique comme une population qui :

1. *« se perpétue biologiquement dans une large mesure*
2. *a en commun des valeurs culturelles fondamentales, réalisées dans des formes culturelles ayant une unité manifeste ;*
3. *constitue un espace de communication et d'interaction*
4. *est composée d'un ensemble de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres comme constituant une catégorie que l'on peut distinguer des autres catégories de même ordre. »*

(Cité d'après F.Barth, 1969)

Pour Frédéric Barth, cette définition reste insuffisante et peu opérationnelle car elle ne permet pas de comprendre le phénomène des groupes ethniques et leur place dans la société et la culture. En prétendant fournir un modèle type d'une forme récurrente et universellement transposable, elle fait l'impasse sur les questions essentielles relatives à la nature des facteurs significatifs dans la genèse, la structure et la fonction de tels groupes. Cette définition suppose un isolement relativement long pour que se mettent en place les éléments qui caractériseront ces groupes, différence raciale, différence culturelle, séparation sociale, barrière des langues, hostilité spontanée ou organisée...

En réalité, cet isolement n'est que très relatif car chaque groupe construit sa forme sociale en relation avec les facteurs écologiques au long d'une histoire faite d'adaptations par inventions ou par des emprunts sélectifs à d'autres groupes. L'une des failles dans la définition des groupes ethniques réside dans le fait d'accorder une importance centrale au fait de partager la même culture. F.Barth préfère considérer cet aspect, certes primordial, comme un résultat et non comme une caractéristique première dans l'organisation d'un groupe ethnique. Des différences considérables peuvent en effet apparaître au sein d'un même groupe, du fait par exemple d'une adaptation différentielle aux éléments écologiques. L'étude des groupes ethniques à partir de la culture n'est donc pas toujours pertinente, dans la mesure où il n'existe pas de relation univoque entre les entités ethniques et les différences ou les ressemblances culturelles.

On pourrait également être tenté de les caractériser par l'organisation sociale, en partant du postulat que si les individus s'identifient à travers leurs groupes, c'est qu'ils partagent les mêmes valeurs fondamentales qui fondent leur organisation sociale. En réalité, estime F.Barth, *« les catégories ethniques forment une coquille organisationnelle à l'intérieur de laquelle peuvent être mis des contenus de forme et de dimension variées. Les écarts de comportement entre les membres d'un même groupe peuvent exister sans que cela ait une quelconque influence sur les sentiments d'appartenance. Quand un individu se réclame de tel ou tel groupe, c'est qu'il entend être traité comme tel »*. Le fait de partir de l'organisation

---

<sup>3</sup> Frédéric BARTH.- Les groupes ethniques et leurs frontières.- in dir.F.BARTH « Ethnic groups and boundaries. The social organisation of culture difference.- Bergen, Oslo, Universitetsforlaget , 1969

sociale pour mieux appréhender le fait ethnique n'est donc pas toujours décisif. Les travaux plus récents de J.L.Amselle<sup>4</sup> confirment cette façon de voir.

L'erreur des anthropologues, me semble-t-il, réside dans le fait d'avoir raisonné en termes de peuples différents, avec des histoires et des cultures différentes. Il serait sans doute plus judicieux de partir des conditions indispensables pour que des distinctions ethniques émergent dans une région géographique donnée. On partirait de l'hypothèse que des différenciations peuvent se mettre en place et se maintenir, avec une catégorisation exclusive et impérative librement consentie ou imposée, avec à la longue une acceptation des normes appliquées à telle ou telle catégorie, ce qui n'exclut pas des contestations éventuelles ou même une remise en cause de toute la construction. C'est à partir de ce principe à mon sens fondamental que j'ai porté ma réflexion sur les circonstances historiques qui ont été à la base de l'élaboration du phénomène ethnique au Rwanda. Cette approche me permettait de contourner les travaux de l'anthropologie coloniale sur le Rwanda qui me semblent s'être fiée à des évidences trompeuses en partant de l'idée de peuples différents. La plupart des historiens qui ont écrit sur le Rwanda ou le Burundi ont maintenu le même postulat sur l'existence de peuples différents, souvent d'ailleurs pour défendre des intérêts plus partisans que scientifiques. Les travaux de l'abbé Alexis Kagame<sup>5</sup> ou de Jean Pierre Chrétien<sup>6</sup> par exemple cherchaient à légitimer le pouvoir tutsi, tandis que ceux de Ferdinand Nahimana<sup>7</sup> s'évertuaient à justifier la mainmise des Hutu sur l'appareil étatique au Rwanda. Mais s'agit-il réellement de peuples différents ?

Pour mieux comprendre les processus qui ont conduit à cette distinction, on doit d'abord insister sur le fait que cette grande incertitude sur ce que désigneraient les termes tribus ou ethnie s'explique en réalité par le fait qu'il s'agit d'une réalité mouvante, dans la mesure où un même ensemble ethnique ou tribal peut correspondre à une réalité à un moment donné par opposition aux groupes qui l'entourent, cette même réalité pouvant changer dans le temps. Les ethnies ou les tribus sont composées de lignages et de clans qui évoluent, apparaissent et s'éteignent ou assimilent des éléments étrangers.

Cela est d'autant plus vrai que dans certaines circonstances, les gens pouvaient jouer sur le registre ethnique quand cela les avantageait, sur une parenté mythique ou non, sur les affiliations religieuses, ou au contraire mettre en avant l'appartenance à tel clan, à tel lignage, ce qui compliquait les observations des premiers explorateurs. Dans la suite, le terme tribu a été progressivement remplacé par ethnie qui comportait moins de connotation raciste. C'est donc un avatar de la colonisation mais les deux termes ont tenté de figer des réalités sociales fuyantes et leur caractère nécessairement subjectif en fait une notion sans contenu épistémologique. Y.Droz<sup>8</sup> aurait préféré la notion de registre identitaire, notion qui pose " *sur un même plan les diverses caractéristiques qui construisent une identité polymorphe et*

<sup>4</sup> voir notamment Amselle, J.L. & Mbokolo, E. - Au cœur de l'ethnie. - Paris, La Découverte, 1985, 225p.

<sup>5</sup> Kagame, A. - Un abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda. - Butare, Ed. Universitaires, 1972

<sup>6</sup> Chrétien, J.P. - Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi. - in Amselle, J.L. & Mbokolo, E., (dir.), Au cœur de l'ethnie, Paris, La Découverte, 1985.

<sup>7</sup> Nahimana, F. - Le Rwanda : émergence d'un état. - Paris, L'Harmattan, 1993.

<sup>8</sup> Droz, Y. - Migrations kikuyus. Des pratiques sociales à l'imaginaire. - Neuchâtel, Ed. de l'Institut d'ethnologie, 1999, 451p.

*essentiellement enchâssée dans le contexte singulier des relations sociales” (Droz, 1999).* Dans ce sens, il faut signaler les risques de manipulations politiques du marqueur identitaire suivant les circonstances et les stratégies des individus.

Pour illustrer ces propos, Y.Droz tord le cou aux montages essentiellement idéologiques et politiques des travaux ethnographiques de Jomo Kenyatta et Louis Leakey sur le mythe d’origine des Kikuyus<sup>9</sup> au Kenya. Sans nier l’apport scientifique de ces deux textes, Il regrette *“ les influences politiques qui ont modelé la reconstruction historique de la société kikuyu précoloniale, les motivations personnelles qui ont présidé à la rédaction du texte, l’absence d’une vision dynamique de la reproduction sociale ” (Droz, 1999).* En effet, le mythe d’origine des Kikuyu présenté par Jomo Kenyatta et qui remonterait à plusieurs décennies auparavant relève plutôt d’une manipulation politique que de la réalité historique. En fait, l’acte fondateur de l’ethnie “ imaginaire ” kikuyu répond à des besoins de légitimation des prétentions hégémoniques des différents groupes réunis dans la réserve tribale des futurs Kikuyu. Ce mythe sera à plusieurs reprises réutilisé chaque fois que des violences politiques ont secoué le Kenya, notamment à l’occasion de la révolte des MAU MAU ou lors des événements qui ont précédé l’Indépendance, comme la création de partis politiques.

Le texte de Louis Leakey quant à lui traduirait un usage académique du mythe, du fait de la rivalité scientifique et politique avec Jomo Kenyatta. Louis Leakey aurait voulu, à travers la connaissance de pratiques normalement fermées aux blancs, prouver son assise locale auprès de populations qui l’ont accepté en lui révélant leurs secrets les plus intimes.

A la fin, on se rend compte qu’à l’instar des Bamiléké étudiés par Claude Tardits<sup>10</sup>, les Kikuyus n’existaient pas en tant que groupe constitué avant la colonisation, même si le sentiment de partager les mêmes pratiques sociales, comme le défrichage de terres conquises sur la forêt, les mêmes techniques culturelles, le même idéal d’accomplissement de soi, se retrouvait bel et bien au sein de groupes locaux fluides, vaguement apparentés. En fait, le sentiment d’appartenance à une ethnie kikuyu ou bamiléké est extrêmement récent et date du 20<sup>e</sup> siècle. Chez les Kikuyu, il a pour origine les luttes politiques et territoriales induites par la colonisation, avec notamment la création des réserves tribales. Les Bamiléké ont pour leur part profité de la colonisation pour développer et étendre leurs stratégies d’accomplissement de soi à travers les échanges lointains et donc la migration, la compétition dans la solidarité, et ces pratiques singulières les ont identifiés par rapport à d’autres groupes. Cependant, ce sentiment d’appartenance identitaire a été réapproprié et intériorisé par les différents groupes locaux jusqu’à constituer actuellement l’élément dominant dans la construction territoriale. Il a été souvent utilisé par les classes politiques pour assouvir leurs ambitions de conquête du pouvoir, accentuant par là les clivages sociaux.

### ***1.3.3. Hiérarchisation de la société rwandaise et naissance du sentiment d’appartenance ethnique.***

---

<sup>9</sup> Leakey,L.- The southern Kikuyu before 1903.- London, Academic Press, 1977, 3vol. 1340p.

Kenyatta,J.- Facing Mount Kanya : the traditional life of the Kikuyu.- London, Heinemann, 1978, 339p., (1<sup>er</sup> édition en 1938)

<sup>10</sup> Tardits,Cl.- Les Bamiléké de l’ouest Cameroun.- Paris, Ed. Berger-Levrault, 1960, 139p.

Cette crispation identitaire et les manipulations politiques qui en ont été faites ont atteint des niveaux dramatiques au Rwanda. Et pourtant, nous avons apparemment affaire à une même ethnie si on se réfère aux définitions des anthropologues : même langue, mêmes coutumes, même savoir-faire, même territoire et surtout même parenté mythique. L'article que j'ai publié dans *Historiens et Géographes*<sup>11</sup> précise ma position sur la réalité du problème ethnique au Rwanda. Il présente une vision différente de celles propagée par les anthropologues au début du 20<sup>e</sup> siècle et retenue par leurs épigones nationaux pour des intérêts divers. Je me suis permis d'en présenter les lignes essentielles.

Les descriptions des premiers anthropologues qui ont visité le Rwanda ont été en effet biaisées par l'ambiance de supériorité raciale qui imprégnait la pensée occidentale au début du 20<sup>e</sup> siècle, phénomène qui avait été magnifié par Nietzsche et chanté par Richard Wagner et qui ont connu leur paroxysme à travers *Mein Kampf*. On en connaît le résultat pour l'humanité. Les analyses de ces chercheurs<sup>12</sup> présentèrent les Tutsi comme un peuple supérieur égaré près de l'Equateur et qui avait une affiliation avec les peuples " hamites"<sup>13</sup> qui avaient été décrits comme dominant le Nord Est de l'Afrique. L'un des premiers ouvrages sur l'historiographie du Rwanda, celui du Père Pagès, ne s'intitulait-il pas " *Un Royaume hamite au centre de l'Afrique*"<sup>14</sup> ? Les Tutsi seraient ainsi venus d'Ethiopie et grâce à leur organisation supérieure, ils se seraient imposés à des Hutu décrits comme lourds, trapus avec un nez épaté, peu intelligents mais grands travailleurs...

Les fortes densités démographiques, une centralisation politique assez poussée, une grande stratification sociale avaient en fait émerveillé les premiers explorateurs qui, jugeant à l'aune de leurs propres schémas culturels, jugèrent qu'un tel système ne pouvait être que l'œuvre de peuples supérieurs qu'il suffirait d'évangéliser pour les rendre semblables aux Blancs ! On comparait ainsi le Rwanda à la France préchrétienne et plus d'un prélat se compara à Saint Rémy ; l'une des reines mères qui venait d'être baptisée reçut le prénom de Radegonde, sainte et reine des Francs !

Refusant des stéréotypes qui ne rendaient nullement compte des vraies réalités de la société rwandaise, je fus amené à proposer comme hypothèse centrale l'antériorité des clans sur les ethnies (Uwizeyimana, 1997). Si on admet cette position, on parvient à comprendre certains phénomènes qu'on s'était évertué à expliquer sans succès, comme le fait de retrouver toutes

---

<sup>11</sup> Uwizeyimana, L.- Populations, territoires, et conflits en Afrique interlacustre.- in *Historiens et Géographes*, n°358, juillet – août 1997, pp.361-378.

<sup>12</sup> Lire à ce propos Czekanowski, J.- *Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet*. Band I : Ethnographie.- Leipzig, Klinkhardt&Biermann, 1917, ensuite DE Lacger, L. - Ruanda.- Kabgayi, 1939, 729p. ; Macquet, J.J.- Le problème de la domination Tutsi.- *Zaire*, 6, 1952, pp.1011-1016. ; Desmarais, J.C.- *Idéologie et races dans l'ancien Rwanda*.- Montréal, Université de Montréal, 1977, 232p. (Ph. D. Thesis) ; Kagame, A.- *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*.- Butare, Ed. universitaires, 1972.

<sup>13</sup> Le terme Hamite ou Chamite désignerait une peuplade mythique qui comprendrait les Egyptiens, les Ethiopiens, les Somalis et qui descendrait de Cham, personnage biblique, fils de Noé et père de Canaan. Il aurait été maudit par son père à cause de son irrévérence. On comprend dès lors que cette filiation relève plus d'un fantasme que de la réalité historique. En tout cas, personne n'a jamais su ce que représente réellement le peuple hamite.

<sup>14</sup> Pagès, A.- *Au Rwanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique*.- Bruxelles, IRCB, mémoire in-8°, 1, 1933.

les ethnies dans les différents clans. Dans ces conditions, on est amené à accepter le fait que les Tutsi et les Hutu ne constituent pas des groupes d'origine différente mais que c'est plutôt le fruit d'une différenciation historique relativement récente à partir d'un même groupe. J'ai ensuite tenté de proposer une chronologie probable du processus de formation des clans et des ethnies.

En effet, les savanes et les forêts claires qui entourent la frange orientale de la forêt équatoriale ont été depuis longtemps occupées par l'homme comme l'attestent les découvertes archéologiques. Les populations étaient sans doute tour à tour migrantes ou sédentaires suivant la disponibilité des ressources. Petit à petit, des dénominateurs communs comme la langue, les pratiques sociales, la cosmologie se sont mis en place. Les premières formes d'organisation sociale ont certainement privilégié les solidarités horizontales; la complexification progressive de la société et les besoins d'autoprotection ont conduit à la formation de clans qui regroupaient un certain nombre de lignages. Les individus se reconnaissaient à travers leurs clans et leurs lignages et non à travers des ethnies qui n'existaient pas encore. Cette stratification horizontale était essentiellement égalitaire, ce qui n'excluait pas une certaine hiérarchisation, avec par exemple la prééminence des anciens.

Au fil des temps, certains clans élaborèrent des stratégies expansionnistes en constituant de petits royaumes rivaux. Au Rwanda, un lignage du clan Nyiginya entreprit la conquête des territoires de clans voisins. Cette politique agressive exigeait la formation d'armées permanentes destinées à étendre les frontières, d'où une place considérable de ce corps dans la société comme l'atteste une riche littérature guerrière. Forts de leur prestige et au fur et à mesure des conquêtes, les chefs militaires se superposèrent aux chefs de lignages et de clans et recrutèrent une clientèle alliée du pouvoir et qui échappait ainsi aux solidarités traditionnelles, claniques ou lignagères.

En plus, l'augmentation de la population s'accompagnait de la progression des fronts de peuplement au détriment de la forêt et donc de la mouche tsé tsé, endémique dans cette région. L'élevage bovin put ainsi se développer dans des proportions considérables et cette activité, du fait du prestige de la vache magnifiée par le clan nyiginya et ses alliés à travers une littérature pastorale, prit un ascendant réel sur l'agriculture<sup>15</sup>. A la longue, l'extension du troupeau et donc des besoins en pâturage conduisirent à l'omniprésence de la vache sur tout le territoire.

Finalement, les chefs militaires et les responsables de l'élevage bovin se superposèrent aux chefs de lignages et de clans, progressivement confinés dans l'agriculture. Dès lors, chaque circonscription administrative avait à sa tête trois échelons de pouvoir, le chef de l'armée, le chef des pâturages et le chef du sol, celui-ci étant généralement issu des structures horizontales. Ce processus conduisit à une verticalisation de la société et de nouvelles formes d'identification et de complémentarité furent édifiées à côté des anciennes affinités horizontales. Le groupe dominant, c'est-à-dire un lignage du clan nyiginya et ses alliés, monopolisa la redistribution des richesses et s'identifia comme "Tutsi". Les membres des

---

<sup>15</sup> Voir Nkulikiyinfura, J.N.- Le gros bétail et la société rwandaise, évolution historique des XII-XIV<sup>e</sup> siècles à 1958.- Paris, L'Harmattan, 1994.

solidarités horizontales qui n'avaient pas pu s'intégrer dans le nouveau système furent considérés comme "Hutu <sup>16</sup>", ce terme prenant progressivement une forte connotation péjorative.

Ce lent processus démarra sans doute au XVII<sup>e</sup> siècle et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il était répandu sur la majeure partie du Rwanda. Dans ce contexte, la vache fut sacralisée et considérée comme l'ultime richesse et l'idéal fut d'en posséder le plus grand nombre. Le travail de la terre fut déconsidéré au profit d'un cérémonial hiératique autour de la vache. Finalement, le nouveau groupe social "Tutsi" devint plus pasteur qu'agriculteur et le contrat de clientèle "ubuhake" fut mis sur pied pour pérenniser cette construction verticale de la société. D'abord librement consenti, ce contrat devint progressivement contraignant et au début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'était insidieusement perverti, car les droits du "suzerain Tutsi" s'étaient étendus sur la terre et le bétail du client essentiellement Hutu qui n'en avait plus que l'usufruit.

La verticalisation de la société répondait essentiellement à un besoin de capture du surplus, sans le moindre critère racial. Il aboutit en tout cas à une certaine forme de différenciation morphologique des individus, non pas pour des raisons raciales mais plutôt "culturelles", à travers une aisance matérielle plus grande, une alimentation à base de lait, la dispense d'activités épuisantes comme le travail de la terre, une relative endogamie au sein de l'oligarchie... Cependant, toutes les tentatives pour camper des individus types à travers des mensurations morphologiques<sup>17</sup> ont toutes lamentablement échoué, parce que justement il n'existait pas de Hutu type ou de Tutsi type! Les archives du Musée royal de Tervuren, de même d'ailleurs que le Musée de l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS) à Butare regorgent de données sur la longueur du nez des Hutu et des Tutsi, le degré de prééminence de leur mâchoires, leur tailles..., l'abondance de ces données traduisant l'ampleur des errements dans lesquels s'était fourvoyée l'anthropologie coloniale.

Le système devait cependant gérer de nombreuses contradictions qui résultaient de la coexistence de solidarités horizontales et verticales avec tout ce que cela suppose de conflits, de rivalités, d'abus... mais aussi de protection, d'entraide ou de convivialités. Comme le chef de la terre était souvent recruté auprès des lignages et des clans, les solidarités horizontales contribuaient à atténuer les abus consécutifs à la verticalisation de la société. Cependant, le groupe dominant avait beaucoup de mal à maintenir son hégémonie, affaibli par l'absence d'une quelconque supériorité culturelle ou de savoir-faire et surtout par son infériorité numérique. Les constructions idéologiques élaborées pour tenter de maintenir la cohésion de l'ensemble et légitimer les pouvoirs en place ne réussissaient pas vraiment à stabiliser le système et de nombreuses révolutions de palais décimaient régulièrement le sommet de la pyramide, comme ce fut le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ces conditions, le meurtre et l'élimination physique à grande échelle faisaient partie de la culture politique du Rwanda, car

---

<sup>16</sup> Jusqu'à présent, personne n'est parvenu à expliquer de façon convaincante l'origine et la signification de ces deux termes, hutu et tutsi.

<sup>17</sup> Lire à ce propos Hiernaux J.- Analyse de la variation des caractères physiques humains en une région de l'Afrique centrale :Ruanda-Urundi et Kivu.- in Annales du Musée royal du Congo belge, Tervuren, Sciences humaines, Série in-8°, 1956

on ne tolérait aucune forme d'opposition. Cette tradition de violence politique dont l'illustration la plus tragique s'est produite en avril 1994 et qui a scandalisé le monde est le fruit d'un héritage qu'on n'a pas encore pu transcender. Le XX<sup>e</sup> siècle avait commencé dans le sang et il allait se terminer de la même façon.

Au moment du contact avec l'Occident, le modèle mis en place depuis des décennies avait déjà entamé sa décadence et il ne fut sauvé de la débâcle que par la colonisation, d'abord avec les Allemands qui matèrent militairement les révoltes qui avaient éclaté un peu partout, ensuite par les Belges dont l'action favorisa la cristallisation des identités autour des ethnies, les autres formes de régulation de la société ayant été anéanties. Cette cristallisation autour de l'identité ethnique et les manipulations politiques qui en ont été faites ont conduit aux drames que l'on connaît.

#### **1.3.4. Et pourtant, les Hutu et les Tutsi ont toujours vécu en interaction permanente**

Il faut dire que l'ouverture des marchés et l'effondrement des régimes autoritaires en Afrique à la fin du 20<sup>e</sup> siècle ont ouvert une boîte de Pandore qui avait été maintenue hermétiquement fermée par des dictatures souvent sanglantes. Les forces centrifuges semblent prendre le dessus et dans ce désordre apparent, les violences ethniques ont pris une ampleur sans précédent, conduisant parfois à des tueries systématiques et même au génocide. Dans ces conditions, peut-on dire que l'identification ethnique conduit inévitablement à la violence ? Si les identités ethniques continuent d'exister et même se renforcent malgré des interactions constantes à leurs frontières, ne serait-ce pas qu'elles répondent à un besoin peut-être existentielle ? Dans quelles conditions ces formes d'identification peuvent-elles devenir meurtrières ?

En fait, c'est seulement dans les sociétés primitives relativement isolées que le concept d'ethnie peut avoir un sens, puisque ethnicité et culture coïncident. Dans ce cas, l'ethnie signifie « *homogénéité de la race, de la langue, des coutumes et des traditions, bref de la culture* »<sup>18</sup>. Il existe alors en principe une réelle homogénéité de race et de culture : la conscience de l'être ethnique n'a pas de sens, dans la mesure où le sentiment de sécurité à travers la cohésion culturelle n'est pas menacé.

Le problème devient tout autre quand le groupe entre en contact avec la différence, avec l'autre, celui-ci apparaissant dès le départ comme une menace : l'affirmation de l'identité de soi est en fait une forme d'auto-défense. Comme l'affirme Selim Abou, « *le problème de l'identité ethnique ne surgit que lorsque le groupe ethnique entre en contact avec d'autres groupes et que les systèmes culturels correspondant s'affrontent* ». Mais alors, si on accepte cette affirmation, que dire des Hutu et des Tutsi du Rwanda et du Burundi qui s'entretuent depuis des décennies alors qu'ils partagent la même langue, la même culture et le même savoir-faire ?

En tout cas, si la différence est systématiquement perçue comme une menace, si l'affirmation du soi ethnique constitue un réflexe d'auto-défense, l'identité ethnique représente-t-elle une

---

<sup>18</sup> Abou Salim.- Identite ethnique et identité culturelle.- in Anthropos, Paris, 19881, pp.27-81

source perpétuelle de violence ? Cette façon de voir présuppose que chaque groupe s'est évertué à maintenir coûte que coûte sa culture en la préservant des influences de ses voisins, ce qui impliquerait un isolement géographique et social. La réalité des faits montre de façon indiscutable que les ethnies existent et se maintiennent malgré la multiplication des mobilités et donc des interactions consécutives à l'intensification des échanges.<sup>19</sup>

Cela veut dire que la permanence des identifications ethniques n'est pas due au cloisonnement et à l'absence de contact, mais qu'il existe un processus d'incorporation et d'exclusion qui permet aux ethnies de se maintenir tout en intégrant des éléments nouveaux. La permanence de ces distinctions ethniques ne résulte pas d'une absence d'interaction mais au contraire cette interaction permet de consolider l'ensemble : l'interaction ne conduit pas à la liquidation du système ethnique par le changement et l'acculturation, mais plutôt à sa consolidation. L'exemple du Rwanda est explicite à ce propos, car les Hutu et les Tutsi sont en interaction permanente, à travers notamment les alliances matrimoniales.

Ceci nous permet de dire que les groupes ethniques constituent des formes d'identification mises en place par les membres et qui régissent leurs relations, entre eux et les autres groupes. Il est de ce fait intéressant d'étudier la mise en place et le maintien de ces groupes, en interrogeant en particulier les frontières ethniques et leurs modes de perpétuation. On partirait du postulat que si une ethnie maintient son identité alors qu'elle est en contact permanent avec d'autres, c'est qu'il y a des critères pour déterminer l'appartenance et l'exclusion. Ces critères peuvent se maintenir, soit par un recrutement unique ou continu (exemple des Bamiléké du Cameroun qui ont intégré des populations d'origines diverses), mais il existe aussi une activité continuelle de validation de l'appartenance. Au Rwanda par exemple, le Tutsi était auparavant défini par la possession d'un grand troupeau de vaches, mais avec le temps, la vache a perdu son rôle social. Pourtant, les Tutsi, devenus presque tous agriculteurs, ont conservé leur identité, en partie sans doute à travers leur relative exclusion du système politique, tout en rappelant que des Hutu également exclus ont continué à s'identifier comme hutu.

En effet, identifier quelqu'un comme appartenant au même groupe implique qu'on partage les critères d'évaluation et de jugement. Cela implique également qu'il existe des différences décisives par rapport aux critères de jugement des autres groupes et donc une restriction de l'interaction à un certain niveau, qui permet de maintenir la cohésion et exclure les autres. On peut ainsi chercher à comprendre comment ces frontières se maintiennent pour conserver l'unité et les limites, malgré des situations de contact ininterrompues.

Pourrait-on dès lors affirmer que là où les individus d'identité différente sont en interaction, les différences et donc les germes de violence s'altèrent, puisque l'interaction suppose qu'on partage certains codes et certaines valeurs ? Rien n'est moins sûr en fait, parce que, même si l'interaction implique l'existence de critères partagés, cette interaction est justement structurée de façon à ce que les différences essentielles demeurent. Cela suppose l'existence de règles strictes régissant l'interaction, de façon à préserver les normes qui unissent les

---

<sup>19</sup> Ces réflexions s'inspirent largement de l'article de Frédéric Barth « Les groupes ethniques et leurs frontières », in *Les théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, pp.203-249

membres de l'ethnie, pour que celle-ci ne disparaisse pas. Chaque groupe dispose d'un ensemble de prescription qui régissent la situation de contact en facilitant les activités qui sont à la base de ces contacts, mais en même temps avec un ensemble d'interdits qui protègent certains secteurs d'identification pour qu'ils ne soient pas modifiés. De la sorte, les groupes ethniques peuvent intégrer des éléments nouveaux sans être détruits.

Toutes ces considérations, quoi que séduisantes et vérifiables sur la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne, ne sont pas totalement validables au niveau des Hutu et des Tutsi du Rwanda et du Burundi. Qu'est-ce qui peut avoir pérennisé l'identification ethnique dans ces deux pays, puisque la frontière entre ces deux groupes est imperceptible? On sait bien que les vieux stéréotypes basés sur des considérations morphologiques (longueur et largeur du nez, épaisseur des lèvres, taille élevée, prestance d'ensemble...) n'ont aucune valeur heuristique et de nombreux Hutu sans le moindre « métissage » ont été massacrés en 1994 à partir de ces critères.

En fait, ce modèle d'analyse, quelle que soit sa pertinence, n'est plus opérationnel dans les cas où le sentiment d'appartenance ethnique existe, alors qu'il n'existe pas de frontières facilement identifiables. Comment dès lors expliquer un tel niveau de violences à l'intérieur de ce qu'on pourrait qualifier de même ethnité? Le cas de la Somalie est relativement différent, dans la mesure où nous avons affaire à une « ethnité » mais avec des clivages et des conflits au niveau inférieur, celui des clans. Au Rwanda, les différenciations ne se situent pas au niveau des clans qui ont d'ailleurs pratiquement perdu de leurs contenus. En fait, il me semble qu'il est illusoire de chercher à comprendre l'irrationnel et toutes les tentatives d'explication qui ont été proposées ne sont pas parvenues à rendre compréhensibles le niveau de violence que le Rwanda et le Burundi ont connu.

Le bilan est en tout cas terrifiant, car la fin du 20<sup>e</sup> siècle fut épouvantable pour le Rwanda. Les antagonismes ethniques, exacerbés par les difficultés économiques et les luttes pour le pouvoir, ont conduit au dernier génocide du 20<sup>e</sup> siècle qui en a connu tant. Pourtant, ces sentiments d'appartenance ethnique ne reposent pas sur des différences raciales, mais sont plutôt le résultat d'une construction historique relativement récente à partir d'un même peuple. En effet, les formes de régulation sociale mises en place par la société rwandaise privilégiaient d'abord les solidarités lignagères et claniques, sans qu'on parle ni de hutu ni de tutsi. La verticalisation de la société qui fut à l'origine des termes « hutu » et « tutsi » était d'abord une réponse à la croissance démographique mais aussi à un besoin de capture du surplus. Ceux qui sont parvenus à s'allier au pouvoir et donc participer au partage des richesses furent désignés comme tutsi, les autres comme hutu, avec progressivement une connotation péjorative. Il ne s'agissait donc nullement de races différentes mais d'un seul groupe qui s'est hiérarchisé. La colonisation cristallisa ces sentiments d'appartenance qui furent par la suite manipulés par les responsables politiques de tous bords, avec comme résultat les drames que l'on connaît. Ce qui est sûr, c'est que les Tutsi ne sont pas venus d'Ethiopie ou d'Egypte, ni de Somalie. Ce sont des populations bantoues autant que les Hutu, quoi qu'en ait dit l'anthropologie coloniale et certains protagonistes du drame. Il est alors horrible de devoir reconnaître que tous ces forfaits qui ont ensanglanté cette région depuis

plusieurs décennies relèvent d'un monstrueux malentendu car les Hutu et les Tutsi sont des enfants d'un même peuple divisés par les vicissitudes de l'histoire.

### **CONCLUSION PARTIELLE**

L'autorité coloniale belge, par le système de l'administration indirecte, concentra le pouvoir et donc la richesse entre les mains de l'ethnie tutsi et marginalisa les Hutu, pourtant majoritaires avec 85% de la population. La Révolution sociale de 1959 balaya le pouvoir colonial et monarchique et instaura des institutions républicaines avec comme ligne de conduite la démocratisation et la justice sociale.

Malheureusement, les incursions Inyenzi radicalisèrent les clivages ethniques et poussèrent les responsables du régime républicain vers les mirages du parti unique. Dans ces conditions, il était illusoire de chercher à résoudre le problème des réfugiés rwandais à majorité tutsi qui avaient été dispersés dans les pays voisins lors de la Révolution. Les conditions dans lesquelles ils vivaient restaient extrêmement précaires et ils étaient décidés à rentrer dans la Mère Patrie, au besoin les armes à la main.

Les négociations pour leur retour trainèrent en longueur alors que la guérilla de Museveni leur avait permis de se constituer une force armée considérable. La tentation de rentrer par les armes fut alors la plus forte, d'autant plus qu'au Rwanda la situation politique, économique et sociale frisait la catastrophe.

## **II. L'ASSAUT DU MUTARA ET L'OPERATION « HIRONDELLE »**

Le 01/10/1990, les forces de la Rwandese Patriotic Army (RPA) se lancèrent à l'attaque du Rwanda à travers la région naturelle du Mutara. L'Armée rwandaise (A.R.) réagit en lançant l'opération « Hironnelle ». Nous allons tenter de narrer ces événements mais en partant du côté de l'armée rwandaise car nous n'avons pas pu, on s'en rend bien compte, mener des enquêtes du côté de la R.P.A.

### **2.1. Les forces en présence**

Ce paragraphe se propose d'analyser les atouts, les forces et les faiblesses des deux belligérants pour mieux camper les événements ultérieurs. Ce n'est pas facile car les statistiques des forces de défense sont partout tenues secrètes mais on peut en avoir une idée assez précise en confrontant plusieurs sources.

#### **2.1.1. L'Armée Rwandaise**

Au moment de l'attaque d'octobre 1990, les Forces Armées Rwandaises (F.A.R.) avaient 30 ans d'existence, ce qui est apparemment suffisant pour en faire un instrument de défense efficace. Mais était-ce vraiment le cas ?

##### **2.1.1.1. Création et missions**

A l'époque coloniale, de par les Accords de Mandat, la Belgique ne pouvait pas recruter des soldats au Rwanda mais la Tutelle lui permettait de lever quelques volontaires. Elle s'abstint pourtant de créer une force armée au Rwanda. C'est pour cela que la Force Publique qui assurait la sécurité et la défense du pays était composée de soldats congolais. Or, ceux-ci devaient se retirer du Rwanda le 30 juin 1960 au moment de l'Indépendance du Congo. En conséquence, en mai 1960, le Résident Spécial du Rwanda, le Colonel BEM Guy Logiest créa une Garde Territoriale de 650 hommes avec 85% de Hutu et 15% de Tutsi.

En même temps, une Ecole d'Officiers fut créée à Kigali et sa première promotion, composée de sept membres, avait pour major le sous-lieutenant Habyalimana Juvénal et elle comptait un Tutsi, le sous-lieutenant Ruhashya. Cette jeune armée, appelée Garde Nationale à l'Indépendance, fut rapidement confrontée aux incursions des terroristes Inyenzi (cancrelats) qui refusaient l'ordre républicain et par prudence, le recrutement devint totalement hutu et même des Hutu du Nord surtout, réputés plus purs et plus durs que les autres. Ce facteur sera plus tard à la base d'une des plus grandes faiblesses de cette armée, le régionalisme et l'ethnisme.

En tout cas, les escarmouches et les combats durèrent jusqu'en 1968, c'est-à-dire six ans après l'Indépendance. Nous ne reviendrons pas sur ces événements mais pour celui qui serait intéressé, nous conseillons la lecture de l'ouvrage de Filip Reyntjens « Pouvoir et droit au

Rwanda. Droit public et évolution politique, 1916-1973 » publié en 1985 à Tervuren au Musée Royal de l'Afrique centrale. Nous conseillons également le petit document intitulé « Toute la vérité sur le terrorisme Inyenzi au Rwanda » publié par le Ministère des Affaires Etrangères du Rwanda en janvier 1964.

Cette longue confrontation permit à cette jeune armée d'acquérir une certaine expérience et une grande cohésion interne. D'après Filip Reyntjens, « *la mission parlementaire de 1964 avait pu, « comme l'opinion publique, admirer partout sa discipline, son dévouement et sa renommée de vaillance et d'intrépidité pour la défense de la patrie. La Garde Nationale a acquis une réputation immaculée d'être un corps d'élite ».* Elle s'était en effet distingué par ses excellentes performances dans la défense du territoire, par son professionnalisme, son attitude moderne et sa neutralité politique » (Reyntjens, 1985)

Elle s'empara cependant du pouvoir par un coup d'état le 05/07/1973. Etant donné les circonstances dans lesquelles elle a été créée, cette armée sera dès le départ anti-tutsi et comme on l'a déjà signalé, elle recrutera surtout au nord du pays. Ainsi donc par la force des choses, cette jeune armée porte en elle-même dès sa création, les stigmates des deux maux qui diviseront la société rwandaise, à savoir les conflits ethniques et régionaux.

En outre, la 2<sup>e</sup> République s'attacha dès le début à promouvoir les ensembles régionaux, convaincue à juste titre que l'intégration régionale contribuerait à résoudre les insurmontables défis que le Rwanda devait affronter. Dans cette optique, le Rwanda joua un rôle de premier plan dans la mise sur pied des ensembles tels que la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.), l'Office du Bassin de la Rivière Kagera (O.B.K.)... allant même jusqu'à cotiser presque seul pour que ceux-ci puissent survivre. C'est pour cela que la classe politique estima dans son analyse que des agressions comme celles qui affligèrent le Rwanda au cours des années 1960 ne pouvaient plus se reproduire, la géopolitique régionale ne s'y prêtant pas. On verra dans la suite que c'était une erreur grossière. Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître dans un régime de militaires, l'Armée rwandaise ne put jouir de sollicitudes particulières, même si certains officiers se lancèrent dans une course éperdue à la recherche de l'argent.

Effectivement, l'analyse de l'évolution des dépenses ordinaires de l'Etat montre que l'armée accaparait à elle seule 28,4% du budget en 1973 contre 24.5% pour l'Education Nationale. Huit ans plus tard en 1981, l'armée ne dépensait plus que 16% du budget contre 30% pour l'enseignement et en 1987, cette valeur était tombée à 12.5% contre 25.73% pour l'éducation. La figure n°7 illustre encore mieux cette tendance en mettant en parallèle l'évolution de tous les items dont les dépenses excédaient 5% du budget ordinaire de l'Etat.

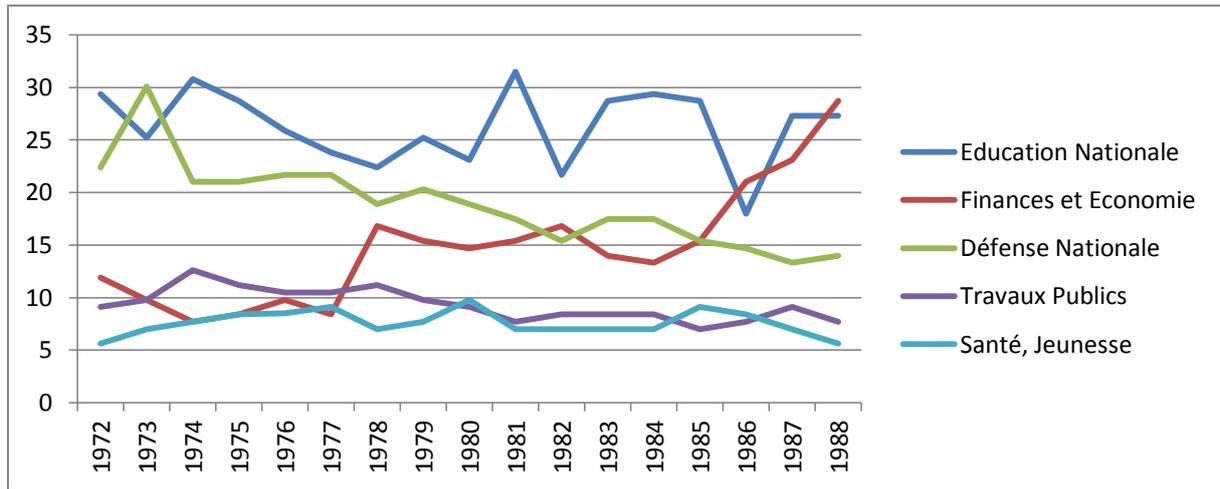


Figure n°7. Evolution des dépenses du budget ordinaire de l'Etat (en %)

Il apparaît donc à travers cette figure que le pouvoir avait opté pour une politique de développement en consacrant de moins en moins de ressources possible à la défense nationale, l'objectif étant d'avoir en permanence une petite mais solide armée de dissuasion. Cette option peut être encore mise en relief en comparant les dépenses militaires de quelques pays voisins du Rwanda par rapport à leur Produit Intérieur Brut (P.I.B.).

Tableau n°18 : Dépenses militaires par rapport à quelques indicateurs socio-économiques dans les pays voisins du Rwanda

Pays	Population en 1990 (en milliers)	PNB/habitant en US \$ en 1988)	Dette/PIB en %	Forces armées (en milliers)	Dépenses militaires (% du PIB en 1988)
Burundi	5 450	230	74	7.2	2.7
Ethiopie	46 740	120	54	-	8.7
Kenya	25 130	360	71.3	23.6	4.3
Mozambique	15 660	100	436	71	8.4 (1985)
Ouganda	18 440	280	43.2	70	8.3 (1987)
Rwanda	7 230	310	28.3	5.2	1.8
Somalie	7 550	170	214.8	65	11.0 (1986)
Soudan	25 190	340	134.3	72.8	6.0
Tanzanie	27 330	180	164.6	-	3.2 (1986)
Zaïre	35 990	170	142.6	51.0	1.6

(Source : Le Nouvel Etat du Monde. Bilan de la décennie 1980-1990, pp.403-420)

Ce tableau montre clairement que, exception faite du Zaïre qui recevait d'importantes aides militaires étant donné sa position stratégique, c'est le Rwanda qui dépensait le moins pour son armée. Comparativement à son PIB, le Rwanda dépensait 1.5 fois moins que le Burundi, 4.6 fois moins que l'Uganda et 6.1 fois moins que la Somalie qui bat le record de toute la sous-région. Quand on ne considère que les effectifs, c'est le Rwanda qui a la plus petite armée de la zone et si on se rapporte à la population et aux ressources, l'Uganda possédait l'armée la

plus démesurée. Si on connaît la personnalité de Monsieur Museveni, on pouvait augurer que celui-ci aura tôt ou tard la tentation de s'en servir contre ses voisins.

#### 2.1.1.2. Formation et effectifs

D'après Eric de Bellefroid, l'Armée rwandaise « forte de 8 000 hommes sans compter l'appoint de 3 000 gendarmes, et comptant trois bataillons commando-infanterie, un bataillon parachutiste et un escadron d'auto-blindés, est réputée bien équipée, bien préparée et bien encadrée. Sa principale faiblesse tiendrait à l'inexistence de sa force aérienne réduite à deux ou trois hélicoptères. Si la Belgique, à travers sa coopération technique n'apporte aucun encadrement aux unités de l'armée rwandaise, celle-ci compte bon nombre d'officiers formés là-bas par nos militaires et même ici en Belgique. Le Président Habyalimana qui est lui-même Général-Major, ...est licencié de l'Ecole Royal Militaire (E.R.M.) » (Libre Belgique du 04/10/1990).

Si on en croit les informations que ce journaliste a pu recueillir, l'armée rwandaise compterait environ 11 000 combattants. Pourtant, le tableau n°18 parle de 5 200 hommes et c'est ce chiffre qui a été retenu par la plupart des sources consultées. Ces mêmes sources qualifient cette armée de « fantôme » car elle serait mal entraînée, mal payée, mal équipée et sans la moindre motivation patriotique. Toutes ces affirmations rappelaient le fait que le Chef de l'Etat rwandais a lancé un appel au secours au tout début de l'attaque avant d'avoir reçu les informations nécessaires sur l'ampleur de celle-ci.

Brigitte Hagemann affirmera dans la Croix-l'Evénement n°3274 du 05/10/1990 qu' « apparemment, les autorités de Kigali préfèrent ne pas tout miser sur la capacité de l'armée régulière, forte de 5 200 hommes, dont le moral serait au plus bas face à des adversaires dotés de mortiers, canons sans recul et automitrailleuses blindées. Entre 8 000 et 12 000 guerriers tutsi se tiendraient en réserve ».

Telle est donc approximativement l'opinion des observateurs étrangers sur l'armée rwandaise : les opinions divergent mais dans l'ensemble la plupart s'accordent sur une armée de 5 200 hommes sans les capacités nécessaires pour affronter la R.P.A. dotée de moyens considérables et ayant acquis une expérience précieuse. Pourrait-on dès lors se permettre un certain commentaire sur toutes ces observations et cela à la lumière de données accessibles à tout le monde, puisque des statistiques précises ne sont pas disponibles ?

Nous dirions alors qu'au point de vue entraînement, la formation militaire de base est donnée indistinctement à tous les membres de l'armée et de la gendarmerie au Centre d'Instruction de Gako au Bugesera (C.I. Bugesera). Après 8 mois d'instruction, la jeune recrue est transférée au Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe (C.E Cdo Bigogwe) où elle passe un brevet de commando après une période de 2 mois. Elle reçoit alors son numéro d'immatriculation : les membres de l'armée sont aussitôt intégrés dans les différentes unités tandis que les gendarmes continuent leur formation d'Officiers de la Police Judiciaire à l'Ecole de Gendarmerie Nationale de Ruhengeri pendant 8 mois.

Les sous-officiers par contre qui doivent avoir accompli trois années post-primaires - exception faite de quelques uns qui peuvent sortir de la troupe – sont formés à l’Ecole de Sous-officiers de Butare : ils en sortent avec le grade de sergent. Ils y retourneront ensuite pour suivre le cours « D » qui leur permet d’accéder aux grades supérieurs à premier sergent. Quant aux officiers qui doivent avoir obtenu le diplôme des études secondaires (Baccalauréat français), ils passent quatre années à l’Ecole Supérieure Militaire d’où ils sortent licenciés en Sciences Humaines et Militaires avec le grade de sous-lieutenant.

Pour ce qui est des effectifs, nous allons tenter d’en avoir une idée approximative à partir des différents camps éparpillés un peu partout dans le pays. Nos calculs se baseront sur le fait qu’au moment de l’agression, un bataillon comptait trois compagnies d’environ 150 hommes chacune, soit 450 personnes. Effectivement, c’est avec cet effectif que le Bataillon Para Commando intervint à Ngarama à partir du 7 octobre 1990 et la compagnie Gitarama se rendit sur le front de Gabiro avec 153 militaires, celle de Kibuye avec 147. Mais certaines compagnies dites renforcées peuvent avoir jusqu’à 200 hommes, comme celles qui tiennent certains chefs-lieux de préfecture. Ainsi, au 1<sup>er</sup> octobre 1990, l’armée rwandaise comptait deux bataillons commando infanterie, le bataillon commando Mukamira basé à quelques 20 km de Ruhengeri et le bataillon commando Huye installé à Kibungo. Cela faisait environ 900 combattants.

Le camp Colonel Mayuya (Kanombe) abritait un bataillon d’élite, le bataillon Para commando qui avait un effectif de 450 hommes. Il abritait également un bataillon de reconnaissance avec trois compagnies numérotées A, B, C, ainsi que le bataillon Léger Anti Aérien (L. A .A .) et une unité d’artillerie de campagne (Bie AC), les effectifs de ces dernières unités se rapprochant plus d’une compagnie que d’un bataillon. Il y avait ensuite dans le même camp une Compagnie Génie, une Compagnie Bâtiments Militaires, la Compagnie Police Militaire ayant été récemment déplacée vers Kami et l’unité Base Armée Rwandaise occupant le camp Kigali. Le camp Kimihurura quant à lui abritait le bataillon Garde Présidentielle, une autre unité d’élite. Ainsi, l’armée rwandaise disposait de près de 2.000 combattants basés à Kigali, dont environ 1.500 pour le seul camp Colonel Mayuya.

En outre, le camp Gabiro, si on lui ajoute les différents détachements disséminés ici ou là au Mutara, avait un effectif approchant un bataillon avec plus de 300 soldats. A toutes ces unités il faut ajouter les compagnies Gisenyi, Kibuye, Byumba, Cyangugu, Gitarama, Butare, Bigogwe qui totalisaient 1.050 combattants. Au même moment, le centre d’instruction de Bugesera venait d’achever la formation de 1.200 jeunes recrues qui n’avaient pas encore passé leur brevet de commando mais qui étaient fin prêt pour le combat. Cela fait au total 5.450 combattants, c’est-à-dire pratiquement l’effectif avancé par la plupart des observateurs.

A cet effectif, il faut ajouter les éléments de la Gendarmerie Nationale. Rappelons que lors de sa création en 1975, la gendarmerie avait reçu pour mission d’assurer la sécurité intérieure du pays mais aussi d’épauler l’armée en cas d’agression extérieure et c’est pour cela que la formation de base était identique. En octobre 1990, on venait d’achever la construction des bâtiments du groupement Byumba à Ngarama mais ils n’étaient pas encore occupés. La Gendarmerie Nationale comprenait alors les unités suivantes : le camp Kakiru avec quelques

deux bataillons dont le groupe mobile avec mission de combat, ainsi que les groupements Muhima, Gisenyi, Ruhengeri, Rwamagana, Nyanza, Butare, Gilongoro et Cyangugu qui disposaient chacun d'une compagnie, soit un total de 2 100 gendarmes environ.

Telles sont les forces dont disposait les F.A.R. au moment de l'attaque, forces auxquelles il faut ajouter quelques 2 000 réservistes qui viendraient épauler leurs compagnons. Ils venaient d'ailleurs d'effectuer un « rappel sous les armes » au Centre d'Instruction de Bugesera du 01/03/1989 au 13/05/1989. Serait-il alors possible d'estimer la qualité de ces unités qui allaient affronter la R.P.A. ?

### 2.1.1.3. Valeur opérationnelle des unités et du commandement

Même si on ne peut pas en trouver pour le moment des preuves matérielles, il serait pour le moins étonnant que l'armée rwandaise soit restée à l'abri des maux qui rongeaient la société rwandaise, à savoir le régionalisme et l'ethnisme.

En plus de cela, on constate que toutes les armées africaines ont tendance à être plus des armées au service des chefs d'état, généralement commandants en chefs, ministres de la défense et chefs d'états-majors, plutôt que de servir la nation. Ce sont donc en fin de compte des gardes prétorienne plus efficaces contre les coups d'états que dans la défense du pays. Souvent même des chefs d'états africains s'attachent à affaiblir les unités périphériques dont certaines, comme au Zaïre par exemple, semblent formées de clochards portant des armes de guerre.

Ils ne maintiennent près d'eux que des unités sûres, généralement formées d'éléments originaires de la même région qu'eux. Ces unités sont très choyées et elles sont les seules à disposer d'un armement adéquat. Il va sans dire que le Rwanda n'échappait pas à la règle car la Garde présidentielle par exemple était pratiquement la seule unité à disposer d'un armement et d'un encadrement satisfaisants. Pourtant, ce corps d'élite n'a presque pas participé aux combats depuis l'agression d'octobre, exception faite d'une seule compagnie envoyée en renfort au Lieutenant Colonel Kamanzi à Gabiro en 1991, lors d'une importante incursion de rebelles. Il semble que la Garde présidentielle échappe au contrôle de l'état-major qui ne la compte même pas parmi les unités de réserve, car même aux moments les plus noirs de la mi-octobre 1990, on a failli dégarnir le secteur de Nyagatare en faisant venir le bataillon para vers Gabiro. C'était donc plus une garde prétorienne qu'une unité ordinaire de l'armée.

Par contre, il semble que certaines unités étaient volontairement affaiblies comme le bataillon Huye dont les meilleurs éléments étaient systématiquement mutés et remplacés par d'autres beaucoup moins bons. Ce serait, pensait-on, les raisons des défaillances de cette excellente unité au début du conflit. Heureusement pour le pays et le système républicain issu de la Révolution de 1959 que les bataillons para et Mukamira, ainsi que le Centre d'entraînement commando Bigogwe aient été solides car elles allaient constituer les pivots sur lesquels allaient s'accrocher les fusiliers des autres bataillons. De même d'ailleurs la Bie AC et surtout le bataillon de reconnaissance se montrèrent à la hauteur grâce essentiellement à son chef, le Major BEMS Rwendeye qui donnera d'ailleurs sa vie pour le pays.

Si on pouvait prendre comme critère de qualité des unités les performances dans les opérations sportives, on signalera à titre indicatif le 15° Pentathlon militaire qui se déroula du 18 au 24/08/1989 au cours duquel la première place revint au Camp Kimihurura (Garde présidentielle), la seconde au Centre d'Entrainement Commando de Bigogwe et la 3° au Bataillon Para Commando.

Quant à la valeur du commandement, nous avons jugé instructif de connaître ce que pensent les proches du FPR car leur opinion, au préalable élagué du verbiage extrémiste qui l'accompagne souvent, peut permettre une certaine autocritique. Voici alors ce que nous lisons dans l'une des brochures proches du FPR, le Patriote n°5 d'octobre 1990, p.14 : « *grosso modo, ceux-ci (les officiers rwandais) peuvent être sériés en deux catégories :*

- a) *La première génération a été formée à la fin de l'ère coloniale. Elle a servi pendant deux ans sous les ordres d'officiers blancs. Elle a participé avec un enthousiasme de novice à la répression anti-UNAR et anti-tutsi vers la fin du mandat belge. Ce sont les prétoriens de cette première génération qui tiennent les rênes du pays.*
- b) *La 2° génération est d'apparition récente. Elle a bénéficié d'une formation assez poussée, le plus souvent acquise à l'Ecole Royale des Cadets en Belgique ».*

Effectivement, comme on l'a déjà signalé, l'Ecole d'Officiers a été créée en 1960 et le « major » de la première promotion fut justement le Sous-lieutenant Habyalimana aujourd'hui Chef de l'Etat et commandant suprême de l'armée. A peine sorties des rangs de l'école, ces jeunes officiers durent affronter le terrorisme « Inyenzi » avec un enthousiasme de novice, comme l'affirme l'auteur de ce texte.

On se souviendra par exemple de la journée du 21/12/1963 quand les lieutenants Nyatanyi, Ruhashya et le sous-lieutenant Buregeya arrêtaient avec leurs pelotons l'attaque des Inyenzi de Rukeba, son fils Jean Kayitare, Kabalisa et Sayinzoga au pont de Kanzenze, à 20 km de Kigali. Il est vrai également que certains de ces officiers se sont dans la suite lancés dans des affaires parfois louches mais à l'heure qu'il est, très peu sont encore en place dans l'armée, la plupart ayant déjà été pensionnés.

La 2<sup>ème</sup> génération d'officiers a fait également l'Ecole d'Officiers et plus tard l'Ecole Supérieure Militaire. Certains d'entre eux ont pu poursuivre leurs études en Occident, notamment en France (grade de BEMS), aux USA (grade de CGSS), en Allemagne (grade d'ingénieur de guerre) mais la plupart ont fréquenté la célèbre Ecole de guerre de Bruxelles d'où ils sont sortis brevetés d'Etat- Major (BEM). Quelles sont les relations entre les deux catégories d'Officiers ? Le même article paru dans le Patriote n°5 poursuit en ces termes « *Sur ces deux générations d'Officiers rwandais s'articulent des antagonismes importants. Les gens de la première génération sont autant ambitieux que ceux de la 2<sup>ème</sup> sont extravagants. Cependant, les plus jeunes dans la seconde génération sont, on l'a vu, nantis d'une formation supérieure et donc plus enclins à avoir un minimum de conception de l'Etat dont leurs aînés sont complètement dépourvus. Mais les plus jeunes ne peuvent pas réagir contre le statu quo en l'absence d'un catalyseur extérieur. Pour l'instant, ils se contentent de gérer la situation qu'ils savent pourtant définitivement compromise. Peut-on raisonnablement compter sur ces « jeunes Turcs » pour transformer dans le meilleur sens l'orientation politique nationale ?*

*Espérer cela à court ou même à moyen terme, c'est aller bien vite un besoin. Car cette deuxième génération bien que nanti d'instruments conceptuels et d'analyse n'est pas du tout à l'abri des abus, du gâchis et d'appât du lucre ».*

Quand on analyse ce texte, on se rend compte que le FPR redoutait cette 2<sup>o</sup> génération d'officiers dont il aurait bien voulu faire des alliés. Il avait bien raison d'en avoir peur car ce seront justement les Nsabimana, Ntabakuze, Kamanzi, Ndengeyinka, Kabiligi, Rwabalinda Bizimungu et autres Rwendeye qui bouleversèrent les projets initiaux du FPR et enfin de compte sauvèrent pour un moment les acquis de la Révolution de 1959. D'ailleurs, la situation militaire sur le terrain se rétablissait partout quand ces officiers prenaient la direction des opérations.

Disons enfin avec Monsieur de Bellefroid que la coopération militaire de la Belgique joua un rôle de premier plan dans la formation de ces officiers et c'est d'ailleurs l'un des quelques rares actes positifs accomplis par la Belgique dans le cadre de sa coopération bilatérale avec le Rwanda. En effet, malgré les sommes faramineuses que nous présentent les statistiques, la coopération de la Belgique avec le Rwanda est restée très peu efficace, étant en réalité « belgo-belge » comme l'affirma l'ex-ministre Charles Nyandwi.

A l'Ecole Supérieure Militaire par contre, cette coopération a été efficace car elle a permis la formation de cadres officiers très motivés. A travers un système compliqué de parrainage et d'arbre généalogique remontant à la première promotion, un esprit d'équipe et de fraternité a pu être maintenu entre les officiers qui, dans l'ensemble ont été à la hauteur de leur mission, malgré les clivages résultant de l'ethnisme et du régionalisme.

Le commandement de l'Ecole Supérieure Militaire (E.S.M.) et donc de l'Etat-major était d'ailleurs conscient des menaces qui pointaient à l'horizon car la 25<sup>o</sup> promotion n'a sorti que 20 officiers contre 47 pour les 26<sup>o</sup>, 27<sup>o</sup> et 28<sup>o</sup> promotions. La 29<sup>o</sup> promotion qui venait de passer au grade d'adjudant quand la guerre a éclaté avait vu ses effectifs portés à 150 personnes, ce qui avait fait dire à certains que l'armée rwandaise allait avoir plus d'officiers que d'hommes de troupe. Il est justement possible de former un homme de troupe en quelques semaines alors qu'il faut des années pour avoir un bon officier.

Signalons pour terminer que l'Ecole Supérieure Militaire avait organisé des Cours de Commandants de Compagnie (C.C.C.), d'Officiers Supérieurs (C.O.S) par lesquelles tous les officiers devaient obligatoirement passer pour accéder aux grades supérieurs. Telle était donc, avec ses forces et ses faiblesses, l'armée qui allait contrer le déferlement des hordes de la RPA.

Disons en résumé que sa force réside dans un cadre officier bien formé et motivé, ainsi qu'un entraînement individuel satisfaisant de l'homme de troupe, tout cela reposant sur une tradition bien établie de bravoure et de patriotisme. Sa faiblesse se retrouvait d'abord dans un effectif réduit, ensuite dans le fait que les divisions de la société s'étaient insidieusement introduites en elle, sapant sa cohésion interne. En outre, après le coup d'état du 5/7/1973, le nouveau pouvoir s'était évertué à se forger une légitimité en bâtissant une nouvelle idéologie basée sur la paix et l'unité nationale, principes aussitôt battus en brèche par des pratiques de

népotisme et de concussion. Le massacre sauvage des dirigeants de la 1<sup>ère</sup> République qui avaient conduit la Révolution de 1959 acheva de désorienter le peuple.

En plus, les principaux épisodes qui avaient jalonné cette révolution et qui étaient auparavant commémorés avec dévotion par le peuple furent relégués au second plan : on peut citer en exemple l'anniversaire de l'Indépendance (le premier juillet 1962) qui fut remplacé par celui du coup d'état du 05/07/1973 ! Tout cela avait conduit à un désarroi et un vide idéologique car si beaucoup de gens pouvaient accepter de mourir pour la Révolution de 1959, très peu étaient prêts à le faire pour celle « morale » du 05/07/1973, sauf peut-être ceux qui l'avaient faite, et encore !

Enfin, faute de moyens, l'armée n'avait pas pu depuis déjà longtemps effectuer des entraînements d'ensemble avec plusieurs unités pour évaluer son niveau opérationnel et corriger les lacunes qui ne manqueraient pas d'être découvertes. Le dernier exercice d'ensemble appelé « Arc en ciel voilé » s'est déroulé en 1989 mais il ne concernait que les officiers supérieurs, donc sans grande portée pratique.

L'une des grandes faiblesses qui va se révéler d'une façon dramatique au cours des opérations concerne les moyens de liaison radio qui étaient en fait inexistantes. C'est ainsi que, faute de pouvoir se reconnaître, des unités entières en vinrent aux mains comme le 03/10/1990 à Rwamagana entre la compagnie Ecole des Sous-officiers (ESO), Le C.I. Bugesera et le Groupement de Rwamagana qui se canardèrent pendant des heures, ou encore le Bataillon Mukamira qui faillit décimer le C.I. Bugesera le 17/10/1990 à Gabiro. Pour remédier à la situation, on dut faire revenir de Belgique le Commandant Mugengararo qui menait des études sur les transmissions radio.

Les faiblesses de l'armée rwandaise étaient donc réelles et le FPR en était bien informé : c'est pour cela qu'il comptait les exploiter par une attaque foudroyante pour ne pas permettre la moindre possibilité de redressement. Pourrait-on alors justement se faire une idée sur cette Rwandese Patriotic Army (R.P.A.) qui déferla sur le Mutara le 01/10/1990 ?

### **2.1.2. Les combattants de la Rwandese Patriotic Army (RPA)**

Nous avons déjà signalé que l'une des faiblesses d'un travail comme celui-ci réside dans le fait qu'on ne peut relater les événements que d'un côté de la barrière : nous espérons alors que des écrits émanant des milieux du FPR combleront les lacunes que ne manquera pas d'avoir notre travail et qui transparaissent à travers les approximations dans les informations disponibles.

Nonobstant cette réserve, on peut tout de même évaluer la force de la RPA. Nous estimerons notamment ses effectifs à partir de renseignements glanés ici ou là et que nous essayerons d'interpréter. Rappelons brièvement que l'histoire de la RPA remonte à 1979 lors de la création du RANU qui, en 1986, se transforma en RPR avec sa branche militaire, la RPA. On se rappelle qu'en 1981, beaucoup de réfugiés rwandais vivant en Uganda avaient rejoint la lutte armée de Yoweri Museveni. Ils constituèrent le fer de lance de la NRA et ce sont eux qui décimèrent les hordes indisciplinées du Général Tito Okello. Ils les poursuivirent jusque dans

leurs sanctuaires du Nord de l'Uganda, notamment dans le district de Gulu. Ainsi la NRA comprenait un nombre impressionnant d'officiers d'origine rwandaise qui en coiffaient le Haut Commandement et qui se lancèrent à l'assaut du Rwanda à la tête de leurs bataillons :

- Général-major Fred Rwigema, ancien Vice-ministre de la Défense, Commandant en chef des opérations militaires dans le Nord de l'Uganda (Overall Operation Commander). Il était le Commandant en Chef de la RPA à la tête de laquelle il sera tué le 02/10/1990 à Kagitumba
- Général-major Mugisha, paraît-il fils de Muntuwera, Commandant en chef de la NRA (Army Commander). On ne l'a pas aperçu sur le théâtre des opérations au Rwanda
- Major Pierre Bayingana, docteur en médecine, chef du Service médical de la NRA, n°2 de la RPA avant sa mort à Lyabega le 23/10/1990
- Major Chris Bunyenyezi qui commandait la 2<sup>e</sup> brigade de la NRA. Il était commandant des opérations au Mutara mais il fut tué à côté de son compagnon Bayingana à Lyabega. Sa sœur Anne, fonctionnaire à la Banque Mondiale à Washington, était enregistrée sur le quota de l'Uganda
- Lieutenant-colonel Adam Waswa, chef de logistique de la NRA ; il échappa de peu à la mort dans le Parc de l'Akagera et la leçon lui suffit car on n'entendra plus parler de lui dans les opérations
- Major Kaka, Commandant de la police militaire de la NRA, il dirigeait l'attaque sur Gabiro. Blessé à Nyagatare, il aurait vraisemblablement succombé à ses blessures dans un hôpital ugandais.
- Major Nduguteye, alias Kalisoliso, commandait les troupes délités de la NRA appelées les « Marines » par analogie aux célèbres marines américains. Il fut encerclé dans l'Akagera avec ses bataillons et, poursuivi par l'armée rwandaise, il put s'échapper en laissant ses insignes et ses pièces à un cadavre pour faire croire à sa mort. Il reprit le combat dans le secteur de Gatuna vers la mi-novembre.
- Major Paul Kagame, surnommé, dit-on, Pilate à cause de sa méchanceté, il était chef du Service de Renseignement de la NRA. Au moment de l'attaque au Mutara, il se trouvait aux études aux USA au « Command and General Staff Collège » à Fort Leavenworth (Kansas) mais il dut abandonner précipitamment ses études car il avait été choisi comme Commandant en chef de la RPA en novembre 1990 aussitôt que la mort de Fred Rwigema put être annoncée.
- Capitaine Byaruhanga : il a dirigé l'attaque sur Gatuna et Kaniga le 03/11/1990 ; il aurait été tué pendant les combats de Kaniga
- Capitaine Kayitare : membre de la Garde présidentielle de Museveni, il a participé à tous les combats au Mutara ; le 22/02/1991, il a dirigé le spectaculaire coup de main sur Ruhengeri
- Capitaine James Gasana : encerclé dans l'Akagera avec cinq compagnies, il put s'en échapper
- Capitaine Musitu : encerclé lui aussi dans l'Akagera, il fut tué le 13/11/1990 dans la vallée située entre Gisanze et Gikoma dans le Mutara au cours d'un engagement contre la compagnie Gitarama

- Capitaine Bitamazire : sous les ordres de Nduguteye, il put s'échapper de l'Akagera
- Lieutenant Gatsinzi : il fut tué le 07/11/1990 à Namuhemura où il dirigeait une compagnie d'infanterie
- Lieutenant Alexis Rutaro, tué à Bushenyi le 13/11/1990
- Lieutenant Magango, de la 5<sup>o</sup> division de la NRA, il sera tué dans l'Akagera, près du carrefour 3, crête 1370 dans un combat contre le Ce Cdo Bigogwe
- Lieutenant Karangwa, tué le 13/11 en compagnie de son chef, le capitaine Musitu
- Lieutenant John Garonda, intercepté et tué le 13/11 à Kagitumba par un élément du bataillon Para alors qu'il tentait de passer en Uganda
- Lieutenant Alphonse Furuma, commissaire politique du FPR, c'est lui qui conduisait les délégations de journalistes sur le front et qui leur donnait des informations sur le FPR.

On peut ainsi se rendre compte que plusieurs ressortissants rwandais occupaient des postes élevés dans la NRA. Un malaise demeure tout de même au tableau car ces officiers ont gagné des grades aussi prestigieux en quelques 7-8 années (à partir de 1981) alors qu'il faut 18 ans au moins à un officier rwandais qui n'a pas connu de retard pour atteindre le grade de lieutenant-colonel. On serait donc tenté de les classer dans la catégorie de ces militaires africains de pacotille dont les poitrines et les épaules sont couvertes de quinquanterie et qui n'ont fait que ridiculiser les armées africaines. Mais il est permis de penser qu'ils avaient bien gagné leurs galons sur le terrain au cours de la guerre de libération en Uganda. Ils payèrent d'ailleurs largement de leurs personnes au cours de l'assaut du Rwanda car comme on s'en rend compte, ils furent presque tous décimés au début des combats.

En ce qui concerne les effectifs de la RPA, il n'est pas facile de les estimer avec exactitude mais on peut s'en faire une idée convenable. Déjà avant le conflit, le Gouvernement rwandais avait suivi avec inquiétude le recrutement massif de rwandais dans la NRA et il en avait une idée assez exacte. C'est pour cela que le 04/10/1990, le Colonel Rusatira Léonidas, Secrétaire général au Ministère de la Défense, parla d'une troupe de 5 à 10 000 assaillants qui se trouvaient dans la région du Mutara. En outre, le 08/10/1990, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Monsieur Casimir Bizimungu affirma que le Rwanda avait été attaqué par 10 000 hommes avant d'affirmer que ce chiffre pourrait doubler ou tripler, si les recrutements à partir de l'armée ugandaise se poursuivaient.

Brigitte Hagemann affirma également qu'entre 8 et 12 000 guerriers tutsi se tiendraient en réserve (La Croix-l'Événement n°3274 du 05/10/1990). De même, le 08/10/1990, le Premier Ministre belge, Monsieur W. Martens affirma croire savoir que les rebelles comptaient entre 5 et 7 000 hommes qui pratiquaient une stratégie de « bush warfaring », la guerre des buissons. D'après un fonctionnaire ugandais cité par l'A.F.P. le 04/10/1990, Fred Rwigema aurait déclaré à ce fonctionnaire qu'il avait au moins 7 000 hommes à sa disposition. En outre, d'après les renseignements recueillis par le Lieutenant-colonel Nsabimana, Commandant du secteur de Ngarama (télégramme du 17/10/1990), Monsieur Museveni avait mis à la disposition des rebelles quelques unités de la NRA pour une période allant du 17 septembre

au 17 octobre. A cette dernière date, la victoire des rebelles sur les forces rwandaises avait été jugée certaine. Mais on n'en connaît pas exactement l'importance.

D'autres sources par contre citent des chiffres moins élevés, comme l'A.F.P. qui dans une dépêche du 09/10/1990 affirmait : « *La plupart des rebelles sont des réfugiés rwandais ou leurs enfants, membres de l'ethnie tutsi, minoritaires au Rwanda, qui ont fui leur pays après les massacres en 1959 avec les Hutu, majoritaires. Environ 4 000 de ces 200 000 tutsi installés en Uganda sont entrés dans l'armée ugandaise* ». L'A.F.P. répétera ce chiffre à plusieurs reprises.

La plupart de toutes ces statistiques se rapprochent en fait de celles du Ministère rwandais de la Défense et on peut estimer que l'effectif de rwandais de la NRA oscille entre 4 000 et 10 000 combattants, ce qui malheureusement représente un intervalle trop grand. Nous serions alors tentés d'affirmer avec Eric de Bellefroid que cet effectif devait se rapprocher de 7 000 hommes. La valeur exacte peut varier vers le haut car les recrutements, même de jeunes garçons de 12-14 ans, se sont intensifiés en prévision de l'assaut du Rwanda. Ainsi donc les quelques 5 000 – 6 000 soldats rwandais auront fort à faire si tous les rwandais de la NRA se lancent à l'attaque !

Peut-on dès lors estimer la proportion de ceux qui partiront à l'assaut du 01/10/1990 ? Au cours d'une rencontre avec les délégations étrangères en Uganda le 16/10/1990, le Président Museveni, pour prouver qu'il n'était pas au courant de l'invasion du Rwanda, affirmera entre autres choses : « *Why didn't all the Banyarwanda soldiers go ? Why should we send only a few hundred, why didn't we allow all of them to go?* » C'est que depuis le début, Monsieur Museveni maintenait avec force que le Rwanda avait été attaqué par quelques 500 rebelles, tous les autres rwandais étant restés dans la NRA. Mais on aurait alors beaucoup de mal à croire que des gens qui ne sont entrés dans la NRA que dans l'éventualité de leur prochain retour en force au Rwanda se soient abstenus de remplir leur rêve le plus cher, à savoir rentrer dans leur pays en position de force.

Il est vrai qu'en décembre 1990, Monsieur Museveni promulgua un décret chassant les rwandais de la NRA mais nous pensons qu'en réalité il ne devait pas en rester beaucoup. Quant à leur équipement, beaucoup d'observateurs neutres parlèrent d'automitrailleuses blindées, de canons sans recul, de mortiers de 120 mm, de Katioucha..., bref d'un armement moderne. Effectivement, on verra dans la suite qu'à Lyabega par exemple, l'armée rwandaise capture des mortiers, des canons bitubes et même un lance-roquette multiple Katiousha appelé communément « orgue de Staline » qui avait jeté l'effroi dans les rangs d'une armée rwandaise médusée. Pourtant, dans la rencontre avec les diplomates, Monsieur Museveni affirma sans vergogne : « *Why should we have given these boys only small caliber guns ? They went to invade with only personal weapons, sub-machine guns, a heavy machine gun here and there. Why didn't we give them bigger caliber guns to ensure that they succeed?* » Pour lui, les assaillants n'avaient que des armes légères et s'il avait participé à l'opération, il leur aurait livré des armes suffisantes pour assurer leur succès.

Ainsi donc, pour autant qu'on puisse se fier aux sources utilisées, la RPA était composée d'environ 7 000 hommes bien équipés et surtout bien rodés dans la technique de la guérilla et même de la guerre classique. Cet avantage considérable, joint à l'effet de surprise, lui assurera ses premiers succès mais, faute d'un appui massif de la population, ces avantages s'effilocheront au fur et à mesure que l'armée rwandaise terminera son baptême de feu. Il faut ajouter en outre à ces éléments le produit du recrutement massif effectué dès le début des hostilités dans les écoles primaires, secondaires et même dans les universités en Uganda, au Burundi, au Zaïre et en Tanzanie : ces institutions se vidèrent de leurs populations rwandaises au profit de la RPA.

Dans le *New Vision* du 18/10/1990, le Major Pierre Bayingana affirma que des rwandais qui servaient dans l'armée kenyane avaient eux aussi rejoint la RPA. Les Chefs de cette armée tentèrent enfin de retourner les prisonniers rwandais capturés au combat, au mépris évidemment des conventions internationales qui interdisent ce genre de pratique. Le Lieutenant Alphonse Furuma affirma que l'intention de la RPA était de tuer en eux leur volonté de faire la guerre aux rebelles. Certains de ces prisonniers déclarèrent à des journalistes ugandais qu'ils étaient prêts à combattre dans les rangs de la RPA (*New Vision* du 15/10/1990) et d'après le journaliste Teddy Sseezicheeye qui avait visité la zone contrôlée par la RPA, le Major Chris Bunyenyezi se vantait d'avoir parmi ses gardes du corps un soldat rwandais retourné (Topic n°43 du 02/11/1990). Nous ne pouvons savoir à l'heure qu'il est si des militaires rwandais ont accepté de servir dans la RPA mais il serait pour le moins étonnant qu'ils l'aient fait de gaîté de cœur.

C'est que le FPR était confronté à un grave problème de recrutement et il était prêt à recourir à tous les subterfuges pour avoir des combattants. En effet, si on accepte l'hypothèse d'un recrutement optimal des réfugiés rwandais vivant en Uganda ( $\pm$  200 000 hommes en arrondissant vers le haut) à l'instar de l'Irak où un citoyen sur 17 était militaire en 1990, la RPA pouvait disposer de 11 764 soldats. En comptant tous les réfugiés rwandais, ce chiffre pourrait monter à 26 500 combattants. Quand on sait que les conditions de vie en Afrique ne permettent pas une telle optimisation du recrutement étant donné le nombre élevé d'inaptes, on se rend compte que les problèmes de manque d'effectifs paralyseront à la longue les activités du FPR, ou alors il sera obligé de recourir à des éléments n'ayant pas les mêmes motivations avec tous les risques que cela comporte ! Le seul vivier inépuisable se trouverait alors parmi les Tutsi restés au Rwanda mais cette hypothèse est à exclure étant donné les dangers que cela comporterait pour les Tutsi.

### **2.1.3. L'environnement régional**

Lors de l'agression du 01/10/1990, le Rwanda appela à l'aide tous les pays amis mais, à l'exception de la Belgique et de la France qui envoyèrent des contingents pour protéger leurs ressortissants, seul le Zaïre envoya des unités avec la possibilité d'intervention directe si nécessaire. Quelle était alors l'image du Rwanda sur l'échiquier de la géopolitique régionale? Il est évident que des documents sur une période aussi « actuelle » ne sont pas encore accessibles mais on peut se permettre de faire des supputations qui, sans aucun doute, se

rapprochent de la réalité. Nous n'avons pas jugé nécessaire de traiter de l'Uganda dans ce paragraphe car sa position vis-à-vis du Rwanda transparaît tout au long de ce récit.

### 2.1.3.1. Le Zaïre et le Kenya, les deux alliés régionaux du Rwanda

Ces deux pays prirent des positions claires vis-à-vis de l'agression dont le Rwanda venait d'être la victime, agression qu'ils condamnèrent sans ambiguïté, comme le Zaïre qui alla jusqu'à envoyer des renforts en hommes.

Le cas du Zaïre peut aisément se comprendre car le Rwanda et le Zaïre font partie avec le Burundi de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, un ensemble ayant pour objectif ultime une intégration régionale entre les trois pays. D'ailleurs, ces pays avaient signé une série d'accords destinés à assurer la sécurité sur leurs frontières communes.

En outre, en plus de ces textes, le Rwanda et le Zaïre avaient signé le 12/3/1985 à Gdabolité le traité d'accord confidentiel n° 129-42/ZA- RWA 85 qui prévoyait une assistance mutuelle en matière de défense et de sécurité. L'article 12, paragraphe 2 de ce traité prévoyait que « *les militaire de l'armée zaïroise pénètrent sur le territoire rwandais pour besoin de renfort chaque fois que le territoire rwandais est menacé. L'entrée avec les armes est autorisée* » ....., le contenu de cet article ayant une valeur de réciprocité. Il n'est donc pas surprenant que l'armée zaïroise ait répondu aussi vite à l'appel du Rwanda.

Par contre, il n'y avait aucun accord de ce type entre le Rwanda et le Kenya et à première vue, le Kenya n'était pas directement concerné par les problèmes du Rwanda. Mais ce serait oublier que le Kenya a été lui-même menacé à plusieurs reprises par l'Uganda, spécialement lors de la lutte de l'Uganda contre la prêtresse Alice Lakwena dans l'Est du pays en 1987. Celle-ci s'était réfugiée au Kenya avec une partie de ses hommes et une brouille entre les deux pays s'en était suivie. C'est pour cela que l'attaque du Rwanda par les éléments en provenance de l'Uganda concernait le Kenya au premier chef, étant donné le risque de déstabilisation que cette opération pouvait provoquer dans la région.

C'est ce qu'affirma publiquement le 13 octobre 1990 Mr Joseph Kamotho, Secrétaire Général du Kenya African Union (KANU) et Ministre des Transports et des Communications qui condamna fermement l'ingérence de l'Uganda dans les affaires intérieures du Rwanda. D'après Mr Kamotho, deux raisons rendent cette flagrante ingérence dans les affaires intérieures du Rwanda particulièrement ennuyeuse. D'une part, le chef de l'Etat ugandais Yoweri Museveni est président en exercice de l'OUA, ce qui devait le contraindre à jouer un rôle modérateur ou de médiation au sein des états membres. S'il commence à se ranger aussi ouvertement d'un côté dans un conflit interne d'un autre pays, alors le Président Museveni ne remplit plus son rôle modérateur sur le continent.

D'autres parts, affirma Monsieur Kamotho, l'Uganda a signé avec les pays de l'Afrique de l'Est un traité engageant ses Etats à ne pas héberger ni soutenir des éléments cherchant à déstabiliser leur pays. Ainsi, l'Uganda viole ce traité en soutenant des éléments subversifs qui s'entraînent à des actions de guérilla dans plusieurs pays voisins, notamment le Kenya. Pour lui, le Kenya est lui aussi menacé par la politique aventureuse de Museveni et c'est dans ce

cadre que le Secrétaire Général de la KANU exprime la sérieuse inquiétude de son parti après les événements du Rwanda, non seulement pour ces deux raisons évoquées plus haut mais aussi parce que le Président rwandais Juvénal Habyalimana est un ami solide du Kenya.

Dans la même perspective, le 15/10/1990, le Président kenyan Arap Moï ordonna le rapatriement des réfugiés rwandais du Kenya peu de temps avant d'engager des conversations avec le Président rwandais à Nakuru, à quelques 160 km à l'ouest de Nairobi. Le Président Arap Moï annonça cette décision au cours d'un rassemblement au stade de Nakuru peu avant l'arrivée de Habyalimana. Il affirma que le Kenya n'accordera plus l'asile à tout réfugié dont il sera prouvé qu'il est engagé dans des activités de déstabilisation du régime de son pays d'origine. Il demanda alors au HCR de rapatrier ou d'installer ailleurs les réfugiés rwandais se trouvant au Kenya qui se sont engagés dans des activités répréhensibles dans leurs pays.

#### 2.1.3.2. La Tanzanie et le Burundi, une neutralité hostile ?

Au cours du conflit rwandais, ces deux pays ont fait preuve d'une certaine neutralité mais sans éprouver beaucoup de sympathie envers le régime rwandais, le Burundi allant d'ailleurs jusqu'à pratiquer peut-être un double jeu. Nous allons tenter d'illustrer cette assertion par quelques aspects qui permettent au lecteur de se faire une opinion lui-même.

Sous l'impulsion du Président Yulius Nyerere, la Tanzanie s'est faite une réputation bien établie dans le monde entier d'un pays qui s'est cherché une voie propre basée sur le socialisme de type « ujamaa », sur la solidarité africaine, sur la lutte contre l'impérialisme. Monsieur Louis de Guiringaud, Ministre français des Affaires Etrangères sous Giscard d'Estaing, en fera l'amère expérience en 1979, lors d'une visite à Dar-es-Salaam. En plus, les pratiques courantes en Afrique comme la corruption, le népotisme, l'étalage de richesses mal acquises, le tribalisme, ... ont pu être efficacement contenues dans ce pays, même si les résultats économiques du socialisme tanzanien furent une catastrophe. Ce pays avait donc acquis un certain respect de la légalité et le Président Nyerere avait horreur de ces coups d'états devenus monnaie courante en Afrique. Vis-à-vis de ses voisins, la Tanzanie faisait figure de géant d'autant plus craint qu'il évitait soigneusement de se mêler des problèmes internes de ses voisins et qui souvent laissait passer certaines provocations mais qui réagissait avec détermination quand il le fallait comme en fit l'amère expérience le pitre Amin Dada.

A l'époque du Président Kayibanda, le Rwanda entretenait des relations privilégiées avec la Tanzanie. Ce pays avait d'ailleurs accepté d'accueillir et d'établir un million de citoyens rwandais. C'est ainsi que lors de l'affaire Schramme et ses mercenaires qui avaient occupé la ville de Bukavu au Congo et qui, vaincus, s'étaient réfugiés au Rwanda en 1969, le Président Nyerere fut pratiquement le seul en Afrique à soutenir Grégoire Kayibanda qui refusait de livrer les transfuges au Général Mobutu. Les relations de Mobutu avec Grégoire Kayibanda ne furent jamais très chaudes, alors que celui-ci était un ami personnel de Nyerere

Dans ces conditions, la Tanzanie n'approuva jamais le coup d'état du 05/07/1973. Celui-ci suivait d'ailleurs de peu celui que venait d'effectuer en Uganda Idi Amin Dada et la Tanzanie se sentait encerclée par des régimes militaires avec à leur tête des individus parfois grotesques. La Tanzanie n'éprouvait pas la moindre sympathie pour le régime Habyalimana et

cela fut aggravé par le massacre sauvage de toute l'équipe dirigeante de la 1<sup>ère</sup> République, dont le Président Kayibanda lui-même. Plus récemment encore, quand les pays africains élirent un nouveau Secrétaire Général de l'OUA en 1989, le Rwanda donna sa voix au candidat du Gabon alors que la Tanzanie avait présenté Salim Ahmed Salim qui fut élu ! Les Tanzaniens le surent et n'oublièrent pas. En fait, la diplomatie rwandaise avait oublié que le Gabon se trouve à plus de 2 000 km alors que la Tanzanie se trouve tout juste à côté.

Par réalisme politique, la Tanzanie maintint avec le Rwanda ses relations habituelles de coopération, mais celle-ci ne furent jamais chaudes et ainsi le dossier du transfert de populations fut enterré, la Tanzanie posant des conditions impossibles. Elle expulsa d'ailleurs début 1990, sans la moindre pitié, des milliers de paysans rwandais qui, chassés par la famine, avaient tenté de s'installer clandestinement en Tanzanie. C'était peut-être la première fois que ce pays transgressait son principe de solidarité africaine.

C'est ce climat qui régnait entre les deux pays lors de l'agression d'octobre 1990. Il était prévisible que même si la Tanzanie n'allait sans doute pas soutenir les agresseurs, il ne fallait pas s'attendre à un soutien quelconque de sa part en dehors des relations d'affaires habituelles. C'était en fait déjà beaucoup car lorsque la principale voie d'approvisionnement du Rwanda par l'Uganda fut bloquée, c'est par la Tanzanie que le Rwanda put rester en contact avec les ports de Mombasa et de Dar-Es-Salaam, ce pays allant jusqu'à fournir des escortes pour assurer la sécurité des convois. En outre, la Tanzanie joua un rôle non négligeable en servant de terrain de rencontre entre le Président rwandais et Monsieur Museveni mais elle n'alla jamais jusqu'à condamner l'implication de l'Uganda dans le conflit.

N'oublions pas que Museveni avait fait ses études à l'Université de Dar-es-Salaam vers la fin des années 1960 avec la plupart des dirigeants actuels de la Tanzanie, dont Salim Ahmed Salim, actuel Secrétaire Général de l'OUA. L'Université de Dar-es-Salaam était alors le principal foyer de propagation des idées dites progressistes et panafricanistes, pour ne pas dire révolutionnaires. En tout cas, la plupart des responsables tanzaniens ont été des condisciples de Museveni, si non ses amis et il serait illusoire de s'attendre à ce qu'ils le condamnent.

Les rebelles du FPR tentèrent évidemment d'utiliser cette amitié pour attaquer le Rwanda à partir du territoire tanzanien mais ils ne purent jamais y arriver car la Tanzanie s'y opposa avec la dernière énergie. Nous allons illustrer cet aspect à partir de quelques exemples.

Quand une partie des combattants de la RPA fut encerclés dans le Parc de l'Akagera, ils utilisèrent le territoire tanzanien pour essayer de se ravitailler ou de s'enfuir. Mais le 04/11/1990, le Groupe mobile de la Gendarmerie Nationale rwandaise qui participait au ratissage dans l'Akagera informa l'Etat-major de la Gendarmerie que 37 rebelles qui étaient parvenus à traverser l'Akagera sur un pont flottant furent tués par l'armée tanzanienne qui, apparemment, contrôlait la frontière. De même, toutes les tentatives de détruire le pont de Rusumo reliant le Rwanda à la Tanzanie furent déjouées grâce à la vigilance des tanzaniens.

Malgré cette vigilance, la RPA put recruter de nombreux soldats en Tanzanie, notamment parmi les réfugiés rwandais résidant à Mwanza en Tanzanie. D'après les renseignements recueillis par la position Cyamutara (Armée rwandaise), le 06/11/1990, environ 600 recrues

en provenance de Mwanza furent embarquées vers l'Uganda par le Lac Victoria. Ils furent entraînés en Uganda par quatre commandos d'élite de la NRA avant de chercher à entrer au Rwanda par l'itinéraire de Bukoba, Kiyaka et Karagwe, avec comme objectif la destruction du pont de Rusumo. Leur ravitaillement était assuré par des commerçants rwandais réfugiés en Tanzanie, entre autres Sasaba, Kabayiza Alphonse alias Sénégalais, Kidule, Kajyambere, Nyilinkindi, Kayihura... Cependant, certains rebelles étaient interceptés par les Tanzaniens. Ainsi le 15/11/1990, 400 combattants de la RPA furent arrêtés au Karagwe pour être emprisonnés à Shinyanga en Tanzanie, comme l'affirma le lieutenant tanzanien chef du détachement qui gardait la douane et le pont de Rusumo.

Disons enfin que la Tanzanie qui avait commencé à chasser les paysans rwandais installés illégalement suspendit l'opération à la demande du Rwanda qui redoutait que des assaillants ne s'infiltrèrent dans ce type particulier de réfugiés pour entrer au Rwanda et perpétrer des actes de sabotage. Ces paysans seront chassés dans la suite quand la situation se fut stabilisée au Rwanda.

On peut donc conclure que la Tanzanie qui ne nourrit aucune sympathie à l'égard du régime rwandais, a pratiqué une politique de neutralité dans l'ensemble favorable au Rwanda, une neutralité qui ne peut donc pas être qualifiée à proprement parler d'hostile.

Par contre, la position du Burundi fut beaucoup plus ambiguë. On se rappelle que contrairement à ce qui s'est passé au Rwanda, la minorité tutsi put se maintenir au pouvoir au prix de massacres encore plus horribles qu'au Rwanda. Normalement, le Burundi ne verrait pas d'un mauvais œil le renversement du pouvoir hutu au Rwanda et son remplacement par une équipe tutsie. Ce serait alors une épée de Damoclès en moins, l'exemple du Rwanda étant une invitation permanente aux Hutu du Burundi à se révolter. En tout cas, les relations entre ces deux pays n'ont jamais été vraiment sincères, étant donné que trop de choses les opposent. Ainsi les premières attaques Inyenzi se sont effectuées avec le soutien du Burundi qui avait comme objectif l'instauration d'un pouvoir tutsi au Rwanda.

Au moment où le conflit éclata au Rwanda, le Burundi s'est retrouvé dans une position peu confortable et franchement embarrassante. C'est que la première réaction du Burundi serait de soutenir les assaillants en leur permettant d'ouvrir un autre front au Sud et enlever ainsi cette épine plantée au Nord du Burundi. Seulement, c'était une arme à double tranchant car en cas d'échec, le Rwanda n'aurait plus de raison de ne pas soutenir ouvertement les Hutu du Burundi qui ne cherchaient que l'occasion de se révolter. Dans ces conditions, les Tutsi du Burundi seraient sur des charbons ardents, car les éventuels guérilléros futurs du Burundi se déplaceraient dans la population comme un « poisson dans l'eau » : le pouvoir tutsi serait alors sur le grill !

Il faut ajouter à cela les informations faisant état de la volonté de Museveni de créer un empire « Hima » englobant l'Uganda, le Rwanda, le Burundi et le Kivu zaïrois. A la tête du Burundi serait placé l'ex-président Bagaza, chassé du pouvoir en 1987. Ces perspectives ne faisaient qu'inquiéter les autorités du Burundi qui choisirent de rester officiellement neutres en invoquant les accords conclus entre les deux pays et le fait d'appartenir aux mêmes Organisations régionales.

Ainsi le territoire du Burundi ne servit jamais de base arrière au FPR pour attaquer le Rwanda. Le Burundi offrit même ses bons offices pour régler le conflit et on vit Monsieur Fridolin Hatungimana, un Hutu, Secrétaire d'Etat à la Coopération, prendre son bâton de pèlerin pour tenter de résoudre le conflit rwandais. Mais en même temps, des facilités considérables étaient discrètement accordées aux menées du FPR. C'est ainsi que la RPA, décimée en grande partie au Mutara, vit ses rangs renfloués par de nouvelles recrues en provenance du Burundi, au vu et au su des autorités.

Ensuite, bien que le droit de manifestation ne soit reconnu aux nationaux du Burundi, les réfugiés rwandais purent manifester contre l'Ambassade de Belgique au Burundi le 10/10/1990. Ces mêmes réfugiés distribuèrent partout des tracts vilipendant le Rwanda et des photos souvenirs de Fred Rwigema furent vendues comme des objets sacrés. De même, le 08/11/1990, la Compagnie Cyangugu apprit d'un tailleur de Bujumbura que celui-ci était engagé depuis 15 jours dans des ateliers de réfugiés rwandais pour confectionner 5 000 tenues militaires pour la RPA.

D'après une lettre ouverte adressée au Chef de l'Etat du Burundi par un groupe de 10 Hutu et datant du 31/12/1990, des centres d'entraînement furent clandestinement accordés à des recrues du FPR à Kwibuye-Rukoko dans la vallée de la Rusizi, dans la forêt de Gihanga, dans la commune de Ruhoro en Province de Gitega... Les recrues auraient été encadrées par des officiers de l'armée du Burundi. Cependant, nous n'avons pas pu trouver de preuve matérielle de ces entraînements, sauf peut-être ces renseignements obtenus par la Compagnie Cyangugu auprès d'un fraudeur qui faisait la navette entre Bujumbura et Cibitoke.

D'après lui, près de 2 500 hommes subissaient un entraînement intensif sur les collines de Nyamitanga et Rukoko en commune Gihanga, Province de Bubanza, c'est-à-dire aux mêmes endroits signalés par la lettre ouverte précitée. Ainsi donc, le Burundi, ne pouvant se décider à soutenir officiellement les assaillants, choisit de jouer un double jeu. Des recherches ultérieures préciseront sans doute ces affirmations qu'il faut bien l'avouer, ne reposent pas pour le moment sur des éléments suffisamment solides.

En tout état de cause, on peut conclure que le problème ethnique au Rwanda et au Burundi ainsi que la présence dans la région de réfugiés provenant de ces deux pays, s'il n'est pas rapidement résolu, restera une source permanente de déstabilisation régionale. Aucune forme d'intégration ne sera par exemple possible tant que ce problème subsistera et il lui faut une solution globale car il serait illusoire de vouloir le résoudre localement.

## 2.2. De Kagitumba à Lyabega.

Cette période va du 1<sup>er</sup> octobre 1991 au 23 octobre et correspond approximativement à la période du succès du FPR avant le grave revers de Lyabega. C'est en effet pendant cette période que la RPA, poussant une armée rwandaise sous le choc du baptême du feu, atteindra les hauteurs de Nyakayaga près de Kiziguro, la route vers Kigali semblant dès lors ouverte. Mais la mort de Fred Rwigema paralysa la RPA pendant un temps très précieux. Cela permit à l'armée rwandaise de se restructurer et de contrattaquer, galvanisée par de jeunes chefs qui étaient encore indemne de l'épidémie de corruption et d'affairisme qui paralysait le Rwanda. Il faut également noter que l'arrivée de contingents français, belges et zaïrois revigora l'armée rwandaise, même si, exception faite des zaïrois, ces éléments n'avaient pas de mission de combat.

### 2.2.1. Le baptême du feu de l'armée rwandaise

Les spécialistes nous disent que toutes les armées du monde, après une certaine période de paix, quel que soit leur niveau d'instruction initial, subissent toujours un baptême du feu au début des opérations. Pendant ce temps, à l'exception de quelques cas isolés, le comportement des unités laisse souvent à désirer, avec parfois même des épisodes franchement honteux. L'armée rwandaise n'échappait pas à la règle et ce chapitre se propose de relater les péripéties correspondant à son baptême du feu.

Ajoutons également cette réflexion du Général chinois Se Ma qui écrivait au 4<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ que *« l'homme, quel qu'il soit, n'est jamais bien aise de mourir lorsqu'il peut, sans ignominie, conserver encore des jours qui ne lui sont point à charge. La vertu, la valeur, l'amour du devoir, de gloire et de la patrie peuvent bien lui faire affronter les périls et la mort, mais il gardera toujours dans le fond de son cœur cette répugnance naturelle »*. (Cité d'après Emile Wanty, 1967)

#### 2.2.1.1. La prise de Kagitumba : pourquoi le Mutara ?

Le 1<sup>er</sup> octobre 1990 à 9 heures du matin, une troupe d'environ 500 personnes se présenta à la douane de Kagitumba au Mutara. L'adjudant Gasore, qui commandait le peloton de 30 soldats qui gardaient cette position, se figura qu'il s'agissait d'éléments de la NRA en manœuvres et qui venaient, comme cela se faisait souvent auparavant, vider quelques bouteilles de bières Primus ou Mutzig, ces bières étant très renommées en Uganda. L'adjudant Gasore, parti accueillir les nouveaux arrivants, fut rapidement neutralisé et un feu d'enfer s'abattit sur la garnison rwandaise qui fut vite dispersée. Mais l'opérateur-radio de la garnison avait eu le temps de lancer un message de détresse qui fut capté dans beaucoup de camps militaires, surtout celui de Cyangugu.

L'émoi fut grand dans toutes les unités car si l'attaque imminente du Rwanda par les réfugiés était devenue un secret de polichinelle, personne n'y croyait vraiment, étant donné que comme toujours dans ces circonstances, on se persuade que le malheur n'arrive qu'aux autres. Les combattants de la RPA passèrent la journée du 1<sup>er</sup> octobre à consolider la tête de pont de Kagitumba pendant que le tocsin était sonné dans toutes les garnisons de l'armée rwandaise.

Ainsi donc l'irréparable venait de s'accomplir et tout un cortège de malheurs allait s'abattre sur le Rwanda, s'ajoutant aux préoccupations quotidiennes du paysan rwandais, la misère et la faim.

Mais pourquoi choisir le Mutara alors que pratiquement toutes les frontières du Rwanda étaient ouvertes ? En effet, depuis 1989, des unités de la RPA avaient pénétré à plusieurs reprises au Rwanda pour tâter le terrain. Elles avaient notamment parcouru tout le Mutara, volant du bétail, pillant des boutiques, rançonnant la population et brûlant le Parc de l'Akagera. Le Major Hakizimana, commandant du Camp Gabiro, pensait qu'il s'agissait de bandes de pillards échappés de la NRA. C'est pour tenter de les contrer que l'Etat-major avait installé des détachements aux principaux points de passage comme Kagitumba, Nyagatare... Les mêmes exactions avaient été commises en commune Butaro et dans la région de Byumba.

Les responsables de la RPA avaient dû conclure que les frontières du Rwanda, si non tout le Rwanda, étaient une passoire car tous ces actes de provocation n'alertèrent personne. Cette constatation embarrassa en fin de compte les dirigeants de la RPA qui devaient adopter la stratégie à employer ainsi que le point d'attaque. En effet, ils avaient le choix entre deux alternatives également alléchantes, la guerre classique ou la guérilla. La technique de la guérilla aurait été surtout défendue par le Major Bayingana ; des bruits ont d'ailleurs couru qui affirmaient que cette façon de voir avait été à la base de divergence, voire de conflit avec le Général Fred Rwigema.

Si on en croit un article incendiaire paru dans Impuruza n°14 de juin 1989, pour autant que ce texte reflète le point de vue du FPR, la guérilla au Rwanda devait recourir au sabotage systématique de toutes les infrastructures économiques, puisque celles-ci ne profitent qu'à une infime minorité qui ne représente même pas 1% de la population totale. On commencerait d'abord par brûler le Parc National de l'Akagera, (10% du territoire national) qui avait été réservé aux fauves et aux Blancs qui s'en délectent, alors qu'une partie des citoyens continue à errer. Les guérilleros s'en prendraient ensuite aux voies de communications qui relient le Rwanda au monde, ceci étant facilité par le fait que le Rwanda est enclavé et ces mêmes voies ne sont pas nombreuses : Gatuna et Kagitumba vers l'Uganda, Rusumo vers la Tanzanie et Akanyaru vers le Burundi. D'après l'auteur de ce texte, cette stratégie n'exigerait pas de gros moyens alors que les résultats ne tarderaient pas à être recueillis ; en effet, les dirigeants seraient vite désemparés, après tous ces actes de sabotage. C'est donc cette stratégie que privilégiait une partie de l'Etat-major de la RPA.

Une autre partie par contre, préférait une attaque directe qui viserait la capitale Kigali. Les tenants de cette option mettaient en exergue les difficultés de la guérilla quand la population est hostile alors que la RPA pouvait disposer d'effectifs et d'un armement supérieur à ceux de l'armée rwandaise, de même d'ailleurs que cette expérience du combat souvent si décisive au début des conflits. Le problème était de choisir judicieusement la zone d'attaque.

Le Colonel Kanyarengwe fit valoir l'avantage de déferler des volcans pour s'emparer de Ruhengeri et donc de Gisenyi ainsi isolé. Monsieur Kanyarengwe exploiterait alors sa popularité encore intacte dans cette partie du Rwanda pour ressembler un armée de partisans et marcher irrésistiblement sur Kigali, même si le terrain est plus favorable à la défense qu'à

l'attaque. On fit poliment savoir au Colonel Kanyarengwe qu'une attaque de Kigali à partir de Ruhengeri prendrait nécessairement beaucoup de temps étant donné un relief tourmenté. En plus, la population de cette région, composé essentiellement de hutu farouchement hostiles à une alliance avec le FPR, rendrait difficile la progression de la RPA.

On comprend aisément que les raisons profondes ne sont pas celles qui ont été avancées. En réalité, le Colonel Kanyarengwe, une recrue de fraîche date qui ne disposait pas de la moindre influence au sein de la RPA composée exclusivement de tutsi, aurait voulu attaquer par Ruhengeri pour recruter ses propres partisans et contrebalancer le monopole tutsi et même pourquoi pas, en venir aux mains contre ses anciens alliés, une fois le régime Habyalimana anéanti. Il est en effet difficile de croire à la sincérité de la métamorphose du Colonel Kanyarengwe, jadis viscéralement anti-tutsi. Les responsables du FPR qui n'étaient pas dupes mais qui avaient momentanément besoin du lui pour montrer au monde que leur mouvement était multiethnique, ne pouvaient évidemment pas souscrire à ses projets. La possibilité d'attaquer par Gatuna et Byumba, la voie la plus proche de Kigali, fut également abandonnée pour les même raisons de difficulté du terrain et de populations hostiles.

Finalement, le point de vue de Fred Rwigema qui préconisait une attaque-éclair par le Mutara prévalut. Le Général Rwigema mit en évidence les avantages de l'attaque par le Mutara où la population était en partie favorable, étant donné le fort taux de Batutsi, l'existence de population Bahima vivant à cheval sur la frontière avec leurs troupeaux de vaches ainsi que le fait que c'est au Mutara qu'on avait installé une partie des réfugiés chassés d'Uganda en 1982.

En outre, l'attaque par le Mutara permettrait d'occuper rapidement le carrefour routier de Kayonza et de couper ainsi la voie de ravitaillement par la Tanzanie, celle de Kagitumba étant déjà bloquée, de même que celle de Gatuna que le Président Museveni ne manquerait pas de fermer pour leur prêter main forte. Il était également prévisible que le Burundi trouverait un prétexte quelconque pour fermer la frontière Sud du Rwanda !

Effectivement, comme nous pouvons le lire dans le New Vision du 15 octobre 1990, des camions qui transportaient des marchandises pour le Rwanda furent bloqués à Mbarara dès le début du conflit. Pourtant d'après l'accord sur le corridor Nord signé à Kampala, les convois qui empruntaient cette voie devaient être escortés par les forces de sécurité ougandaise à partir de Malaba (frontière de l'Uganda avec le Kenya), jusqu'à Gatuna et ils ne devaient être fouillés en aucun cas. Ces convois furent pourtant arrêtés à Mbarara par des barrières militaires qui leur refusèrent le passage alors qu'ils étaient convoyés par la police ougandaise comme auparavant.

Les chauffeurs retournèrent à Kampala, laissant leurs camions à Mbarara pour aller solliciter le concours de l'Ambassade du Rwanda. Mais les protestations de l'Ambassade rwandaise à Kampala ne purent modifier la position du Gouvernement ougandais et le 13/10/1990, l'Ambassade conseilla aux camionneurs de retourner au Kenya et emprunter la voie tanzanienne. Elle s'étonnait cependant que « *des camions escortés par des policiers ougandais ne puissent dépasser le barrage de l'armée ougandaise à Mbarara* », mais en fait cette situation était prévisible depuis le début.

En tout cas, après avoir occupé le nœud routier de Kayonza, le FPR espérait que la route vers Kigali serait ainsi ouverte, toutes les voies de sortie ayant été bloquées. En cas d'échec, on disposerait toujours de la ressource de se retrancher dans le Parc de l'Akagera où le ravitaillement en viande ne poserait aucun problème, le gibier étant abondant dans ce parc. On verra dans la suite que ceux qui ne sont effectivement repliés dans ce parc sont morts de faim, nul ne pouvant vivre uniquement de viande pendant longtemps.

C'est dans ces circonstances que l'option d'attaquer le Mutara fut privilégiée par la RPA et que le poste de Kagitumba fut pris d'assaut. Mais comme on l'a déjà signalé, l'alerte avait pu être donnée et les unités d'avant-garde de l'armée rwandaise furent dépêchées sur les lieux. Il s'agissait essentiellement de la garnison de Gabiro formée d'une compagnie renforcée ainsi que de renforts venus de Kigali, c'est-à-dire la 3<sup>e</sup> compagnie para commando, l'escadron de reconnaissance A et un peloton de mortiers de 120 mm de la BIAC. La 3<sup>e</sup> compagnie para commando fut chargée de garder le camp Gabiro à près de 60 km de Kagitumba et les autres unités passèrent la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre à Matimba, une colline en face de Kagitumba. Il s'agissait de prendre contact avec l'ennemi et reconnaître sa force.

Le matin du 02 octobre 1990, le Major Hakizimana Stanislas commença son action par le pilonnage des positions de la RPA à Kagitumba. Cependant, une partie des envahisseurs s'infiltrèrent à travers la vallée de Nyabwishongwezi et surprirent la BIAC qui abandonna sur place ses trois mortiers de 120 mm. La compagnie Mutara se débanda tandis que l'escadron de reconnaissance A parvint à se dégager mais en laissant sur place deux véhicules blindés et une jeep Land Rover.

Les unités qui s'étaient portées sur Kagitumba furent donc dispersées et le Major Hakizimana qui dirigeait l'attaque se retrouva seul avec son second, le Commandant Bagambiki. Ils effectuèrent une retraite épique par Nyagatare et Ngarama, tantôt à pied, tantôt à vélo. Le 09/10/1990, le Major Hakizimana arriva à Cyamutara d'où il tenta de reconstituer la compagnie Mutara. Ce n'était pas facile car les rescapés avaient essayé de rejoindre les camps militaires les plus proches : ainsi par exemple la compagnie PM de Kami avait pu recueillir 47 militaires échappés de Matimba, d'autres étaient arrivés jusqu'à Kigali même. Il est difficile à l'heure actuelle de se faire une idée sur les pertes de l'armée rwandaise lors de l'engagement du 1<sup>er</sup> et 2 octobre car les documents ne sont pas assez précis.

Mais le New Vision du 15 octobre 1990 rapporte que quatre prisonniers avaient été interviewés par des journalistes. L'un d'eux, Emmanuel Sekabanza âgé de 25 ans affirma avoir été capturé le 2 octobre. Il raconta qu'il avait assisté à la capture d'un véhicule blindé de l'armée rwandaise avant que son groupe, commandé par le Major Hakizimana Stanislas, ne soit dispersé. Les autres prisonniers Emmanuel Byaruhanga, Cyrille Bagaragaza et Cyprien Ntezimana affirmèrent avoir été capturé le 08 octobre à Gabiro alors qu'ils combattaient avec les zaïrois : ils appartenaient sans doute au Bataillon Huye.

Ils avaient rejoint l'armée rwandaise en 1989 et ils se déclarèrent prêts à rejoindre la RPA étant donné qu'ils n'avaient pas été maltraités. Par ailleurs, d'après un fonctionnaire ougandais cité par l'AFP, Monsieur Rwigema aurait déclaré avoir tué 30 soldats lundi le 1<sup>er</sup> octobre dans la vallée de la Kagitumba et avoir fait des dizaines de prisonniers dont trois officiers.

Pourtant, la garnison de Kagitumba ne comptait que 30 soldats sans un seul officier. Par contre, la RPA put capturer beaucoup d'armes et de munitions, dont un véhicule blindé, des mortiers et beaucoup de fusils d'assaut FAL.

#### 2.2.1.2. Les cafouillages du 3 octobre 1990

La dispersion des éléments du Major Hakizimana avait montré que la RPA avait une force considérable : il fallait donc mettre en action un plus grand nombre d'unités. C'est alors qu'un manque d'entraînement d'ensemble de l'armée rwandaise lui joua des tours car les unités se déplaçaient sans la moindre coordination entre elles. Des troupes considérables furent mobilisées dans la précipitation, parfois même en dépit du bon sens. C'est ainsi que tous les sous-officiers en formation à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de Butare furent amenés à former eux-mêmes une compagnie de combat au lieu d'être affectés dans les autres unités qui manquaient cruellement de cadres sous-officiers. Ils devaient se rendre à Musha près de Rwamagana pendant que deux compagnies du Groupe Mobile étaient envoyées près de Kiziguro sans la moindre arme d'appui ; des unités du Centre d'Instruction de Bugesera ainsi que la 1<sup>ère</sup> compagnie Commando Mukamira devaient rejoindre Rwamagana. Toutes ces troupes arrivèrent à peu près au même moment aux environs de Rwamagana.

Pendant ce temps, il semblerait que le Commandant du Groupement de Rwamagana avait ordonné à ses hommes d'ouvrir le feu à intervalle régulier pour signaler à un ennemi éventuel que ses hommes étaient vigilants. Quand la garnison de Rwamagana ouvrit le feu, la CIE ESO, le CI Bugesera, la 1<sup>ère</sup> Compagnie Mukamira étaient aux environs et une confusion extrême s'empara des hommes qui en vinrent aux mains. C'est ainsi que le bruit courut que le centre urbain de Rwamagana avait été attaqué par la RPA mais comme on peut s'en rendre compte, il n'en était rien.

Les dégâts ne furent pas considérables mais trois militaires furent tués dans ces affrontements : ils furent inhumés au cimetière de la paroisse catholique de Rwamagana le 6 octobre 1990. Cependant, le caporal Nkukamazina François du CI Bugesera se suicida le 19/11/1990 parce que ses camarades lui rappelait chaque fois sa lâcheté du 03/10/1990 à Kayonza : pris de panique, il avait pris la fuite et on l'avait retrouvé le 04/10/1990 en tenue civile. Le même jour, un hélicoptère de l'armée rwandaise mitrailla près de Kiziguro (à Ndatemwa) une colonne de réfugiés qui fuyaient les zones de combats et plusieurs civils furent blessés. On avait pensé qu'il s'agissait de rebelles qui avaient abandonné leurs tenues militaires pour des habits de civils, ce qu'ils avaient effectivement fait plus au nord.

Tant de bavures discréditaient l'armée rwandaise et comme partout ailleurs dans les mêmes circonstances, il fallait trouver des boucs émissaires pour leur faire endosser la responsabilité des erreurs commises. De cette façon, le Major BAM Sabakunzi, jusqu'alors chargé de mettre en place une antenne logistique à Kiziguro-Nyakayaga, fut arrêté et accusé de trahison, sous prétexte qu'il avait ordonné aux militaires de se battre entre eux ! Dans la suite, il fut reconnu innocent par une cours martiale. En fait, le Major Sabakunzi, de même d'ailleurs que le Major BEM Mutambuka ne s'entendait pas avec le Colonel Serubuga, Chef d'Etat-major adjoint, qui profita de l'occasion pour les éliminer. Devant l'ampleur des cafouillages, l'Etat-major ordonna à toutes les unités au combat, même celles qui défendaient Gabiro, de regagner

Kigali pour repartir à l'attaque dans de meilleures conditions. La 3<sup>o</sup> compagnie du bataillon commando Mukamira rejoindra Ruhengeli en désordre le 11/10/1990 car 96 militaires seulement dont deux sans leurs armes arrivèrent à Mukamira et 18 sont restés au Camp Kanombe.

La seule opération bien menée fut la destruction du poste de commandement de la RPA à Kagitumba par des hélicoptères de l'armée rwandaise, opération au cours de laquelle fut peut-être tué le Général Fred Rwigema. En outre, comme le Colonel Rusatira l'annonça le 04/10/1990 dans une conférence de presse, des hélicoptères rwandais interceptèrent et détruisirent une colonne de près de trente camions transportant des hommes et du matériel. Cette attaque paralysa pendant un certain temps les opérations de la RPA.

#### 2.2.1.3. La nuit du 4 au 5 octobre 1990

On se rappelle que lors de son passage à Bruxelles, Paris et Kinshasa le 03/10/1990, le Résident Habyalimana avait appelé à l'aide les gouvernements de ces pays. Seul le Zaïre répondit en envoyant officiellement 500 militaires de la Division spéciale présidentielle avec éventuellement une mission de combat. La France et la Belgique par contre envoyèrent des unités avec des objectifs humanitaires, à savoir protéger les ressortissants étrangers au Rwanda. La France envoya 300 légionnaires du 2<sup>o</sup> Régiment Etranger de parachutistes (2<sup>o</sup> REP) basé à Bangui en République Centrafricaine. Ils arrivèrent à Kigali dans la soirée du 04/10/1990.

Le corps expéditionnaire belge (opération « Green beans » « Haricots verts ») comprenait 535 parachutistes. Il s'agissait d'un bataillon de parachutistes composé de quatre compagnies : trois compagnies du 2<sup>o</sup> Commando de Flawinne (unité francophone) et une du 3<sup>o</sup> para de Tielen (unité néerlandophone) car même en Belgique, équilibre ethnique oblige. Ajoutons à ces trois unités un détachement de l'escadron de reconnaissance de Stocken-Arlon (francophone) qui utilisait non pas ses blindés légers CVRT mais des jeeps, ensuite un peloton mortier, un détachement de transmission, une antenne médicale, un auditeur militaire, son greffier et deux gendarmes de la prévôté.

Ces troupes étaient équipées d'un armement léger, d'armes antichars, d'armement anti-aérien, de mortiers et d'une dizaine de jeeps. Les premiers détachements belges débarquèrent à Kigali vendredi matin 5 octobre, tout le bataillon devant être reconstitué dans la nuit de vendredi à samedi. Quelques jours auparavant, le 3 octobre 1990, la Belgique avait envoyé au Rwanda plusieurs dizaines de tonnes de munitions mais cette livraison faisait partie des contrats négociés avant le conflit. Ces contrats furent d'ailleurs suspendus sous la pression de l'opinion publique belge, alors qu'ils avaient déjà été payés par le Rwanda.

La présence de contingents belges et français a été réprouvée par plusieurs milieux politiques étrangers ainsi que bien sûr des milieux du FPR. Les médias contestèrent l'aspect uniquement humanitaire de ses unités qui, pour le moins, cautionnait le pouvoir en place à Kigali. Mais d'après le porte-parole du Ministère belge des Affaires Etrangères, ce caractère sécurisant de l'intervention franco-belge, résultait d'un effet indirect et non recherché. Effectivement, les éléments français et belges furent chargés de la protection de l'aéroport international Grégoire

Kayibanda ainsi que de certaines ambassades occidentales. Les belges devaient en plus effectuer de jour des patrouilles montées en ville pour rassurer leurs compatriotes ; le circuit qu'ils empruntaient était le suivant : aéroport-place du 5 juillet-centre ville et au retour, centre ville-Nyarugenge-Gikondo-aéroport. Ce faisant, ils rendaient indirectement disponibles plusieurs unités de l'armée rwandaise libérées des opérations de sécurité dans la capitale et donc prêtes au combat. En outre, la présence de ces contingents dissuadait Monsieur Museveni de s'engager plus massivement car de cette façon, il serait obligé de dévoiler son jeu et d'accepter la perspective d'en découdre avec eux.

Malgré cela, nous ne partageons pas l'opinion de Brigitte Hagemann (La Croix-l'Événement n°32714 du 09/10/1990) qui stipule que : « *l'arrivée des 1 300 soldats belges, français et zairois avait brisé l'espoir des rebelles de s'emparer rapidement des points stratégiques. Expérimentés et bien équipés, les partisans pensaient sans doute avoir la partie facile face à une armée rwandaise peu aguerrie au combat* ». Si cette opinion peut être exacte pour le contingent zairois, elle est beaucoup moins évidente pour le corps expéditionnaire franco-belge qui, pour participer aux combats, doit tenir compte de leurs opinions publiques. On ne peut évidemment pas présager de ce qui se serait passé si la RPA était arrivée aux portes de Kigali mais ce ne sont certainement pas eux qui les ont empêchés d'y arriver. On peut supposer avec beaucoup de vraisemblances que ces unités auraient quitté Kigali comme les américains Saïgon en 1975 si la RPA avait investi Kigali, tout ceci ne relevant évidemment que de simples conjectures sans le moindre document objectif.

En tout cas, la présence de militaires belges et français fut diversement appréciée par les rwandais et comme toujours dans des circonstances difficiles à expliquer, l'imaginaire populaire se mêla de la partie.

La Belgique, dont la presse et l'opinion avaient été extrêmement hostile à la cause du Rwanda, avait refusé de livrer des munitions à l'armée rwandaise, même celles qui avaient été commandées avant le conflit, alors que les FAR s'approvisionnaient presque exclusivement à la Fabrique Nationale de Herstal. L'opinion rwandaise traita alors la Belgique de « traître » et ses parachutistes furent abordés avec beaucoup de suspicion par tous les rwandais civils ou militaires, car ils étaient soupçonnés d'être de connivence avec le FPR. Cette façon de voir fut renforcé quand on raconta que des Iliouchine libyens bourrés sans doute de rebelles tentèrent de se poser sur Kigali lundi 15/10/1990 au soir!

L'information fut donnée par Monsieur Casimir Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères au député socialiste Yvon Harmegnies qui venait d'effectuer une mission de trois jours au Rwanda. Celui-ci la répétera jeudi 18 octobre lors d'une conférence de presse donnée à Bruxelles après sa mission. C'est pour cela que l'opinion publique rwandaise croyait mordicus que les paras belges avaient été envoyés en fait pour accueillir les rebelles du FPR et que leurs plans furent déjoués par la présence de légionnaires français : ils auraient d'ailleurs failli en venir aux mains, raconte-t-on. En tout cas, à l'instar des soldats zairois sur lesquels nous reviendrons dans la suite, il semble à peu près certain que les paras belges ont pillé et emporté les objets d'arts de l'aéroport de Kanombe. Si cette information se confirmait,

on pourrait en conclure que la soldatesque est la même sous tous les cieux et sous toutes les latitudes.

Finalement, les paras belges se retirèrent du Rwanda au début de novembre 1990. Entre temps, le corps expéditionnaire belge avait envoyé le 14 octobre 1990 une compagnie para commando renforcée d'une section de reconnaissance vers Ruhengeli et Gisenyi avec comme mission de ramener à Kigali les coopérants belges. La même opération fut dirigée vers Byumba le 15 octobre. Les coopérants rejoignirent Kigali en protestant parce que les zones où ils vivaient n'avaient pas encore été affectées par les combats. Ils redoutaient surtout la perspective de revenir, honteux, parmi la population, une fois l'alerte passée.

Certains refusèrent même d'obtempérer, en particulier ceux qui n'étaient pas fonctionnaires du Gouvernement, comme les hommes d'affaires, les religieux. L'Ambassadeur de Belgique au Rwanda, Monsieur Swinnen fut d'ailleurs malmené par l'opinion et la presse belge, sous prétexte qu'il n'avait pas suffisamment encadré ses compatriotes et fait pression sur le gouvernement rwandais. En réalité, l'Ambassadeur Swinnen, personnage de grande valeur, avait refusé de pousser à la panique d'abord parce qu'il n'en voyait pas la raison, ensuite parce qu'il était conscient du fait que le départ de tous les coopérants laisserait le Rwanda désarmé et prêt à tous les extrémismes, car il n'y aurait plus personne pour prêcher la modération.

Les militaires français, par contre, jouissaient d'une grande sympathie vis-à-vis de l'opinion rwandaise car on pensait que la France avait accordé au Rwanda une aide militaire substantielle. Aussi les militaires rwandais plaçaient-ils une grande confiance dans les légionnaires et leur présence à l'aéroport atténuait les suspicions nourries à l'encontre des paras belges. La présence de ces légionnaires au Rwanda ne posa pas de problèmes malgré quelques heurts avec les civils dans les débits de boissons de Kimihurura et Remera. Cependant, on raconta que les légionnaires français exterminèrent les fous de Kigali parce qu'on leur avait dit que les rebelles se déguisaient en fous pour s'approcher des positions des militaires. Ainsi, chaque fois qu'un fou s'approchait d'eux, ils l'abattaient sans état d'âme et c'est pour cela, disait-on, qu'on ne voyait plus de fous se baladant dans les rues de Kigali.

Entretemps, comme signalé plus haut, toutes les unités de l'armée rwandaise avaient été rappelées du front et elles s'étaient regroupées à Kigali. Elles furent toutes affectées à la défense de la capitale. Ainsi, l'escadron de reconnaissance et le Bataillon Para furent placés le 4 octobre respectivement à Mburabuturo et au Parc Industriel. Le Major Nzapfakumunsi fut envoyé avec les élèves de la 29<sup>ème</sup> promotion de l'E.S.M. garder le pont de la Nyabarongo sur la route vers Gitarama pendant que le Major Kamanzi gardait le pont de Kanzenze. Les unités de gendarmerie furent éparpillées un peu partout dans la ville pour garder les points stratégiques et les bâtiments officiels comme la radio, la Présidence ... Les positions de nuit devaient chaque fois être abandonnées à 6 heures du matin. Après le 5 octobre, le détachement belge effectuait des patrouilles dans les zones de Remera, Kimironko, Munini et Nyarugunga. Dans le cadre de la défense périphérique de Kigali, l'Etat-major demanda au Bataillon L.A.A. de se porter à la hauteur de Kigali-Mugambazi-Gasambya-Taba-Rutangampundu et Murambi pour y organiser une défense solide, compte tenu de son

importance stratégique. Le repli des unités de l'armée rwandaise laissa la voie libre à la RPA qui, contre toute attente, n'exploita pas suffisamment cette situation en d'autres circonstances inespérée. Comment cela a-t-il été possible alors qu'au départ les consignes étaient celles d'une offensive éclair ? A l'heure qu'il est, il est difficile de répondre à cette question mais on ne serait sans doute pas loin de la vérité en supposant que la mort de Rwigema avait certainement provoqué une grande consternation et une confusion à la base d'une certaine léthargie.

Cependant, on raconte que l'Etat-major de l'armée rwandaise avait appris par des sources diplomatiques que la RPA avait l'intention d'attaquer Kigali par l'intermédiaire de ses éléments infiltrés depuis longtemps dans la capitale. On se rappellera que c'est la même tactique qui avait été employée par Museveni pour s'emparer de Kampala. A ce moment, le front se trouvait Lukaya à une trentaine de km au sud de Kampala. Parmi les civils qui s'enfuyaient vers la capitale se trouvaient des unités de la NRA –surtout des éléments rwandais- qui attaquèrent Kampala privée de ses défenseurs. Prise entre deux feux, l'armée régulière ugandaise se débanda aussitôt en évitant Kampala et le tour était joué.

Quoi qu'il en soit, dans des circonstances qui paraissaient identiques, des fusillades éclatèrent un peu partout dans la capitale rwandaise au cours de la nuit du 4 au 5 octobre 1990. Elles débutèrent vers 01h30 du matin et elles prirent fin à 6 heures. La violence des tirs fut telle que la panique s'empara de tous les habitants de Kigali, nationaux ou expatriés, car de mémoire d'hommes, on n'avait jamais entendu de choses pareilles au Rwanda! Les expatriés ne cherchèrent plus qu'à rentrer chez eux et les rwandais prirent conscience de la gravité de la situation, convaincus qu'au matin ils allaient retrouver leur ville en cendres. Leur angoisse fut aggravée par le fait qu'au matin, la radio nationale annonça que tous les citoyens étaient consignés chez eux jusqu'à nouvel ordre.

Ce même jour, le 5 octobre dans l'après-midi, le Chef de l'Etat prononça un discours en kinyarwanda et en français sur les ondes de la radio nationale. Il s'efforçait de rassurer les rwandais en affirmant que les tirs de la nuit de jeudi à vendredi étaient dus à des complices des assaillants se trouvant depuis longtemps dans Kigali et non à la progression d'une colonne de rebelles. Il continua en affirmant que le couvre-feu permanent était destiné à permettre à l'armée de ratisser la capitale et arrêter les auteurs des tirs. Il invitait ensuite la population à la solidarité et à ne pas céder à la panique car l'armée avait le dessus grâce à l'aide de pays amis.

Mais entretemps, la radio nationale lança un appel à la délation des suspects et demanda aux citoyens d'aider les autorités à les démasquer. Comme toujours, de telles méthodes ouvrent la voie aux règlements de compte et cela va se vérifier dans la suite.

Quant à ce qui concerne les pertes, on raconta que les combats avaient fait une dizaine de morts et quelques blessés, dont deux vieillards d'Electrogaz dont les corps se trouvaient à la morgue de l'hôpital de Kigali. Certains expatriés affolés parlèrent cependant de centaines de morts et de ruisseaux de sang, informations répercutées par les médias occidentaux, surtout Radio France Internationale et qui jetèrent la consternation dans le monde mais surtout parmi les rwandais.

On devait se rendre compte dans la suite que, malgré l'intensité des tirs, les dégâts matériels et humains étaient infimes, ce qui alimenta la controverse sur ce qui s'étaient réellement passé lors des événements de la nuit du 4 au 5 octobre 1990. Plusieurs hypothèses furent échafaudées un peu partout avec plus ou moins de bonheur. Marie-France Cros, autoproclamée spécialiste du Rwanda, affirma à plusieurs reprises que tous les tirs étaient dus à la « trouille » des soldats rwandais qui ont peur la nuit et qui tirent sur tout ce qui bouge. Pour elle, les soldats rwandais se canarderaient les uns les autres à cause de leur panique nocturne alors qu'il n'y avait pas le moindre rebelle (voir notamment la Libre Belgique du 8 octobre 1990 et du 13-14 octobre 1990).

Plus libre et moins entaché d'esprit partisan fut le point de vue de Roger Rosart dans la Libre Belgique du 2 au 8 octobre 1990. Pour lui, il n'était pas évident que des rebelles aient bénéficié d'une 5<sup>e</sup> colonne dans la capitale mais il était à peu près certain que des éléments de l'armée rwandaise avaient déclenché des tirs mais peut-être sans raison. Il rappela que des troupes non aguerries, en début d'opération, avaient tendance à répondre à un coup de feu isolé, parfois simplement accidentel, par des rafales tous azimuts. Monsieur Roger Rosart alla même jusqu'à se demander si des légionnaires du 2<sup>o</sup>REP français installés en défensive autour de l'Ambassade de France n'avaient pas ouvert le feu sans raison valable.

D'après des renseignements qu'il avait recueillis, beaucoup de personnes se demandaient si, pour le seul plaisir de rompre le silence nocturne et manifester leur présence armée, des légionnaires n'auraient pas tirillé à tort et à travers, suscitant des réactions identiques chez les soldats rwandais. Pour affirmer cela, il se basait sur le fait que des soldats français avaient ouvert le feu à Kolwezi en 1978 pour faire du cinéma et il allait même jusqu'à se demander si, à l'époque, des légionnaires n'auraient pas pu être tués accidentellement par leurs collègues. Beaucoup de milieux belges se demandaient alors si un phénomène identique ne s'était pas produit à Kigali.

Jusqu'à l'heure actuelle, ces événements sont restés mystérieux et il est encore trop tôt pour avoir accès aux documents susceptibles d'éclairer la situation et on en est réduit à des conjectures. On peut cependant affirmer qu'il y a beaucoup de probabilités que des éléments de la RPA ont profité de l'inauguration de la ligne de bus Kigali-Kampala pour s'infiltrer à Kigali. Le Service Central de Renseignement parla d'un déficit de 2 000 personnes enregistrées à la douane de Gatuna depuis l'inauguration du bus et qui ne sont pas retournées en Uganda.

De fait, le Ministre Bizimungu affirma que vingt caches d'armes furent découvertes dans la capitale lors des opérations de ratissage. Mais où seraient disparus tous ces éléments infiltrés puisque malgré les nombreuses fouilles consécutives aux événements de la nuit du 4 au 5 octobre, on n'en a presque pas attrapé ? Personne n'ayant pu répondre à cette interrogation, tout le monde est actuellement convaincu au Rwanda que les événements de la nuit du 4 au 5 octobre relèvent plutôt d'une mise en scène que d'une attaque réelle de la RPA sur Kigali. Quand on accepte cette éventualité, beaucoup de choses peuvent s'expliquer.

Il faut d'abord rappeler que, comme évoqué plus haut, l'Armée rwandaise compte un grand nombre d'officiers supérieurs de grande valeur, qui connaissent parfaitement les techniques

de la guérilla. L'un d'eux, le Colonel Léonidas Rusatira, avait analysé dans un document datant de 1988 les techniques de guérilla pratiquée par Mao et Museveni notamment. La tactique employée dans la prise de Kampala avait été spécialement analysée et les parades éventuelles ébauchées (Rusatira, 1988). On peut évoquer également le Colonel BEM Ndindiliyimana qui enseignait les pratiques de la « guerre révolutionnaire » à l'Ecole Supérieure Militaire, les Lieutenants-colonels BEM Nsabimana et Rwabalinda pour ne citer que ceux-là. Ces officiers savaient bien qu'avant toute opération au Mutara, il faudra d'abord mettre Kigali à l'abri d'un éventuel coup de main de la RPA et la meilleure tactique consiste évidemment à prendre les devants. Les avantages de cette ligne de conduite sont multiples :

- Neutraliser d'abord les éléments éventuellement infiltrés dans la capitale et dans les provinces en justifiant les arrestations par les périls encourus par Kigali
- Mobiliser les populations en les frappant de stupeur et les amener à collaborer étroitement avec les forces de l'ordre, car ce type de guerre réussit rarement sans le soutien de la population

Cette stratégie est parfaitement valable et elle a d'ailleurs bien réussi si on s'en tient à l'aspect strictement militaire. On verra dans la suite que les effets de cette tactique dépassèrent de loin les prévisions, d'où des débordements qu'il sera difficile à juguler.

Cependant, lundi 8 octobre 1990, l'interdiction de déplacements dans la capitale fut levée et les gens purent aller se ravitailler en ville, beaucoup de familles ayant été bloquées chez elles sans la moindre provision. D'après Monsieur Christophe Mfizi cité par l'AFP, les prix ont été multipliés par 10 ou par 20 d'un seul coup lorsque les habitants purent sortir de chez eux. Mais cette tendance se résorba rapidement et les problèmes d'approvisionnement de la capitale furent vite résolus. Ainsi les commerces, les banques, restaurants et l'administration rouvrirent leurs portes, de même d'ailleurs que certains marchés périphériques, le marché central restant fermé. Seuls les transports en commun et les taxis ne fonctionnaient pas car la circulation des véhicules était encore soumise à l'autorisation du Ministère de la Défense.

Pour cela, on introduisit le système du « gong unique » dans l'administration pour pallier au manque de moyens de transport. La situation semblait donc se normaliser rapidement et le seul signe visible de la tension régnant dans la capitale était la présence de véhicules blindés aux principaux carrefours et devant les principaux bâtiments publics, ainsi que les vérifications d'identité auxquelles procédait systématiquement l'armée. Le même jour, c'est-à-dire le 8 octobre, l'état de siège fut décrété afin de légaliser une situation de fait qui prévalait depuis le 5 octobre. C'est tout ce qu'on peut dire pour le moment sur les événements de la nuit du 4 au 5 octobre 1990 mais on en saura sans doute plus dans l'avenir.

## 2.2.2. La contre-attaque dans le secteur de Gabiro : la phase zaïroise du conflit

Le camp militaire de Gabiro avait été abandonné, on s'en souvient, le 4 octobre et avait été aussitôt occupé par les rebelles. La stratégie de l'état-major de l'armée rwandaise semble avoir été de réserver le gros des forces pour connaître d'abord la force des assaillants et le lieu de leur attaque car ils pouvaient surgir de n'importe où. C'est pour cela que des avant-gardes furent placées le long de la frontière Nord du pays pour retarder la progression d'une attaque éventuelle : la Compagnie Gitarama fut envoyée à Kaniga, la Compagnie Butare à Nshili, l'ESM et le C. I. Bugesera, une partie du Bataillon Huye sur la frontière Sud-est, une compagnie du Bataillon Mukamira à Cyanika.

### 2.2.2.1. La prise de Gabiro par les zaïrois

C'est pour cela que pour contenir l'assaillant, l'Etat-major s'appuya sur le corps expéditionnaire zaïrois renforcé par le Bataillon Huye. Ils s'ébranlèrent vers le Mutara le 6 octobre. Mais la coordination entre les forces zaïroises et rwandaises était difficile. D'après une dépêche de l'AFP datant du 13 octobre 1990, il y aurait eu des accrochages entre le contingent zaïrois et l'armée rwandaise, accrochages dus à une confusion et qui auraient fait près de 40 morts ! A la suite de cet accrochage, le commandant zaïrois, le Général Mayele aurait pris la direction des opérations, reléguant l'armée rwandaise opérationnelle qui était alors sous les ordres du Major Munyarugarama à des missions d'intendance et d'occupation de l'arrière. Ce sont peut-être ces confusions qui ont poussé le Ministre de la Défense à doter les forces armées en opération « Hironnelle » d'un seul insigne distinctif à partir de 6 octobre à 24 heures. Il s'agissait d'un brassard rose accroché sur le bras droit.

Le corps expéditionnaire zaïrois se porta au combat le 7/10/1990 et s'empara lundi 8 octobre de Gabiro, petite localité située en bordure du Parc de l'Akagera, où se trouvent un hôtel et un camp militaire d'une capacité de 300 hommes. Ils essayèrent ensuite de progresser vers la frontière ugandaise le long de la route reliant Gabiro à Kagitumba pour tenter de dégager cette voie par laquelle transitaient les importations du Rwanda. Ils avançaient en mettant le feu à la savane afin de contraindre les rebelles à se dévoiler. Cependant, le 8 octobre, une partie du contingent zaïrois rentra d'opération au Mutara. Arrivé tout près de l'EFOTEC, une école secondaire située près du quartier zaïrois de Kigali, un militaire zaïrois tira deux coups de feu en l'air. Le dispositif de défense du « camp zaïrois » riposta au feu pendant cinq minutes et deux élèves de l'EFOTEC furent blessés dont un gravement. Il n'y eut pas de blessé du côté zaïrois.

La prise de Gabiro constitue le titre de gloire des Zaïrois mais ils ne purent s'y maintenir car d'après une dépêche de l'AFP datant du 14 octobre, le détachement zaïrois se serait replié sur son point de base situé à une dizaine de km au sud de Gabiro, « *après avoir fait ce qui l'intéressait, à savoir piller l'hôtel* ». Effectivement, des télévisions occidentales comme la RTBF, la RTL, TF1... montrèrent des soldats zaïrois portant des machines à écrire, des téléviseurs... qu'ils auraient pillés à l'hôtel mais beaucoup d'observateurs pensèrent que ces images étaient truquées. Le lendemain 15 octobre, on apprit que les zaïrois avaient commencé à évacuer le Rwanda à la demande du gouvernement rwandais. Interrogé, le Président

Habyalimana affirma qu'il s'agissait d'une simple relève. Cependant, ils ne revinrent plus au Rwanda.

Arrivés dès les premiers jours de l'attaque dans le cadre des accords de défense existant entre les deux pays, ils étaient officiellement au nombre de 500 soldats mais ils étaient estimés à 1 500 hommes par des sources diplomatiques, certains allant même jusqu'à parler de 2 500 soldats.

La présence du contingent zaïrois au Rwanda provoqua des remous au Zaïre car lundi 22 octobre 1990, le directeur du quotidien du soir de Kinshasa Elima, Monsieur Essolomwa Nkoy Ea Linganga, fut arrêté après une plainte déposée par les autorités militaires zaïroises. Il fut libéré après 48 heures de garde à vue. Le propriétaire du plus important journal de Kinshasa avait été interpellé à son bureau par le Parquet de Kinshasa à la suite de la publication d'une série d'articles écrits sur l'intervention des troupes zaïroises au Rwanda. Ces écrits portaient essentiellement sur les pertes zaïroises au combat, sur le comportement des troupes accusées de pillages, de rançonnement et même de viols lors de leur intervention dans le nord du Rwanda. Ils se posaient également des questions sur le statut de ces soldats dans la société zaïroise qui ne se reconnaissait pas en eux. Cette arrestation fut vivement critiquée par la presse et par la Ligue des Droits de l'Homme au Zaïre.

A l'heure qu'il est, il est difficile de se faire une idée exacte sur le comportement du contingent zaïrois. Mais même si on ne peut pas parler de pillage dans le sens complet du terme, il est certain que les éléments placés sur les barrières pour le contrôle des pièces d'identité ont exigé de l'argent à la population scandalisée par la manière directe des zaïrois, à l'aise en exigeant du passant l'équivalent de deux ou trois bouteilles de bière ( $\pm 2$  \$ US) : n'oublions pas qu'ils ne comprennent rien au dédale de nos affaires ethniques ! Les gens se demandaient d'ailleurs à quoi ils servaient car n'importe qui pouvait passer moyennant espèces sonnantes et trébuchantes !

Mais pourquoi sont-ils justement partis à ce moment alors qu'il n'était pas du tout évident que l'armée rwandaise soit prête à prendre la relève? D'après la presse du monde occidental, spécialement la presse belge, le Président Habyalimana aurait demandé leur départ, étant donné leur comportement. Ces mêmes milieux évoquent le fait que l'alliance avec Mobutu devenait gênante pour le Rwanda à cause de sa détestable renommée dans le monde occidentale. N'oublions pas que c'est à ce moment-là que Wilfried Martens entreprit sa mission de médiation en vue d'aboutir à des négociations et un cessez-le feu. Pour ne pas créer des difficultés au Ministre belge dans l'opinion belge, Habyalimana aurait demandé à son allié zaïrois de se retirer.

Le soldat rwandais qui était à côté des zaïrois à Gabiro avance une autre raison. Selon lui, pendant les combats autour de Gabiro, la RPA aurait formé trois rangs de tirailleurs et elle s'était fait accompagner de plusieurs jeunes garçons qui faisaient un « boucan » terrible en frappant sur des bidons vides, des tambours... Le feu nourri des zaïrois semblait n'avoir aucun effet sur les assaillants qui continuaient à avancer. Les zaïrois eurent alors l'impression qu'ils étaient immortels. Après la mort d'un de leurs officiers supérieurs, ils auraient quitté Gabiro avec la ferme résolution de ne plus y remettre les pieds. Dans leur retraite, ils

déroberent les moyens de transport du bataillon Huye qui fut laissé dans une position inconfortable. Comme toujours, il y a sans doute du vrai dans toutes ces considérations car « in medio stat veritas ».

Nous ajouterons tout de même une autre considération. En fait, les éléments zaïrois ne s'éloignèrent pas de la frontière avec le Rwanda qui pouvait sans doute faire appel à eux en cas de besoin. Mais le Rwanda ne le fit pas, même aux heures les plus sombres du 17-18 octobre. En effet, les services de sécurité du Groupement de gendarmerie de Gisenyi avaient appris que les militaires de la Garde Spéciale Présidentielle rentrés de Gabiro avaient été approchés et soudoyés par des « extrémistes » tutsi de Goma pour éliminer certains officiers rwandais, si jamais ils y retournaient. Décidément, avec les zaïrois, rien n'est jamais gagné et comme le disait François 1<sup>er</sup> de France, « souvent femme varie, bien fol qui s'y fie » ! Le Lieutenant-colonel Ruhashya, un tutsi qui, au milieu des années 1960, avait dirigé des opérations de l'armée rwandaise contre les attaques des Pères des Inkotanyi au sud du pays, figurait parmi les cibles. Si on ajoute cette information au comportement peu orthodoxe des zaïrois, on peut comprendre que le gouvernement rwandais ait hésité à faire de nouveau appel à eux !

#### 2.2.2.2. Les pertes militaires au cours de la phase zaïroise

Il est très difficile de se faire une idée sur les pertes militaires de cette période, spécialement dans les rangs des zaïrois, tellement les sources divergent. Dans la soirée du lundi 8 octobre, Monsieur Casimir Bizimungu s'adressant à la presse et au corps diplomatique, a parlé de 200 ennemis tués contre 30 soldats rwandais et environ une trentaine de civils. Il ne parle pas de pertes zaïroises. Ce même 8 octobre, une dépêche de l'Agence zaïroise de presse indiqua que les troupes zaïroises étaient entrées en contact avec un régiment des forces rebelles. D'après cette Agence, l'ennemi, bien que supérieur en nombre, avait été amené à décrocher.

L'AZAP, citant l'Etat-major zaïrois, affirma que les combats avaient fait deux blessés parmi les zaïrois et un mort parmi les militaires rwandais combattant à leur côté. Par ailleurs, mercredi 10 octobre, dans une conférence de presse tenue en début de soirée, le Chef de l'Etat rwandais donna un bilan des événements des jours précédents et indiqua que les pertes rwandaises s'élevaient à 14 morts et blessés pour l'ensemble du pays. Il affirma que ce même jour six rebelles avaient été tués dans la région de Ngarama. Citons enfin cet article du journal « La Croix-l'Evénement » n°32718 du 13 octobre 1990 qui affirmait que 57 soldats zaïrois avaient été tués jeudi 11 octobre lors de la prise-reprise de Gabiro.

Le moins que l'on puisse dire est que les affrontements furent certainement meurtriers et que les pertes furent importantes de part et d'autre. En tout cas, les morts dans le camp zaïrois durent être nombreux et ce fait a certainement joué plus que d'autres dans le départ précipité des zaïrois. Celui-ci reconforta justement les rebelles qui, d'après une dépêche de l'AFP datant du 15 octobre, affichaient ce jour-là un air confiant à l'annonce d'une prochaine retraite des soldats zaïrois. Ils répétaient tous les mêmes propos à l'adresse des journalistes, affirmant que si les zaïrois s'en allaient, ils prendraient Kigali en quelques jours. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls car comme cela transparaît à travers les médias occidentaux, personne ne croyait

plus à la survie du régime politique rwandais. On pourrait citer en exemple ce commentaire de la RTBF qui se demandait qui allait remplacer les zaïrois.

De même, Marie-France Cros dont la sympathie agissante envers les rebelles était manifeste, se demandait sur quelle nouvelle carte pouvait compter le Chef de l'Etat rwandais quand il affirmait qu'il ne discutait pas avec des gens qui lui tiraient dessus et que les assaillants devaient quitter le Rwanda avant tout cessez-le feu. Pour Marie-France Cros, la situation militaire de Habyalimana n'était guère favorable, à moins qu'il ne se décide à rappeler les zaïrois qui étaient toujours à Goma (Libre Belgique du 24 octobre 1990). On oubliait que l'armée rwandaise restait intacte et comme on le verra dans la suite, les soldats rwandais apprenaient à se battre par leurs revers même.

Malgré tout, le départ précipité des zaïrois emportant le charroi du bataillon commando Huye laissa celui-ci en désarroi alors qu'il était déjà affaibli par ses problèmes propres.

### 2.2.2.3. Quelques effets positifs de la présence militaire zaïroise au Rwanda

Comme le dira plus tard le journaliste Kantano dans un numéro du périodique gouvernemental Imvaho, en prêtant main forte à une armée rwandaise encore inexpérimentée, les zaïrois ont permis à celle-ci d'avoir le temps de se reconnaître et de se réorganiser. Ils ont également laissé le temps au pays pour assurer ses arrières en mobilisant la population contre les infiltrations. Le pays a surtout pu dans ce laps de temps assurer ses sources d'approvisionnement taries après la décision de la Belgique de suspendre ses livraisons d'armes au Rwanda.

En effet, tout l'équipement utilisé par l'armée rwandaise était jusqu'alors acheté presque exclusivement en Belgique. On a vu comment la Belgique avait suspendu ses livraisons d'armes, même celles qui avaient été commandées et payées avant le conflit. L'intervention zaïroise permit au Rwanda de mettre sur pied de nouveaux circuits d'approvisionnement à partir de l'Egypte et de l'Afrique du Sud. L'Egypte voyait sans doute là un moyen de damer le pion à Kadhafi qui était derrière Museveni. L'Afrique du Sud quant à elle profitait de l'occasion pour créer des difficultés à Museveni, agacée qu'elle était par les fanfaronnades révolutionnaires de celui-ci. C'est évidemment par l'intermédiaire de Mobutu que le Rwanda put entrer en contact avec l'Afrique du Sud.

La présence zaïroise a également permis à l'armée rwandaise de renforcer ses capacités de défense en procédant à un recrutement massif de combattants. Dès le début de l'agression, des renseignements affluaient à l'Etat-major de l'armée rwandaise, renseignements qui signalaient un recrutement intensif d'Inkotanyi à partir de leurs bases logistiques situées à Mbarara. D'après un télégramme envoyé par l'Ecole de la Gendarmerie Nationale (EGENA) à l'Etat-major de la Gendarmerie le 10 octobre (INT/OBS/90/302) qui faisait état de renseignements en provenance de l'Uganda, Fred Rwigema aurait eu le feu vert de Museveni pour attaquer le Rwanda et pour recruter de nouveaux combattants. Les recrues étaient payées en monnaie rwandaise et le bureau de recrutement de Mbarara disposait d'assez d'argent rwandais pour intéresser des milliers de volontaires. Après une courte période d'entraînement, les recrues étaient transportées de nuit tous feux éteints jusqu'à Kizinga ou à Gikagati près de la

frontière ; ils continuaient ensuite à pied jusqu'au Rwanda. Comme critère de recrutement, il suffisait de parler correctement kinyarwanda, ce qui ne posait aucun problème car jusqu'à Mbarara, tout le monde parle plus ou moins cette langue.

Le même télégramme de l'EGENA signalait que la carte d'identité utilisée au Rwanda allait être imitée conformément à la carte officielle en usage. Effectivement, par son télégramme RT INT/OBS/PO/7698 du 11 octobre, l'Etat-major de l'armée rwandaise informa toutes les unités qu'il venait d'être informé de la mise en circulation de cartes d'identité qui auraient été fabriquées en grande quantité dans l'établissement Sisi Evariste (SIEVA), cela pour faciliter l'action des assaillants. La pièce d'identité ressemblerait à celle délivrée par les communes mais sans porter la mention « mod.3 » se trouvant sur la partie supérieure gauche de la 2<sup>e</sup> page du document officiel. Certains cas commençaient à être découverts. Seulement, Monsieur Sisi Evariste devait être reconnu innocent dans la suite.

En réaction à ces recrutements massifs, l'Etat-major de l'armée rwandaise ordonna à tous les bureaux de recrutement (RT AOM.OPS/90/7791) de procéder immédiatement et en collaboration avec les autorités locales au recrutement de volontaires âgés de 18 à 24 ans à raison de 200 recrues par préfecture pour l'armée et 60 pour la gendarmerie. Cette opération devait être d'autant plus facile que depuis le début de la guerre, comme le souligne une dépêche de l'AFP datant du 13/10/1990, les habitants du pays, spécialement ceux du Sud (Butare, Gikongoro, Gitarama), s'étaient mobilisés pour venir en aide à l'armée en mettant notamment à sa disposition des camions et des camionnettes, les jeunes réclamant l'enrôlement dans l'armée pour aller combattre.

Les tests de recrutement devaient se limiter aux aptitudes physiques et médicales. Avant la guerre, chaque recrue devait impérativement exhiber un certificat d'études primaires en plus des autres exigences. En outre, il fallait recruter des éléments sûrs (entendez « hutu »), motivés et engagés. Ils seront effectivement très engagés et très motivés comme ils l'ont prouvé à Gatuna, Kaniga et dans les autres engagements ultérieurs. Malheureusement, on n'y a pas regardé de trop près au point de vue moralité et plusieurs éléments douteux se sont engagés. C'est ainsi que des attaques à mains armées, surtout à la grenade devenue un objet courant, se multiplièrent d'une façon prodigieuse aussitôt que la pression sur la frontière se fut relâchée.

En tout cas, exception faite de ces problèmes de discipline sommes toutes essentielles dans une armée, ces éléments et ceux recrutés dans la suite, passé le flottement consécutif au baptême du feu –une vingtaine d'entre eux seront massacrés à Gatuna et Kaniga au début de novembre 1990- constituèrent des combattants de premier ordre et ils formeront certainement, après un indispensable élagage, l'ossature de l'armée rwandaise.

Une dépêche de l'AFP datée du 26 octobre affirme que pour venir à bout des rebelles, l'armée rwandaise avait ouvert deux centres de recrutement et avait déjà enrôlé 3 200 soldats : ceux-ci seraient envoyés au front après une courte période d'entraînement d'une dizaine de jours. L'objectif du gouvernement serait de porter les effectifs des forces armées à 10 000 hommes, soit le double de ce que les troupes régulières comptaient au début des opérations le 1<sup>er</sup> octobre 1990, continuait la même dépêche. En fait, les recrutements se poursuivirent et

l'armée rwandaise compte dans la suite près de 40 000 hommes. Une seule cohorte comptaient 2 000 recrues pour l'armée : elles arrivèrent le 15 octobre 1990 au Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe où ils furent encadrés pendant 15 jours (d'où leur nom de « quinze jours ») par les élèves-officiers de la 28<sup>e</sup> promotion de l'ESM. Cette promotion venait tout juste de terminer le brevet de commando à Bigogwe et il ne leur restait pour avoir leur grade de sous-lieutenant qu'à confectionner leurs mémoires de licence. Les 600 gendarmes quant à eux furent dirigés vers l'EGENA de Ruhengeli où ils reçurent une formation de combattants.

#### 2.2.2.4. L'action du Lieutenant-colonel Rwanyagasore

Les considérations précédentes montrent que jusqu'au départ des zaïrois, le gros de l'armée rwandaise n'avait pas encore été sérieusement engagé. Il semble que cette lenteur dans le déploiement des forces disponibles se justifiait tactiquement par la prudence. En effet, il était possible que les assaillants ouvrent un nouveau front après celui de Kagitumba et Rwempasha !

Effectivement, le 8 octobre 1990, le commandant de la compagnie Cyangugu signala à l'Etat-major qu'il venait d'apprendre que l'ennemi avait traversé la frontière de la Ruhwa en provenance du Burundi, dans la commune Bugarama, secteur Gikundamvura, cellules Kizuba et Mpinga. Selon les informations fournies par le Conseiller du secteur Gikundamvura, les habitants de deux cellules avaient vu des lampes torches qui se dirigeaient vers la frontière du Rwanda à partir du Burundi. Les habitants de deux cellules prirent la fuite avec leurs animaux domestiques et ils se groupèrent dans les cellules Kinyahi, secteur Muganza, commune Bugarama. On pensait alors que l'ennemi s'était concentré à la confluence Ruhwa-Rubyiro. Le Commandant de la place de Cyangugu se rendit sur place en vue de se concerter avec les autorités communales pour les mesures à prendre. Une section de la Compagnie Cyangugu fut dépêchée sur place et un peloton de la même compagnie fut installé aux environs de Cyangugu. Finalement, une opération de reconnaissance en profondeur dans la région montra qu'il n'y avait pas d'ennemi pouvant menacer le pays.

Quelques jours plus tard, le 11/10/1990, le Commandant Karemera du groupement de gendarmerie de Ruhengeri fit part à l'Etat-major de la Gendarmerie (OPS/448) qu'il redoutait une attaque ennemie au poste frontalier de Cyanika et même dans la ville de Ruhengeri.

Cette appréhension fut étayée par une dépêche de l'AFP du 12 octobre 1990 qui faisait état d'une concentration d'importantes forces anti-gouvernementales dans le Nord-Ouest du Rwanda dans la région de Cyanika depuis jeudi 11 octobre 1990. Ce même jour, Radio Rwanda avait annoncé que 70 rebelles dont un colonel avaient été arrêtés dans la ville de Ruhengeri alors qu'ils tentaient de s'infiltrer dans la population. Ces craintes avaient eu pour effet le maintien du Bataillon Commando Mukamira en position défensive à Cyanika, face à la frontière ougandaise.

Finalement, il s'avéra que l'attaque principale avait été dirigée contre le Mutara et qu'il n'y aurait certainement pas d'attaque de grande envergure dans d'autres régions du pays. C'est sans doute pour cela que l'Etat-major décida d'opérer dans le secteur de Gabiro sans le

soutien des zaïrois. Pour cela, il concentra dans ce secteur d'importantes forces. A côté du Bataillon Huye qui avait opéré avec les zaïrois, on créa de toutes pièces un nouveau bataillon d'infanterie dénommé « Bataillon Gitarama » ou 12° Bataillon, composé des compagnies de Gitarama (153 militaires), Kibuye (147 militaires) et Cyangugu. Cependant, c'était la première fois que ces éléments entraient en contact : ils n'avaient donc pas le moindre esprit d'équipe. Le Lieutenant-colonel Rwanyagasore fut nommé à la tête du bataillon.

Quelques temps après, deux unités d'élite furent également envoyées dans le secteur de Gabiro : il s'agit de la Compagnie Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe (Commandant Tulikunkiko) composée exclusivement d'instructeurs commando, ainsi que le bataillon commando Mukamira (Major BEM Bizimungu) qui devait arriver à Kiziguro le 16/10. C'était donc des unités d'élite qui feront d'ailleurs parler d'elles dans la suite. Parallèlement, l'Etat-major procéda à un remaniement du commandement opérationnel.

Jusqu'alors, les opérations du côté rwandais dans le secteur de Gabiro étaient dirigées par le Major BEM Munyarugarama auquel on reprochait de ne pas se remuer suffisamment. C'est pour cela que l'Etat-major décida de supprimer le commandement opérationnel intégré qui groupait les secteurs de Gabiro (Major Munyarugarama) et de Ngarama (Lieutenant-colonel BEM Nsabimana) sous les ordres du Général Mayele (RUL n°3.026/G3.1.2.5 du 13/10/1990). Le commandant du bataillon Gitarama fut alors désigné comme le commandant des opérations à Gabiro en remplacement du Major Munyarugarama. Ainsi donc le lieutenant-colonel Rwanyagasore, avant même d'avoir rejoint son unité, fut bombardé Commandant des opérations à Gabiro.

A ce moment justement, les patrouilles de reconnaissance avaient renseigné que l'ennemi était solidement installé autour de l'aérodrome et dans le Guest-House de Gabiro. La mission de Rwanyagasore consistera à conquérir rapidement l'aérodrome pour continuer vers le Guest-House et le Camp Gabiro (OPS/90/006). L'Etat-major enjoignit au Lieutenant-colonel de passer rapidement à l'attaque alors qu'il n'avait pas encore eu le temps de connaître et organiser ses hommes, avant même l'arrivée du bataillon Mukamira. La première attaque fut lancée l'après-midi du 15 octobre mais comme le signale le commandant des opérations à Gabiro, par son message à l'Etat-major, cette attaque s'est heurtée à une résistance très forte qui a imposé un repli en débandade jusqu'à Kiziguro où les unités furent rassemblées. Le commandant avait d'ailleurs perdu la liaison avec certains éléments qui s'étaient perdus pendant la débandade. On put dénombrer un mort et de nombreux blessés. Les pertes matérielles furent considérables, car une automitrailleuse légère et une jeep notamment furent perdues. Malgré tout, le moral des hommes restait élevé car ils étaient décidés à affronter l'ennemi pour le lendemain, pensait le Colonel Rwanyagasore.

L'Etat-major lui envoya en retour un télégramme d'encouragement et il lui demanda de se servir des cadres officiers pour maîtriser la situation en constituant une défense à Kiziguro où il fallait recueillir les éléments en retraite, d'autant plus que le Bataillon commando Mukamira allait arriver dans la soirée du 16 octobre 1990.

Cependant, les renseignements affluaient de partout signalant que les rebelles étaient en train de concentrer d'importantes forces dans le secteur de Gabiro où ils comptaient sans aucun

doute lancer leur principal offensive vers Kayonza et Rwamagana. On estimait les forces concentrées à Gabiro à près de 3 000 combattants en face desquels se trouvaient les 1 200 hommes des bataillons Huye, Mukamira et Gitarama, les 150 hommes de la compagnie Bigogwe, les 350 hommes de la compagnie du Centre d'instruction Bugesera (Commandant Niyonsaba) ainsi qu'une compagnie de l'escadron de reconnaissance, soit environ 2 000 hommes. Ce sont ces éléments qui passèrent la nuit du 16 au 17 octobre à Kabarore à la lisière de la forêt. Ils commencèrent à se mettre en place dès 6 heures du matin et la première attaque de l'objectif à l'entrée du parc fut fixée à 7h30. Il faut signaler ici que la logistique ne suivait pas du tout car les soldats qui allaient se porter à l'attaque n'avaient pas été ravitaillés depuis la veille et ils passèrent la journée du 16 octobre sans avoir rien mangé. Malgré tout, ils s'ébranlèrent dans la matinée, s'engagèrent en profondeur dans le Parc et arrivèrent à l'alignement Gatoke-Gisharara sans entrer en contact avec l'ennemi. Ils procédaient donc à un ratissage lent et minutieux mais sans avoir préalablement délogé l'ennemi.

Vers le début de l'après-midi, ils entrèrent en contact avec la RPA : les combats durèrent tout l'après-midi et la nuit du 17 au 18 octobre. L'ennemi put être contenu, le Ci Cdo Bigogwe étant même parvenu à atteindre l'aérodrome de Gabiro avec le sous-lieutenant Sekimonyo. Cependant, le ravitaillement en munitions restait précaire comme l'indique le télégramme du Colonel Rwanyagasore dans lequel il réclame d'urgence des munitions pour M.A.G. et FAL, de même que les bombes pour les mortiers 81 et 82 mm. Au même moment, dans leur progression vers l'objectif, le CI Bugesera passa devant le bataillon Mukamira. Faute de liaison radio, le bataillon Mukamira prit les hommes du commandant Niyonsaba pour des rebelles et il faillit les anéantir.

En plus, les hommes du Major Kaka, chef des opérations à Gabiro, parvinrent à contourner les soldats du Colonel Rwanyagasore et à les attaquer par derrière. Ce fut une débandade encore plus catastrophique que celle du 15 octobre car tous les éléments qui avaient été lancés à l'attaque se dispersèrent dans toutes les directions. C'est ainsi que le 18 octobre 1990, 38 militaires du bataillon Huye et 14 du CI Bugesera arrivèrent dans la soirée à Kibungo ; 6 soldats du bataillon Huye et 4 du CI Bugesera arrivèrent à Byumba à 17h30 : ils déclarèrent avoir été dispersés à l'aérodrome de Gabiro et ils ne savaient plus où se trouvaient leurs unités.

Le Commandant de la compagnie Byumba qui effectuait une patrouille de reconnaissance au Bureau communal de Muhura rencontra le commandant du bataillon Huye, le major BEMS Alphonse Ntezilyayo. Il semblait se diriger vers le lac Muhazi en direction de Rwamagana. Trois militaires du bataillon Huye se présentèrent au Groupement Byumba à Ngarama et demandèrent comment ils pourraient rejoindre leur unité. Enfin trois militaires du bataillon Mukamira arrivèrent à Rwamagana à 7 heures : ils déclaraient s'être perdus lors des mouvements de repli de leur unité le 18 octobre. Le commandant du groupement Rwamagana se plaignit que ces éléments démoralisaient la population et les autres militaires par leurs propos et il demandait à l'Etat-major de l'en débarrasser.

On constate par ces quelques cas que le bataillon Huye et le CI Bugesera avaient été totalement désorganisés ; le bataillon Gitarama quant à lui s'était volatilisé. La situation était

donc grave et l'Etat-major demanda au Colonel Rwanyagasore qu'en attendant le regroupement et le ravitaillement des unités, il devait défendre solidement et freiner l'ennemi à hauteur de Nyakayaga. Une autre ligne de défense devait être prévue derrière la position Munkomane et tous les officiers étaient invités à user de tous les moyens pour contenir les hommes sur la position de défense avancée, c'est-à-dire Nyakayaga.

En même temps, l'Etat-major, manifestement gagné par la panique, ordonna au Commandant des opérations de Ngarama, le lieutenant-colonel Nsabimana, de rendre disponible d'urgence le bataillon Para qui devait se rendre rapidement à Kiziguro en passant par Kigali et Rwamagana. Cette unité d'élite devait s'installer en défensive avec les autres unités qui s'y trouvaient et les renforcer. Ce faisant, le secteur de Ngarama restait pratiquement sans défense.

C'est que la ligne de défense recommandée par l'Etat-major à la hauteur de Nyakayaga ne put être tenue, faute de troupes car le repli avait été plus important qu'on ne le pensait. Dans ce cadre, le Colonel Rwanyagasore signala à l'Etat-major en date du 19 octobre que la position de Kiziguro était uniquement défendue par une compagnie P.M., deux pelotons du bataillon Mukamira, une section de reconnaissance et la BIE AC. Il ajouta à cette occasion qu'il n'était plus en contact avec le CE Bigogwe et le reste du bataillon Mukamira et il demanda à l'Etat-major d'ordonner à leurs commandants de le rejoindre à cette position.

En réalité, le reste du bataillon Mukamira et le CE Bigogwe s'étaient repliés jusqu'à Kayonza, nœud routier vers la Tanzanie et vers Kagitumba. Le Major Bizimungu, commandant du bataillon Mukamira, fut blessé dans le repli car une ancienne entorse au genou se rouvrit quand il sauta un ravin.

La grogne était grande au sein de ces soldats et ils huèrent le Colonel Serubuga, Chef d'Etat-major adjoint de l'armée qui les avait rejoints à Kayonza et qui les exhortaient à reprendre le combat pour ne pas laisser le pays sans défense. Les militaires lui firent connaître leurs problèmes de ravitaillement et le Colonel Serubuga leur offrit à boire et à manger tout en leur promettant que le ravitaillement allait être mieux assuré. Il leur présenta ensuite un jeune garçon nommé Budeyi Pierre capturé dans le secteur de Ngarama et ramené par la Major Ndahimana, en vue d'une exploitation psychologique. Présenté aux soldats du bataillon Mukamira et du CE Bigogwe, ceux-ci eurent honte d'avoir fui devant un adversaire de cet acabit et ils acceptèrent de se reporter au combat. Il est vrai aussi qu'ils venaient de consommer force bouteilles de bière et ils étaient passablement éméchés après plusieurs jours de privation. En tout cas, le bataillon para ne dut pas se déplacer de Nyagatare.

Au cours des combats de Gabiro, une demi-dizaine de militaires rwandais furent faits prisonniers et ils furent présentés à la presse occidentale. Le FPR en fit une admirable exploitation médiatique : après un simulacre de bastonnade de rebelles qui, soi-disant, avaient rançonné les paysans, ils montrèrent aux journalistes le sergent Karangwa du Bataillon Mukamira qui affirma que tous ses compagnons avaient certainement péri.

C'est dans ces conditions que l'Etat-major remania le commandement du secteur Gabiro car le Colonel Rwanyagasore fut remplacé par la Major BEMS Rwendeye, jusqu'alors

commandant du bataillon de reconnaissance ; en fait, ce sont les militaires du bataillon Mukamira et du CE Bigogwe qui imposèrent sa nomination au commandement du secteur.

Mais qui est justement le Colonel Rwanyagasore ? Né à Cyangugu, il fit ses études secondaires au Collège du Christ-Roi de Nyanza. Il entra à l'Ecole d'Officiers et passa ses brevets de commando dans plusieurs centres européens. Il dirigea le Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe (CE Cdo Bigogwe) et plus tard le bataillon Mukamira jusqu'en 1987. Il a été entretemps nommé membre des tribunaux d'exception qui ont jugé le Major Lizinde, en compagnie d'ailleurs du Colonel Mayuya. Il connaissait à ce titre certains des secrets parmi les plus sordides du régime. Cependant, le Colonel Mayuya fut assassiné quand il venait d'être affecté au Camp Kanombe. Comme il était promotionnel et ami du Colonel Ndibwami arrêté –injustement comme on devait s'en rendre compte dans la suite- dans l'affaire Mayuya, il tomba brusquement en disgrâce.

Il fut malmené par des inconnus jusque chez lui dans sa famille qui fut traumatisée par des individus qui téléphonaient tout le temps chez lui pour s'étonner par exemple qu'il était encore en vie, qu'il n'était pas encore en prison... Sa vie professionnelle semblait irrémédiablement compromise car lui qui était un commandant de bataillon expérimenté, fut affecté à l'Ecole Supérieure Militaire sans la moindre attribution. C'était donc pour lui une longue traversée du désert, peut-être même une mise en quarantaine avant le coup final. Il s'en rendait d'ailleurs bien compte lui-même et il attendait patiemment le coup de grâce.

Et puis voilà que brusquement, le 12 octobre 1990, alors que la guerre venait de commencer, que les perspectives paraissaient sombres, l'avance des rebelles semblant irrésistibles, il est nommé successivement commandant de bataillon, puis commandant des opérations dans le secteur de Gabiro, avec l'ordre d'attaquer sur le champ. Il doit s'être dit sans aucun doute que ses détracteurs profitaient de l'occasion pour l'envoyer à l'abattoir ! D'ailleurs d'après les spécialistes, le commandement des opérations de ce type est toujours très difficile à effectuer quand le commandant n'a pas une unité à lui sur laquelle il peut compter sans réserve. Bien sûr il avait commandé le bataillon Mukamira mais il l'avait quitté depuis trois ans déjà et étant donné la mobilité dans les unités, très peu de militaires avaient été sous ses ordres. En plus, il eut le malheur de commander des unités très disparates et de valeur inégale alors qu'il avait en face de lui le gros des assaillants ! Il mourut enfin dans des circonstances très obscures et d'aucuns affirment qu'il a été purement et simplement assassiné. Que son âme de grand soldat repose en paix !

#### 2.2.2.5. Le secteur de Ngarama

Au début du conflit, un document anonyme intitulé « le pays mène une guerre causée par le Président de l'OUA » circula à Kigali. Ce document paraissait drôlement bien renseigné et on peut raisonnablement supposer qu'il émane des milieux du Service Central de Renseignements rwandais. D'après ce document, Monsieur Museveni, devant le piétinement de ses hommes lancés sur le Rwanda, aurait décidé d'engager dans le conflit la 2<sup>o</sup> division de la NRA avec des hommes frais et du nouveau matériel. Ces contingents auraient franchi la frontière le 7 octobre 1990 à Rwempasha, un peu plus à l'ouest de Kagitumba

Effectivement, le 7/10/1990, le bourgmestre de la commune Muvumba signala à la compagnie Byumba une attaque de rebelles sur le centre de Rukomo où ont été installés les réfugiés burundais de 1972. Les assaillants avaient atteint le bureau communal à 13h30 avec comme objectif de délivrer les prisonniers, ce qu'ils firent effectivement après avoir forcé les portes du bureau communal. Ils raflèrent des tenues de la police communale qu'ils portèrent incontinent, de même d'ailleurs que le drapeau de la République qu'ils réduisirent en torchon. Ils réquisitionnèrent les véhicules de civils, y compris un minibus des Frères de Rukomo ; ils commencèrent à enrôler de force les jeunes du centre, après avoir installé leur quartier général au bureau communal.

C'est contre ce nouveau danger que fut envoyé les 450 hommes du bataillon para (Commandant CGSC Ntabakuze) le meilleur du pays, si on excepte le bataillon Garde Présidentielle. Le bataillon para établit ses quartiers à Gatsibo-Ngarama et curieusement, c'est du même endroit que partaient naguère les expéditions du roi Rwabugiri allant guerroyer dans l'Ankole, patrie de Yoweri Museveni. Le même jour, l'Etat-major enjoignit aux unités du Centre d'Instruction de Gako (CI Bugesera) de faire mouvement vers Ngarama avec un ravitaillement pour trois jours de combat au moins. Le commandant de ce contingent devait passer d'abord à l'Etat-major pour recevoir les détails de sa mission. C'est ainsi qu'entraîna en scène le Lieutenant-colonel BEM Nsabimana Déogratias par l'action duquel les espoirs des assaillants de s'emparer de Kigali s'évanouirent.

A ce moment, une avant-garde de la RPA formée d'environ 200 personnes avait déjà dépassé le bureau communal et se dirigeait en file indienne vers le Sud, en direction de Ngarama. Elle n'avait devant elle que la compagnie d'infanterie de Byumba qui ne faisait que retarder sa progression. Le 9 octobre, les assaillants arrivèrent dans la région de Ngarama à 7 km de la position occupée par le bataillon para. Des civils Bahima armés de lances et de machettes progressaient devant eux, le FPR ayant décidé de les sacrifier pour prouver au monde que l'armée rwandaise massacrait des civils. Malgré cela, l'Etat-major donna l'ordre au bataillon Para, aidé par la compagnie Byumba, le CI Bugesera n'étant pas encore arrivé, de ne pas hésiter à utiliser tous les moyens pour détruire la colonne ennemie. Le bataillon Para démarra l'attaque vers 7h30 du matin alors que le lieutenant-colonel Nsabimana n'était pas encore arrivé pour coordonner les opérations ; il devait quitter Kigali par hélicoptère ce même mercredi 10 octobre à 7h00.

Le contact avec l'ennemi permit de stopper l'avance de la RPA et d'après un message de l'Etat-major à toutes les unités, plusieurs rebelles furent tués, des armes et divers documents récupérés. Le message ne précise pas le nombre de rebelles tués mais le soir du même mercredi 10/10, dans sa seconde intervention publique depuis le début du conflit, le Chef de l'Etat affirma que 6 rebelles avaient été tués à Ngarama. La tentative contre Ngarama avait échoué mais une centaine de rebelles restaient retranchés à Mimuli à 9 km de Ngarama.

Ce même 10/10/1990, des journalistes belges dont Marie-France Cros purent se rendre à Ngarama où ils rencontrèrent les réfugiés qui avaient fui les zones de combat. Dans un article publié dans la Libre Belgique du 11/10 intitulé « *les rebelles rwandais promettent la 3<sup>e</sup> République* », Marie-France Cros rapporte les propos que lui aurait tenu un officier du

bataillon para. Cet officier semble s'adresser à Marie-France comme à confesse, ce qui jette un grand doute sur ce que raconte cette journaliste qui n'en serait d'ailleurs pas à une exagération près pour ce qui se rapporte au Rwanda. Des prisonniers ? *« Non, pas de prisonniers, si non on se déforce : il faut des soldats pour les garder et nous, nous voulons foncer. Et puis, il faut les nourrir, les soigner... alors on les tue. Ça sape leur moral. Nous nous sommes engagés à les tuer, pas à les repousser. Si non, ils reviendront plus tard »*. Il est vrai que des guerres de cette nature sont extrêmement cruelles et les prisonniers de part et d'autre ont peu de chance de survivre.

Et les Batutsi ? *« Ah les Tutsi, ils ne sont jamais contents. Même ceux qui ont un poste élevé ont trahi. Dans l'armée rwandaise, il y avait des traîtres tutsi qui se sont coalisés pour récupérer nos moyens de transmission et indiquer nos mouvements à l'ennemi. Depuis 1975, on avait injecté des tutsi dans l'armée. On avait fraternisé. Mais on est quand même comme chats et rats »*. Et le Colonel Kanyarengwe, ce militaire hutu qui a fait alliance avec les rebelles ? *« Il a été tué lundi soir, dans la résidence du Chef de l'Etat à Gabiro, dans le Parc de l'Akagera »*. On peut se demander pourtant comment il est possible de fraterniser et en même temps être chiens et rats. En tout cas, même si on laisse de côté les incohérences de ce discours, il est difficile de s'imaginer un officier de l'armée rwandaise tenant un tel langage devant des étrangers ! Il n'est pas inconcevable que ce soit encore une fois une trouvaille de Marie-France Cros qui veut à tout prix faire de nos misères un tremplin pour sa promotion personnelle dans le journalisme.

A ce moment, d'autres réfugiés essentiellement les Bahima qui avaient aidé les assaillants, traversèrent la frontière et arrivèrent en Uganda au nombre de 500. Ils s'empressèrent d'affirmer à la presse que l'armée rwandaise avait massacré au moins mille civiles dans des conditions horribles, sous prétexte qu'ils avaient *« aidé les rebelles en leur donnant de la nourriture et des fusils »*. Ainsi le jeune Férésian Rudakubana (15ans) affirma avoir vu beaucoup de cadavres car *« les soldats ont lancé une grenade à l'intérieur d'une maison où nous étions une trentaine à nous cacher et je pense être le seul à avoir survécu »*. De même le prêtre Stephen Kabaleka affirma que l'armée rwandaise avait rayé de la carte trois des dix villages où ces événements se sont déroulés, alors que chaque village avait au moins 500 personnes : *« il n'y avait aucun moyen d'échapper parce que les soldats ont isolé par des cordons chaque village avant d'ouvrir le feu »*. Toutes ces allégations provoquèrent un émoi considérable en Occident car elles furent répercutées par tous les média. Pourtant, ces informations n'ont jamais été vérifiées et la véracité de ces massacres n'a pas été établie malgré de nombreuses missions de vérifications.

Entretemps, les unités du Colonel Nsabimana continuèrent leur progression vers le Nord, c'est-à-dire vers Nyagatare en enlevant au préalable la position de Mimuli. C'est ainsi que vendredi le 12/10/1990, le Lieutenant Colonel Nsabimana put affirmer à un groupe de journalistes que les rebelles ne cessaient de reculer depuis plusieurs jours. En effet, les rebelles qui, quelques jours auparavant, se trouvaient aux portes de Ngarama, avaient été repoussés de 20 km vers le Nord. Le Lieutenant Colonel affirma encore que la ligne des combats entre les rebelles et les forces gouvernementales se situaient désormais à Muvumba,

à moins de 10 km de la frontière ougandaise à vol d'oiseau et à une cinquantaine de km du poste de douane de Kagitumba.

Cela voulait dire que le prochain objectif des unités de l'armée rwandaise serait sans aucun doute le centre de Nyagatare situé à une cinquantaine de km de Kagitumba. Ce sera effectivement vite fait car d'après la dépêche n°7894 du 14 octobre à 13 heures de l'après-midi (INT/OPS/90/35), le Colonel Nsabimana fit savoir à l'Etat-major de l'armée que le Centre de Nyagatare avait été libéré. Le ratissage et la fouille systématique de Nyagatare furent menées tambour battant. Les résultats de l'opération furent les suivantes :

- Quatre cadavres d'assaillants furent prouvés : en fait, plusieurs assaillants tombés sur le champ de bataille avaient été jetés dans les marais ou alors emportés
- Le bétail et les magasins avaient été pillés et la région présentait un air de désolation après 14 jours de présence des assaillants ; Nyagatare ne comptait plus à ce moment qu'une trentaine d'habitants
- La population avait également signalé la fuite de leurs conseillers et responsables de secteur, sans doute des Bahima proches des assaillants
- L'information concernant la présence de Kanyarengwe dans la région ne put être vérifiée. En réalité, celui-ci se trouvait déjà en Belgique où il était arrivé samedi 13/10/1990 comme le confirme son apparition à la RTBF ce même jour.

Dans la libération de Nyagatare, l'armée rwandaise n'avait subi aucune perte. La prise de Nyagatare fut confirmée par un témoin indépendant, le belge Paul van Vinck qui tenait un garage à Nyagatare. D'après Monsieur van Vinck, blessé lui-même par une grenade pendant les combats, le centre de Nyagatare fut repris par l'armée rwandaise dimanche 14 octobre à 11 heures locales après vingt-quatre heures de combats violents. Il était resté à Nyagatare malgré les combats en compagnie de trois infirmières japonaises qui travaillaient à l'hôpital de Nyagatare dans le cadre de la coopération rwando-japonaise. Il s'agit de Lisa Fujiwara et sa sœur Minka ainsi que Michito Goto : elles n'ont pu rejoindre Kigali que le lundi 15/10/1990.

Monsieur van Vinck confirma le bilan fait à l'Etat-major par le Lieutenant-colonel Nsabimana après la prise de Nyagatare. Il affirma que les combats pour la reprise de Nyagatare avaient duré de samedi matin 13 octobre à dimanche 14/10 à 11h00 locale mais il y avait eu peu de victimes malgré la violence des affrontements : à un certain moment, les deux adversaires n'étaient séparés que par une centaine de mètres. Soudain, continue Monsieur Vinck, en fin de matinée, les rebelles avaient décroché et avaient fui en débandade. Certains avaient abandonné leurs uniformes et revêtu des tenues civiles afin d'échapper à l'armée régulière.

D'après ce témoin, les rebelles qui ont pénétré au Rwanda formaient une troupe hétéroclite ; ils portaient toutes sortes d'uniformes, ougandais, rwandais, anglais et même français. Leurs armes étaient également hétéroclites avec des fusils belges, des kalachnikovs... Au départ, ils avaient un comportement correct avec les habitants qui n'avaient pas pu s'enfuir. Mais au fur et à mesure qu'augmentait la pression militaire des forces régulières sur eux, ils devenaient menaçants envers la population. Avant de fuir, ils avaient détruit l'hôpital, rançonné les médecins, dévasté l'école et volé des vaches. Monsieur Van Vinck a vu parmi les rebelles des enfants de 12 à 15 ans auxquels on n'avait mis un uniforme et donné un fusil. On verra dans

la suite que Monsieur Vinck démentit les informations selon lesquelles l'armée rwandaise avait perpétré des massacres sur les civils.

Les combats pour le contrôle de Nyagatare provoquèrent de nouvelles vagues de réfugiés bahima qui se réfugièrent en Uganda : ils accusèrent de nouveau l'armée rwandaise d'avoir massacré au moins 200 personnes. Un certain Mathias Sejyojyo, blessé au dos et à la jambe rapporta à l'Agence Reuter ce qui suit : « *Douze cars de soldats sont arrivés alors que nous nous occupions du bétail. Ils nous ont ordonné de rentrer dans nos maisons. Ils ont commencé à abattre le bétail, puis nous ont ordonné de sortir. Nous pensions être libérés mais ils nous ont alignés et ont commencé à abattre les gens* ». Il aurait lui-même perdu huit membres de sa famille et c'est lui qui estimait le nombre de tués à 2 000 personnes dans trois ranches

Pourtant, Monsieur Vinck avait démenti qu'il y ait eu des massacres dans la région de Nyagatare comme le montre une dépêche de l'Agence France Presse du 15 octobre. Ces massacres ont-ils été réellement commis ou était-ce tout simplement un épisode de cette guerre médiatique que le Rwanda avait perdu dès le début de la guerre? En tout cas, nous espérons que l'armée rwandaise n'a pas commis d'actes aussi ignobles qui étaient d'ailleurs contraires à ses intérêts.

Le FPR de son côté tenta d'expliquer le revers de Nyagatare par la présence de mercenaires blancs. C'est ce qu'affirma le Major Pierre Bayingana à l'AFP en prétendant que des blancs avaient été vus avec les forces gouvernementales rwandaises près de Nyagatare. Il pensait qu'il pouvait s'agir de militaires belges. Bruxelles opposa aussitôt un démenti catégorique à ces allégations.

Pour récupérer Nyagatare, la RPA lança une contre-attaque de grande envergure le 15 octobre et le Lieutenant-colonel Nsabimana signala à l'Etat-major que son secteur subissait des tirs de mortiers 120 mm à partir de l'aérodrome de Nyagatare. Les tirs étaient si intenses qu'il ne pouvait organiser une riposte avec la Bie AC et il demandait une action par hélicoptère. En fait, il s'agissait des premiers tirs par orgue de Staline « Katioucha », arme dont les militaires rwandais n'avaient pas la moindre idée : ils seront d'ailleurs ahuris quand ils en eurent capturé un à Lyabega car jamais jusqu'alors, affirmèrent-ils plus tard, ils n'avaient vu une arme à 12 bouches. L'attaque put être contenue malgré ce qu'affirma le New Vision du 19 octobre sur la fois de renseignements fournis par des officiers de la RPA. Ceux-ci faisaient sans doute allusion à l'attaque qu'ils avaient lancée sur la position de Nyagatare le 18 octobre mais qui avait échoué.

Signalons aussi que c'est le 15 octobre que l'Etat-major de la gendarmerie rendit disponible le groupement de gendarmerie de Ngarama (Major Higaniro) comme unité de combat avec comme mission principale de tenir le nœud routier Ngarama-Gabiro et Ngarama-Nyagatare. Il devait en même temps assurer les arrières du secteur de Ngarama. Après des débuts décevants, cette unité va jouer un rôle considérable dans les combats ultérieurs, notamment en assurant le service de renseignement sur les déplacements ennemis.

Cependant, par l'instruction du 12 octobre 1990, le Lieutenant-colonel Nsabimana reçut l'ordre de ne pas dépasser la transversale de Nyagatare sans autorisation spéciale de l'Etat-major ; il devait d'abord attendre l'évolution des événements dans le secteur de Gabiro.

### **2.2.3. Vers une contre-attaque couronnée de succès**

L'armée rwandaise termina son baptême du feu le 18 octobre 1990 avec la débandade de Gabiro. A partir de ce moment là, elle se restructura profondément et assura ses sources d'approvisionnement ; la logistique fut mieux organisée et de jeunes chefs furent placés à la tête des opérations. Elle était alors prête pour la contre-attaque.

#### **2.2.3.1. Nyakayaga et Kabarore**

Le Major Rwendeye, qui sera nommé lieutenant-colonel à titre posthume, reprit la situation en main avec comme principal atout la présence du bataillon de reconnaissance dont il était le Commandant. Comme première mesure, le bataillon Huye fut ramené dans ses baraquements de Kibungo pour restructuration car il avait été jugé défectueux : nous avons déjà vu que c'était prévisible. Il fut effectivement réorganisé par le Major Kamanzi et il participa à tous les combats ultérieurs. La plupart de ses officiers furent d'ailleurs mis en prison comme traîtres mais ils seront reconnus innocents par les tribunaux militaires. Le bataillon Gitarama fut lui aussi ramené dans ses casernes mais pour une courte période car dès le 20 octobre, les éléments du 12<sup>o</sup> bataillon renforcèrent les dispositifs de défense des positions de Cyamutara et de Rwagitima.

Il ne restait alors au Major Rwendeye que le bataillon Mukamira, le CE Biggwe, une compagnie P.M., la BIE AC et une unité du bataillon de Reconnaissance. Si on y ajoute le bataillon C.I. Bugesera qui se trouvait à Kiziguro comme réserve du secteur Gabiro, cela faisait 1 000 combattants.

Au moment où le Major Rwendeye prend le commandement des opérations, les assaillants s'étaient retranchés à Kabarore, après avoir pillé les boutiques du petit centre, notamment un lot de 16 vélos qui furent distribués aux éclaireurs devant les utiliser pour détecter les positions de l'armée rwandaise. Ils avaient distribué de fausses cartes d'identité à la population et forcé les jeunes gens à s'enrôler, les plus âgés devant chasser le gibier pour eux.

Par le télégramme RT OBS/LOG/90/05, le Major Rwendeye proposa à l'Etat-major de se porter à la hauteur de Rwagitima avec le CE Gigogwe à Matare, le bataillon Mukamira à Nyabubare, la Bie AC à Nyagahanga et la Compagnie P.M. avec des unités de reconnaissance sur l'axe principal asphalté. Il comptait poursuivre l'action dans l'après-midi en fonction des résultats. Le 20 octobre, les différentes unités, mieux ravitaillées, se portèrent à l'attaque et accrochèrent les avant-postes de l'ennemi. Le lendemain 21 octobre, environ 600 rebelles attaquèrent les positions tenues par le bataillon Mukamira et le CE Bigogwe. Le bataillon Mukamira repoussa l'attaque mais le Ce Bigogwe, submergé, se replia à l'est vers Nyarunazi, côte 1648. Comme l'ennemi risquait de revenir en masse, l'Etat-major conseilla à Rwendeye de se replier en ordre sur la position défensive précédente.

Ce demi-échec s'expliquait par le retard de la compagnie Cyangugu qui devait servir de renfort et par des défaillances de l'appui qui n'exécuta pas les ordres reçus. A ce moment, des prisonniers déclarèrent que le moral des assaillants avait commencé à baisser, que beaucoup d'entre eux cherchaient à désertir, malgré les renforts en hommes qui arrivaient en masse. Pour cette raison, des opérations de harcèlement de l'ennemi furent menées à Nyakayaga par une partie de la P.M. et de la compagnie Cyangugu qui venait d'arriver. Le CE Bigogwe et le bataillon Mukamira se reposaient en préparation d'une action plus vigoureuse pour le 22 octobre, pendant qu'une autre partie de la P.M. et un peloton de reconnaissance verrouillait l'axe asphalté à Rwagitima.

En attendant, une attaque par hélicoptère fut effectuée sur le Centre de Kabarore pour désorganiser l'ennemi au repos dans les bivouacs. Un hélicoptère fut abattu au cours de l'attaque et le Commandant Kanyamirwa Jacques, grièvement brûlé, fut transporté d'urgence dans un hôpital de Paris tandis que son compagnon, le Capitaine Tuyilingire Javan, fut brûlé vif dans la carcasse de l'appareil. Le bataillon Mukamira assistait, impuissant, à cet épisode.

Dans une interview rapportée par le New Vision du 23 octobre 1990, le Lieutenant Alphonse Furuma affirma que l'armée rwandaise continuait à reculer mais que les attaques d'hélicoptères avaient augmenté depuis le 22/10. Il affirma que les hélicoptères rwandais violaient l'espace aérien de la Tanzanie par où ils passaient avant d'attaquer leurs positions. D'après lui, les rebelles ne pouvaient pas abattre ces appareils car auparavant, ils avaient cru que c'étaient des appareils tanzaniens qui effectuaient des patrouilles aux frontières. On sentait dans ces propos une grande inquiétude chez les rebelles qui s'aperçoivent que les soldats rwandais commencent à se battre sérieusement. Cependant, il affirmait que l'avance des rebelles les avait portés à 8 km de Kabarore, une « ville » capturée la semaine précédente.

Ce 22 octobre justement, le CE Bigogwe entra en contact avec 3 pelotons ennemis au centre de Nyakayaga : le Ce Bigogwe fut repoussé et se regroupa sur la crête Cyabusheshe. Le 23 octobre, toutes les unités se portèrent à l'attaque. Le CE Bigogwe se porta vers le centre de Nyakayaga et neutralisa deux pelotons ennemi mais il subit la contre-attaque d'un bataillon et dut se replier. Pendant ce temps, les compagnies Byumba et Cyangugu ainsi que le bataillon Mukamira réussirent à percer les lignes ennemies, au moment où deux pelotons P.M. et un peloton de reconnaissance tenaient la route asphaltée à hauteur de Rwagitima.

Les hauteurs de Nyakayaga furent conquises car le CE Bigogwe atteignit la crête 1674 qui domine le centre de Kabarore et l'ennemi, après des tirs de démoralisation par orgue de Staline, s'enfuit vers Gabiro. De petites actions de patrouilles furent organisées pour connaître ses positions mais sans se laisser accrocher, en attendant de poursuivre l'action vers Kiburara. En plus, le Major Rwendeye profita de l'interruption momentanée des combats pour fouiller les vallées de Nyakayaga et celle de Nyacyonga située entre Nyakayaga et Rwagitima où deux rebelles furent tués, dont un sous-lieutenant et leurs effets pris. Une patrouille de combat envoyée vers Kabarore ne put atteindre ce centre encore truffé d'ennemis. Les pertes de la journée de Nyakayaga furent de 3 tués : la recrue Maburuki du CI Bugesera, le sergent Ndereyimana et le soldat Ngabonziza du bataillon Mukamira.

La journée de Nyakayaga fut le premier succès palpable dans le secteur de Gabiro : l'Etat-major félicita le major Rwendeye et offrit une bouteille de bière Primus à chaque homme. Mais le bataillon Mukamira avait des problèmes de cadres car son commandant, le Major Bizimungu avait été blessé le 18/10 ainsi que deux officiers ; le Commandant du bataillon Kibuye avait un problème de respiration. C'est dans ce cadre que le Commandant Ntamagezo, le lieutenant Ntagugura et le sous-lieutenant Habyalimana Joseph furent dépêchés à Kiziguro pour renforcer le bataillon Mukamira. La Compagnie Gitarama fut envoyée en renfort avec le capitaine Ndamage avec comme autres renforts d'officiers, les sous-lieutenants Niyibizi et Musabyimana provenant de l'ESO, le sous-lieutenant Ndangamira devant rejoindre quant à lui la compagnie Kibuye sur le terrain. Le major Ntirurashira du bataillon Gitarama fut mis à la disposition de l'Etat-major pour une autre mission.

Cependant, le ravitaillement devenait de plus en plus difficile car les positions s'éloignaient de la route et il y avait carence de petites marmites pour la cuisine. Malgré tout, l'objectif du secteur Gabiro restait de reprendre Kabarore et la crête Kiburara, ce qui sera fait le 25 octobre simultanément par Kuburara, Nyarubuye et Kabarore. Mais l'ennemi avait déjà fui vers le Nord ; même une mission d'observation aérienne envoyée plus au nord le long de l'Akagera et vers Matimba montra que l'ennemi avait fui vers la région de Ntoma. Effectivement, le 26 octobre, les unités du secteur Gabiro atteignirent la crête au dessus du Guest-house et de la maison de passage du Chef de l'Etat sans aucune résistance ennemie et les patrouilles de combat signalèrent l'absence d'ennemis dans la région de Gabiro. Le Major Rwendeye n'avait alors aucune idée sur la direction prise par l'ennemi. C'est que les choses avaient rapidement évolué dans le secteur de Ngarama où le carrefour routier de Lyabega, vital pour le ravitaillement de Gabiro, venait d'être coupé par le Lieutenant-colonel Nsabimana.



En même temps, ils continuaient à recruter des partisans et des sympathisants. Ce n'était pas chose difficile dans cette zone du Mutara peuplée de pasteurs Bahima. C'est ainsi que la compagnie Byumba se plaint à l'Etat-major qu'au fur et à mesure que nos forces avancent vers Tabagwe-Shonga-Kazaza, la région se vide de population qui est remplacée par des rebelles déguisés en paysans. Quant aux sympathisants, le FPR pouvait compter sur quelques religieux devenus hostile à la cause du Rwanda, comme les Pères Otto Mayere de Rukomo, Castagnara de Muhura, Jean Carlo de Nyarurema, l'Abbé Médard Kayitakibwa originaire de Rukomo. Etant donné l'ampleur et l'influence de ce groupe, on proposait d'en référer à l'Evêque de Byumba.

La partie rwandaise quant à elle multiplia les patrouilles de reconnaissance, notamment sur les axes Tabagwe-Nyagatare, Ngarama-Gabiro, dans la région de Rwempasha et le ravitaillement en munitions de toutes sortes fut accéléré. En attendant, les escarmouches se multiplient, comme cette unité du CI Bugesera patrouillant au centre de Tabagwe qui essuie le feu des rebelles. Les rebelles tentent même de semer le désarroi dans les rangs rwandais par une guerre psychologique comme cette lettre anonyme envoyé au Colonel Nsabimana à Nyagatare et qui invite les soldats à désertir les rangs et à rejoindre les rebelles car le régime Habyalimana n'en avait plus pour longtemps, affirmait-on.

C'est sans doute pendant les périodes sombres des retentissants échecs des attaques sur Gabiro (17-18-19 octobre 1990) que le Lieutenant Colonel Nsabimana mit au point les détails de l'opération qui réduisit à néant les espoirs initiaux du FPR. Celui-ci avait en effet espéré qu'à défaut de foncer rapidement sur Kigali, il pourrait au moins garder les positions conquises et à l'occasion d'un cessez-le feu, négocier en position de force. Rappelons que c'est l'une des alternatives qui avait été retenue au début du conflit. Il s'agira pour le Colonel Nsabimana de faire sauter le verrou de Lyabega par où transite tout le ravitaillement du FPR et de foncer ensuite vers Kagitumba pour enfermer les combattants du FPR dans la nasse du Parc de l'Akagera. Ils seraient alors coincés entre la barrière de l'Akagera et les forces rwandaises.

C'est le 20/10/1990 que les détails de la manœuvre furent finalisés avec le Major BEM Rwabalinda, G3 à l'Etat Major et le Lt Colonel BEM Nsabimana reçut le feu vert. Il commença d'abord par multiplier les patrouilles de reconnaissance et d'occupation des points stratégiques. Ainsi un peloton du Groupement Byumba fut chargé d'occuper le nœud routier de Tabagwe. D'autres éléments furent chargés d'effectuer des patrouilles en direction de Nyagatare et au Nord de la rivière Rwagitunga-Muvumba jusqu'à Rwempasha. Le Bataillon CI Bugesera (Major Musonera) fut installé à l'Ouest de Nyagatare à Uwabahemba pour repousser toute tentative ennemie sur Nyagatare. Ce Bataillon sera encerclé par le RPA. D'après Alphonse Furuma, Commissaire politique en chef de la RPA (New Vision du 24 octobre 1990), cette unité, estimée par lui à 300 hommes, repoussa les offres de reddition de la RPA qui avait l'intention de lui porter le coup fatal le 22 octobre 1990, surtout que son ravitaillement ne pouvait plus se faire que par hélicoptères. Le Lieutenant Furuma ne se rendait pas compte que le Major Musonera et ses hommes servaient plutôt d'écran de fumée, l'action principale de Nsabimana se trouvant ailleurs ; le Major Musonera et son bataillon parvinrent d'ailleurs à briser l'encerclement.

Mais c'est surtout l'axe Ngarama-Gabiro qui inquiétait le commandant des opérations de Ngarama car la RPA pouvait facilement foncer de Gabiro vers Ngarama et couper ses lignes de ravitaillement et ainsi de chasseur devenir gibier. En effet, les renseignements signalaient la présence de rebelles sur les hauteurs de la commune Muhura et les patrouilles du groupement Ngarama (Major Biganiro) signalaient la présence des rebelles à Rebero. La population leur avait appris avoir vu l'ennemi se ravitailler en eau dans la vallée de Rwangingo et se diriger vers Marimba-Kabarore très tôt le matin. Le même groupement récupéra une mine ATK de 5 kg qui avait été déterrée par la population sous le pont de Nyamuraza, secteur Gitoke sur la route Gituza-Gisaka. La RPA semblait plutôt redouter une attaque du secteur Ngarama sur Gabiro. Le Colonel Nsabimana insista auprès du groupement Byumba pour qu'il poursuive les patrouilles dans la région de Gituza en collaborant au maximum avec la population et les autorités locales, surtout le long de l'axe Gabiro-Ngarama pour détruire ou fixer l'ennemi éventuel.

La manœuvre est mise en branle le 21 octobre avec la compagnie de Byumba (Commandant Mugaragu), qui arrive sur sa position de Gasheshe, position qui domine la route de Kagitumba, à trois ou quatre km de Lyabega. Nous ne raconterons pas le détail des opérations de Lyabega car de nombreux officiers qui y ont participé ont l'intention de le faire avec plus de précisions et de professionnalisme, grâce à leurs cahiers de campagne. Nous dirons tout simplement que les combats débutèrent le 22 octobre et le 23, le carrefour de Lyabega était entre les mains des forces rwandaises grâce au bataillon Para, surtout sa 3<sup>e</sup> compagnie. L'équipe du génie réalisa aussitôt deux bouchons sur la route Gabiro-Kagitumba, le premier à la hauteur de Lyabega, le second à la hauteur de Gasheshe sur la route vers Kagitumba.

Le Colonel Nsabimana fit pour l'Etat-major le bilan des combats qui s'étaient déroulés à l'est et à l'ouest de la Muvumba. A l'Ouest de la Muvumba, on se rappelle que le major BEM Musonera et le bataillon CI Bugesera avaient été encerclés par la RPA. Au cours des combats, 27 rebelles furent tués par le bataillon CI Bugesera qui perdit 7 hommes. A l'est, le bataillon para qui s'était emparé de Lyabega fit le bilan suivant :

Côté ennemi : 40 tués, 5 véhicules détruits dont un chargé de munitions, un fût d'essence, un bitube de 37 mm, 1 Katioucha, 1 canon sans recul, un major capturé. Il s'agit en fait de Nyiligira Bosco qui ne serait que lieutenant mais qui prétendit être major pour être traité avec égard.

Côté bataillon para : un soldat tué, un blessé grave et 2 blessés légers.

Le même jour, la compagnie Byumba fut attaquée sur sa position de Gasheshe par un adversaire venu de Kagitumba et estimé à 200 hommes. Les combats évoluèrent jusqu'au corps à corps et le commandant Mugaragu demanda à son chef l'autorisation de décrocher. Le Colonel Nsabimana refusa catégoriquement mais Mugaragu reçut la 3<sup>e</sup> compagnie para qui traversa la route asphaltée et attaqua la RPA à revers. Ce fut un carnage dans les rangs rebelles qui perdirent 100 hommes. Le Colonel Nsabimana rapporta les événements à l'Etat-major en ces termes : *« l'attaque ennemi sur notre position en provenance de Kagitumba a débuté à 6h30. Les combats ont eu lieu entre nos forces et les rebelles qui ont laissé sur le terrain plus de 100 morts, une soixantaine d'armes individuelles et leurs munitions, un*

*blindicide et des documents. Le matériel récupéré a été acheminé à Rukomo pour envoi à Kigali. Parmi les tués se trouve l'ex-sergent Gahutu ayant détourné de l'argent à la Banque Populaire de Gabiro et un officier rebelle nommé Mugisha Charles. Du côté ami, deux morts et deux blessés de la compagnie Byumba. En outre, deux soldats rebelles faits prisonniers ont succombé sous leurs blessures. La position de Lyabega est actuellement tenue et nous ne redoutons pas d'action ennemie de grande envergure en provenance de Kagitumba, la menace en provenance de Gabiro étant la plus probable mais avec des forces ennemies déliquescents. Le moral des troupes reste très haut. Ils restent sensibles aux soins que vous ne cessez pas de leur prodiguer ».*

Ce que Nsabimana ne savait pas, c'est que parmi les morts se trouvaient les Majors Bayingana et Bunynyezi, les deux grands chefs de la RPA qui était proprement décapitée. Les combats continuèrent dans les environs de Lyabega, comme ce peloton du CI Bugesera qui tomba dans une embuscade à Uwabahemba le 25 octobre à 5h20. Il y eut même une attaque sur Nyagatare le même jour à 10h30 et la compagnie Byumba perdit un sous-officier, un caporal brancardier et eut trois blessés. Le chauffeur d'une camionnette officielle fut également tué. La RPA perdit quatre hommes et deux armes furent récupérées par la population locale. Les combats continuaient mais en fait une phase de la guerre a été clôturée à Lyabega, car cette journée constitue un cuisant revers pour les combattants de la RPA. Selon le Colonel Nsabimana, 320 morts auraient été dénombrés, ce qui n'est pas invraisemblable car le RPA fut amené à un certain moment à combattre dans des conditions épouvantables. D'après le témoignage d'officiers rwandais présents sur le théâtre des opérations, les Inkotanyi sont arrivés en position « administrative », c'est-à-dire qu'ils avançaient sans s'être déployés au préalable, tellement ils tenaient l'armée rwandaise en peu d'estime. Ils avaient probablement l'intention de constituer à Lyabega une base fortifiée avant de se porter vers Nyagatare ou alors constituer des réserves vers Gabiro. En tout cas, l'orgue de Staline qui avait pilonné Nyagatare fut prise : c'était la première fois que les unités rwandaise voyaient ce type d'armes qu'ils avaient pris auparavant pour une batterie de mortiers de 120mm.

Quelques jours auparavant, l'envoyée spéciale de la RTBF, Mme Elisabeth Burdot avait fait un reportage auprès de la RPA. Elle s'était entre autres entretenue longuement avec le Major Bayingana qui l'avait profondément impressionnée, jusqu'à la séduire pratiquement. Elle sera d'ailleurs réellement affectée par sa mort le lendemain alors qu'au Rwanda, l'annonce des événements de Lyabega provoqua des manifestations de joie et d'allégresse. La RPA tenta de minimiser la portée de la journée en attribuant la défaite à la participation des troupes belges dans les combats de Gabiro et de Nyagatare. D'après eux, 35 véhicules militaires belges et 20 minibus non belges seraient arrivés de Tanzanie le 17 octobre et des soldats belges participeraient aux combats depuis le 22 octobre 1990. C'est Marie France CROS qui rapporte ces propos dans la Libre Belgique du 25 octobre 1990 mais elle ajouta également les démenties d'un Major belge qui niait catégoriquement la participation de Blancs dans les combats. Quant à l'utilisation d'avions, il s'agissait en réalité des hélicoptères qui sont intervenus à Kabarore et Nyagatare.

La RPA accusa également l'armée rwandaise d'avoir violé le cessez-le feu. Rappelons que ce cessez-le feu avait été obtenu à l'issue de la seconde mission en Afrique du Premier Ministre

belge Wilfried Martens. Il devait entrer officiellement en vigueur mercredi 24 octobre à 10 heures locales (8 heures GMT). Le Ministre Bizimungu Casimir avait confirmé à son homologue belge, Mr Mark Eyskens, que le Rwanda avait accepté le principe du cessez-le feu mais en même temps il accusait déjà les rebelles de ne pas respecter la trêve des combats, ce que ceux-ci démentirent dans un communiqué transmis à l'AFP à Bruxelles.

On pourrait ici se demander qui a réellement violé le cessez-le feu mais comme toujours en de pareilles circonstances, il est difficile de se prononcer là-dessus. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que ce cessez-le feu n'arrangeait personne en réalité. Le FPR par exemple, fort de ses récents succès à Kabarore et Nyakayaga devant une armée rwandaise en débandade, aurait voulu frapper un grand coup pour arriver à Kigali et prendre le pouvoir au lieu de le partager, ce que supposaient les négociations qui auraient suivi le cessez-le feu. Les importants préparatifs interrompus à Lyabega semblent le prouver. Quant au gouvernement rwandais, il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour comprendre qu'il n'avait pas le moindre avantage à accepter un cessez-le feu qui consacrerait en fait la victoire du FPR. En effet, accepter de négocier, c'était accepter de revenir sur les acquis de la Révolution sociale de 1959 que la majorité des rwandais considèrent comme non négociables.

Les positions étaient de par trop inconciliables et c'est ce que ne comprenaient pas les occidentaux car au delà des injustices du régime Habyalimana envers une partie des citoyens, il y avait les rancœurs accumulées pendant plusieurs générations et qu'on n'efface pas d'un coup de baguette magique ! C'est ce que voulait exprimer le Président Habyalimana lors de son message adressé à la Nation le 29 octobre quand il affirmait qu'il ne peut être question pour le Rwanda de négocier directement avec les agresseurs tant et aussi longtemps que leur départ du territoire rwandais n'interviendra pas comme partie intégrante d'un quelconque règlement. Mais d'après Monsieur Eyskens, lors d'une mission pour la paix au Rwanda, le cessez-le feu s'entendait in situ, c'est-à-dire sur les positions conquises par le FPR dans le Nord-est du Rwanda. C'était faire la part trop belle aux assaillants alors que le Rwanda n'avait pas encore épuisé toutes les possibilités.

#### 2.2.3.3. La reprise de Kagitumba

Après avoir pris et consolidé le verrou de Lyabega, le Colonel Nsabimana avait hâte de foncer vers Kagitumba pour empêcher la fuite des rebelles vers l'Uganda. Mais il fallait d'abord attendre les éléments du Major Rwendeye venant de Gabiro car l'Etat-major avait interdit toute action au-delà de Ntoma, avant l'occupation de Gabiro. Nsabimana envoya un élément du bataillon Para sur la crête de Rwisirabo à quelques 6 km au Sud-est du carrefour de Lyabega pour accueillir et réaliser la jonction avec les unités du secteur Gabiro.

En attendant, des fouilles furent effectuées dans la vallée de la Muvumba en collaboration avec la population locale : le P.C. des rebelles fut découvert, des documents saisis et un dépôt de munitions de petit et de gros calibre retrouvé à l'aérodrome de Nyagatare. Une patrouille de combat fut envoyée dans la région de Rwempasha : elle trouva le centre entièrement libre d'ennemis mais la population locale signalait la présence de quelques éléments suspects au delà du pont de Kazaza.

Pendant ce temps, le Major Rwendeye dirigeait la fouille de Gabiro mais sans résistance ennemie et le commandement en profita pour consolider la défense. Les véhicules de combat abandonnés lors de la prise de Gabiro avaient été réparés et emportés par les rebelles. On trouva tout de même un mortier de 60 mm, un canon de M1.50, un trépied MAG et des munitions dont deux bombes de mortier 120 mm, une arme automatique de type Bren, ainsi qu'un tube lanceur de fabrication soviétique non autrement identifié. C'était manifestement trop peu par rapport à toutes les armes et munitions capturées par les rebelles lors de l'occupation de Gabiro.

Dès ce moment, la mission du Major Rwendeye fut de défendre Gabiro mais aussi et surtout de poursuivre l'action vers Lyabega pour opérer la jonction avec le secteur de Ngarama. Cette jonction sera réalisée le 27 octobre avec comme dispositif avancé le bataillon Mukamira, le CE Bigogwe, l'escadron de reconnaissance B sur la crête Muwinkuba, la position de Kabonaro-Kangundu proposée par l'Etat-major n'ayant pas pu être atteinte. Pour raccourcir la ligne de la communication, le Centre logistique de Kayonza fut déplacé vers Kabarore le 28 octobre 1990. Depuis lors, après la réunion de coordination du 28 octobre, on décida que les unités du Lieutenant Colonel Nsabimana progresseraient vers Kagitumba à l'ouest de la route asphaltée, celle de Rwendeye à l'Est. Ainsi le 28 octobre 1991, la disposition des éléments du secteur Ngarama était la suivante :

Le C.I. Bugesera à Rwempasha, le Bataillon Para avec un élément du Génie sur la hauteur de Nyagatare II, la Compagnie Byumba répartie en deux groupes : le premier tient solidement Lyabega, l'autre Nyagatare avec comme mission de protéger la ligne de ravitaillement et le Centre logistique en effectuant en même temps des patrouilles vers Tabagwe.

Le 29 octobre, ces éléments atteignirent la transversale recommandée par l'EM AR à la hauteur de Gihinga sans rencontrer de résistance. Mais les renseignements signalaient la présence d'un groupe de réfugiés évalués à près de 10.000 personnes à Kizinga ainsi que le mouvement de cinq véhicules ennemis en provenance de Namuhemura vers Matimba.

Au secteur de Gabiro, la progression continua le 28/10/1990 en direction de Kagitumba mais à partir de 15 heures, les unités furent accrochées par l'ennemi dans une embuscade tendue sur la crête Gacunderi. En fait, la plupart des ennemis estimés à une centaine n'avaient pas d'armes et ils s'enfuirent en laissant sur place un canon sans recul de 75mm, un canon sans recul de 57mm et leurs munitions, 7 fusils Kalachnikov, un sac de médicaments et des bombes de mortiers 82mm.

C'est à ce moment que l'Etat Major recommanda aux deux secteurs Gabiro et Ngarama d'opérer de nouveau leur jonction à Ntoma pour mieux assurer leur sécurité arrière et protéger leur ligne de communication. Les unités de défense de Gabiro devaient en même temps continuer à envoyer des patrouilles aux alentours du Camp pour repérer les activités de l'ennemi.

Après la jonction de Ntoma, le commandement opérationnel de Gabiro évolueraient vers Matimba, le secteur de Ngarama vers Nyabwishongezi, pendant que la Bie AC tiendrait compte de l'évolution sur le terrain de façon à pouvoir intervenir au profit des deux secteurs (RT OP5/90/8389). La jonction se fit à Ntoma le 29 octobre 1990 sans rencontrer de résistance ennemi sauf du côté de Namuhemura où des installations de la RPA avaient été observées. Des patrouilles de combat furent envoyées dans cette direction.

Le 30 octobre 1990, les commandants des deux secteurs annoncèrent par leur message RT OPS/90/193 que Kagitumba avait été libérée et des mouvements spontanés d'allégresse éclatèrent dans tout le pays. Pourtant, la prise de Kagitumba et les actions qui l'ont précédée n'eurent pratiquement aucun écho dans la presse étrangère. Dans une dépêche de l'AFP datant du 29 octobre, on fit tout de même état de l'avance des forces rwandaises vers Kagitumba en citant des sources militaires ougandaises. Le commandant de l'armée ougandaise dans la région, le Colonel Reuben Ikondere indiqua à l'AFP qu'à la suite de la progression des troupes rwandaises vers la frontière, il avait conseillé aux populations locales de quitter les lieux. Du côté ougandais de la frontière, il n'avait vu, affirmait-il, que quelques soldats rebelles. Une autre dépêche de l'AFP datant de 30 octobre affirma également que la prise de Kagitumba signifierait un revers important pour le FPR dont les quelques 3.000 combattants seraient alors réduits à se disperser par petites unités dans la région du Parc de l'Akagera.

C'est effectivement ce qui s'est passé car une partie des assaillants fut encerclé dans ce parc mais une fraction importante put échapper à la tenaille et se réfugier en Uganda., malgré ce qu'affirmait le Colonel Ikondere : on allait s'en rendre compte dans les jours qui suivirent avec les attaques de Gatuna et Kaniga.

Vis-à-vis de la frontière ougandaise, par la directive RT OP5/INT/90/8416, l'Etat Major interdit strictement aux militaires rwandais de tirer en direction de l'Uganda ou de riposter à des tirs en provenance de ce pays, pour ne pas créer des incidents diplomatiques et militaires. Cet ordre fut scrupuleusement respecté.

Après la prise de Kagitumba, les unités rwandaises trouvèrent une série de biens abandonnés par les Inkotanyi. Il s'agit essentiellement de véhicules et de produits vivriers. On avait d'abord pensé que les véhicules civils abandonnés à Kagitumba avaient été piégés, mais après contrôle, on se rendit compte qu'ils étaient en bon état. Le Major Rwendeye demanda à l'Etat Major d'inviter les propriétaires à venir récupérer leurs véhicules car ils avaient été identifiés :

. la camionnette Daihatsu CB 1715 appartenait à Mr Rudahunga de Butare, .un camion Fiat Iveco semi-remorque AB 9543 de Nsabimana Bonaventure, .une voiture Peugeot 505 sans plaque appartenant au Commandant Bagambiki, un camion citerne mazout Bn 8013 du Burundi.

Il y avait également un camion militaire ougandais Tata DO3 RA 113, une jeep Isuzu RA 682 et un camion Benz UWT 886 auxquels il faut ajouter une camionnette Unimog 8187 de la Compagnie Mutara et une jeep camionnette 8571 du Bataillon de reconnaissance. Le camion semi-remorque était rempli de riz, de maïs, de haricots et d'autres produits vivriers : si on y ajoute les quantités de vivres disséminées ici ou là dans la poste de Kagitumba, le stock atteignait 50t et on se demandait ce qu'il fallait en faire. Craignant que ces vivres n'aient été empoisonnés, l'Etat-major ordonna au Major Rwendeye de les brûler sur place. Celui-ci, ne se résignant pas à cette destruction, conseilla à l'Etat-major de revoir sa décision et proposa de les récupérer pour la Croix Rouge et les orphelinats, quitte à les analyser au préalable. A la fin, tout le stock fut détruit, la crainte de l'empoisonnement étant la plus forte. On découvrit également l'épave de l'avion de reconnaissance abattu au début du conflit à Kagitumba. Le corps du Lieutenant Havugimana Anatole fut récupéré.

Le mois d'octobre se termina donc par la prise de Kagitumba et la libération du territoire national. L'allégresse fut totale à travers tout le pays. Le FPR affirma à Bruxelles mardi 5 novembre qu'il avait retiré ses forces de Gabiro, Kagitumba et Nyagatare afin de préserver les populations civiles et que Habyalimana en avait profité pour occuper le terrain abandonné.

La libération du territoire national ne signifiait pas pour autant la fin de la guerre car un grand nombre de rebelles avait été enfermé dans le Parc de l'Akagera : il fallait donc procéder au ratissage de cette zone inhabitée, infestée de fauves, de serpents venimeux... Enfin et surtout une autre partie des rebelles avait pu s'échapper vers l'Uganda et elle allait sans aucun doute repasser à l'attaque, prouvant par là que Museveni n'avait pas dit la vérité en prétendant que les rebelles qui retourneraient en Uganda seraient désarmés et mis en prison. C'est ce qu'affirmait aux journalistes le Colonel Nsabimana quand il disait que la plupart des rebelles avaient fui vers l'Uganda et que l'avenir de la sécurité de la région dépendait beaucoup des autorités ugandaises.

### **2.3. Les tractations diplomatiques**

L'attaque du 1<sup>er</sup> octobre 1990 semble avoir surpris les autorités rwandaises alors que de nombreux indices auraient dû les alerter depuis longtemps. Le Rwanda semblait alors totalement démuni et le rôle de la diplomatie fut de lui trouver des alliés et en même temps des sources d'approvisionnement en armes, tout en cherchant à résoudre le conflit par des négociations.

#### **2.3.1. Recherche d'un appui diplomatique et militaire**

Au moment où le FPR déclencha son attaque sur le Rwanda, le Président Habyalimana se trouvait en visite aux USA et il devait prononcer un important discours aux Nations-Unies. Son homologue ugandais, Yoweri Kaguta Museveni s'y trouvait également. Aussitôt qu'il connut l'agression du Rwanda, Habyalimana eut une entrevue avec Museveni. Qu'est-ce que les deux hommes ont-ils pu se dire dans des circonstances pareilles ?

Au retour de sa tournée aux USA, en Grande Bretagne, au Danemark et en Belgique, Monsieur Museveni affirma mercredi 10 octobre qu'il avait fait part au Président rwandais que ce conflit pouvait avoir une issue pacifique à travers une conférence réunissant autour d'une table de négociation tous les pays concernés par les réfugiés rwandais. Cela est certainement vraisemblable. Mais il est non moins vraisemblable qu'il doit avoir utilisé un langage d'intimidation et même de chantage, surtout que, puisque la rencontre n'avait pas de témoin, Monsieur Museveni n'était pas astreint à la réserve habituelle du langage diplomatique. Il peut par exemple lui avoir fait comprendre que l'Uganda allait engager toutes ses forces dans le combat, auquel cas l'armée rwandaise n'aurait aucune chance. Il n'est pas impossible qu'il lui ait même conseillé de rester aux USA et de ne pas retourner au Rwanda, c'est-à-dire en fait de se constituer réfugié!

En effet, Monsieur Museveni affirma lui-même dans la même conférence de presse du 10 octobre qu'il était convaincu que l'armée rwandaise ne pourrait jamais battre militairement les rebelles, même avec l'aide de troupes zairoises, belges ou françaises. *« Je ne pense pas qu'une solution militaire soit possible. Ces garçons sont militairement très expérimentés. Je doute qu'ils puissent être battus par des troupes, qu'elles soient rwandaises, belges ou zairoises »*, précisa-t-il.

Dès lors, le Président Habyalimana dut sortir de cette entrevue convaincu que le Rwanda allait avoir affaire en fait à l'armée ugandaise et dans ce cas, le pays n'avait aucune chance de se défendre avec succès, surtout qu'il ne s'était pas préparé à cela. Dans ce cadre, il affirma le 15 octobre avant son départ de Kigali pour Nairobi à propos d'une éventuelle rencontre avec des représentants rebelles, que *« pour arrêter un ruisseau, il faut remonter à la source »*, cette source étant évidemment l'Uganda de Museveni. Cependant, étant donné la rapidité et l'importance de l'intervention de la France, on peut supposer qu'il existait un protocole

d'accord de défense entre le Rwanda et la France avant l'agression, si non on comprendrait difficilement la rapidité de l'intervention de la France et la persistance de son soutien.

En tout cas, Monsieur Habyalimana écourta son séjour aux USA pour faire jouer à fond ses relations personnelles et appeler au secours les pays amis, avant même que l'ampleur de l'agression ne soit connue : jusqu'alors, les rebelles s'étaient contentés de consolider la tête de pont de Kagitumba et on ne connaissait donc pas leur force réelle. On raconte que Museveni et Habyalimana ont des litiges personnels entre eux car, dit-on, au moment de la guerre civile en Uganda, Museveni, ne pouvant utiliser la voie ferrée de Jinja vers Nairobi et Mombasa, se servit du Rwanda pour exporter du café et de la cassitérite. Il semblerait que Museveni n'ait reçu qu'une partie de son dû, le reste ayant été détourné par les proches parents du Chef de l'Etat rwandais, spécialement sa belle famille. Mais quel crédit accorder à des propos de ce type ? Seulement, sont-ce uniquement des élucubrations ? En tout cas, le Président Habyalimana hésita pendant longtemps à dénoncer officiellement la responsabilité directe de l'Uganda, se bornant à dire que Museveni n'avait pas tenu sa promesse d'empêcher toute attaque du Rwanda à partir de l'Uganda.

En raison de ces événements, Monsieur Habyalimana dut écourter son séjour aux USA et dans la matinée du 3 octobre 1990, il arriva à Bruxelles où il fut reçu d'abord par le roi Baudouin, ensuite par le premier Ministre Wilfried Martens. Celui-ci confirma que Habyalimana avait sollicité une aide militaire de la Belgique. De Bruxelles, il se rendit à Paris et à Kinshasa où il effectua la même démarche. Ces pays répondirent chacun à sa façon à la demande du Chef de l'Etat rwandais. La Belgique envoya 535 parachutistes officiellement pour protéger les quelques 1 600 ressortissants belges vivant au Rwanda tandis que la France envoya 300 légionnaires. Le Zaïre fut le seul à envoyer des troupes qui pouvaient le cas échéant participer aux combats. Le contingent zaïrois était officiellement estimé à 500 hommes mais certaines sources iront jusqu'à 2 500 hommes.

Toutes ces unités arrivèrent pratiquement au même moment à Kigali car les Français arrivèrent dans la soirée du 4 octobre, les Belges et les Zaïrois le 5 octobre. Il aurait été sans doute curieux de voir comment les Belges et les Zaïrois se regardaient car à ce moment-là, la brouille entre les deux pays était à son paroxysme. Il est probable que ces soldats auraient souhaité en découdre alors qu'ils étaient venus théoriquement pour la même cause. Le Président rwandais sollicitera d'ailleurs plus tard une aide supplémentaire en hommes et en matériel à la Belgique. Mais jeudi 11 octobre, le Gouvernement belge décida de ne pas envoyer de troupes supplémentaires au Rwanda, ni de fournir une aide militaire avec toutefois cette réserve que « *si les événements dans le Nord est du pays le rendait nécessaire, les forces belges sur place pourraient être amenées à prendre de nouvelles initiatives dans le strict respect de leur mission de protéger des civils belges* », déclara Monsieur Martens au Sénat belge.

Le Gouvernement belge dut d'ailleurs se justifier à propos de la livraison de munitions au Rwanda au début de l'invasion en affirmant qu'il s'agissait de l'exécution de contrats conclus avant la crise en cours. Le Ministre de la Défense Guy Coeme dut démentir qu'il y ait eu de livraisons supplémentaires de munitions belges au Rwanda. Pourtant, par des moyens presque rocambolesques, l'armée rwandaise put tout de même récupérer une grande partie du matériel apporté par le contingent belge au Rwanda, sans doute par l'intermédiaire de complicités au sein de ce corps expéditionnaire.

L'intervention occidentale fut assortie de conditions précises, notamment l'exigence de concessions politiques. Ainsi le Quai d'Orsay exigea le 10 octobre des autorités rwandaises l'ouverture d'un dialogue interne avec toutes les composantes ethniques et politiques du pays,

tout en demandant que tout excès soit évité dans le règlement de la crise : il faut entendre par là l'ouverture au multipartisme.

C'est le 9 octobre 1990 que le Président rwandais rencontra son homologue tanzanien, Monsieur Ali Hassan Mwinyi à l'aéroport de Chake-Chake sur l'île de Pemba au nord de Zanzibar. L'entretien dura seulement trente minutes et on n'en connut pas l'objet. Radio-Zanzibar se borna à indiquer que Monsieur Habyalimana avait informé le Président Mwinyi des derniers développements des combats au Rwanda. Cependant, la semaine précédente, la Tanzanie avait protesté contre le bombardement effectué par un avion rwandais sur les réfugiés rwandais sur le territoire tanzanien. L'entretien avait-il porté en réalité sur cet incident?

Entretemps, le Burundi avait offert ses bons offices pour tenter de régler le conflit rwandais. C'est ainsi que le Secrétaire d'Etat burundais à la Coopération, Monsieur Fridolin Hatungimana effectua une mission au Rwanda, mission qu'il termina le 12 octobre. A son retour de Kigali, il affirma que le Burundi avait offert ses bons offices pour que soit rapidement trouvée une solution pacifique à la crise rwandaise. Le Président Pierre Buyoya avait mené des consultations auprès des pays concernés en vue de faciliter un retour à la paix au Rwanda, cela en sa qualité de Président en exercice de la CEPGL et de l'OBK. Monsieur Hatungimana ajouta que « *le gouvernement burundais est avant tout attaché au bon voisinage, à la non-ingérence et au respect des accords en matière de sécurité qu'il a conclus avec des Etats de la sous-région* ». Cette initiative devait évidemment tourner court. Mais le Burundi ne pouvait rester indifférent à la crise rwandaise qui risquait de se transposer dans ce pays, d'autant plus que des milliers de réfugiés rwandais vivaient au Burundi.

### **2.3.2. La Marathon belge à la recherche d'un cessez-le feu.**

Comme toujours en de pareilles circonstances, la solution de ce type de crises se trouve en Occident et spécialement à Bruxelles pour le Rwanda, du moins le pense-t-on. Or à ce moment-là, les milieux politiques belges étaient en effervescence car la classe politique belge était profondément divisée sur l'attitude à prendre à l'égard du Rwanda. C'est ainsi que l'opposition libérale soutenue par les socialistes et les nationalistes flamands (Volksunie) poussent notamment au départ rapide des paras belges et au rapatriement des civils belges. Cela aurait permis, affirmaient-ils, de lever l'ambiguïté sur une opération militaire humanitaire qui, pour eux, permet aux forces rwandaises de mener ses opérations de maintien de l'ordre, un euphémisme pour désigner les exactions prétendument commises par l'armée rwandaise. On y reviendra.

On se rappelle que ces informations avaient ému l'opinion belge et le gouvernement de ce pays avait à deux reprises exprimé son inquiétude à ce propos. Il avait même ordonné à l'Ambassadeur de Belgique à Kigali, Mr Johan Swinnen d'intervenir au plus haut niveau auprès du gouvernement rwandais. Le quotidien financier l'« Echo » renchérit en affirmant que le gouvernement de Mr Martens s'était égaré dans la savane rwandaise et que l'intervention belge avait montré les limites du consensus.

Ainsi donc les drames rwandais ou zairois devenaient comme d'habitude des occasions de règlement de compte dans la politique intérieure belge sans le moindre souci des calvaires que vivaient les populations concernées. C'est ainsi que le député libéral Jean Gol -Goldsmith pour ses détracteurs- profita de l'occasion pour damer le pion aux sociaux-chrétiens. Pour lui, le gouvernement des socio-chrétiens soutenait la dictature cléricale rwandaise par l'intermédiaire du soutien aux missionnaires belges.

Dans le respect des droits de l'homme en Afrique, affirmait-il le 12 octobre 1990, notre gouvernement pratique deux poids deux mesures : sous l'influence de certains milieux politiques, -entendez les socio-chrétiens-, dont le Rwanda a été l'enfant chéri, on ne demande pas de commissions d'enquête internationales alors que dans d'autre cas, on le fait (allusion au Zaïre avec les incidents sanglants de Lubumbashi). Comme on le voit, le drame que vit le Rwanda est passé au second plan et la classe politique belge profite de l'occasion pour régler ses comptes.

Pour se défendre à propos de l'envoi de paras belges, le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères déclara que l'envoi de paras pour protéger des belges ne constituait en aucun cas un soutien formel au régime de Mr Habyarimana. Pour lui, même si la présence de militaires belges peut constituer un élément sécurisant, il s'agit d'un effet non recherché et indirect. En fin de compte, le gouvernement belge fut mis en demeure de suspendre toute livraison d'armes au Rwanda même les armes et les munitions commandées et payées avant le conflit. Pour cela, le Rwanda dut chercher à la hâte d'autres sources d'approvisionnement qui furent trouvées en Egypte (mortiers, AK-47, hélicoptères) et en Afrique du Sud (surtout des fusils d'assaut R4 et des lances roquettes multiples). La France quant à elle, avait continué à fournir des équipements pour hélicoptères et mortiers, ce qui portera très haut la côte de ce pays à un certain moment.

Par contre, la Belgique qui jusqu'alors avait soutenu le Rwanda et qui était considérée comme son meilleur allié fut taxée par la plupart des rwandais de les avoir vendus aux assaillants. C'est pour sortir de ce « borbier » rwandais que le Gouvernement belge prit l'initiative d'une mission de paix dans la région de l'Afrique Centre-orientale. Ainsi les Ministres Martens, Eyskens et Coeme prirent leurs bâtons de pèlerin pour tenter de « *nouer des connexions délicates sur la trêve au Rwanda* » et obtenir un cessez-le feu comme le souligne Eric de Bellefroid dans la Libre Belgique du 17 octobre 1990.

La Belgique décida donc de prendre l'initiative d'une rencontre au sommet avec le Président rwandais ainsi que les autres Chefs d'Etats de la région en vue de mettre fin aux hostilités et de résoudre le problème des réfugiés. Les trois ministres se rendirent au Kenya dimanche 14 octobre peu avant minuit et ils rencontrèrent d'abord le Président rwandais dans la matinée du 15 octobre à la résidence de l'Ambassadeur de Belgique au Kenya, Madame Cristina Funes Noppen. Après cette rencontre, Monsieur Habyarimana se rendit en Tanzanie pour rencontrer le Président Museveni dans l'après-midi du 15 octobre. comme il l'avait annoncé lui-même dans son discours à la Nation. Toute fois, dans l'après-midi de ce même jour, la radio rwandaise annonça sans autre explication que cette rencontre avait été annulée.

A ce moment, le Rwanda avait voulu saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU mais on lui fit savoir que le Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Javier Perez de Cuellar ne souhaitait pas du tout voir le conflit rwandais porté devant cette instance, Museveni étant parvenu à le faire passer pour un problème interne au Rwanda. Cette demande avait été d'ailleurs conseillée par le Premier Ministre Martens car pour lui, le fait de saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU pouvait aider à clarifier l'engagement de l'Uganda. Il s'était justement demandé au micro de la RTL-TVI si l'Uganda était oui ou non engagée dans le conflit. Pour sa part, la Belgique décida de porter la question du Rwanda à l'ordre du jour de la réunion ministérielle de coopération politique des Douze.

L'objectif de la troïka belge était au préalable de parvenir « *à la cessation des hostilités, laquelle peut prendre les diverses formes d'une trêve, d'un désarmement des rebelles, d'un retrait de ceux-ci ou d'une force d'interposition africaine. En contrepartie, la Belgique escompte du Rwanda qu'il amorce à bref délai un dialogue de bonne volonté en vue*

*notamment de trouver une solution pour la question fondamentale des réfugiés rwandais. C'est au prix d'une solution pacifique et durable que nos coopérants pourront rester au Rwanda » (Libre Belgique n°289 du 16 octobre 1990).*

Martens affirma à la RTL-TVI le 15 octobre que le Président et le Gouvernement rwandais voulaient arriver le plus vite possible à une trêve et pour lui, c'était la première étape : « *Cette trêve est très importante pour nous. C'est la garantie que nos coopérants peuvent travailler dans ce pays* », dit-il. En fait, ce n'était pas chose facile car au même moment, le FPR exigeait le 16 octobre à Bruxelles le départ de Habyalimana et de toutes les forces étrangères comme conditions préalables à une éventuelle trêve des combats. « *Pour nous, il n'est pas question de négocier avec le régime Habyalimana* », déclarèrent à la RTBF Monsieur Jean Baptiste Barayahinyura et Jean Bosco Rwiyamilira.

Quoi qu'il en soit, Messieurs Martens, Eyskens et Coeme eurent le 15 octobre vers 16 heures un entretien de 45 minutes avec le Président Arap Moi au State House. On pourrait se demander ce que ces hommes ont pu dire car à première vue le Kenya n'est pas directement concerné par la crise rwandaise. Mais il ne faut pas oublier que ce pays a été à plusieurs reprises menacé par l'Uganda de Museveni et il était prévisible qu'il fasse cause commune avec le Rwanda. Dans le cadre de cette solidarité, le Président Arap Moi décida de chasser du Kenya quelques 2 000 réfugiés rwandais qui seraient tentés, disait-il, de mener des opérations subversives contre le Rwanda à partir du Kenya.

Le lendemain 16 octobre, la Délégation belge devait se rendre en Uganda pour rencontrer le Chef de l'Etat ugandais, de qui dépendait en fait toute possibilité de solution de la crise rwandaise. Mais avant son départ pour Nairobi, le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Mark Eyskens, avait clairement indiqué à la BRT qu'il n'était pas question pour la mission gouvernementale belge, de rencontrer des représentants de la rébellion. Il avait affirmé que l'objectif de la Belgique était de tenter de prendre contact avec l'Uganda et de réunir les diverses tendances existant au Rwanda.

Après Kampala, la délégation belge avait l'intention de se rendre également au Burundi dont le Président Pierre Buyoya avait, on se le rappelle, offert ses bons offices pour tenter de régler le conflit rwandais. Les trois ministres auraient ainsi parcouru tous les pays où vivaient des réfugiés rwandais, exception faite du Zaïre où ils ne pouvaient se rendre étant donné le climat explosif existant entre les deux pays. Réagissant à une dépêche de l'agence Reuter qui affirmait que Martens avait l'intention de se rendre au Zaïre, le Porte-parole du Premier Ministre, Madame Marie-Paule Meert démentit cette information pour ne pas diviser l'opinion intérieure belge. Comme on peut s'en rendre compte, l'objectif de la Troïka belge était d'aboutir d'abord à un cessez-le feu pour réunir ensuite une conférence sous-régionale comprenant le Rwanda, le Burundi, l'Uganda, la Tanzanie et le Zaïre. La Belgique espérait que dans ces conditions, le Rwanda pourrait alors aisément se passer des militaires zairois.

Finalement, l'initiative de paix menée tambour battant par la troïka belge s'est achevée jeudi 18 octobre 1990 par un accord de principe impliquant plusieurs pays de la région, d'autant plus que les Chefs d'Etat de l'Uganda et du Rwanda s'étaient réunis la veille 17 octobre à Mwanza. Ils avaient discuté de la crise rwandaise en présence du Président tanzanien Ali Hassan Mwinyi et ils étaient parvenus à un accord contenu dans le communiqué de Mwanza que nous livrons au lecteur dans son intégralité :

*«1. A l'initiative du Président Ali Hassan Mwinyi, Président de la République Unie de Tanzanie, le Président de la République de l'Ouganda, S.E. Yoweri K. MUSEVENI et le*

*Président de la République Rwandaise, S.E. le Général-Major HABYALIMANA se sont rencontrés à Mwanza en République Unie de Tanzanie le 17 octobre 1990.*

*2. Les trois présidents ont examiné le conflit armé actuellement en cours au Rwanda et ont convenu de résoudre le problème par des moyens pacifiques ; Ils ont également pris note des mesures positives prises récemment par le gouvernement rwandais en ce qui concerne l'ouverture du système politique au Rwanda. Concernant ce conflit, le gouvernement rwandais s'est engagé à initier un dialogue avec l'opposition tant intérieure qu'extérieure sous les auspices du Secrétaire Général de l'O.U.A.*

*3. A la suite de cette déclaration solennelle faite par le Président de la République Rwandaise, les Présidents de la République Unie de Tanzanie et de la République de l'Ouganda se sont engagés à persuader l'opposition armée au Rwanda à observer un cessez-le-feu. Le cessez-le-feu devra être contrôlé par des troupes neutres qui seront déterminées de commun accord par les parties concernées. A la suite de ce cessez-le-feu, une conférence régionale à laquelle participeront les parties concernées par le problème des réfugiés sera organisée pour discuter de manière exhaustive du problème des réfugiés dans la région.*

*4. Les Présidents de la République rwandaise et de la République de l'Ouganda ont exprimé leur profonde gratitude au Président Ali Hassan Mwinyi de la République Unie de Tanzanie pour l'hospitalité dont ils ont été l'objet au cours de leur courte visite. Les trois Présidents ont convenu de se rencontrer à une date qui sera précisée ultérieurement.*

*Fait à Mwanza, le 17 octobre 1990.*

Il s'agit donc de tenter de résoudre le problème rwandais par des moyens pacifiques, le Rwanda s'engageant à une ouverture politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, tandis que l'Ouganda et la Tanzanie se chargèrent d'obtenir des rebelles un cessez-le-feu qui serait contrôlé par des troupes neutres. A la fin, une conférence régionale serait organisée pour régler le problème des réfugiés rwandais.

Mais comme on peut s'en rendre compte, le texte ne précise pas si le cessez-le-feu se fera à même la ligne de front ou s'il implique au contraire le retrait de l'adversaire. Ainsi beaucoup de malentendus voulus ou pas découlèrent de ce flou. En tout cas, on peut comprendre l'intérêt des rebelles pour ce cessez-le-feu qui, s'il n'implique pas leur retrait du Rwanda – ce qu'ils n'accepteraient jamais – leur permettrait de contrôler une portion du territoire. Pour le Président Habyalimana par contre, les rebelles devraient profiter du cessez-le-feu pour se retirer : « *Je ne discute pas avec des gens qui me tirent dessus, qu'ils se retirent de mon territoire* », affirma-t-il à des journalistes à Kigali.

Quoi qu'il en soit, quel qu'allait être le résultat de l'initiative de paix de la Belgique, celle-ci était décidée à rapatrier rapidement les quelques 535 soldats envoyés au Rwanda. En effet, si le succès de la mission se réalisait, il n'y aurait plus de raisons de maintenir les troupes belges au Rwanda. Par contre, si les affrontements devaient se poursuivre, la Belgique était décidée à évacuer les 1 300 ressortissants belges qui restaient encore au Rwanda, avant de rapatrier ses troupes.

Entretemps, le Chef de l'Etat rwandais qui avait sollicité une entrevue au Président Mitterrand, put se rendre à Paris jeudi 18 octobre dans l'après-midi. Il s'entretint avec le Président français de la crise rwandaise. A l'issue de cette entrevue, Monsieur Habyalimana réaffirma sa volonté d'étendre l'ouverture politique à l'ensemble de l'opposition interne et

externe. Il ajouta que Monsieur Martens ne lui avait pas fait part de son intention de rapatrier les forces belges car « *ces forces sont venues pour protéger les ressortissants belges. Dans la mesure où des résidents de ce pays sont encore au Rwanda, elles n'ont pas de raisons de partir* ». Le président Habyalimana avait en outre demandé à Mitterrand son appui diplomatique pour que « *ceux qui envoient les éléments qui nous attaquent cessent leur agression* ». Le Président rwandais avait enfin annoncé à François Mitterrand le souhait de l'envoi au Rwanda d'une force de la CEE en vue de contrôler un éventuel cessez-le feu entre les belligérants. Monsieur Mitterrand lui avait répondu qu'il s'agissait d'un problème qui devait être examiné dans un cadre européen. Mais en l'état actuel des structures européennes, il n'existait aucun cadre juridique qui se prêterait à la constitution d'une telle force.

Effectivement, la CEE, réunie le 18 octobre, demanda la cessation immédiate des combats au Rwanda et l'ouverture d'un dialogue permettant de trouver une solution au problème des réfugiés rwandais. Mais le communiqué des douze ne mentionnait nullement l'envoi d'une force de la CEE chargée de faire respecter le cessez-le feu. Par contre, la Communauté Européenne et ses Etats membres exprimèrent leur inquiétude au sujet du respect des droits de l'homme, soulignant l'importance et la nécessité d'engager un dialogue afin de trouver une solution au problème des réfugiés rwandais. Dans ce cadre, la Communauté appuyait toute initiative de concertation régionale afin qu'un dialogue puisse s'instaurer en vue d'un règlement pacifique de nature à assurer la stabilité dans la région. En bref, il s'agissait d'un refus poli de s'enliser dans le borbier rwandais.

Avant d'arriver à Paris, le Président Habyalimana avait fait une escale d'une heure au Caire, escale au cours de laquelle il s'était entretenu avec le Président égyptien Hosni Moubarak. D'après Boutros Boutros-Ghali, alors Ministre des Affaires Etrangères, le Chef de l'Etat rwandais souhaitait consulter le Président Moubarak à propos des problèmes rencontrés par le Rwanda après l'incursion des rebelles venus d'Uganda. Rappelons que l'Egypte et l'Afrique du Sud s'étaient substituées à la Belgique pour ravitailler le Rwanda en armes et en munitions, après le refus de ce dernier pays d'honorer les contrats d'achats d'armes passés avant les hostilités.

Signalons enfin que le 6 novembre 1990, le Ministre français de la coopération, Monsieur Jacques Pelletier, accompagné de Monsieur Jean Christophe Mitterrand, fils du Président français et son conseiller aux affaires africaines, effectuèrent une mission en Afrique Centrale pour tenter de trouver une solution à la crise rwandaise. Leur première étape fut Kigali où ils furent reçus mardi 6 novembre par le Président Habyalimana. Le ministre français déclara alors qu'il effectuait une mission d'information et d'évaluation de la situation pour chercher une solution pacifique au conflit rwandais.

Il ajouta qu'il allait rencontrer tous les chefs d'Etats de la région concernés par la guerre civile au Rwanda. La délégation française, après avoir été reçue par le Ministre Bizimungu, s'envola mardi après-midi pour Dar-Es-Salaam où elle fut reçue par le Président tanzanien Ali Hassan Mwinyi. En plus, Messieurs Pelletier et Mitterrand devaient également rencontrer les Présidents du Kenya, de l'Uganda, du Zaïre et du Burundi, c'est-à-dire les pays concernés par la guerre au Rwanda, étant donné qu'ils hébergent tous un certain nombre de réfugiés

rwandais. A cette occasion, Monsieur Pelletier affirma que les forces françaises (300 légionnaires) devaient rester sur place tant que la situation le justifierait.

Auparavant, le Ministre français de la coopération avait rencontré lundi 5 novembre à Bruxelles Monsieur Mark Eyskens. Cette visite avait pour but de s'assurer que le gouvernement français était en parfaite harmonie avec la Belgique en ce qui concernait le Rwanda. Le lendemain 7 novembre 1990, Monsieur Jacques Pelletier et J.C. Mitterrand rencontrèrent à Gbadolité le Président Mobutu et s'entretenirent du problème rwandais. Le Chef de l'Etat zaïrois venait d'effectuer une visite officielle de cinq jours au Caire ; il avait notamment participé à l'inauguration de l'Université Francophone d'Alexandrie. Monsieur Pelletier et sa délégation ont quitté Gbadolité en fin d'après-midi pour se rendre dans la capitale rwandaise où ils rencontrèrent encore le Chef de l'Etat rwandais.

Avant de regagner Paris, Mr Pelletier se rendit jeudi 8 novembre à Bujumbura où il fut reçu par le Président Buyoya ; ils évoquèrent ensemble la situation du Rwanda, notamment le cessez-le-feu et l'organisation d'une conférence régionale sur les réfugiés. A l'issue de cet entretien, Mr Pelletier s'est adressé à la presse et a affirmé que la France et la Belgique étaient d'accord sur la philosophie de ce qu'il fallait faire mais ne souhaitaient pas imposer des solutions car celles-ci devaient venir des africains eux-mêmes. Le Ministre français a également annoncé que les Présidents qu'il avait rencontrés étaient tous de bonne volonté et prêts à faire le maximum pour que la paix revienne dans la région, d'autant plus que Mr Habyarimana était très ouvert à une solution proposée par l'ensemble des pays voisins. Il était alors relativement optimiste mais, poursuivit-il, encore fallait-il qu'il y ait une véritable ouverture intérieure et extérieure et qu'il y ait un cessez-le-feu. D'après lui « *certaines réfugiés – je crois que c'est une minorité – souhaitent rentrer au Rwanda. Il faut qu'il aient cette possibilité* ». La France et la Belgique étaient alors prêtes à aider financièrement le Rwanda à résoudre le problème de ses réfugiés.

A son retour à Kigali, Mr Pelletier répétera le 9 novembre ce qu'il avait déjà affirmé à Bujumbura, à savoir que « *nous européens,- je parle surtout des français et des belges – nous ne sommes pas là pour imposer des solutions. Ce sont des africains qui doivent régler leurs problèmes eux-mêmes* ». D'après lui, il n'y aurait pas eu de pressions à l'endroit des africains mais en réalité ce n'était qu'un euphémisme car les occidentaux n'avaient fait que cela. Mr Habyarimana et son équipe doivent en savoir quelque chose, eux qui n'ont fait que subir toute une cascade de pressions depuis le début du conflit, cela de la part de la Belgique et de la France surtout. C'est ainsi que ces termes d' « *ouverture intérieure et extérieure* », d' « *accueil des réfugiés* », de « *cessez-le-feu* » lui auront sans aucune doute été imposés par ses interlocuteurs occidentaux, puisque comme on a pu s'en rendre compte, on les retrouve d'abord chez eux avant que Habyalimana ne les prononce dans ses discours officiels. On se rappellera d'ailleurs que beaucoup de personnes ont affirmé que les Occidentaux étaient bien au courant de l'agression d'octobre 1990 et qu'ils lui auraient même prêté main forte pour punir Habyalimana de sa « rébellion » de la Baule et lui forcer la main en vue de réformes démocratiques..

Quoi qu'il en soit, le moins que l'on puisse dire, c'est que toutes ces considérations sur la diplomatie occidentale au Rwanda nous prouvent à suffisance que l'indépendance du Rwanda avait bien vécu ou tout simplement qu'elle n'avait jusqu'alors été qu'un leurre, le pays étant trop faible ou trop mal gouverné pour pouvoir assurer sa défense. C'est un constat amer mais sans appel.

On ne peut pas non plus manquer de signaler l'incurie dont ont fait preuve les missions diplomatiques rwandaises dans le monde occidental alors que c'est essentiellement là-bas que se joue le sort du Rwanda. En fait, le personnel de ces missions diplomatiques était le reflet même des maux de la société rwandaise, notamment quand on considère la manière dont ils ont été mis en place. Effectivement, quand on jette un coup d'œil sur la composition de ces « diplomates », on se rend bien vite compte que leur affectation dépend non pas de leur compétence professionnelle dans le service mais plutôt de leurs origines sociales ou régionales. Ainsi, faute d'adversaires crédibles, les représentants du FPR auront beau jeu de ternir le Rwanda en lançant toutes sortes d'affirmations non démenties par la suite.

### **2.3.3. La phase africaine de la diplomatie**

Nous avons déjà évoqué les efforts infructueux du Président Buyoya du Burundi pour tenter de trouver une solution au conflit rwandais. D'autres Chefs d'Etat de la région tentèrent de prendre la relève, en poursuivant notamment l'action initiée par les ministres belges.

#### **2.3.3.1. Gbadolité I et II**

Pour faire suite au sommet de Mwanza, une réunion des pays de la CEPGL fut préparée. Dans ce cadre, le Président Mobutu du Zaïre reçut jeudi 18 octobre une délégation de deux proches collaborateurs du chef de l'Etat Rwandaise, pendant que des émissaires des présidents ougandais et burundais étaient attendus dans la même journée à Gbadolité. La rencontre au sommet eut lieu les 23 et 24 octobre à Gbadolité. Les trois Présidents de la CEPGL étaient présents tandis que l'Uganda était représentée par son premier Vice-Premier Ministre. A l'issue de la réunion, les chefs d'Etat lancèrent un appel pour la cessation des hostilités et décidèrent la constitution d'une force de maintien de la paix, force chargée de superviser le cessez-le-feu.

Mais cet hypothétique accord de cessez-le-feu n'était pas encore accepté par toutes les parties en conflit et Mr Jean Gol aura beau jeu d'ironiser sur ces accords de « *Zwanza* » ou de la « *Zwanze* ». Pour cela, Mr Martens dut entreprendre un nouveau voyage en Afrique. Après un transit au Kenya, il se rendit en Uganda et rencontra Mr Museveni à Entebbe pendant toute une heure ! C'est à l'issue de cet entretien que Mr Museveni lui déclara que « *les rebelles m'ont envoyé un message ce matin disant qu'ils ont accepté un cessez-le-feu* ». Une autre manche semblait être gagnée par le Premier Ministre Belge. Mercredi 24 octobre, il se rendit à Zanzibar (Tanzanie) où il rencontra le Président Mwinyi. Celui-ci confirma à Martens que les rebelles du FPR avaient accepté l'offre de cessez-le-feu issue du sommet de Mwanza mais qu'ils en limitaient la portée à trois semaines. Dans un communiqué qui clôtura la rencontre, M. M Martens et Mwinyi lancèrent « *un appel au gouvernement rwandais et à l'opposition, tant intérieure qu'extérieure, afin qu'ils enclenchent un dialogue politique sous les auspices*

*de l'OUA », ce « rien sonore », suivant l'expression du Général de Gaulle à propos de l'ONU. Le Secrétaire Général de l'OUA était prié « d'exercer les pressions nécessaires sur les parties afin qu'elles œuvrent ensemble à la réalisation, pleine et urgente, des accords de Mwanza ».*

Pour Martens, les trois semaines étaient suffisantes pour trouver un accord sur la force d'interposition et sur l'agenda d'une négociation sur une ouverture politique.

Le FPR avait donc accepté le principe du cessez-le-feu mais à ce moment-là, l'Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles, Mr Ngarukiyintwali, dans une déclaration à la presse, reposa le problème du retrait de la RPA des positions conquises. Pour lui, c'est-à-dire en fait pour le gouvernement rwandais, l'idée d'un cessez-le-feu à même la ligne du front était d'office à rejeter. Cette prise de position plaçait Mr Martens dans une position délicate face à l'opinion belge et la presse commençait à écrire qu'il n'était plus loin de battre le record des déboires africains détenu par son ami Léo Tindemans (libre Belgique du 25 octobre 1990). Heureusement, mercredi 24 octobre 1990 vers 13 heures, Mr Bizimungu Casimir téléphona à son homologue belge Mark Eyskens pour lui annoncer que le Rwanda avait enfin accepté le cessez-le-feu qui deviendrait effectif le même jour à partir de 10 heures. Ainsi donc Kigali venait d'abandonner l'exigence du retrait des rebelles comme condition préalable à tout cessez-le-feu.

Même si le cessez-le-feu avait déjà été violé au moment de son entrée en vigueur, Mr Martens avait malgré tout pu tirer la coalition gouvernementale par ailleurs déjà très fragile, d'une situation très délicate. Il pouvait surtout rapatrier le corps expéditionnaire belges qui en fait était à la base de toutes ces controverses en Belgique.

Le sommet de la CEPGL fut suivi le 26 octobre 1990 au même endroit (Gbadolité II) par une autre rencontre elle aussi organisée par le Président Mobutu mais cette fois-ci avec la participation du Chef de l'état ougandais lui-même. Le communiqué de Gbadolité fut signé et approuvé par les quatre chefs d'état et nous le reproduisons ci-après in extenso :

*« A l'invitation du Maréchal Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga, Président de la République du Zaïre, les Président Juvénal Habyarimana du Rwanda, Pierre Buyoya du Burundi et Kaguta Yoweli Museveni de l'Ouganda se sont réunis à Gbadolité le 26 octobre 1990. Son Excellence Monsieur Pierre Buyoya, Président en exercice de la CEPGL a informé le Président Museveni du résultat de leurs entretiens tenus à Gbadolité les 23 et 24 octobre 1990. Le Président Museveni a apporté un appui total aux conclusions du sommet de la CEPGL sur la question rwandaise. Les quatre Chefs d'Etat ont réaffirmé leur adhésion à l'accord de Mwanza qui constitue une base idéale pour la résolution du conflit au Rwanda.*

*Dans ce contexte, les quatre Chefs d'Etat ont pris des mesures concrètes suivantes :*

*1. S'agissant du cessez-le feu, les quatre Chefs d'Etat ont convenu de la nécessité d'avoir une force africaine d'interposition et, à cet effet, ils ont mandaté leur homologue de l'Ouganda en sa qualité de Président de l'OUA de prendre les contacts utiles pour la mise en place de cette force.*

2. *Comme mesure d'urgence, les quatre Chefs d'Etat ont convenu de mettre sur pied un groupe d'observateurs composés de 15 officiers par pays détachés des armées régulières émanant du Zaïre, du Burundi et de l'Uganda. A ce groupe se joindront au maximum cinq représentants de l'armée rwandaise ainsi que cinq de l'opposition armée. Ce groupe d'observateurs qui travaillera sous la supervision du Secrétaire Général de l'OUA, se rassemblera à Goma, au Zaïre, le 29 octobre 1990. Chaque partie accordera un soutien logistique et financier à son groupe.*

3. *Concernant le dialogue, les quatre Chefs d'Etats ont mandaté le Président Mobutu pour servir d'intermédiaire entre les deux parties belligérantes en vue de favoriser l'instauration d'un dialogue. A cet égard, il tiendra le Secrétaire Général de l'OUA régulièrement informé de l'évolution de ses démarches.*

4. *Abordant le problème des réfugiés, les quatre Chefs d'Etat ont une fois de plus réaffirmé que le dialogue devra aboutir à la tenue d'une conférence régionale pour le règlement définitif de la question des réfugiés. Les Présidents du Burundi, du Rwanda et de l'Uganda ont exprimé leur profonde gratitude au Président de la République du Zaïre et au peuple zaïrois pour l'hospitalité authentiquement africaine qui leur a été réservée ainsi qu'à leurs délégations respectives.*

*Fait à Gbadolité, le 26 octobre 1990 ».*

Si on peut se permettre une brève interprétation, les résultats du sommet de Gbadolité II sont contenus dans les points ci-après :

- . soutien à l'accord de Mwanza considéré comme la base idéal de la résolution du conflit rwandais
- . confier au Président Mobutu la responsabilité de la médiation entre les parties en conflit
- . mettre sur pied une équipe d'observateur militaires qui comprendrait 15 officiers de chacun des pays suivants : le Burundi, l'Uganda et le Zaïre à laquelle se joindrait cinq officiers du Rwanda et cinq du FPR sous la supervision du Secrétaire Général de l'OUA, en vue de surveiller l'application du cessez-le-feu
- . charger le Président Museveni en sa qualité de Président en exercice de l'OUA d'entreprendre les consultations nécessaires en vue de la mise en place au Rwanda d'une force africaine de maintien de la paix.

Ainsi donc les modalités d'application du cessez-le-feu étaient progressivement mise en place mais il convient de signaler tout de même que Mr Mobutu qui était un allié sûr au Rwanda était neutralisé par sa nouvelle fonction de médiateur qui ne pouvait décentement plus prendre parti. Gbadolité II constituait donc de ce fait un certain revers pour le Rwanda qui perdait un allié inconditionnel, le rôle de médiateur ne compensant pas cette perte.

### 2. 3. 3. 2. Le Secrétaire Général de l'OUA

On se rappelle que lors de l'élection du Secrétaire Général de l'OUA, le Rwanda avait donné sa voix au candidat du Gabon, on ne sait pour quelle raison. La Tanzanie et son candidat Salim Ahmed Salim l'avaient bien su et ils n'avaient pas oublié. C'est dans ce contexte que le Secrétaire Général de l'OUA interviendra dans la crise rwandaise. D'après le Rapport du Secrétaire Général de l'OUA sur les activités du groupe neutre d'observateurs militaires au Rwanda (novembre 1990-août 1991), le Secrétaire Général de l'OUA avait été de façon permanente en consultation avec le Président en exercice de l'OUA et les représentants des gouvernements rwandais et ougandais.

Effectivement, Mr Salim Ahmed Salim avait publié le 15 octobre 1990 à Addis Abeba un communiqué dans lequel il affirmait que l'OUA allait participer à des discussions avec des représentants des gouvernements rwandais ou ougandais afin de trouver une solution à la crise rwandaise, source d'inquiétude pour l'OUA à cause des implications quant à la sécurité du Rwanda et à la stabilité politique de la région. Il aurait également consulté le Président en exercice de l'OUA, Mr Museveni sur l'aide que l'Organisation pouvait apporter afin de faire cesser les combats. Il a en outre indiqué qu'une délégation de haut niveau de l'OUA quitterait Addis Abeba mardi 16 octobre 1990 mais sans préciser dans quel pays elle se rendrait. On devait apprendre plus tard qu'il avait envoyé son Secrétaire Général Adjoint chargé des questions politiques au Rwanda et en Uganda, ainsi qu'à Nairobi où il put rencontrer le Premier Ministre Belge.

A la suite de toutes ces consultations, le Secrétaire Général de l'OUA, étant donné le fait que les événements du Rwanda étaient une menace pour la paix et la sécurité dans la région, a exprimé la disponibilité de l'OUA pour apporter sa contribution à la restauration prompte de la paix au Rwanda.

Entretemps, le Chef de l'Etat Rwandais envoya à Addis Abeba un émissaire spécial, le Colonel Ndindiliyimana Augustin. Celui-ci était chargé d'informer le Secrétaire Général de l'OUA et le consulter sur les différentes initiatives susceptibles de résoudre rapidement le conflit. Le Colonel Ndindiliyimana eut un entretien avec le Secrétaire Général le 20 octobre 1990.

Mais le Secrétaire Général de l'OUA fit valoir qu'on avait commis l'erreur de ne pas l'associer aux rencontres de Gbadolité I et II : l'occasion ne lui aurait donc pas été donnée d'apporter sa contribution aux décisions qu'il était par ailleurs chargé de mettre en application ou d'en superviser l'application.

Effectivement, Gbadolité II avait décidé que l'équipe d'observateurs militaires devait se retrouver à Goma, Zaïre, le 29 octobre 1990. Mais d'après le Rapport précité, c'est seulement deux semaines plus tard que le Secrétaire Général fut informé par l'ambassadeur du Zaïre à Addis Abeba que le Groupe d'Observateurs Militaires était déjà en place à Goma et qu'on attendait que le Secrétaire Général ou son représentant les déploie pour suivre l'application du cessez-le-feu. Le Président Museveni n'avait donc pas rempli la mission qui lui avait été confiée par Gbadolité II !

Malgré tout, le Secrétaire Général de l'OUA envoya à Goma son représentant, le Général de Brigade Hashim I. Mbita et deux fonctionnaires du Secrétaire Général pour présider les délibérations de l'équipe d'Observateurs militaires. Mais, pour lui, un accord formel de cessez-le-feu était un préalable incontournable avant toute forme de déploiement. Pour cela, du 12 au 19 novembre 1990, les observateurs militaires, y compris ceux du Rwanda et du FPR discutèrent de leur rôle au cas où ils seraient déployés au Rwanda. A l'issue de leurs discussions, ils adoptèrent quatre documents fondamentaux :

- . projet d'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement rwandais et le FPR
- . projet d'accord entre le gouvernement rwandais et l'OUA sur le statut du Groupe d'Observateurs Militaires (G.O.M) au Rwanda
- . le Groupe d' Observateurs Militaires et les modalités pratiques de sa mise en place
- . Organigramme du Groupe d'Observateurs Militaires.

La délégation rwandaise conduite par le Colonel Rwagafirita accepta la plupart des éléments contenus dans ces documents, exception faite des dispositions relatives à la libération des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre ainsi qu'au retrait des troupes étrangères. Elle estimait que le G.O.M. n'était pas compétent pour traiter ces questions relevant plutôt de la politique.

Quelques jours plus tard un sommet des Chefs d'Etat du Burundi, Zaïre, Rwanda et du 3<sup>ème</sup> Vice-Premier Ministre de l'Uganda eut lieu à Goma le 20 novembre 1990. Le Représentant du Secrétaire Général de l'OUA informa les Chefs d'Etat des délibérations et des conclusions du G.O.M., en insistant sur la nécessité de conclure un cessez-le-feu entre les deux parties en conflit avant de déployer les observateurs militaires. Le Président Mobutu rendit également compte à ses collègues de ses efforts en vue d'instaurer le dialogue entre les parties en conflit. Le Président Museveni, pourtant absent, fut chargé d'informer le Président Mwinyi des conclusions du sommet de Goma et de prendre d'urgence des mesures en vue d'organiser une conférence régionale sur les réfugiés.

L'accord de cessez-le-feu sera signé beaucoup plus tard à Nsele au Zaïre le 29 mars 1991 et le Groupe d' Observateurs Militaires put se déployer au Rwanda. Dans la suite, sa mission fut un échec total car les combats ne cessèrent jamais jusqu'à la fin de son mandat en août 1991.

### **Conclusion partielle**

Le 1/10/1990, les combattants de la RPA se lancèrent à l'assaut du Mutara avec la complicité du Président de l'Uganda, alors Président en exercice de l'OUA, Mr Yoweli Museveni. Ils disposaient d'un effectif et d'un armement supérieurs à ceux de l'armée rwandaise qui fut rapidement submergée. Le Chef de l'Etat rwandais appela à l'aide les pays amis : la France et la Belgique envoyèrent des contingents pour protéger leurs ressortissants. Seul le Zaïre disponibilisa des unités de combat. La présence zaïroise permit à l'armée rwandaise de subir son baptême du feu, ce qui lui permit de contrattaquer efficacement.

La journée de Lyabega le 23 octobre 1990 fut suivie par le repli de la RPA dont une partie fut encerclée dans le Parc de l'Akagera tandis qu'une autre put retourner en Uganda. Les tractations diplomatiques ne purent aboutir à l'instauration de la paix car les divergences entre les deux parties restaient profondes.

### III. Le reflux et le début d'une guérilla déconcertante

Les cuisants revers de la RPA n'entraînaient nullement la fin des hostilités car d'une part, malgré l'annonce de la mort de son chef Fred Rwigema, la détermination du FPR était inébranlable. D'une part, l'Uganda de Museveni, beaucoup plus puissant que le Rwanda, leur prêta un concours inestimable en leur assurant une base arrière ainsi qu'un ravitaillement en vivres. En fait, une conjoncture aussi favorable est proprement exceptionnelle et on pouvait d'ores et déjà parier que le FPR formé à l'école de Museveni, placerait très haut ses revendications. Pour cela, la pression militaire sur la frontière devait s'intensifier avec l'espoir que le Rwanda, dont l'économie est à bout de souffle, serait rapidement exsangue, ce processus étant accéléré par les tiraillements internes engendrés par les nombreuses arrestations de suspects et par la mise en place d'un système démocratique.

#### 3.1. Mort et légende de Fred Rwigema

D'ordinaire, il n'est pas facile de cerner la personnalité d'un individu, même quand il vous est familier, aussi est-il plus difficile à fortiori de connaître un personnage sorti de l'ombre aussi brusquement que Fred Rwigema. En effet, c'est l'attaque du 1<sup>er</sup> octobre qui a porté au premier plan le Général Fred Rwigema et forcément un tissu de légendes a été brodé autour de cet homme. Que pourrait-on dire raisonnablement pour le moment ?

Il semblerait que Fred Rwigema soit né en 1956 quelque part au Rwanda de parents sans doute pauvres ; il serait parti en Uganda, à l'âge de 4 ans en compagnie des autres réfugiés. Mais où serait-il né précisément au Rwanda ? C'est jusqu'à présent un mystère épais car on ne peut ajouter foi à tout ce qu'on raconte sur ses origines. Même les Services de Renseignement rwandais ne doivent pas le savoir avec précision et pour affirmer cela, nous nous basons sur une anecdote rapportée par Casimir Bizimungu, alors Président de la Commission spéciale sur le Problème des émigrés rwandais dans la lettre du 18 novembre 1989. Cette lettre était adressée au Chef de l'Etat et lui faisait un rapport sur la 2<sup>e</sup> réunion du Comité conjoint sur le problème des réfugiés rwandais vivant en Uganda. Ainsi, lors d'un entretien avec Museveni, celui-ci a dit au Ministre Bizimungu que Fred Rwigema avait peur de se rendre au Rwanda car il pourrait y être assassiné. D'après Museveni, un des oncles de Fred Rwigema avait été arrêté au Rwanda pour la simple raison qu'il avait des liens de parenté avec lui. Le Ministre Bizimungu fut étonné car en fait on ne savait pas grand-chose de Rwigema et de ses parents restés au Rwanda. Il promit à Museveni que des vérifications allaient être faites aussitôt que les services de sécurité ugandais auraient transmis le nom de la personne arrêtée.

En fait, le Lieutenant-colonel Muhwezi, de la Sûreté intérieure ugandaise informa Bizimungu en aparté que les arguments présentés au Président Museveni par Rwigema étaient des échappatoires : en réalité, la véritable raison était que le Général Rwigema avait peur de se voir attaqué par les réfugiés extrémistes farouchement opposés à tout contact avec le gouvernement rwandais. Cette explication semble plausible car le Professeur Alexandre Kimenyi, de l'Université de Californie et un des leaders du FPR fut pris à partie en 1985 et fut

accusé d'avoir vendu ses compagnons d'exil à cause des contacts qu'il avait noués avec l'Etat rwandais. Pour ne pas compromettre son avenir politique, il adopta lui aussi un langage extrémiste (voir *The Alliancer*, vol2, n°3, déc.1985 avec le titre de « *Dr Kimenyi atuliriye ku itabaro* », c'est-à-dire le Dr Kimenyi nous abandonne en pleine guerre). De même, Cécile Kayirebwa, la célèbre chanteuse belgo-rwandaise, fut sommée de s'expliquer après la tournée musicale qu'elle venait d'effectuer au Rwanda : elle était accusée de trahison pour avoir accepté d'aller au Rwanda (*Impuruza* n°16 de juin 1990). Elle dut d'ailleurs insister sur son appartenance ethnique ainsi que sur des termes ethnisants pour prouver sa bonne foi : « *elle est mututsikazi, son sponsor est tutsi, sa chanson exprime une culture à connotation tutsi* »... qui, cela dit en passant, n'existe pas !

Cela ne veut pas dire que Fred Rwigema était totalement inconnu des services secrets rwandais car il était déjà venu à plusieurs reprises au Rwanda, à l'occasion des échanges entre la NRA et l'armée rwandaise. On raconte même qu'un hélicoptère de combat de la NRA s'est égaré dans la ville de Byumba avec Fred Rwigema à bord. Appréhendé, il aurait été relâché aussitôt son identité établie. Il était donc connu des services secrets rwandais qui, sans aucun doute, le redoutaient beaucoup. Il est d'ailleurs plus que probable que les autorités rwandaises ont fait connaître leurs inquiétudes au gouvernement ougandais mais on admettrait difficilement que l'expression de ces inquiétudes ait été à la base son limogeage comme Vice-ministre de la Défense en Ouganda, surtout quand on sait que les préparatifs de l'agression étaient à ce moment-là très avancés. En tout cas, il semble évident qu'au Rwanda on ne connaissait pas grand-chose de Fred Rwigema ni du lieu de sa naissance, ainsi que d'une parenté éventuelle restée au Rwanda, qui elle non plus n'avait aucun intérêt à le proclamer sur tous les toits. Il faut dire que trente ans d'exil, c'est tout de même beaucoup !

On peut supposer cependant que Rwigema connut les privations inhérentes à ce genre de situation, d'où une volonté inébranlable de retourner au Rwanda par tous les moyens. Il put malgré tout s'inscrire dans une école secondaire qu'il abandonna en 1976 après 3 années post-primaire. Le journal ougandais *New Vision* prétend qu'il a abandonné ses études sous l'influence de la littérature révolutionnaire chinoise pour aller subir un entraînement à la guérilla au Mozambique. De même, le Bulletin d'information du FPR « le Front » affirme que Rwigema « *avait dû interrompre ses études secondaires pour aller lutter contre l'oppression dans les rangs du FRELIMO au Mozambique, contribuant ainsi indirectement à la libération ultérieure de l'Afrique du Sud* » (le Front, S.l.n.d.)

Il ressort de tout ce qui précède que la formation de Fred Rwigema au niveau du secondaire fut extrêmement tronquée mais la fable sur sa participation aux guerres du Mozambique est invraisemblable. En effet, le Mozambique est devenu indépendant en 1974 au moment où Fred Rwigema était encore aux études. En outre, il est peu probable qu'il ait combattu dans l'armée mozambicaine contre la RENAMO, car à ce moment-là, le Mozambique a eu recours à des armées nationales bien rôdées, comme celles de la Tanzanie, du Zimbabwe... Dans ces circonstances, on conçoit difficilement ce que pourrait faire un individu isolé sans la moindre spécialisation. Le « Front » affirme également « *qu'on le verra ensuite dans l'avant-garde du Front de Libération Nationale de l'Ouganda qui mit fin à la dictature sanglante d'Idi Amin Dada, puis comme une figure de proue de la NRA* ». Ce n'est pas invraisemblable mais nous

accorderons quant à nous plus de crédits au New Vision qui affirmait qu'en 1981, Fred Rwigema s'est engagé aux côtés de Yoweri Museveni dont il devint à la fois le chauffeur et le garde du corps. Mais comme l'affirme « The Citizen » du 10 octobre 1990, sa carrière politique a peut-être commencé un peu plus tôt quand il a rejoint le FRONASA (Front for National Salvation) de Yoweri Museveni en 1980. Appartenait-il alors au RANU ? Probablement mais nous ne disposons pas d'assez d'éléments de réponse.

Quoi qu'il en soit, il devint effectivement la « *figure de proue de la NRA* ». Il semblerait que c'est sous son commandement que le sud de l'Uganda fut libéré des exactions de la soldatesque d'Obote 2 et il aurait dirigé lui-même la prise de Kampala. Après la victoire de Museveni fin 1985, il a été nommé Chef d'Etat-major adjoint de la NRA et en même temps Vice-ministre de la Défense. En plus, comme Museveni n'est jamais parvenu à pacifier le Nord du pays, notamment le district de Gulu, le Général Rwigema fut nommé commandant et chef des opérations dans le Nord de l'Uganda (Overall Operations Commander). De même, lors de la révolte de la prêtresse Alice Lakwena dans l'est de l'Uganda en 1987, c'est à Fred Rwigema que recourra Museveni. Il était donc devenu son homme à tout faire ! Pourtant en 1989, Fred Rwigema fut limogé de son poste de Vice-ministre de la défense et de chef d'Etat-major adjoint de la NRA. Beaucoup de personnes se sont demandé pourquoi Museveni avait écarté aussi facilement son vieux compagnon d'armes, en fait comme si il le mettait en disponibilité.

Certain prétendent qu'il a été limogé pour corruption mais cela paraît peu vraisemblable car ce genre de motif est peu fréquent en Afrique, surtout à des sphères aussi élevées ! D'autres observateurs affirmèrent, comme Brigitte Hagemann dans la Croix-l'Événement n°3274 du octobre 1990, que Museveni avait cédé à une pression rwandaise demandant d'écarter ce militaire aguerrri des plus hautes sphères de l'armée. En fait, Madame Hagemann reprend ce qu'affirmait les Inkotanyi comme quoi « *c'est bel et bien sous l'influence de Monsieur Habyalimana qui ne veut pas voir un réfugié rwandais se faire une place au soleil dans un pays d'accueil que Fred Rwigema s'est démis de ses fonctions dans le haut Etat-major de la NRA* » (le Front, sdnl). Ici ce journal prétend même que c'est Rwigema qui s'est démis de ses fonctions. Avec l'analyse que peut permettre un recul de 2 ans, il ne serait pas trop hasardeux de penser que Rwigema a été mis en disponibilité pour pouvoir attaquer le Rwanda avec le moins de suspicion possible, du moins vis-à-vis des occidentaux. Il est probable également que le courant anti-rwandais alors à son paroxysme en Uganda a joué un grand rôle dans son limogeage, Museveni parvenant par là à apaiser son opinion intérieur et en même temps à exécuter ses desseins.

Quoi qu'il en soit, grâce à ses exploits guerriers, Fred Rwigema s'était acquis auprès de la diaspora rwandaise un charisme quasi religieux car il était considéré comme celui qui pourrait leur faire retrouver une patrie perdue mais chérie jusqu'au fanatisme. Marie-France Cros qui ne tarit pas d'éloges envers les membres du FPR trouve que « *Rwigema était la main de fer de Museveni dans un gant de velours* » (Libre Belgique du 13-14 octobre 1990). Citant le New Vision, elle affirma que Rwigema était « *probablement de tous les guérilleros qu'a produit l'Uganda le plus expérimenté et le plus endurci au combat* ». On raconte même que Rwigema préférerait aller au front plutôt que de rester à Kampala et qu'il prenait personnellement part aux

combats. Le Rwanda n'avait manifestement qu'à bien se tenir avec un tel adversaire mais ce trait de caractère, probablement véridique, devait lui être fatal à Kagitumba.

Présenté comme ayant la taille et la prestance des rois tutsi par la Radio Télévision Belge (RTBF), il serait calme et réservé, exprimant rarement sa pensée. Il ne se mêlait jamais aux bagarres, il ne s'adonnait pas à la boisson. Marié, il serait père de deux enfants. Il n'avait jamais renié sa culture ni ses origines rwandaises, n'ayant jamais tenté de changer de nom comme la plupart de ses compagnons d'exil. C'est tout juste si on ne dit pas qu'il n'a jamais trompé sa femme, tellement on en faisait un personnage exceptionnel, en somme le « *rara avis in terris* » du poète latin Juvénal !

De toutes ces observations, on peut conclure que Rwigema possédait sans doute à un haut degré les qualités qui font un grand chef : tacticien chevronné, audace frisant la témérité... mais il lui manquait certainement cette formation militaire de base indispensable pour faire un grand chef de guerre complet. Il y a en effet loin entre pourchasser les hordes fanatiques d'Alice Lakwena ou les apprentis militaires corrompus de Tito Okello et d'autres parts combattre une armée régulière disciplinée avec des chefs militaires bien formés, même si cette armée manque encore de l'expérience du combat.

Ce qui est sûr, c'est que les succès de Rwigema en Uganda l'ont conforté dans la conviction qu'il avait une mission sacrée à remplir, à savoir ramener au bercail cette diaspora rwandaise qui venait d'errer pendant 30 ans en terre étrangère et souvent inhospitalière, à l'instar du fameux roi Ruganzu Ndoli. Celui-ci avait pu vers le fin du 16<sup>e</sup> siècle, chasser, à partir du Karagwe (actuel Tanzanie) les peuplades Bashi (dans l'actuel Zaïre) qui avaient dominé le Rwanda pendant 11 ans, comme le rapporte les traditions populaires du Rwanda. Si on peut se permettre un commentaire, on peut dire que Fred Rwigema n'a pas échoué sur ce point, car même si un retour triomphal avec le pouvoir au bout paraît exclu à l'heure qu'il est, le retour des réfugiés dans les prochains jours est une donnée inéluctable. Ils n'ont donc pas totalement tort, ceux-là de la diaspora qui le qualifient, avec ses compagnons Bayingana et Bunyenyezi, de Batabazi, ces héros qui allaient s'immoler en terre étrangère pour le salut du Rwanda (malheureusement ceux-ci sont morts au Rwanda !) car leur sacrifice rend incontournable le retour des réfugiés.

Voilà justement que nous parlons de sacrifices comme si ces trois personnages étaient déjà morts. C'est que précisément on allait apprendre au début de novembre 1990 que Fred Rwigema, Pierre Bayingana et Chris Bunyenyezi étaient morts sur le champ d'honneur, si on peut utiliser ce terme pour celui qui attaque son pays.

Mais quelles sont les circonstances de la mort de Fred Rwigema ? A l'heure qu'il est, il est très difficile de le savoir avec certitude car beaucoup de rumeurs ont circulé à ce propos. En tout cas, beaucoup d'observateurs avaient été étonnés dès le départ de ne pas voir la moindre apparition publique du chef des rebelles qui menaient la vie dure au Rwanda. Pour tenter de calmer les esprits, le Major Bayingana, mort plus tard, affirma le 15 octobre à l'AFP que Rwigema s'était rendu à l'étranger pour chercher des armes. Mais il devenait de plus en plus difficile de cacher la mort du chef de la RPA, d'autant plus que des prisonniers capturés par les forces rwandaises commençaient à fournir des bribes d'informations. C'est ainsi que le

Lieutenant-colonel Nsabimana, à partir d'informations obtenus auprès de prisonniers de guerre, déclara aux journalistes le 30 octobre à Kagitumba que le Général Rwigema avait été blessé au combat et transporté par avion aux USA pour y être soigné. Il ajoutait que Rwigema avait été blessé au cours d'un combat à Gabiro sans en préciser la date. En fait, les combattants de la RPA n'étaient pas non plus mieux informés de la disparition de leur chef, comme on devait l'apprendre par la suite

Ce sera finalement le 3 novembre que, dans une conférence de presse tenue à Bruxelles, un représentant du FPR, Monsieur Tito Rutaremara, annonça que Fred Rwigema avait été tué le 2 octobre en sautant sur une mine. Il avait été tué sur le coup et n'avait donc pas été blessé et transporté par avion aux USA. D'après Rutaremara, la nouvelle avait été cachée pendant un mois pour ne pas démoraliser la troupe. Il ajouta que deux autres commandants des forces des rebelles, les Majors Pierre Bayingana et Chris Bunyenyezi avaient également été tués dans les combats du 23 octobre. Dans la même conférence de presse, il affirma que les rebelles étaient toujours présents au Rwanda et qu'ils n'avaient pas été chassés de l'ensemble du territoire car ils tenaient l'ensemble du Parc de l'Akagera, soit 1/7 de la superficie totale du pays : ils allaient y rester jusqu'à la chute de la dictature.

Ainsi donc on apprenait avec stupéfaction et consternation que Fred Rwigema était mort, cette nouvelle plongeant les réfugiés dans le plus noir désespoir mais aussi dans une détermination encore plus farouche à poursuivre les combats. Au Rwanda par contre, des manifestations de joie et d'allégresse éclatèrent partout dans le pays, surtout que quelques jours plutôt, on avait appris la libération de Kagitumba. C'est que l'alerte avait été chaude !

Pourtant, les autorités de Kigali manifestaient encore des signes de doute, étant donné les explications données à la mort de Rwigema. En effet, il semblait impossible que Rwigema ait pu sauter sur une mine à cette époque à Kagitumba car l'attaque avait été une surprise totale pour l'armée rwandaise qui avait été rapidement dispersée. Le terrain était donc entre les mains des rebelles et il n'avait pas du tout été miné auparavant. Comment pouvait-il sauter sur une mine alors que justement il n'y avait pas de mines ? C'est pour cela que les milieux politiques rwandais penchaient pour la thèse d'une lutte pour le pouvoir au cours de laquelle Bayingana aurait tué Rwigema, celui-là étant à son tour assassiné par les fidèles de Rwigema.

Cette thèse paraît également un peu trop simpliste car des luttes de ce type ont effectivement lieu mais après la victoire. On imagine mal des chefs aussi convaincus du caractère sacrée de leur mission la compromettre pour des ambitions personnelles ou pour des divergences relevant de la simple stratégie. En effet, certains observateurs affirment que des divergences étaient apparues sur la stratégie à appliquer, certains étant pour une guérilla typique, d'autres pour une guerre classique. On en a déjà parlé. D'ailleurs, le 7 novembre 1990, les veuves des trois chefs de la RPA, Jeanette Rwigema, Hilda Bayingana et Jacqueline Bunyenyezi rendirent publique une lettre qui protestait contre de telles allégations : *« l'ennemi fait de son mieux pour semer la discorde parmi nous au moyen de désinformation. Il a répandu sans honte les rumeurs faisant état des rivalités qui auraient été la cause de la mort de nos maris. Il s'agit de menées qui dépassent toute absurdité et mettent en évidence le désespoir d'un ennemi sentant sa défaite prochaine »*, écrivaient-elles.

A la fin, ce sera par l'intermédiaire du sous-lieutenant Buhinja Canisius qui se rendit à l'armée rwandaise le 20/3/1991 qu'on a connu une version qui semble se rapprocher le plus de la vérité. Né à Kabare, Buhinja était entré dans la NRA en 1985 et il avait commencé les combats au Rwanda dès octobre 1990. Au début des hostilités, racontait-il, il était garde du corps et « coureur » du capitaine Kayitare, commandant du 5<sup>e</sup> bataillon de la RPA. Il était donc dans l'antichambre du pouvoir de la RPA car le capitaine Kayitare était un des grands chefs de cette armée, sans doute d'ailleurs aussi le plus extrémiste.

D'après le sous-lieutenant Buhinja, c'est le 2 octobre que Rwigema a eu sa poitrine déchiquetée par une bombe tirée d'un hélicoptère rwandais alors qu'il tentait lui-même de détruire au canon une automitrailleuse rwandaise qui faisait sans doute une diversion. Les hélicoptères de l'armée rwandaise attaquèrent en passant derrière la colline de Mirama en Uganda, ce qui explique la surprise. Le corps de Rwigema aurait été emporté par des officiers qui racontèrent à la troupe qu'on allait le faire soigner à l'étranger. Mais Buhinja aurait entendu un message-radio disant que « *umusilikare mukuru yiyoroshe ikote* » (un officier supérieur s'est couvert d'un veston), terme codé qui annonçait la mort d'officier de haut rang. Quand il s'agissait d'un soldat ordinaire, on disait « *umufuka wapfumutse* » (un sac s'est troué). Le Général Rwigema étant le seul officier supérieur à avoir été blessé, Buhinja en conclut qu'il s'agissait certainement de lui.

C'est donc cette version qui paraît la plus plausible et c'est elle que les officiels rwandais considèrent comme la plus probable. Cependant, le Commandant Kanyamibwa qui a dirigé l'attaque hélicoptée sur le Quartier Général des rebelles affirme qu'il n'y a pas eu d'attaque d'hélicoptères le 2 octobre mais plutôt le 3 ! Dans ce cas, Rwigema serait mort le 3 octobre et non le 2 ! Allez donc savoir ! Il est également possible qu'il ait été tué lors des combats qui, le 2 octobre, opposèrent la RPA aux éléments d'intervention du Major Hakizimana posté à Matimba.

Dans tous les cas, la mort de leur chef porta un coup dur à l'Etat-major de la RPA qui s'en releva difficilement mais cette mort constituait pour le Rwanda un coup de chance inouï, le malheur des uns faisant le bonheur des autres ! En effet, comme le nez de Cléopâtre, si Rwigema n'était pas mort, les choses auraient certainement été plus dures pour l'armée rwandaise. Le Président Museveni organisa des veillées funèbres à Kampala mais en réalité les auspices étaient déjà trop défavorables.

Interrogé par l'AFP sur la sépulture du Commandant Fred et des autres chefs tués, Monsieur Rutaremara a répondu qu'ils avaient été enterrés sur place sur le champ de bataille au Rwanda. Cela paraît plausible et compatible avec leur mission de « Batabazi » qui devaient être enterrés en territoire ennemi, sauf que dans le temps, l'ennemi devait se trouver obligatoirement en dehors du Rwanda : le terme de « mutabazi » n'était jamais utilisé quand il s'agissait de convulsions internes par exemple. Ici aussi, on constate une entorse et une manipulation de l'histoire.

Aussitôt après la mort de Fred Rwigema, la Major Paul Kagame, semble-t-il frère du précédent, fut choisi comme nouveau chef du FPR. Paul Kagame, âgé d'une trentaine d'années, était jusqu'alors chef de la Sûreté de la NRA. Ce choix n'a certainement pas dû

plaire au Colonel Kanyarengwe qui se présentait comme n°2 du FPR ! Il va sans dire qu'il n'avait aucune chance d'être choisi, ce Hutu qui trainait derrière lui sa renommée d'anti-tutsi notoire. Il ne se faisait d'ailleurs lui-même aucune illusion là-dessus.

La mort du Général Fred Rwigema explique probablement les lenteurs de la RPA entre le 2 et le 8 octobre où l'on constate un grand flottement dans la direction des opérations, et cela aux moments décisifs.

### **3.2. Le piège de la Kagera**

Le 30 octobre 1990, l'armée rwandaise atteint Kagiyaumba sans rencontrer de résistance. L'Etat-major ne savait pas exactement où étaient disparus les combattants de la RPA. Cependant, des patrouilles de combat et des missions de reconnaissance aérienne révélèrent une présence massive d'ennemis dans le Parc de l'Akagera. Il semblait donc que les 3 000 hommes du Major Kaka avec ses adjoints Nguguteye et Mico avec le concours du Colonel Adam Waswa, qui combattaient à Gabiro, s'étaient repliés dans ce parc. Rappelons également que le « training center » des rebelles était localisé à Namuhemura au bord de l'Akagera, sous les ordres du Capitaine Kayitare.

Le repli dans le Parc avait en fait été envisagé dès le début du conflit. L'armée rwandaise devra alors procéder à un ratissage lent et minutieux pour déloger l'ennemi par une succession d'embuscades et de mesures de contre infiltration. Mais celui-ci, par des soubresauts désespérés, frappa quelques coups qui firent beaucoup de mal aux forces rwandaises.

#### **3.2.1. Le Parc de l'Akagera**

D'une superficie de 300 000 ha dont 50 000 pour le Domaine de Chasse du Mutara, le Parc National de l'Akagera est formé d'une vaste savane arbustive avec des forêts galeries dans les vallées pour la plupart sèches. En effet, les précipitations sont comprises entre 800 et 900 mm de pluies par an contre 1 200 mm pour tout le pays. Il s'agit donc d'une région sèche, infestée de mouches tsé tsé et peuplée de plusieurs milliers d'antilopes, de zèbres, de buffles ainsi que des carnassiers dont le lion et le léopard. Le gibier ne manquera donc pas pour les guérilleros mais ceux-ci devront rejoindre les zones habitées pour se procurer les autres denrées alimentaires car il est difficile de vivre uniquement de viande. La survie dans le Parc sera également rendue difficile par la rareté des sources d'eau pour le ravitaillement en eau potable : il suffira à l'armée rwandaise de contrôler les points d'eau et attendre les rebelles, tout comme le font les lions ou les léopards au cours de leur chasse. On verra que les rebelles se sont toujours appuyés sur l'Akagera pour ne pas manquer d'eau.

Au nord ouest, le parc est limité par l'axe asphalté reliant Kagitumba à Kigali en passant par Kayonza : la route sort du parc à Kabarore pour entrer dans les zones habitées. De Kabarore jusqu'au lac Nasho, le parc n'a pas de frontière clairement matérialisée sur le terrain et les paysans profitent de ces limites indécises pour grignoter un peu d'espace sur le parc.

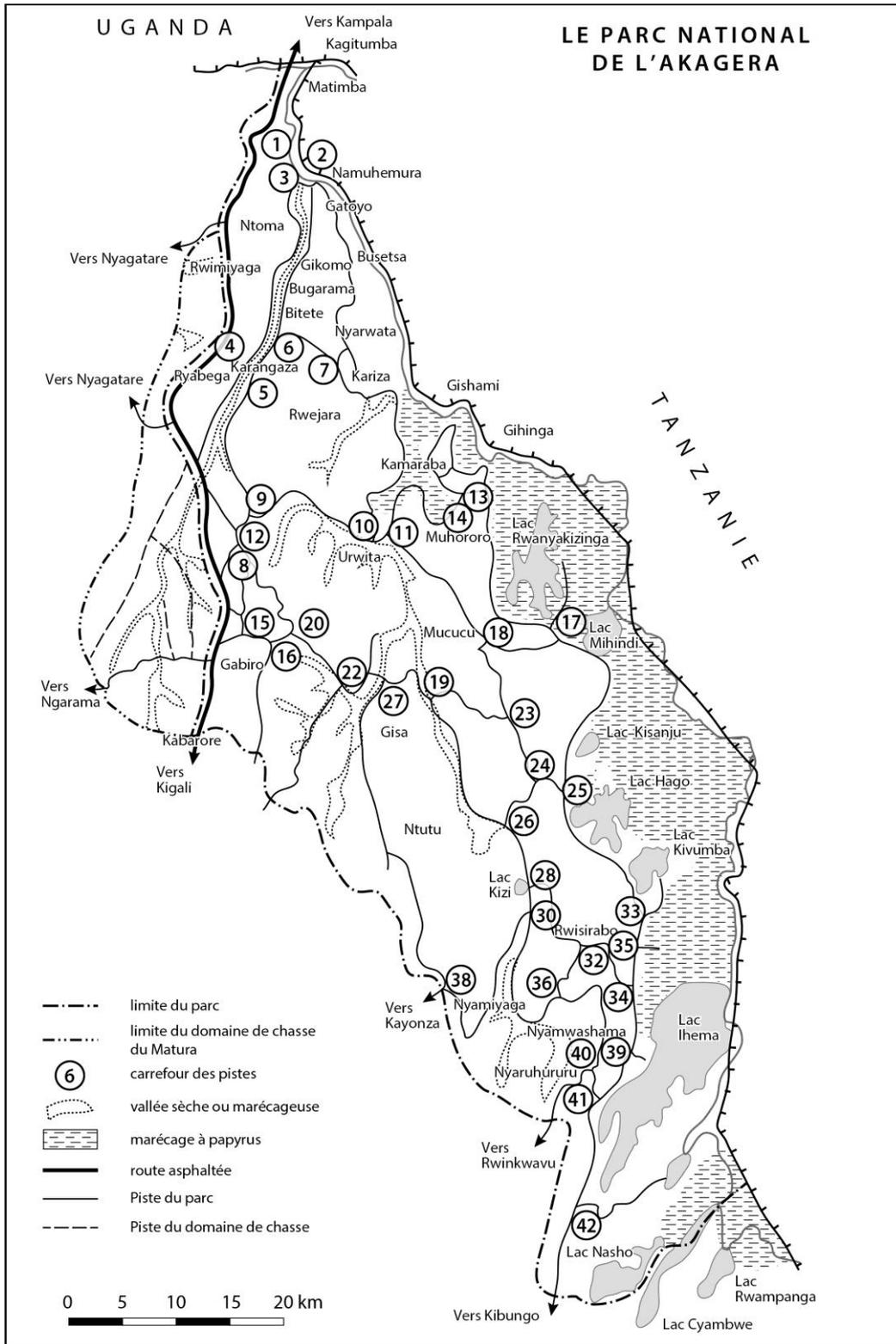
A l'est, le parc est limité par l'Akagera, rivière dont le débit moyen au pont de Rusumo est de 180 m<sup>3</sup>/seconde mais qui peut atteindre 400 m<sup>3</sup> en période de crues : on se rend compte que la traversée avec du matériel de fortune est très difficile. Plus grave encore, étant donné la

présence d'une série de seuils le long de cette rivière, son parcours est jalonné d'un grand nombre de lacs et de marécages infranchissables. Il sera extrêmement périlleux pour la RPA de tenter de traverser cette zone pour s'enfuir vers la Tanzanie aussitôt que la résistance dans le Parc s'avérera impossible.

Quand l'Etat-major se rendit compte que les hommes du Major Kaka et Nduguteye s'étaient repliés vers le parc, il décida de procéder à son ratissage. Des garnisons destinées à bloquer l'exfiltration vers Nyagatare et l'Uganda furent placées le long de l'axe Gabiro-Kagitumba, d'autant plus que le Lieutenant-colonel Nsabimana du secteur de Ngarama bloquait le flanc ouest de la route asphaltée, avec le bataillon para et le CI Bugesera et une compagnie du bataillon de reconnaissance.

En plus, des éléments du secteur opérationnel de Gabiro (Major Rwendeye) composés essentiellement du bataillon Mukamira (Major Bizimungu), du Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe (Commandant Tulikunkiko), du bataillon Gitarama (Major Singirankabo), du Centre d'Instruction Bugesera (Major Niyonsaba) devaient descendre de Kagitumba vers le sud du parc. Au même moment, les unités du secteur Kibungo (Major BEM Kamanzi) avec le bataillon Huye, le 5<sup>e</sup> bataillon de gendarmerie (Major Rwarakabije) ainsi que le bataillon réserviste ESO (Major BEM Gasarabwe) allaient remonter du sud du parc vers le nord. Le Major Kamanzi avait en plus comme mission de protéger l'hôtel Akagera et le pont de Rusumo avant la création du secteur opérationnel de Rusumo le 4 novembre 1990 (OPS/90/8616).

Figure n°9. Le Parc National de l'Akagera et les différents carrefours routiers



### 3.2.2. Le secteur de Gabiro

Le premier problème qui se posait au Major Rwendeye était d'abord de localiser l'ennemi dans cette vaste zone forestière. Déjà, dès le premier novembre, une patrouille de combat envoyée par le Major Musonera intercepta deux jeunes étudiants ugandais enrôlés dans la RPA depuis le 2 octobre 1990. Ces jeunes déclarèrent qu'ils s'enfuyaient vers l'Uganda car leurs compagnons estimés à quelques 600 personnes étaient coupés de ravitaillement en vivre dans le parc de l'Akagera, à quelques 15 km de Gabiro. Comme matériel, les rebelles disposaient de deux canons bitubes, deux mitrailleuses quadruples, quatre jeeps et deux camions.

D'autres renseignements signalaient des mouvements de va-et-vient dans la vallée de Namuhemura où se trouvait le training center des rebelles. Effectivement, une opération de ratissage dans cette vallée donna les résultats suivants : plusieurs cadavres de rebelles répertoriés, des munitions récupérées dans les maisonnettes, 7 vélos, un dépôt de haricots et un matériel culinaire, des documents divers, plusieurs vaches, un groupe électrogène Honda.

Plusieurs autres opérations de ratissage seront effectuées dans cette vallée où se trouvait le quartier général des rebelles dans le parc. Le 3/11/1990, des accrochages entre le CE Bigogwe et les éléments de la RPA se reproduisirent entre Karizo et Nyarwata. Ceux-ci se replièrent vers le sud en passant derrière les crêtes de Nyarwata en direction de Kamakaba. Au même moment, le bataillon Mukamira tombait dans une embuscade et un militaire fut blessé mais un rebelle fut capturé. Le prisonnier signala alors la présence de près de 300 combattants dans cette vallée de Kamakaba, sous les ordres du lieutenant Gatsinzi. C'était donc là que la RPA voulait se regrouper.

Le bataillon Gitarama quant à lui évoluait un peu plus à l'ouest car il effectuait des ratissages dans le secteur compris entre le carrefour 9 et Ryamikoni avec comme limite de la progression le carrefour 9 et la route vers le carrefour 10. La jonction avec les éléments du bataillon Mukamira était prévue pour le 4 novembre mais elle ne put être réalisée. Le ratissage se faisait de crête en crête mais il était impossible de tout boucler et les rebelles parvenaient souvent à passer entre les mailles du filet. C'est ainsi que le 5/11/1990 la jonction entre les bataillons Gitarama et le CE Bigogwe fut réalisée au carrefour 10 sans qu'il y ait eu contact avec l'ennemi. Le Major Rwendeye pensait que l'ennemi chassé de son bivouac de Nyarwata s'était replié, soit vers le nord par la vallée de l'Akagera, soit traversé le marais de l'Akagera, soit pris la direction de l'ouest. Mais un garçon de 14 ans capturé au carrefour 10 déclara que près de 100 rebelles étaient cachés à Namuhemura dans la vallée boisée de l'Akagera derrière Gatoyo-Busetsa en attendant son départ vers l'ouest.

L'Etat-major quant à lui disposait de renseignements faisant état du repli des rebelles vers les lacs de l'est et il enjoignait au Major Rwendeye de continuer la progression vers l'est. Effectivement, le major Rwendeye informa l'Etat-major que d'importantes forces ennemies étaient cachées dans la vallée de l'Akagera d'où ils cherchaient à rejoindre la région habitée de Nyagatare pour se ravitailler. De fait, les rebelles étaient alors confrontés à l'épineux problème du ravitaillement en vivre et ils tendaient des embuscades aux colonnes de ravitaillement pour s'emparer des vivres. C'est ainsi que les 6 et 7 novembre, ils détruisirent

un camion citerne et blessèrent deux militaires. Au même moment, une compagnie rebelle accrochée se replia vers l'Akagera derrière Namuhemura-Gatoyo. Le lieutenant Gatsinzi qui commandait cette compagnie fut tué dans les combats. Justement, un prisonnier nommé Ladislas Murekezi signala qu'il existait un passage sur l'Akagera, passage qui reliait le Karagwe à Namuhemura et qui servait de lieu de ravitaillement.

Le Major Rwendeye conseillait d'intervenir diplomatiquement pour que les Tanzaniens surveillent ce passage que 40 ennemis venaient d'emprunter pour s'infiltrer de Rwimiyaga vers le ranch de Gasinga et le ranch militaire. A ce moment, le bataillon Mukamira essuya le feu des deux sections ennemies dans la zone de Gasinga. Les rebelles perdirent douze hommes pendant qu'un bivouac de 300 personnes était découvert. Mais le lieutenant Ntagugura et le sous-lieutenant Mutabaruka Jean Paul furent blessés dans l'opération.

Cependant, le 8 novembre, le CE Bigogwe et le bataillon Mukamira furent de nouveau envoyés vers Namuhemura. Le bataillon Mukamira occupa la crête de Gatoyo pendant que le CE Bigogwe s'empara du carrefour 3. Au cours de l'engagement contre le CE Bigogwe, le lieutenant Magango de la 5<sup>e</sup> division de la NRA et le caporal Rurangirwa Moss furent tués. Le Major Rwendeye décida alors d'entreprendre la fouille de la vallée de l'Akagera à partir de Namuhemura vers le sud jusqu'à Kariza avec le bataillon Mukamira et le CE Bigogwe. La compagnie Gitarama était envoyée vers Nyarwata pour bloquer l'ennemi qui tenterait de s'infiltrer vers le sud. Le bilan de l'opération fut de 17 rebelles tués dont 13 sur l'Akagera en tentant de traverser la rivière sur un radeau. Le caporal Hakizamungu fut blessé pendant les combats.

Le 10 novembre 1990, les combats se poursuivirent et deux jeeps radio de la NRA furent capturées. La compagnie Gitarama entra en contact avec l'ennemi dans la vallée entre Gisanze et Gikoma. Avec le renfort d'une compagnie CI Bugesera, la compagnie Gitarama attaqua et tua 10 rebelles dont le capitaine Musitu et le lieutenant Karangwa. Un rebelle capturé signala que 500 combattants conduits par le Colonel Adam Waswa se trouvaient encore à Nyarwata avec l'intention de s'enfuir vers Rwempasha. Il y avait également une compagnie ennemie dans la vallée de Karangaza au nord de Bitete en infiltration vers l'ouest. Deux compagnies du CI Bugesera furent dépêchées dans cette vallée à l'est de Rwimiyaga mais les rebelles parvinrent à s'enfuir vers l'Uganda en laissant 5 des leurs sur le terrain.

Cependant, la fouille de la vallée de l'Akagera se poursuivait et le 13 novembre, 10 rebelles furent tués pendant que les éléments qui occupaient Nyarwata et le carrefour 7 effectuèrent des patrouilles dans les environs. Cinq autres rebelles furent tués dont le sergent Ntambiye de la NRA. Avant de succomber, le sergent Ntambiye affirma que Majyambere Silas et un commerçant de Kampala nommé Grégoire finançait les Inkoyanyi. En outre, un rebelle appelé Rutabona Justin originaire de Nyakizu, Butare, déclara quant à lui qu'avant de se faire recruter, il travaillait à l'hôtel chez Lando; il aurait également travaillé à la Galerie Ikirezi. Il avait quitté Kigali en mai 1990. De même, le Ce Bigogwe en progression vers l'Hôtel Akagera abattit deux rebelles et en captura deux autres, dont l'ex soldat Twagirayezu.

Celui-ci déclara avoir fréquenté le Centre d'entraînement de Mbarara avec beaucoup de chefs rebelles comme Nyiligira. Il faisait partie d'une compagnie de 160 personnes sous les ordres

du Capitaine Bitamazire délogé de Ndago. La mission du capitaine était de placer des mines sur l'axe Kayonza-Rusumo et après obtention de renforts, il devait se diriger vers Rusumo en passant par l'hôtel Akagera dont l'attaque était prévue en fin de semaine. Le Capitaine Bitamazire avait laissé à Ndago 15 blessés et un médecin ainsi qu'une cache d'armes. Le major Rwendeye envoya des éléments pour les neutraliser. L'Etat-major, satisfait, félicita le Major Rwendeye pour sa « *persévérance dans le harcèlement de l'ennemi* » et chaque militaire reçut une bouteille de bière en récompense. L'Etat-major attirait cependant l'attention du Major Rwendeye sur les « *soi-disant tombes de rebelles le long de l'Akagera* » car il pouvait s'agir de caches d'armes.

### **3.2.3. La mort du Major Rwendeye**

Après le ratissage minutieux de la vallée de l'Akagera à partir de Namuhemura et l'occupation des principales crêtes et carrefours, le Major Rwendeye estima sans doute que les rebelles n'avaient plus que des forces déliquescents. Pourtant, dès le 17 novembre, le Major Kamanzi informa l'Etat-major qu'il avait appris d'un prisonnier qu'un bataillon conduit par le Major Nduguteye et le lieutenant Kazungu était en progression vers la vallée de Kizi. L'Etat-major avertit le Major Rwendeye de la présence de cet ennemi qui semblait se diriger vers le carrefour 19. Il lui recommandait une vigilance constante car la RPA pouvait se rabattre sur le camp de Gabiro à la recherche de nourriture ou alors tenter de rejoindre ses anciens campements le long de l'Akagera. (RT.OPS/90/9074)

En outre, déjà dès le 3 novembre, l'Etat-major avait mis en garde les commandants de secteurs car la tactique de la RPA consistait à attaquer ou contrattaquer vers 9 heures du matin et tendre des embuscades surtout le soir. Il conseillait alors d'attaquer très tôt le matin et de faire attention le soir. Justement dans la soirée du 18 novembre, le Major Rwendeye décida de rejoindre son quartier général situé à Gabiro, en passant par le carrefour 10 qui avait été ratissé par le CI Bugesera et le bataillon Gitarama. On conseilla au Major Rwendeye de ne pas emprunter cette voie car une jeep radio du Commandant Niyonsaba avait échappé de justesse à une embuscade au carrefour 10 une heure auparavant. Le major décida de passer outre et comme les anciens gentilshommes, il refusa de se déplacer à bord du blindé qui faisait partie du convoi.

Arrivés aux carrefours 10 et 11, le Major Rwendeye et son escorte tombèrent dans une embuscade tendue par une compagnie de combattants de la RPA qui disposait de plusieurs mitrailleuses et de lance-roquettes. Le Major reçut plusieurs balles dans le thorax mais son chauffeur, le 1<sup>er</sup> sergent Uwimana put se dégager et atteindre Gabiro. Le Major Rwendeye expira dans l'hélicoptère qui l'évacuait vers Kigali.

Le bilan de l'embuscade fut extrêmement lourd car en plus du Major Rwendeye, les personnes suivantes furent tuées : Major médecin Ntamuhanga Lazare, Capitaine Byukusenge, S3 du CI Bugesera, Sous-lieutenant Maniragaba du CI Bugesera ainsi que 15 sous-officiers et soldats. Du côté de la RPA, un seul rebelle fut tué et son arme récupérée.

Aussitôt après le début de l'action, une compagnie du CI Bugesera se dirigea directement vers le carrefour 10 pour secourir les éléments tombés en embuscade. Elle arriva sur les lieux à

18h30, c'est-à-dire trente minutes après l'action. La RPA était encore en dispositif et s'apprêtait à brûler les véhicules immobilisés. Les rebelles se replièrent aussitôt vers le nord sans être inquiétés car la nuit était déjà tombée.

La mort du Major Rwendeye frappa de stupeur tous les rwandais, qui avaient jusqu'alors tendance à penser que la guerre était finie. Il fut depuis lors considéré comme un héros national. La RPA quant à elle jubila car elle estimait que les mânes du Général Rwigema étaient vengés.

L'Etat-major réagit en ordonnant au Major ingénieur Ndahimana de prendre le commandement du secteur Gabiro jusqu'à nouvel ordre pendant que le Commandant Ntambabazi cumulerait ses fonctions de logistiques habituelles avec ceux de S4 du secteur de Gabiro. Plus tard, le Major Stanislas Hakizimana, l'homme du 2 octobre à Matimba fut désigné comme commandant du secteur opérationnel de Gabiro pendant que le Major Ndekezi devait assurer le commandement du secteur Rusumo jusqu'à nouvel ordre. Mais pour des raisons médicales, le Major Hakizimana ne put rejoindre Gabiro et le Major Ndahimana continua à assurer le commandement en attendant une nouvelle réarticulation. Celle-ci fut réalisée le 20 novembre avec la fusion des secteurs opérationnels de Gabiro et de Ngarama sous l'appellation de secteur Mutara.

Après leur embuscade au carrefour 10, les hommes du Major Nduguteye s'étaient repliés vers le nord. Le Major Ndahimana pensait qu'ils allaient se diriger vers Nyarwata et le carrefour 7 pour tenter de s'infiltrer à travers le dispositif vers Muyumba et l'Uganda. Il demandait alors que les éléments du Camp Gabiro et du CI Bugesera fassent mouvement vers le nord pour essayer d'intercepter l'ennemi. Ce mouvement devait commencer le 19 novembre à partir du carrefour 10. Le CE Bigogwe effectuerait le ratissage du carrefour 9 vers le carrefour 6 pendant que le bataillon Ruhengeri se dirigerait vers Nyarwata. Le bataillon Gitarama assurerait la défense du camp Gabiro.

On se rend compte qu'on était revenu à la situation de départ car il faudra de nouveau reconquérir Namuhemura et les crêtes Nyarwata, ensuite fouiller de nouveau la vallée de l'Akagera. On remarquera également que les hommes de la RPA semblent être attirés par Namuhemura comme par un aimant. En fait, c'est là qu'était installé leur quartier général à l'abri de grottes que l'armée rwandaise n'avait pas pu découvrir malgré les différentes opérations de ratissage. A la fin, on dut obstruer les accès de ces grottes au bulldozer et on estime que la plupart des rebelles périrent dans l'opération. Cependant un certain nombre put s'échapper vers le sud où ils durent affronter les unités du Major Kamanzi, Commandant du secteur opérationnel Kibungo.

### 3.2.4. Le secteur Kibungo

On se rappelle que le Major Kamanzi avait été chargé de restructurer le bataillon Huye qui avait été jugé défaillant après les événements du 18 octobre. C'est avec cette unité qu'il démarra le ratissage du Parc de l'Akagera à partir du Sud. Plus tard, il recevra en renfort le 5<sup>e</sup> bataillon composé de gendarmes du Groupe Mobile (Major Rwarakabije) et à partir du 4 novembre, le bataillon réservistes ESO (Major Gasarabwe) fut constitué.

Rappelons ici que les 2 000 réservistes avaient été mobilisés vers la mi-octobre et qu'ils avaient été envoyés en renfort dans les différentes unités. Mais l'Etat-major n'avait pas songé à régler les problèmes matériels de ces soldats qui, pour la plupart, laissaient des familles à la campagne. Aussi tôt engagés dans les combats, ces réservistes réclamèrent non seulement de pouvoir envoyer leurs soldes à leurs familles mais aussi de bénéficier de rations ou équivalent pour leurs famille au même titre que les autres militaires en activité. Ils menacèrent d'ailleurs d'arrêter le combat au cas où leurs problèmes ne trouvaient pas de solutions.

L'Etat-major s'empressa de satisfaire leurs revendications et le moral des réservistes remonta. Cependant, l'Etat-major demanda le 6 décembre au Ministère de la Défense d'intervenir auprès des échelons habilités pour rappeler à tous les employeurs de ne pas licencier les réservistes au front. En effet, le soldat réserviste Karenzo qui était agent recenseur à la commune Bwisige avait été licencié, ce qui avait semé le désarroi dans les rangs des réservistes : cela risquait de compromettre le déroulement des opérations dans les secteurs où les réservistes étaient engagés. Ils furent plus tard démobilisés quand la pression sur la frontière se relâcha alors que les effectifs de l'armée avaient été considérablement augmentés.

Le Major Kamanzi entra en contact avec la RPA le 4 novembre entre les carrefours 30 et 20 ; il avait alors l'intention d'atteindre les carrefours 24 et 25 le lendemain 5 novembre. Mais le même jour, l'Etat-major l'informa que l'ennemi avait l'intention d'attaquer par Rusumo et lui demanda de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute surprise. D'autres informations recueillies auprès d'un prisonnier faisaient état d'une colonne de rebelles qui progressait sur l'axe des lacs Rwanyakizinga-Mihindi-Gishanju-Hago pour s'emparer de l'hôtel Akagera. Le Major Kamanzi devait alors continuer le ratissage tout en tenant compte des deux menaces. Dans la suite, la défense du pont de Rusumo fut confiée au Commandement opérationnel de Rusumo confié au Major BEM Ndengeyinka.

La tâche du Major Kamanzi était encore compliquée par le fait que les rebelles pouvaient facilement rejoindre les zones habitées pour se déguiser en paysans ou alors prendre ceux-ci en otage. C'est ainsi par exemple que le Bourgmestre de la Commune Rukara captura à plusieurs reprises des rebelles qui avaient rejoint les habitations à la recherche de nourriture. En outre, les combattants rebelles pouvaient facilement descendre par la vallée de Matinza et couper le ravitaillement du Commandant secteur Kibungo en bloquant les deux routes de Nyamiyaga et Rwinkwavu.

Justement, le 11 novembre, une compagnie du bataillon Huye sous les ordres du lieutenant Niyomugabo qui progressait à portée de l'hôtel Akagera tomba vers 10h30 dans une embuscade tendue par une centaine de combattants de la RPA qui s'étaient cachés dans le

marais de Nyaruhururu. Une vingtaine de rebelles furent tués mais le lieutenant Niyomugabo dut décrocher en laissant sur le terrain 5 morts dont le premier sergent-major Munyaneza, les caporaux Ngiruwonsanga et Bayundo, ainsi que le soldat Nzabakurana. Le lieutenant Niyomugabo fut lui-même blessé au bras. Il fut remplacé à la tête de cette compagnie par le Commandant Twambaze rappelé de Belgique où il poursuivait des études à l'Ecole de Guerre. Le Commandant Twambaze sera d'ailleurs lui-aussi blessé à la main plus tard, étant à la tête de ses hommes.

La Major Kamanzi proposa alors à l'Etat-major que Nyamiyaga soit gardé en permanence par un détachement du Groupement Kibungo pendant que Matinza, l'hôtel Akagera, Rwinkwavu et la ville de Kibungo seraient placés sous la garde du secteur opérationnel de Rusumo. C'est que l'ennemi repoussé du nord s'étaient fortement reconstitué entre les carrefours 25 et 34. Le Major Kamanzi demandait que des unités du nord continuent la progression vers le sud. Il continuerait alors lui-même le ratissage entre les carrefours 25 et 21. Cependant, le sergent Gasangwa Moussa, capturé par le bataillon Huye déclara que le Major Kalisoliso (Nduguteye) se trouvait aux abords du lac Ihema avec 600 hommes armés entre autres de deux mitrailleuses à gaz, une mitrailleuse anti-aérienne, deux mortiers de 60 mm et de deux mitrailleuses lourdes.

Beaucoup plus au Sud, en Commune Rukara, une colonne de 40 rebelles avait attaqué le 19 novembre la population du secteur Ryamanyoni. Ils avaient alors pillé le petit bétail et massacré un certain nombre de paysans. De même, un rebelle capturé dans le secteur de Twinsure fournit les informations suivantes :

- Cinq compagnies du Capitaine Gasana James progressent autour du carrefour 19
- Le bataillon du Capitaine Bitamazire est dispersé à l'ouest du marais de Kizi
- Le Major Nduguteye accompagné du Capitaine Dodo serait parti pour Gatuna

On peut alors se rendre compte que le Major Kamanzi et le Major Nduguteye se sont livrés un jeu de cache-cache qu'il est impossible de suivre au jour le jour. On peut cependant noter que les hommes de la RPA se trouvaient dans une position extrêmement délicate car ils ne pouvaient compter sur aucune forme de ravitaillement. Finalement, faute de munitions et de vivres, la plupart des rebelles furent massacrés ou moururent de faim, certains ayant été amenés à brouter de l'herbe comme des herbivores, disait-on.

A la fin, les unités venues du Nord firent leur jonction avec ceux venus du Sud dans la région de Gabiro et c'est le 7/12/1990 que le Chef de l'Etat proclama à Gabiro la fin du ratissage dans le Parc de l'Akagera.

### 3.3. Gatuna et Kaniga : une nouvelle phase de la guerre

Après l'échec de son offensive d'envergure au Mutara, le RPA adopta une nouvelle stratégie : au lieu et en place d'une guerre classique avec à court terme l'objectif de s'emparer de Kigali, il s'agira dorénavant de pratiquer une guérilla de déstabilisation. On se rappellera que cette option avait été rejetée au début, sous l'impulsion de Fred Rwigema. La consigne sera alors de mener des attaques sur des objectifs ponctuels et de décrocher aussitôt que l'armée rwandaise, manifestement devenue plus forte et plus aguerrie, organisera une contre attaque. On évitera alors d'occuper du terrain étant donné le risque de pertes trop élevées, le système étant d'ailleurs très souple car des portions de territoire seront occupées tant que l'ennemi ne sera pas assez organisé pour attaquer.

Mais comme le principe suppose l'impossibilité d'opérer de l'intérieur du Rwanda, il faudra impérativement que le territoire ougandais serve de base arrière, ce qui risquait de mettre le gouvernement ougandais en position délicate. De plus cette option entraîne comme corollaire un lourd handicap car il sera impossible de montrer un territoire « libre » à des observateurs neutres, lors des négociations de paix.

#### 3.3.1. L'influence obscure de Museveni le Crocodile.

C'est par ces termes que le journaliste belge Eric de Bellefroid qualifia le Président ougandais dans un article publié dans le Libre Belgique du 22 octobre 1990. Mr de Bellefroid avait commencé son article en citant les propos tenus par Museveni à Wilfried Martens : « *Vous, vous parlez français, arrangez-vous avec les rwandais. Moi je parle anglais, je vais m'occuper des rebelles* ». Le journaliste continua en affirmant que la Belgique était inclinée à investir sa confiance dans cet homme qui était alors Président en exercice de l'OUA et qui était qualifié de personne « habile et futé », cachant une personnalité singulière. Mr de Bellefroid rappela que Museveni avait eu le culot d'affirmer, lors de son passage à Bruxelles, qu'il n'était pas avisé des desseins de son ami Fred Rwigema alors qu'il était impossible que des milliers de déserteurs équipés de matériel ougandais aient pu quitter l'armée ougandaise sans qu'il en soit informé.

Il narra ensuite les péripéties de la vie aventureuse de Museveni jusqu'à la prise du pouvoir à Kampala, avec le soutien de Kadhafi et de la puissante multinationale anglaise « London-Rhodesia » (Lonrho) détentrice de vastes intérêts en Afrique Centrale et Orientale : elle avait misé sur lui par opportunisme. L'article évoqua également la trahison de Museveni lors de la rencontre de Nairobi entre les différentes factions ougandaises pendant trois mois sous l'arbitrage des Présidents Arap Moi, Mobutu et Habyarimana, en vue d'une réconciliation nationale. La rencontre avait abouti à la conclusion d'une trêve et les contacts continuaient pour conclure un accord définitif. Mais voilà qu'en pleine trêve et l'accord étant sur le point d'être conclu, Museveni se retira des discussions pour recourir à la solution par les armes. Museveni était donc incapable de respecter sa parole et à plusieurs reprises, il tenta même d'attaquer le Kenya. Pour Mr de Bellefroid, Museveni avait non seulement cautionné mais supervisé l'opération de Fred Rwigema. Mais pourquoi attaquer le Rwanda, se demanda-t-il.

Il donna alors ce qu'il appelait une hypothèse plausible ; « *faire de ce pays voisin un ami fiable* » et punir le Rwanda d'avoir pris ses distances avec Mouammar Kadhafi.

Le Chef de l'Etat ougandais est effectivement un homme étrange, d'un machiavélisme diabolique. Lors de sa visite au Rwanda en 1986 après son accession au pouvoir, il avait affirmé haut et fort que, quoi qu'il arrive, le Rwanda ne serait jamais attaqué à partir du territoire ougandais. A ce moment-là, il cherchait en réalité le concours du Président Habyarimana pour qu'il serve de médiateur entre lui et Mobutu qui lui était très hostile car, fin renard, celui-ci avait senti en Museveni un perturbateur. Cette médiation porta ses fruits car les chefs d'Etats de la région se rencontrèrent à Goma en 1987, rencontre qui consacra la reconnaissance du régime de Museveni grâce, ironie du sort, à l'action de Habyarimana.

Cependant, on se rappellera qu'au moment de l'attaque du 1<sup>er</sup> octobre 1990, Museveni se trouvait aux USA avec Habyarimana. Il poursuivit son périple en Europe Occidentale en commençant d'abord par Bruxelles où il affirma que son ami Fred Rwigema avait agi à son insu, tentant par là de se démarquer de l'initiative de son ancien vice-ministre de la défense. Il affirma même que les assaillants seraient arrêtés si jamais ils revenaient en Uganda. L'Ambassadeur de l'Uganda à Bruxelles précisa lui aussi le 4 octobre que les exilés rwandais seraient arrêtés et jugés s'ils cherchaient à revenir en Uganda en cas de défaite. Le Vice-président du National Resistance Mouvement (NRM, le partie unique de Museveni), Moses Kigongo, envoya la NRA fermer les frontières avec le Rwanda, afin que les assaillants ne puissent revenir en Uganda. Le Président Museveni rejeta de nouveau à Copenhague les accusations de complicité de son gouvernement avec les rebelles et il répéta la même chose à Entebbe le 10 octobre 1990 à son retour de sa tournée européenne.

Ces affirmations inlassablement répétées jetèrent le doute dans l'esprit des occidentaux quant à son implication dans le conflit rwandais. C'est qu'il espérait que la victoire des assaillants allait être une affaire de quelques jours. Dans ce cas, le problème de fermeture des frontières ne se poserait pas. Pourtant, les rebelles continuaient à recevoir leur ravitaillement par l'Uganda mais personne n'était là pour vérifier. Cette conviction d'une victoire rapide ressort de plusieurs de ses affirmations quand il déclara à plusieurs reprises qu'il était convaincu que l'armée rwandaise ne pourrait jamais battre militairement les rebelles, même avec l'aide des troupes étrangères quelles qu'elles soient, car estimait-il, ces garçons étaient militairement très expérimentés.

Dans son calcul, cette période de flottement et d'indécision des occidentaux ne leur permettrait pas de faire une analyse correcte de la situation et dans la suite les placerait devant le fait accompli. Pour cala, il déclara le 7 octobre 1990 à Martens que « *les pays européens ne doivent pas se mêler des affaire africaines* », parole qu'il devait répéter à Copenhague, le 9 octobre quand il mit en garde les européens, spécialement la France et la Belgique, contre toute ingérence dans les affaires africaines. Son intention était alors de dissuader les occidentaux de toute forme d'intervention et laisser le temps à la RPA de régler rapidement la question rwandaise. Pour gagner du temps, il proposa d'ailleurs le 10 octobre à Entebbe, en tant que Président en exercice de l'OUA, l'organisation d'une conférence régionale de paix

pour résoudre le conflit rwandais. Mais entre quels partenaires cette conférence aurait-elle pu être organisée si, comme il l'espérait, la RPA avait rapidement gagné la guerre ?

Dans le même ordre d'idées, le Président Museveni réunit le 16 octobre 1990 les représentants des pays étrangers (Allemagne, Zaire, Rwanda, Burundi, Kenya, Tanzanie, USA, Grande Bretagne, Italie, France) pour leur dire qu'il n'avait pas eu connaissance du plan d'attaque du Rwanda. Il développa une argumentation qui, pensait-il, prouvait qu'il n'était pas au courant de ce plan. Pourquoi laisser la RPA attaquer le Rwanda alors que je suis encore Président en exercice de l'OUA ? J'aurai pu tout de même attendre la fin de mon mandat. Pourquoi attaquer sur le front de Kagitumba uniquement alors que toute la frontière était ouverte ? Pourquoi leur aurais-je donné uniquement des armes de petit calibre et non des armes de gros calibre pour assurer leur succès ? Pourquoi tous les soldats rwandais ne sont pas partis ? Pourquoi envoyer quelques centaines plutôt que tous les rwandais ? Pourquoi n'aurais-je pas résolu le problème des véhicules si j'avais été de connivence avec eux ? Ils n'auraient pas dû voler les véhicules des écoles, du gouvernement, de l'armée... pour se déplacer ...

Pour lui, tous ces arguments prouvaient que les accusations du Rwanda n'avaient aucun fondement.

Comme pour le démentir, on apprenait au même moment de source diplomatique à Nairobi que le Général Salim Saleh, son demi-frère, était l'un des dirigeants des rebelles du FPR. Le Général Salim Saleh, qui avait le même père que Museveni, avait été limogé de la NRA à la fin de 1989 avec le Général Rwigema. Les deux hommes entretenaient d'ailleurs des liens étroits au sein de l'armée ougandaise. Mais on ignorait quelles étaient les fonctions exactes de Salim Saleh dans le FPR; sa présence avait été signalée à plusieurs reprises à la frontière entre le Rwanda et l'Uganda depuis le début de l'invasion du 1<sup>er</sup> octobre 1990.

En tout cas, le moins que l'on puisse dire est que Mr Museveni, « *habile et futé* », avait bien joué son rôle car il avait presque convaincu les occidentaux de son innocence dans cette affaire et son périple en Europe avait sans aucun doute été programmé pour cela. Son succès fut d'ailleurs facilité par l'incurie de la diplomatie rwandaise incapable de défendre l'image de marque du Rwanda dans les mass-médias, largement infiltrés par les représentants du FPR. Il faut ajouter à cela les bavures commises par les autorités rwandaises qui, prises de panique, avaient pris beaucoup de libertés avec les droits de l'homme en cherchant à démasquer d'éventuelles complicités intérieures.

L'embarras de Museveni apparaîtra quand les Français et les Belges interviendront quand même pour officiellement protéger leurs ressortissants, ensuite quand l'avance de la RPA sera moins rapide que prévue et surtout quand le reflux sera inévitable. Allait-il réellement fermer la frontière comme il l'avait promis ? Dans ce cas, le Rwanda sortirait victorieux de cette épreuve et son gouvernement en serait conforté, contrairement à ce qui se passerait pour lui car son crédit serait sérieusement entamé. IL ne pouvait donc pas logiquement fermer sa frontière.

Les autorités rwandaises agirent malgré tout comme si le Président Museveni allait respecter ses engagements. C'est ainsi que dès le 30 octobre, aussitôt que l'armée rwandaise atteignit la

frontière, des consignes très strictes furent données aux militaires pour respecter la frontière ougandaise. On en a déjà parlé. Ces ordres furent plusieurs fois répétés par l'Etat-major car entre le 30 octobre et le 20 novembre 1990, une demi-douzaine de messages de ce type émanant de l'Etat major peuvent être répertoriés. Effectivement, si l'Ouganda fermait sa frontière, le Rwanda serait soulagé et la vie pourrait reprendre un cours plus normal, déclara un diplomate occidental en poste à Kigali. Il ne resterait alors qu'à régler le problème des réfugiés, affirma-t-il.

Dans cette optique, le Lieutenant-colonel Munyengango François, Chef de la mission chargée de surveiller la frontière ougandaise, déclara le 16 novembre 1990 à l'AFP que le gouvernement rwandais allait demander aux autorités ougandaises de l'aider à combattre les rebelles en se joignant aux forces gouvernementales rwandaises opérant dans la zone frontalière. Le concours évoqué par le Lieutenant Colonel Munyengango consistait en un désarmement des rebelles qui franchiraient la frontière, comme l'avait affirmé M. Museveni au début du conflit. Celui-ci répéta d'ailleurs les mêmes promesses au Président Habyarimana lors d'une brève rencontre à Cyanika le 20 novembre. Il alla même jusqu'à lui confier que des rebelles du FPR avait été désarmés et conduits dans la ville de Mbarara au Sud Ouest de l'Uganda. Cependant, le lendemain 21 novembre, un communiqué gouvernemental ougandais devait démentir cette information qui avait été diffusée par Radio Rwanda. Ce communiqué la qualifiait de totalement fausse et mal intentionnée. En réalité, affirmait le gouvernement ougandais, le Rwanda voulait tromper le monde en faisant passer le conflit interne qui l'agitait pour une agression extérieure. Avec de telles affirmations contradictoires, on ne sait plus évidemment sur quel pied danser et M. Museveni était passé maître dans cet art de brouiller les cartes.

En tout état de cause, le moins que l'on puisse dire, c'est que si les responsables du FPR ont été à l'école de Museveni – et là personne ne peut en douter – les négociations en vue de la paix seront très ardues, car la prudence imposera beaucoup de circonspection. En effet, comme l'affirma avec cynisme et délectation Marie France Cros dans la Libre Belgique du 18/10/1990, le FPR pourrait être tenté d'appliquer la technique Museveni de négociation, pratiquée avec succès face à l'ex-Président Obote et au Général Tito Okello qui lui succéda : faire durer les discussions tout en maintenant la pression militaire, afin d'arracher une concession à chaque rencontre, jusqu'à dépouiller l'adversaire, c'est-à-dire en fait la technique de « piranha », ces poissons qu'on trouve dans l'Amazonie et qui sont célèbres par leur férocité. Attirés par le sang, ils dépècent totalement leur proie avec une rapidité proverbiale. C'est pour cette raison d'ailleurs que le Kenya qui connaît bien la valeur des négociations avec Museveni n'envoya jamais de représentants dans les rencontres organisées sur le conflit rwandais et auxquelles Museveni était directement impliqué, le Kenya en connaissant d'avance les résultats !

Voilà donc l'individu qui tient en main l'avenir des négociations entre le Rwanda et le FPR !

### 3.3.2. La prise de Gatuna et Kaniga.

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 1990, des patrouilles du groupement Byumba avaient informé l'Etat-major que des éléments ennemis déguisés en civils semblaient progresser le long de la frontière avec l'intention évidente d'attaquer Gatuna. D'autres groupes de la RPA estimés à une compagnie par les patrouilles de combat du 17<sup>e</sup> Bataillon Byumba semblaient se diriger vers le Sud du secteur Byumba. Le détachement de Gatuna composé de 60 réservistes avait lui aussi signalé à l'Etat-major qu'une population civile de près de 1000 personnes avait fui les centres de Karama et Tovu pour se réfugier dans ceux de Cyondo et Muhambo où campaient des éléments de la gendarmerie. Cette population avait fui devant l'ampleur des déplacements des rebelles le long de la frontière, signe avant coureur d'un empoignement imminent.

L'Etat-major avait donc été averti de la menace et dès le 31 octobre, il avait demandé aux commandants des opérations de Ngarama et Gabiro de disponibiliser le Bataillon Byumba pour une autre mission urgente, de même d'ailleurs que l'Escadron C et la BIE AC. Dans le même ordre d'idées, par le message RT OPS/90/8462 du 1 novembre 1990, l'Etat-major rappela au Commandant des opérations de Ngarama qui avait demandé un peu de repos pour ses hommes que le combat n'était pas terminé. Il devait s'organiser de façon à récupérer sur place en attendant que la situation permette la relève. L'Etat-major rappelait que les prélèvements effectués visaient à parer aux menaces qui se dessinaient ailleurs et non le repos.

On tiendrait en compte l'état de fatigue des unités quand la situation le permettrait. Tous ces éléments montrent que l'Etat-major ne fut pas surpris par l'attaque de Gatuna.

Effectivement, les rebelles du FPR étaient repassés à l'offensive mais en changeant de front : ils s'emparèrent le 3 novembre de Gatuna et Kaniga, deux postes de douane contigus situés à la frontière avec l'Uganda. En prenant Gatuna, les rebelles ont affirmé qu'ils s'étaient assurés une position plus importante qu'à Kagitumba, parce qu'ils tenaient la route principale reliant Kigali et l'Uganda et au Kenya. De fait, c'est par ce « Corridor Nord » que transitait l'essentiel des approvisionnements du Rwanda et du Burundi. Mais en réalité depuis le déclenchement des hostilités, cette voie n'était plus utilisée pour des raisons évidentes de sécurité. Mais comme elle était beaucoup plus commode et plus rapide, quelques transporteurs continuaient encore à vouloir l'utiliser, profitant de la prétention de Museveni à la neutralité dans ce conflit. Une demi-douzaine de camions seront ainsi détruits en stationnement lors de la prise de Gatuna, la plupart appartenant à la société Interfreight. Le gros des approvisionnements du Rwanda passaient par la Tanzanie sur une route mal entretenue mais plus sûre, l'armée tanzanienne protégeant les convois. La RPA chercha d'ailleurs l'asphyxie totale du Rwanda en tentant de détruire le pont de Rusumo sur l'Akagera.

C'est dans ce contexte que l'Etat-major informa toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie que l'ennemi avait attaqué et bousculé la position de Kaniga dans la matinée de 3 novembre 1990, et qu'il se dirigeait vers l'usine à thé de Mulindi où il avait été contenu. En même temps, il ordonnait au 17<sup>e</sup> bataillon de Byumba, à l'escadron C et à la BIE AC de se porter d'urgence du Mutara à Byumba pour renforcer l'action de retardement. L'Etat-major

demanda également au CE Cdo Bigogwe où les recrues s'entraînaient intensivement depuis le 16 octobre 1990 d'apprêter un bataillon pour renforcer le Camp Byumba. Il s'agissait donc de repousser cette nouvelle agression mais sans pour autant perturber les actions de nettoyage entreprises dans l'Akagera. Jusqu'alors, on n'avait pas encore pu estimer la force de l'ennemi car on pensait, comme l'avait suggéré le Commandant des opérations à Ngarama, qu'il s'agissait uniquement d'éléments échappés du ranch de Rwempasha. En réalité, d'importantes forces s'étaient échappées du Mutara et c'est elles qui avaient surpris les postes douaniers de Gatuna et Kaniga. D'après le Commandant Emmanuel Kanyandekwe, les rebelles étaient au nombre d'environ 300 à 400 hommes lorsqu'ils ont attaqué Gatuna qui n'était gardé que par 60 réservistes.

L'Etat-major devait se rendre compte dans la suite de la force de ces éléments par l'échec de la contre attaque lancée par le 17° Bataillon de Byumba le 4 novembre. Cette attaque échoua totalement et d'importantes quantités de matériel furent perdues dont :

- . 4 véhicules transportant 3 canons sans recul
- .une mitrailleuse anti aérienne et un mortier de 60mm avec leurs munitions
- .une jeep Radio avec TRC 372 et VP213.

Le commandant du bataillon attirait l'attention sur la possibilité d'utiliser ces armes contre l'armée rwandaise, surtout qu'un exemplaire du code utilisé par le 17° bataillon était tombé aux mains de l'ennemi; il demandait un renfort massif pour effectuer une attaque sur tout le front car l'ennemi occupait les hauteurs de Maya, Mukono, et Kaniga. Les pertes humaines devaient être précisées le lendemain 5 novembre mais nous n'avons pas pu trouver le télégramme qui en faisait état.

Les responsables du FPR affirmèrent le 6 novembre 1990 à Bruxelles que 26 soldats rwandais furent tués lors de cette contre-attaque ; nous ne disposons pas d'autres versions pour confronter les chiffres. D'après des chauffeurs des camions interrogés par l'AFP à Kabare à 22 km de Gatuna, la RPA a lancé son assaut sur Gatuna vers 8h00 du matin (06hGMT) samedi 3 novembre et ils se sont emparés du poste vers 11h45'. L'armée ougandaise donna aussitôt l'ordre aux habitants de la région de quitter la frontière et des centaines de personnes fuyaient dimanche 4 novembre vers Kabale.

Les rebelles affirmèrent également avoir pénétré de 6 km à l'intérieur du territoire rwandais en direction de la ville de Byumba que les responsables du FPR affirmèrent avoir prise, (dépêche de l'AFP du 6 novembre 1990). A cette occasion, ils affirmèrent avoir tué 53 des 60 réservistes qui gardaient le poste de Gatuna, contredisant ainsi les informations antérieures donnée le 4 novembre. Celles-ci évaluaient à sept soldats rwandais et un civil pris dans les combats les pertes lors de l'attaque sur Gatuna. Le Commandant Kanyandekwe avoua ne pas être en mesure de faire le bilan global de l'attaque du 3 novembre sur Gatuna, excepté les cadavres de deux civils découverts plus tard à Gatuna : il est vrai qu'il n'avait pas encore pu rassembler ses réservistes dispersés.

On peut penser en tout cas que le chiffre de sept morts est plausible car les réservistes du Commandant Kanyandekwe ont résisté pendant quelques heures avant de décrocher et se disperser dans toutes les directions. Ils ne disposaient d'ailleurs que d'armes semi-automatiques pour se défendre, ce qui était un tantinet désuet. Le 9 novembre 1990, le Commandant Kanyandekwe déclara à la presse que les rebelles n'étaient pas intervenus par la route principale goudronnée qui vient de l'Uganda mais qu'ils avaient longé la frontière sur plusieurs km, prenant Gatuna par le territoire rwandais.

C'est qu'ils avaient d'abord commencé par s'emparer du petit poste voisin de Kaniga à partir duquel ils avaient déferlé sur Gatuna. Ils pénétrèrent à quelques km à l'intérieur du Rwanda car le hameau de Rukuzi situé à 5 km de la frontière en bordure de la route asphaltée avait été endommagé par eux ; de même d'ailleurs une chapelle de l'Eglise Episcopale, une bâtisse sommaire construite à flanc de colline avait été trouée par un obus de mortier tandis qu'un autre n'avait pas explosé et restait fiché dans le sol aux milieux d'objets domestiques. Mais les plantations de thé dans la vallée de Mulindi restaient intactes jusqu'à la frontière ougandaise.

En fait, l'armée rwandaise avait mis tout le paquet pour défendre cette usine située à 5 km de la frontière et elle ne put être prise par les rebelles.

Devant la gravité de la situation, l'Etat-major dépêcha une compagnie du Bataillon Para qui arriva sur les lieux dans la matinée du 5 novembre 1990. En attendant, la Compagnie du Bataillon de Reconnaissance fut chargée de contenir l'ennemi : elle se porta sur le carrefour Ngondore, en attendant que l'ennemi soit délogé des hauteurs entourant Gatuna et Kaniga. Après avoir reçu les renforts indispensables, les unités occupèrent à partir du 6 novembre différentes hauteurs auparavant occupées par l'ennemi mais sans rencontrer de résistance. Ainsi le 7 novembre à 6 heures du matin, l'Etat-major annonça à toutes les unités la récupération de Gatuna et Kaniga pendant que l'ennemi se dirigeait vers les communes Kivuye et Butaro.

D'après des informations recueillies par l'AFP, il semble en réalité que le gros des rebelles avait abandonné le poste de Gatuna dimanche 4 novembre dans la soirée, c'est-à-dire après l'échec de l'attaque du 17<sup>e</sup> bataillon. Craignant un piège, l'Armée rwandaise n'avait pas réoccupé directement le poste de Gatuna, les derniers éléments rebelles étant partis mardi 6 novembre dans la soirée.

Le Commandant des opérations à Byumba n'eut à déplorer lors de la récupération de Gatuna et Kaniga qu'un mort, le caporal réserviste Karangwa et deux blessés, les soldats réservistes Gatwaza et Ndereyimana. Lors de cette attaque, les trois canons sans recul qui avaient été pris furent récupérés à moitié brûlés, de même que différentes munitions, 2 camions, 3 jeeps et 3 camionnettes trouvés brûlés. Ulcérée par le peu d'empressement manifesté par la population pour leur idéologie lors de l'attaque au Mutara, la RPA changea de comportement envers les civils. On se rappelle qu'au Mutara la RPA s'était dans l'ensemble bien comporté dans l'espoir de détourner la population du pouvoir en place et d'en faire des alliés. Au contraire, les paysans avaient installés partout dans le pays des barrages doublant ceux de l'armée en disposant des obstacles de toutes sortes dans les routes. Ces postes improvisés étaient gardés

par des dizaines d'hommes armés d'arcs, de flèches, de lances, de machettes ou de gourdins. C'est pour cela qu'après l'attaque sur Gatuna et Kaniga, les combattants de la RPA adoptèrent une attitude très violente envers la population et des civils furent massacrés, des femmes et des jeunes filles furent violées, des animaux domestiques volés, des propriétés et des maisons saccagées....

Au cours de leur brève occupation de Gatuna, les rebelles avaient détruit les locaux de la douane et mis le feu à huit camions semi-remorques qui assuraient le ravitaillement du Rwanda par l'Uganda et le Kenya. Ils ont défoncé le coffre-fort de la douane, cassé les meubles et les vitres du bâtiment administratif et pillé les conteneurs des camions, pour la plupart immatriculés en Uganda. D'après l'AFP, des obus de mortiers de 60 mm de fabrication chinoise, des douilles d'AK 47 et des emballages de postes de radio volés dans les camions traînaient sur le parking de Gatuna.

Ainsi le RPA venait d'inaugurer une nouvelle stratégie basée sur des raids ponctuels de sabotage le long de la frontière avec l'Uganda et en attaquant par surprise les positions des forces gouvernementales. D'après des diplomates en poste à Kigali, les rebelles avaient été obligés d'adopter cette stratégie face à une armée régulière qui avait repris son souffle depuis le début de l'invasion du 1<sup>er</sup> octobre 1990.

Mais dans un communiqué rédigé au « Rwanda » et transmis à l'AFP à Bruxelles le 16 novembre 1990 par le Colonel Kanyarengwe, celui-ci affirmait que l'armée rwandaise était exsangue car elle subissait de très lourdes pertes. C'est ainsi que, d'après Kanyarengwe, Vice-président du FPR, du 3 novembre 1990, date de l'attaque du poste de Gatuna, au 12 novembre, les forces gouvernementales ont enregistré 157 morts pendant que les rebelles ne déploraient que 8 morts et 16 blessés. Il continuait en affirmant qu'au cours de l'engagement le plus grave, le 8 novembre à Gatuna, 40 soldats gouvernementaux avaient été tués, les rebelles n'ayant eu à déplorer que 7 blessés légers. Le 11 novembre 1990 à Nyaruhuhu, 30 gouvernementaux avaient été tués tandis que le FPR enregistrait 7 morts et 8 blessés. Le communiqué se terminait en ajoutant que le 3 novembre à Gatuna, 36 soldats rwandais avaient été tués pendant que la RPA ne subissait aucune perte ce jour là.

Il est évident que tous ces chiffres sont en grande partie fantaisistes et relèvent de la pure propagande. Cependant, le 8 novembre 1990 à Kaniga, les forces rwandaises connurent effectivement les pertes les plus importantes enregistrées jusqu'alors en un seul combat. Cette position était défendue par le bataillon des jeunes recrues appelés depuis lors les « quinze jours » parce que leur période d'entraînement intensif n'avait duré que 15 jours ! Etant donné leur inexpérience et celle de leurs cadres, ils ne purent reconnaître à temps les combattants de la RPA déguisés en paysans et 18 d'entre eux furent massacrés dans leurs trous. C'était leur sanglant baptême du feu. Il a fallu alors l'intervention du Bataillon Para pour rétablir la situation.

Dans les autres engagements, du moins pour la période qui nous concerne, c'est-à-dire octobre et novembre 1990, les pertes dans les rangs de l'armée rwandaise ne dépassèrent jamais la dizaine au cours d'un seul combat. Depuis ce sanglant incident de Kaniga, l'Etat-major interdit l'approche des positions par la population, surtout les vagues en fuite car la tactique

de la RPA consistait à se déguiser en paysan pour approcher les positions et les attaquer par surprise.

Relevons également que la presse internationale mentionna uniquement Gatuna étant donné sa position stratégique mais en réalité les combats se déroulèrent à Kaniga qui domine la zone, le poste de douane de Gatuna se trouvant dans une vallée difficile à attaquer.

### **3.3.3. Les combats en commune Kivuye**

Le Commandant Emmanuel Kanyandekwe, avait affirmé le 9 novembre que les rebelles s'étaient déplacés vers l'ouest, vers la Commune Kivuye, mais toujours le long de la frontière ougandaise. C'est donc en Commune Kivuye que les combats allaient se dérouler. Déjà, le 8 novembre 1990, des éléments de la RPA se trouvaient sur le flanc ouest de Mudagali et en face de la douane de Buhita, d'après les informations fournies par le Bourgmestre de cette commune. Les premiers contacts eurent lieu ce jour-là près du bureau communal de Kivuye et le Sergent Kavamahanga fut tué à 10 heures tandis que l'adjudant Uwiragiye était blessé à l'épaule : tous les deux étaient auparavant élèves à l'Ecole Supérieure Militaire.

Les unités de la RPA tentèrent alors de se porter en avant mais elles furent repoussées et les hauteurs de Nyabyondo furent occupées par l'armée rwandaise. Ceux qui occupaient la zone de Rubaya furent également repoussés mais avant de se retirer en Uganda, ils prirent en otage 9 civils pour transporter leurs blessés. Arrivés à la frontière, ces paysans furent assassinés avec parmi eux un conseiller communal et deux membres de la famille du bourgmestre.

L'école primaire de Bungwe dut être fermée pour des raisons de sécurité. De même, le 12 novembre, un nouveau contact entre les deux belligérants eut lieu à Bushenyi. Les rebelles furent repoussés avec 12 tués mais ceux qui arrivèrent en Uganda tirèrent sur les militaires rwandais qui ne pouvaient riposter, étant donné les consignes qu'ils avaient reçues.

La mobilité des combattants de la RPA déconcertait considérablement le commandant opérationnel rwandais, qui ne pouvait déterminer les positions menacées, puisque les rebelles se déplaçaient comme ils voulaient en territoire ougandais. Ayant choisi leur objectif, ils fonçaient dessus et se retiraient avant l'arrivée de renforts. Ils n'avaient des lourdes pertes que quand ils cherchaient à occuper le territoire. L'Etat-major qui suivait de près leurs mouvements ne pouvait cependant pas déterminer la position menacée. Tantôt l'ennemi était signalé à Karama, tantôt à Tovu, secteur Gatsilima. Le commandement opérationnel ne savait comment réagir, ce qui impatientait l'Etat-major qui lui donna l'ordre de *«devoir ASAP dépêcher des éléments près de Gatsilima pour contenir l'ennemi, l'empêcher de se déverser dans la population et l'obliger de passer par l'Ouest où il est attendu par le groupement Byumba... Cesser cette attitude contemplative pour passer à l'action ASAP »*. Le commandement du secteur de Byumba appliqua les ordres reçus et le 12-13 novembre 1990, le contact fut pris à Bushenyi où 27 rebelles furent tués, dont le Lieutenant Rutaro Alexis ; les rescapés retournèrent en Uganda et ceux qui étaient à Tovu se retirèrent à Cyondo. L'Etat-major fut satisfait et adressa de chaleureuses félicitations au 17<sup>e</sup> Bataillon de Byumba et chaque militaire ayant participé à l'opération reçut une bouteille de primus de gratification.

. Mais les rebelles étaient toujours signalés à Cyondo après avoir pillé Tovu, ensuite Kanyantanga, puis en face du poste de Gatuna, à Nyakagera et puis de nouveau à Bushenyi où ils étaient revenus cacher les cadavres des leurs.

Le 15 novembre, l'ennemi signalé à Nyakagera et estimé à 500 hommes quitta cette position avec l'intention de prendre Gatuna via le centre logistique de Rwene en Uganda. La RPA était donc tantôt en Uganda tantôt au Rwanda et le Commandant Opérationnel de Byumba, le Colonel Nshizirungu avait toutes les peines du monde à trouver une parade. En effet, toutes les options étaient possibles, certains mouvements laissant même penser à une possibilité d'infiltration vers Ruhengeri pour saboter les centrales hydro-électriques de Ntaruka et Mukungwa, ce qui imposait à l'Etat-major le contrôle du marais de Rugezi.

L'Etat-major intervint de nouveau vigoureusement en faisant savoir au Colonel Nshizirungu qu'il était inacceptable de laisser stationner indéfiniment les rebelles sur le sol rwandais. Il fallait les empêcher à tout prix de reprendre Kaniga et les désorganiser sur leur nouvelle position tout en tenant compte des consignes du respect des frontières. Il lui demandait enfin d'inviter le Commandant du détachement ougandais de Gatuna à se porter à l'endroit pour constater ce rassemblement des rebelles. Mais sur ce dernier point, le Colonel Nshizirungu informa l'Etat-major que les contacts avec le Commandant ougandais étaient jugés inutiles. En effet, il l'avait invité à plusieurs reprises mais malgré ses promesses, le secteur avait subi plusieurs attaques à partir de l'Uganda et non loin du lieu de stationnement de la NRA.

En réalité, la RPA avait installé ses bases arrière à Rwene en Uganda, à Nyagasimu et à Karujanga : c'est de là qu'ils partaient pour lancer leurs raids et que se trouvaient leurs centres d'entraînement, ainsi qu'à Busanza dans le Bufumbira, sous la direction d'extrémistes tutsi de la région, Mugisha et Kabagambe. Tous ces centres se trouvaient à portée de fusil de l'armée rwandaise qui ne demandait qu'à pénétrer en Uganda mais les ordres de l'Etat-major étaient catégoriques comme le montre la consigne donnée à tous les commandants d'opérations : *« l'intégrité du territoire ougandais devait être respectée car des tirs au-delà de la frontière, le survol du territoire ougandais pourrait dégénérer en incident diplomatique ou servir de faux prétexte pour déclencher des réactions imprévisibles ».*

Finalement, le 20 novembre 1990, la RPA fonça en Commune Kivuye où elle occupa le bureau communal et le centre de négoce ; 1056 réfugiés furent enregistrés et regroupés à la sous-préfecture de Kirambo, ils seront 1959 le 22 novembre. En même temps, elle attaqua sur l'axe Bushenyi –Nyabyondo mais il fut repoussé hors des frontières. Une autre attaque fut dirigée contre Kaniga où l'ennemi se scinda en plusieurs groupes : seul un groupe de 20 hommes environ se manifestait sporadiquement pour masquer l'infiltration. Le détachement de gendarmerie de Tabagwe fut également attaqué le 21 novembre. Selon les renseignements recueillis par l'Etat-major, la RPA avait l'intention d'attaquer simultanément plusieurs positions de l'armée rwandaise, notamment Rwempasha, Kagitumba, Gabiro, Kayonza, Rusumo, Kinigi...

Il conseillait de prévoir des positions de rechange et l'utilisation de guetteurs. Cette confusion était d'ailleurs volontairement entretenue par les militaires de la NRA qui avait multiplié leurs

mouvements de patrouille le long de la frontière alors qu'ils avaient la même tenue que la RPA.

La contre attaque fut rapide car comme on l'a déjà signalé, le RPA tirait sa force de sa mobilité et elle devenait vulnérable aussitôt qu'elle essayait d'occuper du terrain. Repoussée du bureau communal, la RPA se replia vers le centre de négoce et vers la languette Rugarama-Gikuro. Les pertes furent de 20 rebelles abattus sur l'axe Bungwe – Bushenyi et 16 sur l'axe Kivuye. Côté armée rwandaise, il y eut un mort et un blessé léger. L'action du Bataillon Para fut déterminante, surtout au moment de la reprise du centre de Kivuye le 22 novembre où le bilan suivant fut enregistré :

. côté ennemi : 45 corps, 4KV, 15 bombes, 3 roquettes ;

-côté ami : 10 hommes hors de combat.

Le Commandant des opérations à Byumba donna l'ordre au 17<sup>e</sup> bataillon Byumba de contacter les bourgmestres des communes Kivuye et Cyumba pour inviter la population à réoccuper les habitations dans les zones nettoyées. Les conseillers et les responsables de cellules devaient veiller à ce que l'ennemi ne se mêle dans la population. Il ne restait plus alors qu'à reprendre la crête de Buheta où se trouvait également un poste de douane.

On peut donc dire que cette tactique déconcertante maintenait une pression continue sur l'armée rwandaise ainsi qu'une psychose sur les subterfuges de l'ennemi qui pouvaient prendre toutes les formes et tous les déguisements possibles. C'est ainsi que le 25 novembre, l'Etat-major annonça aux commandants des opérations l'arrivée de journalistes ugandais dans leurs secteurs respectifs selon un calendrier qui devait leur être précisé dès que connu. Le Commandant des Opérations de Byumba demanda alors à l'Etat-major de vérifier si ces journalistes ne venaient pas plutôt faire la reconnaissance des positions au profit de l'ennemi. Il demandait également de lui préciser ce qu'il pouvait leur montrer et ce qu'ils ne devaient pas voir. Finalement, cette visite fut ajournée sine die.

Il faut signaler aussi que la population civile ougandaise des zones frontalières en avait assez de la présence des rebelles qui évidemment vivaient sur le pays en volant des vivres et du bétail. Toutes ces exactions étaient attribuées par le Gouvernement ougandaise à l'armée rwandaise. C'est ainsi que le Capitaine Sam Bishuba, Commandant de la NRA dans le secteur de Gatuna déclara le 16 novembre que l'Uganda allait riposter si les troupes rwandaises continuaient à violer son espace aérien et son territoire en poursuivant les rebelles au-delà de la frontière. D'après le Capitaine Bishuba, des centaines d'ougandais vivant le long de la frontière avaient fui leurs maisons après que des combats entre la RPA et les troupes rwandaises eurent débordé en territoire ugandais. Il ajouta que les élèves d'une école proche de la frontière avaient dû s'enfuir après que des troupes rwandaises eurent pénétré en Uganda et entrepris de pilonner les positions des rebelles. Selon lui, un avion de reconnaissance rwandais a pénétré le 15 novembre dans l'espace aérien ugandais sur une distance de 3 km. Il conclut en affirmant qu'il n'allait pas « *rester les bras croisés alors que les ugandais sont soumis à des souffrances injustifiées. Les guerres du Rwanda concernent ce pays. L'Ouganda a le pouvoir de riposter et il le fera si le Rwanda ne met pas un terme à ces provocations* ».

Toutes ces affirmations furent démenties par le Rwanda par l'intermédiaire du Lieutenant Colonel François Munyengango qui dirigeait un groupe de 15 militaires chargés de surveiller la frontière ougandaise, suivant des accords conclus entre les deux pays avant le déclenchement des hostilités. Cette mission était extrêmement délicate car cette équipe devait se déplacer au milieu de rebelles qui se faisaient passer pour des militaires de la NRA. Le Lieutenant Colonel Munyengango affirma à l'AFP le 16 novembre que ces violations étaient le fait de la RPA car les troupes rwandaises avaient reçu des instructions strictes pour ne pas violer le territoire ougandais. Ces instructions avaient été respectées pendant un certain temps et on assista souvent à des scènes étranges où des rebelles poursuivis par l'armée rwandaise se mettaient à l'aise aussitôt la frontière franchie et narguaient les militaires rwandais arrêtés en face d'eux à quelques pas. Mais à un certain moment, la RPA tira à partir de l'Uganda et certaines unités de l'armée rwandaise transgressèrent les ordres reçus et pénétrèrent en Uganda. Les affirmations du Capitaine Bishura n'étaient donc pas totalement dénuées de fondement.

Le Lieutenant-colonel Munyengango précisa à l'AFP que son groupe avait demandé de pouvoir accéder à des localités longeant la frontière qu'il suspectait d'être des points de transit pour l'approvisionnement des rebelles en nourriture et munitions. Le Capitaine Grace Agaba, officier ougandais chargé de la coordination des activités de ces équipes d'observateurs affirma à l'AFP que le groupe de militaires rwandais allait se déployer sur 5 sites frontaliers principaux : Mirama Hill, Rubare, Ntungamo, Kamuganguzi et Kabare. La mission du Lieutenant-colonel Munyengango fut d'ailleurs inutile car on ne lui laissa voir que les zones évacuées par la RPA tandis que les positions qu'elle occupait lui étaient interdites. Il en vint d'ailleurs, à contrario, à avertir l'armée rwandaise de se tenir sur ses gardes chaque fois qu'on lui refusait de visiter une position. Cette tactique porta quelques fruits car la RPA fut chaque fois reçue chaudement grâce aux renseignements de Munyengango qui fut chassé de l'Uganda quand sa méthode fut découverte.

### 3.4. Effets intérieurs de la crise et leur exploitation médiatique

Filip Reynjens (1985) affirmait qu'une attaque de terroristes « Inyenzi » venus de l'extérieur entraînait fatalement une riposte sanglante de la part d'une population prise de panique. Citant des estimations d'observateurs indépendants, il rapporta qu'en décembre 1963, après l'attaque des Inyenzi au Bugesera, de 10 000 à 14 000 personnes furent massacrés, avec plus de la moitié en Préfecture de Gikongoro. A l'époque, le Président Kayibanda avait envoyé ses ministres dans toutes les Préfectures avec la mission de mettre sur pied des comités civils de salut public afin de nettoyer le pays d'une éventuelle 5<sup>e</sup> colonne.

Le 7 octobre 1990, la radio nationale lança un appel à la délation et à la dénonciation des suspects et invita les citoyens à collaborer avec les autorités locales pour les identifier. Il était alors fort probable que le scénario de 1963 se reproduise en 1990. En décembre 1963, le fait de donner autant de pouvoirs aux préfets et bourgmestres avait permis à ceux-ci de régler des comptes personnels et à exalter les bas instincts d'une populace saisie de panique. En 1990, des membres du FPR qui avaient pu pénétrer dans les milieux de la presse internationale exploitèrent à leur profit le choc et l'indignation provoquée naguère par ces tragiques événements, ainsi que ceux plus récents du Burundi en 1972 et 1988 (Ntega et Marangara).

Mais, se basant sur les nombreux rapports faits à ce sujet, Filip Reyntjens affirma que ces massacres de 1963 n'avaient jamais été ordonnés par le Gouvernement central et qu'ils s'étaient produits dans des endroits très éloignés où le Gouvernement n'exerçait pas de contrôle direct. Cependant, la responsabilité des autorités locales était indiscutable. Marie-France Cros quant à elle conteste cette possibilité d'explosion populaire sans l'intervention du pouvoir central. C'est ainsi qu'à la « *source officielle rwandaise* » qui lui affirmait que « *les Rwandais ne veulent pas que le président négocie... Il y a une pression terrible de la part des citoyens, que Monsieur Martens ne semble pas comprendre. Une explosion populaire couve. Un faux pas et ce serait la guerre civile* », elle prétendra qu'il est difficile de se rendre compte de la véracité de ces assertions. Pour elle, si elles s'avéraient fausses ou largement surévaluées, cela voudrait dire qu'un pouvoir désespéré serait tenté « *d'utiliser cette arme ultime* ». En d'autres termes, si jamais explosion il y avait, ce serait le gouvernement rwandais qui l'aurait organisée. Ce n'est pas impossible mais il faut alors avouer qu'il agirait en terrain favorable car les tensions interethniques étaient exaspérées.

Nous nous proposons dans ce chapitre d'analyser les dossiers concernant les conflits interethniques et les arrestations de suspects et en même temps aborder l'exploitation médiatique qui en été faite. Nous tenterons d'y arriver à l'aide de documents à notre disposition car le climat n'est pas encore suffisamment serein pour des enquêtes sur le terrain, les événements étant encore trop récents.

#### 3.4.1. Les heurts interethniques

Dans un message aux Etats-majors de l'armée et de la gendarmerie datant du 14 octobre 1990, le Ministère de la Défense enjoignit à ces deux organes de prévenir à tout prix et réprimer le cas échéant toute provocation d'ordre ethnique (RT/INT/OPS/90/1127). On devait aider les autorités locales à sensibiliser la population pour le maintien du climat habituel de paix et de

concorde. Telle est donc la position officielle, face aux risques d'explosion interethnique. C'est ce même point de vue qu'exprime le Chef de l'Etat au cours d'une conférence de presse tenue le 15 octobre 1990 quand il affirma que *« s'il y a eu quelques abus, ils ont été le fait d'un excès de zèle de la part de la population dans la chasse aux ennemis et non le résultat d'une politique voulue »*.

Le premier incident à caractère ethnique s'est produit le 7 octobre 1990 quand des paysans hutu de la commune Nyakinama (Ruhengeri) partirent incendier 10 huttes en commune Mukingo, secteur Gikoro. Un certain nombre de vaches furent abattues. Mais le Préfet et des éléments du bataillon Mukamira réagirent rapidement pour appeler la population à la tolérance. Il semble que cette expédition fut organisée en sous-main par les bourgmestres des deux communes, Monsieur Nkikabahizi Donat et Kajelijeli. Au même moment, les étudiants de l'I.S.A.E. Busogo étaient sur le point d'en venir aux mains pour des raisons ethniques. La perquisition effectuée par le groupement de gendarmerie de Ruhengeri (Commandant Karemera) dans cette école permit de récupérer un certain nombre d'armes blanches.

Cependant, c'est le 10 octobre que des incidents interethniques graves éclatèrent en Communes Satinski et Ramba. Deux tutsi furent assassinés à Satinski tandis que des vaches étaient abattues et mangées. Le Préfet de Gisenyi se rendit sur place dans la matinée du 11 octobre avec un groupe de gendarmes. Le lendemain 12 octobre, le Préfet dut faire appel au groupement de Gendarmerie de Gisenyi parce que 20 personnes venaient d'être tuées dans les communes de Satinski et Kibilira. L'équipe de gendarmerie conduite par le lieutenant Ngerageze accompagna le Préfet et appréhenda 50 personnes soupçonnées d'avoir perpétré ces meurtres : ils furent conduits à Gisenyi dans bus réquisitionné. Le Commandant du groupement de gendarmerie conseilla à l'Etat-major de Gendarmerie d'y maintenir des éléments de la force de l'ordre et il comptait y envoyer une section commandée par le même Ngerageze. Cette section ne put s'y rendre faute de moyen de transport et le 13 octobre, les accrochages interethniques se poursuivirent dans la commune Kibilira. Le sous-préfet de Ngororero signala la mort de 26 personnes et plusieurs réfugiés tutsi s'entassèrent au bureau communal et à la paroisse de Muhororo. Finalement, d'après le témoignage de prêtres de Muhororo à l'Agence Reuter, il y aurait eu à Kibilira et Satinski 335 morts et non 50 à 100 comme on l'avait pensé auparavant. Quelques 400 personnes soupçonnées d'avoir pris part aux massacres furent arrêtées par l'armée. Le sous-préfet de Ngororero Bernard Niyitegeka et le bourgmestre de Kibilira Jean Baptiste Ntezilyayo furent arrêtés le 16 octobre pour incapacité à maintenir la cohésion dans la population. Le sous-préfet Niyitegeka mourut d'ailleurs mystérieusement en prison.

Des incidents interethniques se produisirent également en Préfecture de Kibuye en commune Kivumu où deux maisons appartenant à des tutsi furent incendiées. La compagnie de Kivuye réagit rapidement et envoya une unité sur les lieux, de même d'ailleurs que les autorités préfectorales. Il n'y eut donc pas de morts dans cette zone mais le risque de contagion à partir de Kibilira subsista. Les Préfets de Kibuye, de Gisenyi et de Gitarama se concertèrent pour renforcer les mesures de sensibilisation. Malgré tout, des conflits ethniques éclatèrent en commune Bulinga le 15 octobre mais les autorités locales purent maîtriser la situation et la compagnie Gitarama y envoya une équipe militaire de dissuasion.

D'après Radio Rwanda (16 octobre 1990), des troubles analogues se produisirent également au sud du pays en Préfecture de Gikongoro, commune Karama mais les autorités locales purent arrêter rapidement les affrontements. Pour la période qui nous occupe pour le moment, c'est-à-dire octobre et novembre 1990, il semble que ce soient les seuls incidents interethniques qui eurent lieu spontanément. D'autres auront évidemment lieu dans la suite mais chaque fois ils se produisirent sur l'initiative de quelques notables locaux avec la complicité tacite des autorités de ces zones. Des enquêtes ultérieures feront sans aucun doute ressortir les responsabilités. L'exploitation médiatique de ces événements dramatiques fut assez limitée, sans doute à cause de leur caractère circonscrit malgré le nombre de morts, sans doute aussi pour ne pas donner du crédit au régime rwandais qui avait malgré tout pu maîtriser la situation.

Y'aurait-il eu par contre des massacres de populations civiles perpétrés par l'armée rwandaise? C'est ce qu'affirmèrent mercredi 10 octobre aux journalistes étrangers les réfugiés qui arrivèrent au poste frontalier de Kizinga en Uganda. Ces réfugiés, au nombre d'environ 500 personnes, étaient les premiers à arriver en Uganda depuis le début des affrontements du 1<sup>er</sup> Octobre 1990. Au même moment d'ailleurs, une centaine de réfugiés accompagnés de leur troupeau était arrivé au nord-est du Burundi dans la région de Kirundo où un centre d'accueil fut ouvert. D'après ces réfugiés arrivés en Uganda, plus de 1 000 civils auraient été massacrés par l'armée lors d'une attaque lancée le 9 octobre contre les forces rebelles dans la région du Mutara. Ces massacres auraient eu lieu dans une dizaine de communes où l'armée rwandaise avait tiré aveuglément sur des civils et lancé des grenades dans les habitations, après avoir encerclé les villages.

Stephen Kabaleka, un prêtre de 45 ans du village de Cyonyo, dit que l'armée rwandaise avait supprimé de la carte trois des dix villages où ces événements s'étaient déroulés; il estimait à 500 personnes la population de chaque village. Il ajouta qu'il n'y avait aucun moyen de s'échapper, parce que les soldats avaient isolé par des cordons chaque village avant d'ouvrir le feu. L'armée aurait perpétré ces forfaits, disait-il, parce qu'elle accusait la population d'aider les rebelles en leur donnant de la nourriture et des armes. De nombreux autres réfugiés parlèrent de ces massacres et un jeune garçon de 15 ans, blessé à la jambe par des éclats de bombe, affirma à l'AFP avoir vu beaucoup de cadavres car « *les soldats ont lancé une grenade à l'intérieur d'une maison où nous étions une trentaine à nous cacher et je pense être le seul à avoir survécu* ».

De même, l'Association de réfugiés rwandais en Italie « Intego » affirma dans un communiqué diffusé à Bari le 11 octobre que « *les soldats du Président Habyalimana Juvénal appuyés par les troupes spéciales du Président Mobutu du Zaïre ont provoqué jusqu'ici 3 000 morts au sein de la population civile, rasant des villages entiers* » (AFP du 12 octobre 1990). Comme confirmation, le Capitaine Samuel Kiza affirma avoir entendu des tirs nourris de l'autre côté de la frontière pendant la matinée du 9 octobre 1990. Mais comment aurait-il pu avoir entendu des tirs nourris alors que le front se trouvait à Ngarama à plus de 40 km de là à vol d'oiseau ?

Ces témoignages émurent considérablement l'opinion occidentale alors qu'aucune vérification n'avait été faite, comme l'avoue une dépêche de l'AFP datant du 1<sup>er</sup> octobre. Guy Dalloz et Eric de Bellefroid affirmèrent eux aussi dans la Libre Belgique du 13-14 octobre que ces massacres qui auraient fait entre 2 000 et 4 000 victimes n'avaient pas été vérifiés. Le nombre de ces réfugiés continua à augmenter rapidement et d'après Monsieur Dick Spocton, Représentant de l'Organisation caritative britannique OXFAM, leur nombre atteignait 4 000 personnes le 15 octobre 1990. Des familles entières passaient la frontière à Kagitumba, fuyant les combats de Nyagatare, traversant ainsi des zones contrôlées par les rebelles. Ils arrivaient à pied, emportant avec eux toutes leurs affaires. A la fin d'octobre 1990, leur nombre atteignait 50 000 et on s'imagine aisément les conditions dans lesquelles ils se trouvaient. Mais ce qu'on oublie souvent de dire, c'est qu'au moins un aussi grand nombre de réfugiés se déplaçaient eux aussi vers le Sud, c'est-à-dire derrière les lignes tenues par l'armée rwandaise. Leurs conditions étaient tout aussi dramatiques mais curieusement personne ne parle d'eux.

Que peut-on dire lors de toutes ces accusations qui, si elles s'avéraient véridiques, jetterait l'opprobre sur l'armée rwandaise ? Dans sa conférence de presse du 10 octobre 1990, le Chef de l'Etat a démenti toutes ces allégations, affirmant que l'armée n'aurait pas pu perpétrer ces massacres, puisque cette région du Mutara était encore sous contrôle des rebelles. Effectivement, comme nous l'avons signalé dans la 2<sup>o</sup> partie, des unités de la RPA pénétrèrent au Rwanda par le poste de Rwempasha, foncèrent sur Nyagatare et Rukomo vers Ngarama qu'ils atteignirent le 9 octobre. Jusqu'alors, ils n'avaient devant eux que la compagnie Byumba mais celle-ci reçut en renfort le bataillon para et un bataillon du Centre d'Instruction du Bugesera.

Ici nous rappellerons le télégramme envoyé par le Major Ntabakuze, commandant du bataillon Para qui demandait des directives à l'Etat-major, étant donné qu'il était embarrassé par le fait que des civils Bahima armés de machettes et de lances et apparentés aux assaillants progressaient devant eux. L'Etat-major avait été catégorique à ce propos car il ordonna à Ntabakuze de ne pas hésiter à utiliser tous les moyens à sa disposition pour détruire « *cette cohorte ennemie* ». Ce télégramme qui a la référence RT/OPS/90/7512 date du 9 octobre. On se rappelle que le contact eut lieu le 10 octobre à quelques km de Ngarama et les rebelles furent obligés de se retirer. Les réfugiés qui ont parlé de massacres sont partis après les combats de Ngarama. Le même jour, une équipe de journalistes étrangers dont Marie France Cros s'est rendue à Ngarama mais ils ne font état d'aucun massacre. Il est vrai d'une part que des combats aussi acharnés qui se déroulèrent dans une région très peuplée comportèrent sans aucun doute des victimes civiles et Férésian Rudakubana doit certainement faire partie de ceux-là. D'autres parts, il doit y avoir eu certainement des victimes parmi les Bahima qui accompagnaient les rebelles mais alors on peut penser que le plus grand coupable, c'est celui qui les a utilisés consciemment comme bouclier. Il est probable également que des soldats aient détruit des habitations de civils pour se défendre car les rebelles se déguisaient en paysans pour mieux s'infiltrer ; ils se cachaient d'ailleurs souvent dans les maisons des paysans.

En tout cas, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y a pas eu de massacres systématiques de paysans par l'armée, que dix communes n'ont pas été touchées car alors il s'agirait de toute la

préfecture de Byumba, ce qui est exclu, que trois villages –en fait, il doit s’agir de collines car il n’y a pas de villages au Rwanda- n’ont pas été rasés car les journalistes qui sont arrivés sur place au moment des événements n’auraient pas manqué de le constater. C’est donc sans aucun doute un épisode de cette guerre médiatique qui a déjà été évoquée.

Les mêmes accusations de massacres furent portées contre l’armée rwandaise dans un article de Marie France Cros (Libre Belgique du 20 au 21 octobre 1990, lors des combats pour le contrôle de Nyagatare qu’elle affirma, faussement d’ailleurs, avoir été reprise par les rebelles. Citant l’agence Reuter qui aurait interrogé des paysans lors de sa reprise, Marie France Cros affirma que 2 000 personnes avaient été tuées par l’armée qui les soupçonnait de soutenir les rebelles. Ces massacres auraient été commis dans les zones de combat situées près de Nyagatare où les journalistes n’avaient pu se rendre à cause des affrontements. C’est pour cela qu’ils se contentèrent des affirmations d’un paysan, Mathias Sejyojyo, qui portait des blessures purulentes occasionnées par les balles au dos et à une jambe.

D’après Sejyojyo, douze cars de soldats sont arrivés alors que lui et ses compagnons s’occupaient du bétail que les militaires se mirent à abattre. Ils auraient ensuite aligné les paysans et se seraient mis à les massacrer. Mathias Sejyojyo aurait perdu huit membres de sa famille et d’après lui, au moins 20 personnes auraient été tuées dans trois ranches. La presse ougandaise renchérit en parlant des combats de Nyagatare qui auraient fait des centaines de morts.

L’Ambassadeur du Rwanda à Kampala démentit ses allégations, en se basant sur le fait que plus aucun civil ne se trouvait encore à Nyagatare. Le témoignage de Monsieur Vinck le 15 octobre corrobora les démentis de l’Ambassadeur. Mais ces hypothétiques massacres de Nyagatare firent moins de bruits que les précédents, sans doute parce que les gens commençaient à se rendre compte qu’il y avait certainement surenchère : l’AFP n’y fit même pas allusion. Nous n’insisterons pas ici sur les exagérations de la presse internationale qui parla de « villes » de Gabiro, de Nyakayaga, Kabarore, Lyabega... en oubliant que le Rwanda est peut-être le pays le moins urbanisé du monde. Il s’agit en fait de petits hameaux composés de quelques habitations mais sans le moindre attribut urbain.

### **3.4.2. Le dossier des arrestations**

L’attaque du 1<sup>er</sup> octobre 1990 devait fatalement faire craindre aux autorités rwandaises l’existence d’une 5<sup>e</sup> colonne à l’intérieur du pays, étant donné la nature des assaillants et leur tactique d’infiltration dans la population. Ce sentiment était aggravé par le fait que depuis un certain nombre d’années s’était installé un laisser-aller considérable dans le contrôle d’identité dans le pays. En effet, celui-ci était devenu extrêmement rare au Rwanda, de sorte que les gens avaient perdu l’habitude de les porter sur eux, surtout les femmes.

En outre, le bus qui venait d’être inauguré entre Kigali et Kampala arrivait au Rwanda plein de passagers mais repartait vide vers l’Uganda. D’après le document anonyme déjà cité et intitulé « *le Rwanda mène une guerre causée par le Président de l’OUA* », le poste frontalier de Gatuna aurait noté 2 000 jeunes ougandais de tous sexes qui seraient régulièrement entrés au Rwanda mais qui ne seraient pas retournés en Uganda. Dès lors, de là à penser que le pays

était truffé d'ennemis, il n'y avait qu'un pas qui fut rapidement franchi. Nous avons vu que les fusillades de la nuit du 4 au 5 octobre avaient entre autres pour objectif de permettre des opérations de ratissage et donc des arrestations.

Malgré tout, les consignes données par le Ministère de l'Intérieur aux agents chargés de ces opérations allaient dans le sens du respect des droits de l'homme, car on devait :

« 1. *Opérer ces arrestations en toutes justice et équité en évitant les règlements de comptes.*

2. *ne maintenir en prison que les personnes dont les accusations substantielles ont été clairement établies.*

3. *Inviter la population au calme et à dénoncer les complices suspects.* » (d'après le télégramme RT OPS/INT/90/739 du Ministère de l'Intérieur aux deux Etats-majors)

Entretemps, lundi 8 octobre, l'état de siège avait été décrété sur tout le territoire national, afin de légaliser une situation de fait qui prévalait depuis vendredi 5 octobre, au lendemain des fusillades. Cette mesure visait elle aussi à faciliter les opérations de ratissage, de perquisition et de garde à vue. Nous en profitons pour signaler ici un détail cocasse à propos de cet état de siège. En effet, au mois de juin 1991, on se rendit compte que l'acte instituant l'état de siège avait été signé par le Chef de l'Etat le 1<sup>er</sup> octobre alors que celui-ci se trouvait aux Etats-Unis ! Il ne pouvait donc pas l'avoir signé à ce moment-là puisqu'il était absent ! C'est pour cela que la Cours Constitutionnelle avait tendance à considérer ce décret comme nul et non avenu. Mais d'après nos informations, il semble que c'est une pratique courante dans tous les pays : il paraîtrait que quand les Chefs d'Etat sont obligés de se déplacer alors qu'ils sentent des menaces en l'air, ils recourent à des pratiques de ce type en signant des textes qui ne seraient appliqués que quand le danger pressenti se produit. C'est donc une arme à double tranchant car c'est comme signer un chèque en blanc.

Tel fut alors le cadre dans lequel des milliers d'arrestations vont être effectuées à travers tout le pays à partir du 7 octobre, surtout dans les centres urbains. Tentons de suivre le déroulement de ces opérations à travers des éléments glanés ici ou là et à travers la presse internationale.

C'est le 9 octobre 1990 que la chaîne de télévision privée RTL-TVI montra des images filmées la veille dans le Stade régional de Nyamirambo où étaient entassés 1 500 personnes, dont des femmes et des enfants. Au passage des journalistes, les suspects criaient qu'ils avaient faim et soif. Ces gens étaient gardés par des militaires casqués, tandis que les parents des prévenus attendaient à proximité. On voit même des civils armés de gourdins qui amenaient un suspect aux militaires qui le font brutalement monter dans leur véhicule. Ce genre d'images a toujours le don de frapper les imaginations, surtout qu'elles rappellent aux occidentaux les stades-prisons avec miradors et mitrailleuses où le Général Pinochet du Chili entassait les opposants à son régime avant de les massacrer. L'Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles et Monsieur Christophe Mpfizi auront beau affirmer que ces rassemblements n'avaient pour but que de permettre la vérification des identités, que ces interpellations se déroulaient dans le respect des droits de l'homme, l'émotion que ces images ont provoquée

fut profonde. Ce phénomène fut encore aggravé par des rumeurs alarmistes qui laissaient entendre que certaines personnes avaient été emmenées vers des destinations inconnues.

Le témoignage à l'AFP et à la RTL de Madame Schopack, une réfugiée rwandaise mariée à un belge, porta l'indignation à son comble. D'après Madame Schopack, des exécutions sommaires et des tortures avaient été infligées à des suspects auxquels on aurait donné des urines comme boisson ! La situation des petits enfants regroupés en même temps que leurs mères dans des endroits sordides était particulièrement révoltante, affirmait-elle. Elle ajouta que de riches commerçants hutu étaient également tués, ce qui impliquait que hutu et tutsi étaient traités indistinctement.

Madame Schopack elle-même aurait été arrêtée et tabassée le 6 octobre par des militaires rwandais qui n'acceptaient pas sa nationalité belge et qui la considéraient comme toujours rwandaise. Elle n'aurait dû sa libération qu'à l'intervention d'un coopérant belge, l'Ambassadeur de Belgique n'ayant rien fait pour elle, de même d'ailleurs que les parachutistes pourtant envoyés par Bruxelles pour protéger les Belges. Elle était sans nouvelles de sa sœur qui était la collaboratrice d'un haut responsable militaire rwandais tombé en disgrâce et réfugié en Uganda.

S'agirait-il de Kanyarengwe ? Mais il était parti depuis près de 10 ans et il n'y avait pas d'autres militaires haut-gradés récemment réfugiés à l'étranger ! Elle termina en disant que *« c'est d'ailleurs lorsque les Paras sont arrivés que les rafles ont commencé »*. Ces propos renforcèrent les scrupules de certains milieux politiques belges qui redoutaient que la présence des paras ne cautionne une répression féroce des opposants au régime de Kigali. Pauvres Paras qui étaient pourtant perçus par l'opinion publique rwandaise comme venus pour accueillir les Inkotanyi dont ils seraient complices !

Sous la pression de l'opinion, le Ministre Eyskens fit connaître ses inquiétudes à Monsieur Ngarukiyintwali, Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles et demanda au Comité International de la Croix Rouge d'intervenir pour s'assurer du respect des droits de l'homme.

On ne songea nullement à suspecter le témoignage de Madame Schopack, une tutsi proche du FPR qui tenait ce langage dans un but précis. Elle se plaignait justement qu'au Rwanda, on n'acceptait pas sa nationalité belge mais elle semblait ignorer que dans nos contrées le concept de naturalisation est extrêmement vague. En effet, le pays d'origine continue à compter le naturalisé parmi les siens et si jamais il revient, personne ne lui demandera jamais rien car suivant nos coutumes, il n'a jamais cessé de faire partie de la famille : la naturalisation est considérée comme un subterfuge pour mieux gagner sa vie.

C'est d'ailleurs cette vérité que confirma Cécile Kayirebwa déjà évoquée quand elle s'adressa à ses compagnons d'exil qui l'accusaient de collaborationnisme avec le gouvernement rwandais : *« d'autres m'accusent ouvertement de trahison, chose la plus vilaine qui puisse m'arriver, puisque je me figure que je travaille pour la communauté et que je suis réfugiée mututsikazi au départ. Ma nationalité belge n'a rien changé du tout. A part qu'elle me donne l'occasion d'entrer au Rwanda comme n'importe quel étranger –ce qui est fort loin de me flatter- et que de toutes façons au Rwanda, personne n'est dupe. Personne n'ignore en effet*

*que je suis une mututsikazi qui a dû quitter le pays précipitamment comme les autres... »* (d'après Impuruza n°16, juin 1990). Madame Schopack travaillait aussi pour la communauté, en l'occurrence le FPR, et cela malgré ou plutôt grâce à sa nationalité belge. Les cas de ce type sont d'ailleurs nombreux parmi les réfugiés rwandais.

En réalité, la loi rwandaise en matière de nationalité est extrêmement large pour toutes les personnes de culture rwandaise qui sont considérées comme rwandaises aussitôt qu'elles le veulent. De fait, la loi de 1963 ne stipule-t-elle pas qu'« *est rwandais tout individu né d'un père rwandais ou dont la possession d'état rwandais est établie. La possession d'état rwandais consiste à se comporter et à être continuellement et publiquement traité comme citoyen du Rwanda par les autorités et la population* ». (Voir le Journal Officiel de la République rwandaise, n°19, octobre 1963, page 427) Or ces autorités et ces populations considèrent, en se basant sur la coutume, comme rwandais tous ceux qui parlent le kinyarwanda sans accent, bref tous ceux qui sont de culture rwandaise, quels que soient leurs pays d'origine.

Aussi, même sans accepter explicitement le principe de double nationalité, la loi considère Madame Schopack et ses compagnons comme des rwandais avant d'être autre chose, de même d'ailleurs que ceux-ci se considèrent avant tout comme des rwandais. On ne s'étonnera donc pas que les Masabo, Madame Schopack ou autres José Kagabo seront les porte-flambeaux du FPR alors que théoriquement ils ne sont plus rwandais. Ainsi donc le témoignage de Madame Schopack pouvait être suspecté à plus d'un titre car elle était trop impliquée dans le conflit pour être vraiment objective.

Au même moment, un expert indépendant, paraîtrait-il spécialiste du Rwanda mais qui requit l'anonymat, rendit public mercredi 10 octobre à Bruxelles une liste de 38 personnes qui auraient été arrêtées depuis le 1<sup>er</sup> octobre au Rwanda. Cette liste avait été dressée à l'aide de trois témoins oculaires des arrestations, des familles et des réfugiés qui avaient réussi à quitter le Rwanda. Elle avait été transmise à Amnesty International qui l'avait largement diffusée. En réalité, une bonne partie des personnes inscrites sur cette liste n'avaient pas du tout été arrêtées car s'il est vrai que la famille Karambizi avait été massacrée dans des circonstances obscures -on raconte qu'il aurait voulu résister les armes à la main aux gendarmes venus perquisitionner chez lui-, que les Majors Sabakunzi et Mutambuka, que le Commandant Kanamugire et non pas Kayinamura, que Monsieur Landoald Ndasingwa ont été effectivement mis en prison, les Lieutenants-colonels Nsengiyumva et Rutayisire ainsi que le Professeur Thomas Kabeja n'avaient pas été inquiétés.

Cela n'enlève en rien évidemment au caractère arbitraire des arrestations mais on peut voir par là que la surenchère est monnaie courante dans ces circonstances-là, même de la part d'institutions aussi respectables qu'Amnesty International.

Devant le tollé général soulevé par ces arrestations, les autorités rwandaises durent s'expliquer devant l'opinion mondiale. Ainsi le Commandant Karangwa de l'Etat-major déclara à la presse mercredi 10 octobre qu'environ 3 500 personnes avaient été interpellées. Tous les suspects devaient être présentés à une commission spéciale chargée d'établir leur éventuelle culpabilité. Cette commission comprenait le Parquet de la République, la

Gendarmerie, la Sécurité nationale et la Préfecture de Kigali. Les inculpés devaient ensuite être transférés devant un Conseil de guerre. Au même moment, le Commandant Karangwa présenta aux journalistes un groupe de 32 personnes dont une femme. La majorité de ces personnes étaient d'origine ougandaise et on les soupçonnait d'avoir participé à l'attaque de Kigali dans la nuit du 4 au 5 octobre 1990.

Le 13 octobre, dans une conférence de presse à la prison de Kigali, le Ministre de la Justice Monsieur Mujyanama Théoneste déclara que 2 582 personnes avaient été arrêtées dans tout le Rwanda après l'attaque des rebelles. Entretemps, 1 040 personnes avaient été libérées après vérification de leur identité par une commission ad hoc. A la même occasion, il autorisa un groupe de journalistes et une délégation du Corps diplomatique à visiter la prison de Kigali où étaient détenus 840 suspects en majorité des Tutsi. Parmi ces détenus se trouvaient, d'après une dépêche de l'AFP datant du 13 octobre, le Vice-gouverneur de la Banque nationale qui serait hutu. Nous n'avons pas pu savoir de qui il s'agissait. Les autres détenus étaient répartis dans les 22 prisons que compte le Rwanda.

Les journalistes purent s'entretenir avec les détenus dont certains avaient été blessés, d'autres se plaignant de mauvais traitements, notamment de tortures. Le Ministre Mujyanama expliqua que les blessures de ces détenus n'étaient pas dues à de mauvais traitements mais au fait qu'ils avaient tenté de s'enfuir au moment de leur interpellation. Le même jour, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) commença à visiter les personnes détenues au Rwanda à la suite des combats. Ces visites commencées le 13 octobre à Kigali se déroulèrent suivant les critères habituels du CICR, c'est-à-dire sous forme d'entretien sans témoin avec l'enregistrement de tous les détenus. Des secours d'urgence leur furent également distribués.

Le surlendemain 15 octobre, dans un discours à la Nation, le Chef de l'Etat tenta de réfuter lui aussi les accusations de massacres et d'arrestations arbitraires, rappelant qu'il avait permis aux journalistes, au CICR et à une mission diplomatique de visiter la prison de Kigali. A cette occasion, il demanda aux Parlements des pays amis d'envoyer toutes les commissions d'enquête qu'ils voudront pour constater eux-mêmes ce qu'il en était du respect des droits de l'homme au Rwanda. Pour lui, les accusations de la presse internationale concernant les atteintes aux droits de l'homme sont à attribuer à un plan d'intoxication de l'opinion mondiale mené par les rebelles. S'il y a eu quelques abus, ils ont été le fait d'un excès de zèle plutôt que le résultat d'une politique voulue.

Effectivement, d'après un diplomate ayant visité la prison de Kigali en compagnie de ses collègues et cité par l'AFP, les détenus étaient convenablement traités car ils recevaient au moins un repas par jour. Il y avait bien quelques blessés légers mais ils étaient bien soignés. Les diplomates n'avaient constaté aucun cas de torture mais ils déploraient pourtant les conditions de détention qui étaient celles d'une prison africaine. Ces affirmations furent confirmées par le témoignage de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) lors d'une mission achevée le 18 octobre 1990. D'après la FIDH, l'armée rwandaise s'était globalement bien comportée, respectant les droits des citoyens indépendamment de leur origine ethnique : on en a déjà parlé.

L'information selon laquelle de 1 000 à 4 000 personnes auraient été tuées dans le Nord du pays n'avait pu être vérifiée. La FIDH n'avait constaté qu'un seul cas de massacre, celui de Ngororero où de 160 à 335 tutsi avaient été tués. Signalons ici que des centaines d'autres seront massacrés au Nord-ouest du pays, spécialement les Bagogwe, ainsi qu'au Bugesera mais cette période est en dehors de celle que nous avons étudiée.

Monsieur de Bruycker donna également son avis sur l'attitude des autorités politiques rwandaises en matière de droit de l'homme : « *Mon impression est qu'on n'a pas affaire à une dictature pratiquant une répression féroce. Il existe évidemment des problèmes, comme l'incarcération de prisonniers d'opinion. Nous avons pu en rencontrer plusieurs dont les noms étaient tirés des listes d'Amnesty International* » (après le Soir du 18 octobre 1990). Plus spectaculaire fut peut-être l'intervention de 101 expatriés qui publièrent un texte de 9 pages intitulé « *Colère de temps de guerre au Rwanda, des expatriés témoignent ensemble* ». Les signataires de ce texte représentent 13 nationalités avec 52 belges, 11 canadiens, 9 polonais, 9 suisses, 5 français et divers autres nationalités. Si on considère la structure professionnelle, on trouve 12 médecins, 28 prêtres, 15 religieuses, c'est-à-dire des gens qui n'avaient aucun intérêt financier au Rwanda et dont la bonne foi ne peut être suspectée.

Dans ce texte, les signataires témoignent que le régime Habyalimana n'est pas un régime corrompu comme on l'a présenté dans certaines sphères occidentales. A propos des arrestations et des rafles, ces expatriés affirmèrent qu'à aucun moment il n'y a eu « *pogrom, tentative de liquidation systématique des tutsi bien que l'assaillant soit plutôt apparenté à ce groupe* ». Dans ses communiqués de presse, l'Etat a pris soin de parler de rebelles appuyés par la NRA, plutôt que d'une attaque de Tutsi. En plus, les expatriés soulignent eux aussi le fait que « *lors des opérations de ratissage dans la capitale, des consignes extrêmement fermes avaient été données aux militaires et aux autres agents de sécurité pour qu'ils se comportent correctement* ». Pour eux, s'il y a eu des bavures dans tel ou tel cas, elles sont dues à la moralité de tel ou tel soldat ou sous-officier mais non au fait d'une politique délibérée de l'Etat. Ils avaient certes assisté à des dénonciations lamentables de gens qui réglèrent leurs comptes avec leurs voisins mais aussi de grandes solidarités où des dizaines de Hutu défendaient ou tentaient de sortir de prison leurs amis, quelle que soit leur ethnie. Pour eux, le fait que « *des journalistes étrangers aient pu filmer dans les prisons et interroger les prisonniers tandis que la Croix Rouge Internationale peut y accomplir un travail remarquable témoigne encore de la qualité morale du gouvernement et devrait rassurer les familles inquiétées* ».

On peut conclure de toutes ces prises de positions que dans l'ensemble ces rafles et arrestations se sont opérées dans des conditions acceptables avec sans doute quelques brutalités. Aucun cas de torture ou de viol ne fut constaté comme la presse internationale l'avait affirmé. Cependant, des gens sont morts en partie à cause de ces arrestations mais ils sont morts de maladies à l'hôpital. Il est vrai qu'ils ne seraient pas morts s'ils n'avaient pas été arrêtés. Ici nous pensons spécialement à Paul Gakuba et Kamugunga tous deux de Butare qui moururent d'infections contractées en prison ! Notables de longue date dans cette ville, ils figurent parmi ces victimes innocentes que le pays a connues au cours de cette crise. Que leurs âmes reposent en paix.

Ces opérations furent donc effectuées dans des normes acceptables et la presse internationale dut se rendre à l'évidence, au grand dam du FPR qui en novembre 1990 tenta encore de jeter le discrédit sur le Rwanda. En effet, le 28 novembre, le Comité pour le respect des droits de l'homme et la démocratie au Rwanda, une organisation de réfugiés rwandais, alerta le monde de la presse en affirmant à Bruxelles que des menaces d'élimination physique pesaient sur certains prisonniers politiques au Rwanda. Des fosses communes auraient été préparées le long de la rivière Nyabarongo aux environs de Kigali pour accueillir les cadavres du pogrom, car il existerait un plan d'élimination physique de prisonniers. Le Comité parlait également de transfert par camions entiers de prisonniers de la capitale vers des destinations inconnues qui pouvaient être des camps militaires. Les membres de ce comité oubliaient que le CICR était à l'œuvre depuis longtemps dans ces mêmes prisons et qu'il avait inventorié tous les prisonniers dont pas un seul ne pouvait disparaître sans qu'il le sache. En plus, des missions diplomatiques organisaient régulièrement des visites de prisons. L'excès de ces propos du Comité acheva de jeter le discrédit sur ce type d'affirmation, surtout que des témoignages sur les atrocités commises par la RPA à l'endroit de populations civiles commençaient à être connues.

Mais que pouvons-nous dire quant à nous de toutes ces arrestations ? Il peut paraître malsain de porter un jugement sur la misère de personnes qui ont passé plusieurs mois en prison alors qu'elles étaient peut-être innocentes. Même un seul jour de prison pour un innocent est un jour de trop et toute ma sympathie s'apitoie sur leur calvaire. Nonobstant cette mise au point, force nous est de faire nôtre le point de vue d'un spécialiste, Monsieur de Bruycker de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme qui affirmait ce qui suit : « *Dans son principe, l'opération policière -3 000 arrestations à Kigali et au moins autant pour le reste du pays- n'est pas contestable en situation d'agression. Là où il y a dérapage, c'est qu'on a arrêté et détenu des personnes sans respect des procédures pénales, qui prévoient la possibilité d'une arrestation administrative pour 48 heures, à la suite de quoi, pour maintenir quelqu'un en prison, il faut un mandat d'arrêt valable cinq jours* » (d'après le Soir du 18 octobre 1990)

C'est donc clair, ces arrestations sont juridiquement possibles en cas d'agression pour autant qu'on respecte les procédures habituelles pour ne pas léser les droits des individus. Monsieur de Bruycker insista justement sur l'indispensable vigilance notamment de la part du parquet rwandais qui devra faire preuve de prudence dans les charges qu'il retiendra contre les prévenus. En effet, ce n'est pas parce que quelqu'un a une famille en Uganda d'où sont venus les assaillants qu'il est leur complice, ou encore qu'un opposant au régime a eu nécessairement des contacts avec eux. Il a émis également des réserves sur les juridictions qui devaient traiter ces affaires car pour lui, le Conseil de Guerre n'est jamais qu'un tribunal militaire et la Cour de Sûreté de l'Etat rend des jugements sans possibilité d'appel.

Les expatriés signataires du texte évoqué plus haut firent preuve des mêmes préoccupations en affirmant que « *les jours qui viennent diront si la cohésion sociale du peuple rwandais s'est renforcée dans les événements actuels. Tout dépendra à notre avis de la qualité et de la rapidité des jugements. Toute la population rwandaise habituée à 17 ans de paix est en état de choc suite aux événements. Mais cette population attend que seuls les vrais coupables*

*soient châtiés avec des preuves tangibles et non pas sur base de rumeurs, système de communication trop érigé en sport national au Rwanda, faute d'une presse suffisante et de qualité ».*

IL aurait donc fallu hâter les opérations de triage et libérer rapidement les innocents, surtout que la plupart des personnes interpellées n'avaient commis que des délits mineurs, comme la violation du couvre-feu ou le défaut de présentation des cartes d'identité. Les autorités avaient promis que ce lent travail d'interrogatoires devait être achevé endéans 2 mois maximum.

Malheureusement, ils se déroulèrent très lentement alors que les arrestations se poursuivaient, de sorte que le 11/3/1991, un total de 8 099 personnes avaient été appréhendées et seulement 4 892 avaient été libérées. Il restait donc 3 207 personnes en prison : elles furent presque toutes libérées par le nouveau ministre de la Justice, Sylvestre Nsanzimana. Le 9/4/1993, il ne restait en prison que 136 personnes dont 18 avaient été jugées et condamnées, 47 dont les dossiers étaient devant la Cour de Sûreté de l'Etat et 71 dont les dossiers étaient encore à l'étude. Monsieur Nsabimana jeta d'ailleurs le trouble dans l'esprit des gens quand il déclara que les prévenus avaient été libérés parce qu'ils avaient été reconnus innocents, alors que le Chef de l'Etat avait affirmé qu'ils avaient bénéficié de son pardon. La population se demandait si les personnes élargies étaient coupables ou innocentes, d'autant plus que depuis le début, une propagande malveillante émanant peut-être de milieux officiels avait présenté ces gens-là comme coupables, avec des crimes abominables pour chacun d'eux.

Le Chef de l'Etat, sans doute lui aussi traumatisé par l'ampleur de l'agression, avait fait part de son amertume dès sa première apparition publique du 5 octobre 1990. Il avait alors affirmé qu'il était chagriné et qu'il ne comprenait pas que des gens trahissent leur pays, quelles que soient leurs motivations. Il ajouta d'ailleurs dans une conférence de presse que trois officiers de l'Etat-major avaient été arrêtés parce qu'ils avaient eu des contacts avec l'ennemi. Il s'agissait sans doute des Majors Sabakunzi et Mutambuka et le Commandant Kanamugire qui furent reconnus innocents dans la suite. Ainsi donc des centaines de personnes passèrent plus de 6 mois en prison dans des conditions qu'on peut aisément imaginer, étant donné les prisons africaines. Quels délits avait-on retenu contre eux?

Le Professeur Filip Reyntjens de l'Université d'Anvers dont on connaît la sympathie pour le Rwanda légal et qui avait eu l'occasion de parcourir tous les dossiers, affirma sans ambages qu'ils ne contenaient pratiquement pas d'accusations sérieuses. Pour lui, la plupart de ces personnes avaient été détenues pendant si longtemps alors qu'on n'avait rien à leur reprocher! Les résultats des enquêtes que nous avons effectuées auprès des parquets et des groupements de gendarmeries qui avaient effectué les perquisitions vont dans le même sens. Nous allons tenter de les résumer brièvement, en insistant sur les dossiers qui paraissent les plus suspects. Cependant, on excusera le fait que nous n'avons pas pu accéder aux dossiers de Kigali qui sont pourtant les plus nombreux et où on aurait peut-être trouvé des cas plus flagrants de collusions avec l'envahisseur.

Les perquisitions dans les familles débutèrent à travers tout le pays à partir du 8 octobre 1990. C'est ainsi qu'à Cyangugu 87 personnes étaient déjà arrêtées le 8 octobre. Parmi eux se trouvaient 5 réfugiés partis au Zaïre en 1959 et qui étaient entrées au Rwanda le 4 octobre

1990. Ces personnes auraient-ils été surpris au Rwanda par la guerre? Rappelons que depuis un certain temps, beaucoup de réfugiés entraient régulièrement au Rwanda malgré ce qu'ils ont prétendu dans la suite. Le 10 octobre, 26 personnes parmi eux furent libérées après un triage effectué par le Conseil préfectoral de sécurité.

A Gisenyi, des fouilles furent entreprises le 9/10 :1990 au domicile de Kajeguhakwa Valens alors en fuite en Uganda. Les gendarmes trouvèrent chez lui 59 cartouches de 9 mm et 5 cartouches de 7,35 mm ainsi que les documents suivant :

1. Une lettre anonyme manuscrite adressée à Kajeguhakwa Christian, fils du précédent et qui réclamait 4 millions de zaires pour les marchandises déjà livrées. Il s'agissait probablement d'armes et munitions qui lui avaient été livrées par un officier zaïrois
2. Une liste de la garde intérieure de l'habitation Kajeguhakwa
3. Un inventaire de l'armement dont disposait Kajeguhakwa avant son évasion :
  - 4 mitraillettes Uzi
  - 3 fusils FAL
  - une kalachnikov
  - un pistolet
  - un fusil de chasse Merlin

C'était donc une petite armurerie que ne justifiaient certainement pas les besoins de sécurité d'un riche commerçant! Au même moment, des fouilles effectuées à la paroisse de Gisenyi permit de trouver divers documents jugés subversifs au bureau du Curé de la paroisse, l'Abbé Ntagara Augustin. Celui-ci fut détenu pendant quelques jours à la Brigade de Gisenyi. Il fut interrogé par le Commandant de groupement mais il fut libéré le 13 octobre, le Conseil de sécurité de la Préfecture ayant demandé de le faire « prévenu libre ».

Les fouilles effectuées à Nyundo ne révélèrent rien de suspect, à part une salopette couleur verte armée trouvée chez le Frère Bazimya Vital de l'Ecole d'Art de Nyundo. A Butare, dans le cadre de ces opérations de recherche d'éventuels suspects, 30 personnes furent arrêtées dont trois abbés :

- Mungwarareba Modeste, Recteur du Petit Séminaire de Karubanda, Butare
- Sébahire Anaclet, Curé de Ngoma
- Musoni Boniface, Professeur au Petit Séminaire de Karubanda.

En réalité, l'arrestation de l'Abbé Mungwarareba était prévisible car il avait déjà été fiché comme suspect et subversif dès 1989 parce qu'il avait osé contredire l'ancien préfet Frédéric Karangwa en affirmant que des gens mourraient de faim dans certaines communes de Butare. On a vu qu'il avait déjà commencé à organiser des secours pour les affamés. Quant à l'Abbé Boniface Musoni connu unanimement par ses anciens élèves comme ayant une honnêteté et une droiture inflexible, il était impensable qu'il ait trempé dans quelque complot que ce soit. Il sera d'ailleurs rapidement relâché car il était trop maladif pour supporter la prison. Le Parquet de Butare se chargea du triage et un certain nombre de prévenus furent relâchés mais

la plupart des personnes élargies étaient hutu, ce qui semblait indiquer à la population que seuls les Tutsi avaient trahis.

A Ruhengeri, aucun document compromettant ne put être trouvé chez les prévenus, exception faite de quelques photos de l'ancien roi Kigeli trouvées chez le Frère Ndayambaje Jean Damascène, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Education. On trouva également chez lui des lettres adressées à des réfugiés mais qui n'avaient rien de séditionnel. De même, des perquisitions effectuées à Remera, Rwaza, Nemba, Kinoni et Runaba ne donnèrent rien. Par contre, en Commune Ndusu, la population soupçonnait l'Ecole Economique et de Commerce de Janja d'héberger des rebelles. Il s'agissait en fait de réflexes relevant du régionalisme qui visait les élèves originaires de préfectures du « Nduga ».

Des perquisitions effectuées dans l'école permirent de trouver sur deux élèves des écrits jugés être en relation avec l'attaque des rebelles. Certains de ces écrits retraçaient le programme à exécuter à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1990. Ces deux jeunes gens, Kwihangana Fidèle, fils de Karamira Froduald, riche commerçant de Kigali et Alain Kayijuka, fils de Kayijuka Joseph, furent appréhendés. Mais d'après des enseignants de cette école, ces écrits avaient été « fabriqués » par d'autres élèves qui jalouaient les deux jeunes gens qui occupaient souvent les premières places dans leur classe. Ils ont alors écrit ces documents pour les éliminer de la compétition. Il s'agissait donc de faux documents qui auraient pu être facilement démasqués si les tensions régionales n'avaient pas été aussi aiguës.

A Kibungo, suite aux multiples informations faisant état de caches d'armes dans certaines familles, une fouille fut organisée le 10 octobre dans différents quartiers de la ville et dans la partie voisine de la commune Rukira. Aucune arme ne put être trouvée mais des irréguliers furent appréhendés. Cependant, dans la suite, deux abbés furent arrêtés, Mfizi François et Ruterandongozi Justin, celui-ci n'étant coupable, paraît-il, que d'avoir violé le cessez-le feu entraînant d'étancher son insatiable soif.

A Gitarama, les perquisitions permirent de trouver chez le nommé Rudahunga Louis, employé à l'imprimerie de Kabgayi des brochures et des documents subversifs. L'intéressé avoua avoir participé à des réunions « subversives » avec d'autres personnes déjà appréhendées. Il s'agissait vraisemblablement des nombreuses réunions clandestines que des groupes de Tutsi tenaient depuis un certain temps sur le problème des réfugiés. Les mêmes réunions se tenaient un peu partout dans le pays et il semblerait que Monsieur Munyambaraga, alors Directeur Général au Ministère des Transports et des Télécommunications, était le coordinateur de ces activités au niveau national. Le caractère clandestin de ces rencontres laisse penser que les responsables étaient sans doute de mèche avec le FPR.

Les opérations de perquisition et de ratissage étaient parfois émaillées d'épisodes rocambolesques. C'est ainsi par exemple que le Brigadier de la Commune Nyamugali vint annoncer au Groupement Ruhengeri qu'il avait vu une personne armée chez le Bourgmestre qui avait été pris en otage. Une section de gendarmes fut rapidement dépêchée sur place à plus de 50 km mais l'intervention ne trouva rien d'anormal chez le Bourgmestre : le brigadier était en réalité mentalement dérangé!

En ces périodes de tensions, de nombreux renseignements vrais ou supposés tels affluaient à l'Etat-major : ils faisaient état de l'intention des rebelles d'attaquer les brigades et les prisons pour libérer les suspects récemment arrêtés, ce qui faisait penser que ceux-ci étaient réellement coupables. Cette psychose avait pour effet de ralentir les libérations et au contraire d'augmenter les arrestations.

On constate donc que les chefs d'accusations étaient extrêmement minces partout dans le pays alors que la rumeur publique attribuait des crimes abominables aux prévenus qui étaient voués à toutes les gémonies. En fait, exception faite de quelques écrits plus ou moins suspects, il n'y eut pas de motifs vraiment sérieux d'arrestation : aucune arme ne fut par exemple trouvée chez des particuliers, sauf chez Kajeguhakwa dont la culpabilité ne faisait aucun doute. Il est vrai que le Ministre des Affaires Etrangères affirma le 9 octobre que vingt caches d'armes avaient été découvertes lors des opérations de ratissage dans la capitale. De même, le Commandant Karangwa montra aux journalistes le 10 octobre tout un assortiment d'armes saisies lors des fouilles, armes comprenant notamment des fusils d'assaut kalachnikov, des mitraillettes et des radio-émetteurs-récepteurs, mais aucun coupable ne put être pointé du doigt.

En outre, de jeunes officiers de l'armée rwandaise qui ont participé aux fouilles nous ont affirmé avoir eux-mêmes trouvé des documents prouvant une collusion indiscutable avec les assaillants. Mais ces opérations s'étaient faites dans une grande précipitation et on ne prit pas la précaution de faire signer aux suspects les procès-verbaux de saisie de ces pièces à conviction. Dans ce cas-là, ces pièces n'ont plus aucune valeur juridique.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas d'éléments de la RPA infiltrés dans le pays avec la mission de déstabiliser Kigali par exemple. C'est ainsi que Monsieur Kalinijabo Jean Baptiste et Ntakiyimana Emmanuel, ex-officiers de l'armée rwandaise chassés après le coup d'état de 1973 pour des raisons de régionalisme, avouèrent avoir touché des dollars de Fred Rwigema lui-même pour fournir des renseignements sur les forces de défense du Rwanda. De même, un certain Matabaro Jean Claude, originaire de Kanzenze, appréhendé par les militaires du CI Bugesera affirma avoir combattu sous Museveni et Rwigema. Arrivé à Kigali fin septembre 1990 avec un groupe de 12 autres individus, ils se sont dispersés dans la ville mais ils se rencontraient à Mayange à quelques dizaines de km de Kigali pour étudier comment le Camp de Gako pourrait être attaqué. Quand il a été attrapé, il était coupé de ses compagnons et il errait dans la forêt. De nombreux autres cas semblables peuvent être cités. On devait d'ailleurs apprendre dans la suite que beaucoup de prévenus étaient effectivement de mèche avec les agresseurs, mais en octobre-novembre 1990, on n'avait pas pu rassembler des preuves juridiquement acceptables.

Les chefs d'accusation étaient donc minces et c'est pour cela qu'au moment des procès, on refusa aux prévenus la possibilité de recourir à des avocats étrangers, sous prétexte que la loi rwandaise ne le permettait pas. En réalité, le climat était surchauffé, la population réclamant le lynchage pur et simple des prévenus : la justice était devenue l'otage de la populace et aucun magistrat n'avait le courage de remplir correctement son devoir. Le Ministre de la Justice eut du mal à justifier le refus de recourir à une assistance juridique indépendante et il fournit des

justifications contradictoires et enfantines. C'est qu'il savait parfaitement que la plupart des détenus n'avaient pas de dossiers vraiment à charge et que l'intervention d'avocats étrangers risquait de couvrir de ridicule le parquet rwandais qui avait permis de telles illégalités.

Il est en effet évident que la présence de tout le barreau de Paris ou de New York ne pourrait empêcher la condamnation selon les lois en vigueur, d'un individu chez qui on aurait trouvé des armes destinées à déstabiliser le pays ! Au contraire, les procès commencèrent par la condamnation de paysans de Kibungo à des peines très sévères alors que leur innocence sautait aux yeux. La confiance dans la justice rwandaise, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, sortit de ces procès durement malmenée.

C'est qu'il aurait fallu, pour renforcer « *la cohésion sociale du peuple rwandais* » évoquée dans le texte des expatriés, libérer tous les détenus sans dossier solide, c'est-à-dire pratiquement tout le monde, endéans les deux mois prévus dès le départ. On aurait ensuite déclaré publiquement que les investigations avaient montré que tous les citoyens toutes ethnies confondues, avaient été loyaux envers leur pays et qu'ils devaient unir leurs forces pour combattre l'ennemi venu de l'extérieur. Cela aurait permis d'éviter toutes les rancœurs ultérieures qui précipitèrent beaucoup de monde dans une opposition farouche contre le MRND, tout en préservant l'image de marque du Rwanda à l'extérieur.

Cette opposition au parti au pouvoir ne devait d'ailleurs pas être uniquement le fait de Tutsi – qui rejoignirent massivement la RPA- car on devait se rendre compte dans la suite que toutes les arrestations concernaient non seulement des Tutsi mais aussi des Hutu originaires de ce qu'on a appelé le « Nduga ». Il n'y eut presque pas de détenus originaires de Ruhengeli ou de Gisenyi, alors que Kanyarengwe, Bizimungu Pasteur, Barahinyura Jean Baptiste et beaucoup d'autres dirigeants hutu du FPR étaient originaires de ces préfectures. De même, les gens de Byumba se rendirent compte que la plupart des militaires injustement arrêtés étaient originaires de cette préfecture. Dans une lettre adressée au Président de la République par l'« Amicale de Byumba » exprimèrent leur indignation et réclamèrent la réintégration de ces officiers dans l'armée. On a donc l'impression d'assister à un règlement de compte à caractère ethnique et régional, ce qui semblait justifier l'opinion de la presse internationale qui affirmait que le régime voulait profiter de la crise pour décapiter l'opposition intérieure.

L'occasion ne put pas être saisie pour cimenter la cohésion nationale, pour chercher plus facilement des remèdes à la crise qui secouait le Rwanda. Il est vrai que toute la classe dirigeante était plutôt composée de courtisans plus aptes aux rapines et à la gymnastique féodale. Il sera alors illusoire de leur demander quelque chose en cas de coup dur et le pays dut payer cher les erreurs d'un régime fatigué.

L'Eglise Catholique, pourtant si puissante au Rwanda, ne parvint pas à remplir sa mission de défenseur des opprimés car on ne l'a jamais entendue élever la voix pour réclamer plus de justice et des conditions plus humaines pour les détenus. On entendra même l'Archevêque de Kigali, Monseigneur Nsengiyumva, se faire l'avocat de ces pratiques pour le moins condamnables. C'est que l'Eglise n'apparaissait plus tellement comme guide moral de la République mais plutôt comme un soutien presque servile, comme l'a si bien souligné un excellent petit document collectif appelé « *Le Rwanda. Et maintenant* » publié par un groupe

d'expatriés qui connaissent très bien le Rwanda. Ce petit livre souligne le fait que *« l'attitude des responsables de l'Eglise ne faisait pas l'unanimité dans le clergé et chez les fidèles plus critiques. Aussi beaucoup se sont réjouis quand, sous la pression du Vatican, l'Archevêque renonça à son rôle politique »*.

En réalité, peut-on continuer à lire, *« l'incapacité de l'Eglise de dépasser en son propre sein les problèmes ethniques la rend incapable d'apporter en cette matière une réponse à la société... Il reste que le peuple rwandais peut difficilement s'identifier à son clergé »*. Cette Eglise ne peut donc pas prononcer de paroles prophétiques alors qu'elle ne parvient pas à faire la vérité sur elle-même. Nous en avons déjà parlé. En conclusion, termine le texte, *« L'Eglise rwandaise est encore riche de son influence passée, mais divisée par les divisions même de la société qu'elle doit animer, elle peut difficilement témoigner de ce qu'elle ne parvient pas à vivre. La tentation du spirituel désincarné risque de lui faire perdre le sens de ses responsabilités vis-à-vis de la société rwandaise et de son développement. Pourtant, les raisons d'espérer ne manquent pas »*.

Ainsi donc, exception faite de quelques individualités isolées, l'Eglise est encore plus malade que la société qu'elle est appelée à guider. Celle-ci n'a plus confiance en cette Eglise qui ignore ses vrais problèmes. C'est ainsi qu'elle a adopté une attitude anachronique vis-à-vis du problème démographique rwandais, se cachant derrière des principes surannés de chasteté pour ne pas prendre ses responsabilités devant l'appauvrissement dramatique de la population rurale à cause justement d'une démographie galopante. L'exemple du scandale de la nomination reportée de l'Abbé Félicien Muvara comme Evêque auxiliaire de Butare acheva d'illustrer cette décadence morale de l'Eglise Catholique. Que l'on ne s'étonne pas alors du silence assourdissant devant certaines violations des droits élémentaires de la personne humaine alors que dans ces périodes troublées, l'expérience avait montré que des excès sanglants étaient monnaie courante. En réalité, l'Eglise elle-même a besoin, pour sa cure, d'une crise identique à celle qui a secoué le Rwanda.

En conclusion, on peut affirmer que dans l'ensemble, les responsables rwandais, tant militaires que politiques, se sont comportés correctement dans ces circonstances exceptionnelles, quoi qu'en ait dit la presse internationale qui dans la suite a d'ailleurs été obligée de reconnaître les faits. En effet, si on ne peut pas exclure des bavures ici et là, l'Armée rwandaise a mené ses opérations militaires et de ratissage dans le strict respect des droits de l'homme.

Cependant, on ne peut que regretter que des innocents aient passé 8 mois en prison ou que d'autres soient morts! La responsabilité en incombe à l'incurie de quelques politiciens qui n'ont pas pu gérer la situation d'ailleurs plus par incompetence que par volonté délibérée. Il y a lieu de leur trouver des excuses eux aussi car ils ont été surpris par une conjoncture qu'ils n'étaient pas de taille à affronter : on ne peut évidemment pas demander à un individu plus qu'il ne peut donner et la plus belle fille ne peut pas donner ce qu'elle ne possède pas!

Par contre, la Presse internationale, en dépit de sa recherche du sensationnel, a joué malgré tout un rôle positif en certaines circonstances, étant donné que par ses excès même, elle a servi en quelques sortes de garde-fou contre les tentations extrémistes de quelques individus.

Serait-il exagéré et malsain d'affirmer qu'elle a joué le rôle moral que l'Eglise Catholique, empêtrée dans ses contradictions et sa décadence, était incapable d'assumer? Nous n'irons pas jusques là !

### **CONCLUSION PARTIELLE**

Le mois d'octobre se termina par le reflux du FPR qui se replia en Uganda où il inaugura une nouvelle stratégie basée sur la guérilla classique. Profitant des bonnes dispositions du Président Museveni, manifestement incapable de respecter sa parole, les combattants de la RPA firent de l'Uganda leur base arrière pour préparer leurs coups de main au Rwanda.

C'est ainsi que les régions de Gatuna, Kiniga et Kivuye furent le théâtre d'âpres combats entre les deux belligérants. Mais la mort de Fred Rwigema, Chef de la RPA, jeta le désarroi au sein de cette formation qui mit du temps pour se relever.

Au même moment au Rwanda, la chasse aux sorcières battait son plein sans trop se soucier des droits élémentaires du citoyen. C'est ainsi que des milliers d'innocents passèrent plusieurs mois en prison sans le moindre chef d'accusation à leur endroit. Ces pratiques pour le moins étranges accentuèrent les divisions entre les Rwandais et les cicatrices mettront du temps pour être colmatées.

## CONCLUSION GENERALE

En 404 avant Jésus-Christ, au terme de la Guerre du Péloponnèse si bien décrite par l'historien Thucydide, Athènes dut capituler après un conflit qui avait duré 28 ans, étant donné la destruction de sa flotte par le spartiate Lysandre à Aigos-Potamos.

Le bilan de la défaite était lourd car les Spartiates occupèrent le port du Pirée, la quasi-totalité de la flotte dut être livrée, l'Empire athénien fut dissout. Les Longs Murs furent démolis, les Bannis furent amnistiés, le système démocratique fut remplacé par le régime des « Trente Tyrans » à la solde de Sparte... Mais à la fin de l'année 404, la démocratie fut rétablie grâce au coup de main de Thrasybule.

Un tel désastre s'était évidemment accompagné d'innombrables compromissions et une fois la démocratie rétablie, la tentation était grande de régler des comptes. En fait, la renaissance d'Athènes fut très rapide grâce à la clause d'amnistie qui fut confirmée par le serment de tous les Athéniens en 403. Cette clause d'amnistie interdisait de reprocher le passé à qui que ce soit! Scrupuleusement respectée car le premier accusateur qui tenta de la violer fut sommairement immolé sur l'hôtel de la réconciliation des citoyens, cette clause paraît extraordinaire dans une période où les passions étaient aussi exacerbées. Rien à voir avec les désordres sociaux qui suivirent la défaite de la France en 1870 ou tout simplement les retentissants mais iniques procès de « collabos » après 1945 en France ou en Belgique : 50 000 personnes auraient été tuées en 1945-1946 en France dans des règlements de compte!

Voilà un sujet de méditation certainement instructif pour nous autres rwandais au moment où notre pays traverse une crise sans précédent!

En effet, le système politique du Rwanda précolonial, quoique foncièrement injuste puisque le pouvoir était entre les mains d'une minorité, avait abouti à un équilibre, fragile certes, mais où la promotion des individus était possible. Dans l'optique de « moderniser » l'organisation politique du Rwanda, le colonisateur belge instaura le système de l'administration indirecte qui concentra le pouvoir entre les mains de la minorité tutsi ; les Hutu pourtant majoritaires furent systématiquement exclus de toutes les fonctions administratives du pays, même subalternes. L'équipe tutsi au pouvoir ne se rendit pas compte du danger car elle collabora allégrement avec le colonisateur, profitant sans vergogne des avantages qui lui étaient offerts, tout en administrant consciencieusement la chicotte.

Un fossé profond se creusa alors entre les deux ethnies et la Révolution sociale de 1959 fut l'aboutissement de ce lent processus. Les idéaux défendus par cette Révolution, la démocratie et la justice sociale, étaient on ne peut plus nobles et de nombreuses difficultés auraient pu être facilement aplanies si ils avaient pu être mis en pratique. Malheureusement, les incursions « Inyenzi » accentuèrent les clivages ethniques et ouvrirent la voie aux tentations totalitaires. Le problème des réfugiés rwandais fut laissé en suspens alors que ceux-ci, malmenés dans les pays d'accueil, souhaitaient retourner à tout prix dans leur mère-patrie pour bénéficier de sa protection.

Certains dirigeants de la République, farouchement opposés à la réconciliation entre les ethnies, firent des rivalités ethniques et régionales leur cheval de bataille. Comme les négociations sur leur retour trainaient en longueur, les réfugiés profitèrent des guerres de l'Uganda pour se constituer une force de frappe considérable en même temps qu'ils créaient le Front Patriotique Rwandais (FPR). Le FPR dépassa la simple revendication du droit au retour des réfugiés et se présenta comme une véritable alternative politique. Mais pour pouvoir mettre son programme en application, il lui fallait prendre le pouvoir à Kigali par la force des armes.

A ce moment, la décadence du pouvoir politique au Rwanda était à son paroxysme car l'équipe au pouvoir, incapable d'autocritique et distrait par les mirages de l'autosatisfaction et les grimaces de l'« animation », avait conduit le pays au bord de la banqueroute. Les pratiques de népotisme et de concussion étaient monnaie courante dans les plus hautes sphères du pouvoir alors que la disette frappait une partie du pays. L'Armée rwandaise, malgré sa bonne renommée, avait été affaiblie par le pouvoir qui l'avait régionalisée pour éviter les coups d'états : elle avait alors perdu son caractère dissuasif.

C'est ainsi que le FPR, trompé par l'apparente faiblesse de cette armée et confiant dans les ruses et les fourberies de l'école de Museveni, décida de franchir le Rubicon le 1/10/1990. Les autorités rwandaises, prises de court au départ, réagirent rapidement et le Président Habyalimana, sorti du brouillard totalitaire, organisa efficacement la défense du pays. C'est ainsi que l'armée rwandaise, une fois passée la période du baptême du feu, réussit à rejeter l'envahisseur en dehors du pays. Mais celui-ci, profitant des complaisances du Président Museveni, changea de stratégie et adopta une guérilla dévastatrice.

Les négociations en vue de l'instauration d'un cessez-le feu, malgré de multiples médiations, ne purent aboutir car les extrémismes de tous bords s'étaient donné libre cours. Cela voulait-il dire que les combats ne cesseraient que faute de combattants ? Il ne faudrait pas oublier ici que, exception faite de quelques mercenaires engagés ici ou là, la plupart de ceux qui sont morts sont des rwandais ! La paix est donc possible, il suffirait d'en payer le prix avec les indispensables compromis !

Justement le Général chinois Se Ma n'affirmait-il pas au 4<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ qu'« *il ne faut pas faire durer la guerre, il faut la terminer le plus tôt qu'il se pourra, dût-on céder quelque chose de ses intérêts particuliers* » ? Le Général Se Ma appuyait en fait la pensée de son maître Sun Tsé qui affirmait que les combats « *ont toujours quelque chose de funeste pour les vainqueurs eux-mêmes* ». Pour lui, toutes les peines, toutes les dépenses, tous les sacrifices n'aboutissent, même pour les vainqueurs, « *qu'à une journée de triomphe et de gloire, celle où ils ont vaincu* » (Cité d'après Emile Wanty, 1967)

Cela veut dire qu'on se rendra bientôt compte que tous ces morts, tous ces sacrifices, tous ces pleurs, toutes ces destructions, bref toutes ces mutilations tant physiques que morales, auraient pu être évités avec un peu plus de bonne volonté. Il est vrai que pour le peuple rwandais, la sauvegarde des acquis de la Révolution de 1959 relève d'une question de survie et en un sens, ces sacrifices peuvent se justifier amplement.

Cependant, la seule chance de paix durable dans ce pays réside dans une démocratisation profonde dans laquelle les droits des minorités seraient garantis sans que pour autant ceux de la majorité ne soient bafoués. N'étaient-ce pas là l'objectif de la Révolution sociale de 1959 ?

Le FPR a réclamé à plusieurs reprises des « garanties » mais nous estimons qu'il n'y a pas de garanties qui tiennent en dehors d'un système démocratique solide. En effet, il semble actuellement exclu que la RPA prenne Kigali d'assaut mais, même si c'était le cas, il n'y aurait jamais de paix car étant donné le vent de démocratie qui souffle sur l'univers humain, le pouvoir des minorités quelles qu'elles soient, est révolu à jamais. IL n'y aura alors plus qu'à se soumettre au verdict des urnes.

Cela veut dire en plus que le temps des dirigeants-providence est également révolu et il faudra mériter la place qu'on occupera. A l'instar du rêve de Martin Luther King, est-il vraiment utopique de songer à des dirigeants qui serviraient sincèrement les intérêts du peuple? A ce propos, dans un pays comme le Rwanda, que ne dirait-on pas de ces ministres qui continuent à rouler dans des limousines dernier cri technologique alors que tout juste à côté, des concitoyens meurent de faim ? Que ne dirait-on pas de ces réflexes de parti unique dont ont fait montre certains apprentis-politiciens et qu'on observe avec amertume ? Il est vrai que dans nos contrées tous les dirigeants sortent du néant et la tentation est grande d'éliminer l'opposant pour mieux se remplir les poches aux dépens du contribuable !

Mais le peuple ne se laissera pas éternellement dépouiller et tôt ou tard une nouvelle révolution éclatera si on n'y prend garde à temps ! Il suffirait pour s'en rendre compte de remarquer cette profonde perte de crédit du pouvoir à tous les niveaux car pour le moment dans l'esprit des gens « ministre, directeur d'entreprise parastatale, préfet,... » signifient pilliers. Le processus de démocratisation devra alors s'accompagner de la réhabilitation de l'autorité par des comportements plus honorables et un code de conduite pour les dirigeants à tous les niveaux devra être élaboré.

Mais il ne faut pas se cacher que l'enfantement de la démocratie est extrêmement douloureux et une période difficile s'annonce devant nous, la situation étant compliquée par le retour imminent des réfugiés ainsi que l'incontournable partage du pouvoir avec ceux-là même qui nous attaquaient hier. Mais partage du pouvoir ne signifie pas remise en cause des acquis de la Révolution sociale de 1959 que l'immense majorité considèrent comme non négociable. L'avenir n'est donc pas rose et le chant du cygne n'est pas pour bientôt mais nous serons sans doute sur la bonne voie si nous faisons nôtre la « *Déclaration d'innocence* » de Damien Muhamyankaka (1991) dans sa « *voie des braves* » :

- *Je n'ai pas été ni un ethniste, ni un tribaliste, ni un régionaliste ni un xénophobe*
- *Je n'ai pas été ni un corrupteur, ni un corrompu*
- *Je n'ai ni tué, ni fait tuer pour accéder au pouvoir ni pour m'y maintenir*
- *Je n'ai ni abruti ni asservi mon peuple*
- *Je n'ai ni trahi, ni pris les armes contre ma patrie*
- *Je ne me suis pas opposé, ni aux libertés, ni à l'unité de mon peuple*
- *Je n'ai ni pillé mon pays, ni appauvri mon peuple, ni assisté d'autres à le faire*

- *Je ne me suis pas adonné, ni à la cupidité, ni au vandalisme, ni à l'obscurantisme ni au népotisme.*
- *Je n'ai pas été disciple d'un ordre qui brisait la paix des savanes*
- *Ainsi tu pourras mourir la paix dans l'âme*
- *Et ton esprit auprès de ceux de tes aïeux*
- *Au lieu d'être maléfique, sera vénéré »*

## **BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE ET INDICATIVE**

### **I. Sources, revues et cartes**

#### **1. Sources**

- Dépêches de l'A.F.P. d'octobre et novembre 1990
- Messages et télégrammes échangés entre l'Etat-major de l'Armée et les différentes unités en octobre et novembre 1990
- Correspondance sur l'affaire Muvara
- Archives des Parquets
- President Museveni's meeting with foreign envoys, Tuesday, 16<sup>th</sup> October, Common text
- Réunion extraordinaire du Groupe FPR Inkotanyi le 16 mars 1990 à Nakasero, Kampala (Rapport confidentiel)
- Rapport du Secrétaire Général de l'OUA sur les activités du Groupe Neutre d'Observateurs Militaires au Rwanda (GOM), 15 octobre

#### **2. Revues et Périodiques**

- La Libre Belgique (octobre et novembre 1990)
- Le Soir (octobre et novembre 1990)
- La Croix-l'Evénement
- l'Echo
- Le Vif l'Express
- Impuruza
- The Alliancer, official bulletin of RANU
- Le Front, Bulletin d'information du FPR
- Ukuli, Amakuru y'ingenzi mu Rwanda
- Le Patriote, pour un Rwanda nouveau
- Isangano, Bulletin de liaison
- Huguka, Ikinyamateka cya JPR/RPY
- Inkotanyi, ikinyamateka cya RPF
- The New Vision for a better Uganda

- Weekly Topic
- The Citizen, the newspaper that serves Uganda
- Kinyamateka
- Dialogue
- Imvaho
- Imbaga

#### 4. Cartes

- Le Parc National de la Kagera
- Carte touristique du Rwanda (ORTPN)
- Cartes topographiques du Rwanda au 1/50 000 (feuilles de Gabiro, Kagitumba, Nyagatare, Mulindi, Byumba)

## II Ouvrages

AMSELLE, J.L. & MBOKOLO, E.- Au cœur de l'ethnie.- Paris, La Découverte, 1985, 225p.

BANGAMWABO, F.X. et alii. – Les relations interethniques au Rwanda à la lumière de l'agression d'octobre 1990. Genèse, soubassements et perspectives.- Ruhengeli, Editions Universitaires du Rwanda, 1991, 352 p.

BARTH, F.- Les groupes ethniques et leurs frontières.- in Barth (dir) « Ethnic groups and boundaries. The organisation of culture difference ».- Bergen, Oslo, universitetsforlaget, 1969

CHRETIEN, J.P.- Hutu et Tutsi au Rwanda.- in AMSELLE, J.L. (dir) Au cœur de l'ethnie, Paris, La Découverte, 1985

COOPIBO.- Le Rwanda. Et maintenant. Kigali, 1990, 45 p.

COMELIAU, C.- Ajustement structurel et développement.- Paris, Commissariat du Plan, 1988

CORDELIER, S.- Le Nouvel état du monde. Bilan de la décennie 1980-1990.- Paris, la Découverte, 1990, 420 p.

DESMARAIS, J.C.- Idéologie et races dans l'ancien Rwanda.- Montréal, Université de Montréal, 1977, 232p. (Ph.D.Thesis)

DROZ, Y.- Migrations kikuyus. Des pratiques sociales à l'imaginaire.- Neuchâtel, Ed. de l'Institut d'ethnologie, 1999, 451p.

GAULME, F.- Tribus, ethnies, frontières.- in Afrique contemporaine, n°164, octobre-décembre 1992

HARROY, J.P.- Rwanda. De la féodalité à la Démocratie 1955-1962.- Bruxelles, Hayez, 1984, 512 p.

HIERNAUX,J.- Analyse de la variation des caractères physiques humains en une région de l'Afrique centrale : Ruanda-Urundi et Kivu.- in Annales du Musée royal du Congo belge, Tervuren, Sciences humaines, Série in-8°, 1956

KAGAME,A.- Un abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda.- Butare, Ed. Universitaires, 1972

KENYATTA,J.- Facing Mount Kenya: the traditional life of the Kikuyu.- London, Heinemann, 1978, 339p. (1ère édition en 1938)

KAGAME, A.- Un abrégé de l'histoire du Rwanda.- Butare, Editions Universitaires, t.2, 1974

KANDT, R.- Caput Nili, Un voyage sentimental jusqu'aux sources du Nil.- Berlin, D.Reimer (E.Vohsen), XXIV, inde, ill. cartes

LEAKEY,L.- The southern Kikuyu before 1903.- London, Academic Press, 1977, 3vol. 1340p.

LIZINDE, Th.- La découverte de Kalinga ou la fin d'un mythe. Contribution à l'histoire du Rwanda.- Kigali, 1978, 288 p.

LOGIEST,G.- Mission au Rwanda.- Bruxelles, Ed. Hatier, 1988

MACQUET,J.J.- Le problème de la domination tutsi.- Zaïre, 6, 1952, pp.1011-1016

MBONIMANA,G.- Christianisation indirecte et cristallisation des clivages ethniques au Rwanda (1925-1931). Enquêtes et Documents d'Histoire africaine, III, 1978, pp.125-162

MUHAMYANKAKA,D.- Inzira. La Voie des Intwali.- Kigali, Imprimerie Nationale du Rwanda, 1991, 142 p.

MUREGO, D.- La Révolution rwandaise 1959-1962. Essai d'interprétation.- Louvain, Institut des Sciences Politiques et Sociales, Fluorprint, 1975

NAHIMANA,F.- Le Rwanda : émergence d'un état.- Paris, L'Harmattan, 1993

NDAGIJIMANA,F.- L'Afrique face à ses défis. Le problème des réfugiés rwandais.- Genève, Edit. Arunga, 1990, 143 p.

NKUNDABAGENZI,F.- Rwanda politique 1958-1961.- Bruxelles, Centre de Recherche et d'Information sociopolitique, 1962, 423 p.

NKULIKIYIMFURA,J.N.- Le gros bétail et la société rwandaise, évolution historique des XII-XIV° siècles à 1958.- Paris, L'Harmattan, 1994

NSABIMANA,I.- Les campagnes militaires de Rwabugiri.- Kigali, Ecole Supérieure Militaire, 1990, 85 p. (Mémoire de licence en Sciences Sociales et militaires)

OVERSCHELDE,A.Van.- Un audacieux pacifique.- Namur, Grands Lacs, 1948, 35 p.

PAGES,A.- Au Rwanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique.- Bruxelles, IRCB, mémoire in-8°, 1, 1933.

P.N.U.D.- Coopération au Développement. Rwanda, Rapport 1990.- Kigali, 1991, 150 p.

REP. RWANDAISE, MINAFET.- Toute la vérité sur le terrorisme « Inyenzi » au Rwanda.- Kigali, 1964, 29 p.

REP. RWANDAISE, MINAGRI.- Rapports annuels de 1963 à 1989.- Kigali

REP. RWANDAISE, MINIPLAN.- Programme d'Ajustement Structurel. Document cadre de politique économique et financier à moyen terme (octobre 1990-septembre 1993).- Kigali, 1990, 24 p.

REYNTJENS,F.- Pouvoir et Droit au Rwanda. Droit Public et Evolution politique 1916-1973.- Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale, série en 8°, n°117, 1985, 583 p.

RUSATSI,H.- L'intégration des immigrés du Zaïre. Le cas de personnes originaires du Rwanda.- Bruxelles, ULB, 1988, 202 p. (thèse de doctorat en sciences sociales: Université Libre de Bruxelles)

RUSATIRA,L.- La guerre des faibles.- Kigali, Printer Set, 1989, 143 p.

TARDITS,C.- Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun.- Paris, Ed.Berger-Levrault, 1960, 139p.

UWIZEYIMANA,L.- L'activité minière au Rwanda. D'une exploitation marginale à l'effondrement.- Talence, Coll. Pays Enclavés, n°1, 1988, 205 p.

WANTY,E.- L'art de la guerre. De l'antiquité chinoise aux guerres napoléoniennes.- Verviers, Marabout Université, 1967, 389 p.

#### Liste des Tableaux

- Répartition des chefs et des sous-chefs par ethnie à la veille de la Révolution de 1959
- Proportions ethniques dans quelques écoles du Rwanda en 1958
- Effectifs des réfugiés rwandais dans les pays limitrophes
- Evolution de la production des cultures vivrières principales de 1975 à 1980 (en tonnes)
- Evolution des superficies consacrées aux principales cultures vivrières de 1975 à 1980 (en ha)
- Evolution des cours de l'étain au London Metal Exchange de 1975 à 1980 (en £/tonnes)
- Evolution des réserves en devises de 1975 à 1980 (en millions de francs rwandais)
- Valeur des exportations minières par rapport aux exportations totales (en millions de francs rwandais)

- Evolution des cours de l'étain de 1981 à 1985 au London Metal Exchange (en £/tonnes)
- Exportation du café usiné de 1981 à 1988
- Balance des paiements de 1985 à 1990 (en millions de francs rwandais)
- Evolution de l'aide extérieure de 1986 à 1990 (en milliers de dollars US)
- Evolution globale du PIB de 1985 à 1990
- Admissions à l'enseignement secondaire public en septembre 1989 par préfecture
- Effectifs attribués aux 13 communes les plus favorisées
- Effectifs attribués aux 13 communes les plus défavorisées
- Dépenses militaires par rapport à quelques indicateurs socio-économiques dans les pays voisins du Rwanda

#### Table des Figures

- Evolution du prix de vente du kilo de café type « Arabica standard »
- Prix-planchers et prix-plafonds au Conseil International de l'Etain de 1972 à 1985
- Evolution des importations et des exportations de 1964 à 1985 (en valeurs absolues)
- Production et consommation d'étain dans le monde de 1976 à 1984
- Evolution des cours moyens du café au marché de New York de 1987 et 1988
- Déboursements de l'aide extérieure en 1990 suivant les dix principaux donateurs
- Evolution des dépenses du budget ordinaire de l'Etat (en %)
- La région Nord du Rwanda
- Le Parc National de l'Akagera